EN ÎLE-DE-FRANCE
Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties



Le Monde

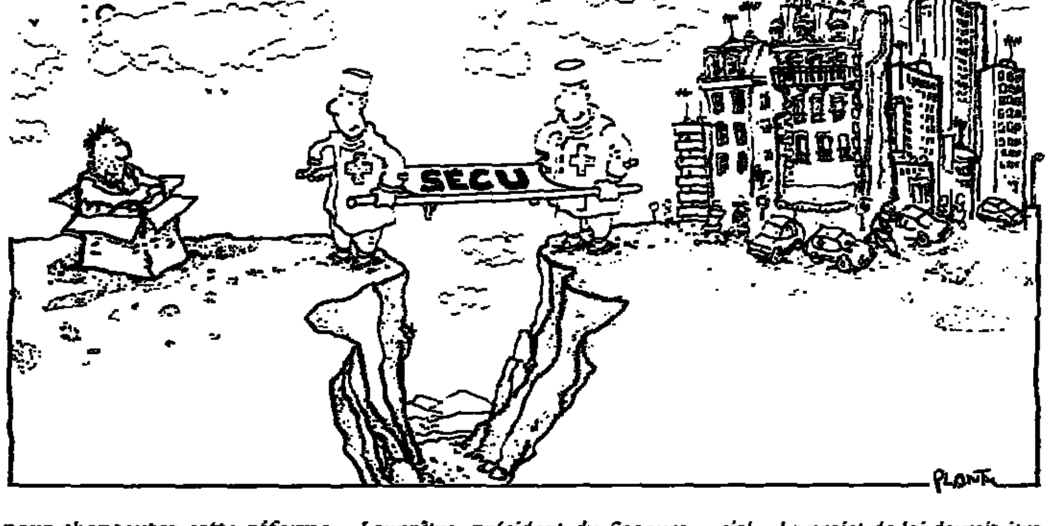
55e ANNÉE – N° 16828 – 7,50 F – 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE
JEUDI 4 MARS 1999
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Santé : la gratuité pour les plus pauvres

● Le projet de loi instaurant la couverture maladie universelle a été présenté en conseil des ministres ● Six millions de Français bénéficieront, au 1er janvier 2000, d'un accès gratuit aux soins ● La réforme concerne les personnes dont les revenus mensuels n'excèdent pas 3 500 francs

MARTINE AUBRY a présenté *en conseil des ministres*, mercredi 3 mars, le projet de loi sur la couverture maladie universelle (CMU). Second volet de la loi contre les exclusions votée en juillet 1998, ce dispositif, applicable au 1er janvier 2000, vise à réduire les inégalités dans l'accès aux soins.

L'affiliation à un régime de base de la Sécurité sociale devient obligatoire dès l'âge de seize ans. Plus *de 150 000 personnes en étaient* encore exclues et 550 000 autres devaient recourir à une assurance personnelle qui disparaît. Le projet offre également une couverture complémentaire aux 6 millions de Français qui n'en bénéficiaient pas, auprès de l'organisme de leur choix, caisse d'assurance-maladie, mutuelle ou assurance. Cette mesure met fin à l'aide médicale gratuite.



Les bénéficiaires de la CMU, ceux dont les revenus ne dépassent pas 3 500 francs, seront *dispensés de l'avance de frais*. Un établissement public sera créé pour chapeauter cette réforme dont le coût est estimé à 9 milliards de francs. « *Nous observons une augmentation très importante des demandes sur les problèmes de santé* », déclare au *Monde* Julien Lauprêtre, président du Secours populaire français. Pour Daniel Le Scornet, président de la Fédération des mutuelles de France, la CMU représente « *un moment important, historique, pour le mouvement social* ». Le projet de loi devrait être examiné en urgence à l'Assemblée nationale à partir du 27 avril.

Lire page 8
et notre éditorial page 18

Charles Pasqua rejette le plaidoyer européen de Jacques Chirac

L'ACTE DE FOI européen de Jacques Chirac, dans le message qu'il a adressé au Parlement, mardi 2 mars, n'a pas convaincu Charles Pasqua. Dans un « point de vue » confié au *Monde*, le chef de file des « souverainistes » reproche au président de la République d'avoir « *franchi un pas décisif* » dans la voie du « *fédéralisme* ». Selon M. Pasqua, M. Chirac « *s'affirme comme un européen beaucoup plus fervent que ce à quoi il nous avait habitués jusqu'ici* ». François Bayrou, chef de file de l'UDF, se félicite, au contraire, du discours « *très rassembleur* » du chef de l'Etat, dans lequel les centristes voient la preuve que leur démarche est conforme à la politique européenne de M. Chirac. Le RPR refuse, lui, l'idée que le chef de l'Etat apporterait un égal parrainage aux deux listes concurrentes de L'Alliance.

Lire pages 6 et 19

PSA : redressement spectaculaire

Le président du directoire de PSA, Jean-Martin Folz, a annoncé, mercredi 3 mars, un benefice net de 3,178 milliards de francs pour 1998. p. 20

Kosovo : démission d'un radical

Adem Demaqi a annoncé sa démission. Il représentait l'aile dure du mouvement indépendantiste et s'opposait à la participation des Kosovars aux négociations de Rambouillet. p. 4



Fontevraud la ténébreuse

En pages Voyages : Fontevraud-l'Abbaye qui, sans oublier son passé carcéral, a découvert le tourisme culturel ; la plongée dans les plus beaux sites sous-marins ; l'hôtel de la City à Londres. p. 28 et 29

3 millions de chômeurs au Japon

Pour la première fois, le taux de demandeurs d'emploi japonais a dépassé celui des Etats-Unis. Le « modèle » nippon se fissure. p. 2



« Tibet interdit »

De la ville de Golmud au Kokonor, aux frontières du monde tibétain, le dernier volet de notre reportage dans une region sinisée bien avant les communistes et où la ferveur pour le dalaï lama reste intacte. p. 17

TF 1 cherche à rebondir

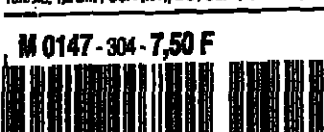
Après le raid manqué contre Pathé, trois options de relance s'offrent à TF 1 : la télévision généraliste par une alliance avec la CLT-UFA, le bouquet *numérique TPS, et le multimédia*. p. 22

Coupe de l'UEFA : rien n'est joué

En quarts de finale aller de la Coupe de l'UEFA, Marseille et Bordeaux se sont contentés d'une courte victoire sur *leurs terrains (2-1 chacun) alors que* Lyon sombrait à Bologne (3-0). p. 26

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 304 - 7,50 F



Pat Robertson, au service de Dieu, de l'argent et de la Bank of Scotland

LONDRES
de notre correspondant à la City

« *L'argent n'est que l'excrément du Diable* » : visiblement, le prédicateur baptiste et fondamentaliste Pat Robertson *ne s'est pas assigné* pour mission de populariser cet enseigne*ment de l'Evangile selon saint Marc*. L'un des prédicateurs américains les plus célèbres s'est associé avec la prestigieuse Bank of Scotland pour lancer le premier service de banque directe aux Etats-Unis. « *Le docteur Robertson nous apporte son savoir-faire d'entrepreneur, sa connaissance du secteur bancaire et des goûts du consommateur américain* », déclare William Henry, responsable de la filiale américaine de la deuxième banque écossaise à propos de cette étonnante alliance – annoncée le 2 mars – avec le propriétaire de la principale chaîne de télévision chrétienne, Christian Broadcasting Network.

Bank of Scotland entend tirer profit du succès commercial de cette station et de ses 55 millions de téléspectateurs pour promouvoir la vente de produits financiers au téléphone. Le bouillant prêcheur, qui fut candidat malheureux à l'investiture républicaine pour la course à la présidence en 1988, sera l'actionnaire minoritaire de la New Foundation Bank, le nom de la future joint-venture bancaire.

Le télé-évangéliste, âgé de soixante-dix ans, *contrôle un formidable empire médiatico-financier* dont le chiffre d'affaires annuel s'élève à 140 millions de dollars (127 millions d'euros) : stations de télévision et de radio aux quatre coins du monde, leasing d'avions, hôtels, banque, négoce de diamants... Sa présence au conseil d'administration du groupe de mode britannique Laura Ashley, ses liens avec le magnat des médias Rupert Murdoch – à qui il a vendu le Family Channel –, son action philanthropique dans le tiers-monde ont à l'évidence impressionné les dirigeants de la plus conservatrice des trois grandes banques écossaises.

Enfin, atout supplémentaire aux yeux de l'état-major édimbourgeois, Marion Pat Robertson est de pure souche écossaise, ses ancêtres ayant quitté les Lowlands en 1695, l'année de la fondation de la banque ! Pour peu, il s'agirait d'une réunion de clan...

« *Une alliance improbable entre Dieu et le Veau d'or* » : certains, comme le *Financial Times*, traitent par la dérision ce partenariat avec ce chrétien « *born again* » (né une seconde fois) qui affirme agir sous l'inspiration divine. D'autres tournent en ridicule la « *Good Lord's Bank* ». Ian Linnel, *analyste auprès de l'agence de notation financière Fitch-IBCA, ne croit pas que les dérives politiques* du businessman intégriste, sa dénonciation de l'avortement, des homosexuels, des papistes ou l'antisémitisme affiché des supporteurs de la Christian Coalition puissent nuire à la percée du nouveau produit financier aux Etats-Unis. « *Actuellement*, explique-t-il, *la Bank of Scotland n'a aucune présence digne de ce nom outre-Atlantique. Il n'y a donc pas de réservoir de clients qui pourraient prendre ombrage de ce lien avec un extrémiste. Robertson apporte une base potentielle de 5 millions de clients.* »

Etrangère au cynisme, la Bank of Scotland a déclaré être fermement convaincue de montrer l'exemple en matière d'œcuménisme : « *C'est le cardinal de New York qui nous a présenté Pat Robertson* », a dit un porte-parole.

Marc Roche

La France des OGM

UN PREMIER état des lieux *des cultures à base d'organismes génétiquement modifiés (OGM) et expérimentées sur le* territoire devait être rendu public, mercredi 3 mars, par Les Amis de la terre et France nature environnement (FNE). L'enquête permet de dessiner une première carte de France des cultures d'OGM, mais elle révèle surtout de multiples infractions à la législation et une opacité croissante sur ce dossier. Dans 43 départements sur 96, les *autorités concernées* – préfets et directions départementales de l'agriculture et la forêt – ont refusé de communiquer leurs données. Le troisième volet de notre enquête sur l'agriculture française est consacré aux fruits et légumes.

Lire pages 10 et 12



POINT DE VUE

La fin du chômage en 2010

par Jean Boissonnat

Si nous ne commettons pas de trop graves erreurs de pilotage et s'il n'y a pas de crise mondiale, le chômage ne sera plus, dans dix ans, le premier souci des Français, comme il l'est depuis vingt ans. Cette *prédiction* ne relève d'aucune magie. Elle n'im*plique aucune découverte miraculeuse* ni la présence à la tête de l'Etat d'aucun homme providentiel. Elle se fonde sur l'observation de faits et sur l'évolution des comportements.

Le fait majeur – mais qui, à lui seul, ne suffirait pas à retourner la situation – est l'évolution démographique. Nous allons connaître dans les toutes prochaines années un choc démographique sans précédent, d'une grande brutalité. Quelques chiffres suffisent pour le comprendre.

Considérons, tout d'abord, l'évolution de la population en âge de travailler, c'est-à-dire des 18-64 ans. C'est la mesure la plus rustique puisqu'elle ne tient pas compte des taux d'activité selon les âges et selon les sexes. C'est aussi la plus robuste, précisément a cause de cela. Par tranche de vingt années, cette population a évolué de la manière suivante : de 1955 à 1975, elle a augmenté de 3,7 millions de personnes ; de 1975 à 1995, *elle a augmenté de 5,2 millions de* personnes (effets du *baby-boom* d'après-guerre) : de 1995 à 2015, elle n'augmentera plus que de 2,3 millions de personnes ; au-delà, si l'on retient une hypothèse de taux de fécondité français se rapprochant de la moyenne européenne (1,5 enfant par femme), elle diminuera – pour la première fois de notre histoire depuis la peste noire du XIVe siècle – de 4 millions de personnes (entre 2015 et 2035).

Lire la suite page 19

Jean Boissonnat est journaliste, ancien président de la commission du Commissariat du Plan qui a travaillé, entre 1994 et 1996, sur « le travail dans vingt ans ».

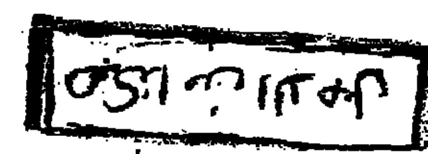
Journal intime, grand format



PHILIPPE GARREL

L'IMAGE est en scope et l'actrice principale, Catherine Deneuve, est une star. Pour son vingt-quatrième film, *Le Vent de la nuit*, Philippe Garrel a vu grand tout en continuant d'écrire le journal intime d'une génération apparue dans les années 60 et bien décidée à en découdre avec l'art et l'époque. Egalement à l'affiche cette semaine, *Karnaval*, premier film, réussi, de Thomas Vincent.

Lire pages 31 à 33



ASIE **La récession économique provoque une crise sociale au Japon, qui compte désormais 3 millions de chômeurs. Le taux de demandeurs d'emploi dépasse, pour la première fois, celui des Etats-Unis. Même si l'on ne peut pas encore parler de « fracture sociale », des fissures apparaissent dans le « modèle » japonais. ● LES ENTREPRISES s'efforcent d'éviter les mises à pied en favorisant, notamment, les départs à la retraite, mais les PME, où les syndicats sont faibles, commencent à être touchées par les licenciements. Sauvegarder l'emploi continue d'être une priorité pour les dirigeants nippons. ● CONSÉQUENCE de la conjoncture économique et du chômage, la délinquance juvénile est en augmentation et prend un tour de plus en plus violent. Un phénomène inquiétant dans une société où le taux de criminalité est, traditionnellement, l'un des plus faibles du monde.**

Le modèle social japonais usé par le chômage et la récession

La dynamique du « triangle de fer » formé par la bureaucratie, le monde politique et les milieux d'affaires s'est enrayée. Le Japon compte 3 millions de chômeurs. Les dirigeants veulent tenter de restructurer l'économie en évitant les licenciements secs « à l'américaine »

TOKYO
de notre correspondant

La sortie du tunnel de la récession est en vue : tel est le message officiel. La crise financière, tendon d'Achille de l'économie, serait en voie de résolution, et le Japon devrait se dégager de l'ornière. Peut-être. Quoi qu'il en soit, la crise économique a provoqué une crise sociale. Le chômage a atteint un niveau « historique », frôlant en janvier la barre des 3 millions de demandeurs d'emploi et touchant 4,4 % de la population active, un taux pour la première fois supérieur à celui des Etats-Unis (4,3 %).

Le malaise est de plus en plus sensible. A une question sur l'avenir, la réponse tombe invariablement : il *« s'assombrit »*. Simple syndrome de fin de siècle ? La société nippone est, certes, loin de se déliter. Elle fonctionne, produit et reste étonnamment dynamique. Si l'on ne peut pas parler de *« fracture sociale »*, des fissures n'en sont pas moins apparues. Le vieillissement rapide de la population est mal vécu : en témoigne le nombre d'émissions de télévision et d'articles consacrés aux aspects les plus pénibles du problème et soulignant l'insuffisance du système de prise en charge. Les « croisés » de l'entreprise – les plus de cinquante ans – perdent leur emploi, et les jeunes, eux, commencent à perdre confiance.

LA « FATIGUE DU MÉTAL »

Selon la récente enquête gouvernementale sur le degré de satisfaction de la nation, le nombre des jeunes (entre dix-huit et vingt-quatre ans) insatisfaits augmente : ils sont 58,3 %, soit 5 % de plus qu'en 1993. Leur mécontentement tient aux écarts de salaires en fonction du cursus universitaire et à la difficulté à trouver un travail. L'attrait pour la « magie noire » de sectes qui mêlent science-fiction et mysticisme (telle la secte Aoum, responsable en 1995 d'attentats au gaz sarin), les soubresauts du système scolaire (absentéisme, violences) et une relative augmentation de la délinquance juvénile *(lire en bas de page)* sont les symptomes du désarroi d'une partie de la jeunesse. Le Japon reste néanmoins globalement stable, ignorant le problème des banlieues et le vandalisme.

L'inquiétude des Japonais tient à la conscience qu'une période, celle de la croissance qui a débuté dans les années 60, s'est achevée. Ce que l'on a baptisé le « modèle japonais » est atteint par la *« fatigue du métal »*, selon l'expression de la presse. La récession qu'il connaît depuis 1992 a le mérite d'avoir clarifié les limites du prétendu « modèle » : un équilibre socio-économique temporaire, fruit d'une conjoncture – guerre froide, concurrence « drivée » par l'Etat – plus que de supposées constantes culturelles. Mais la dynamique du « triangle de fer » formé par la bureaucratie, le monde politique et les milieux d'affaires, pièce maîtresse du système qui a fait s'arc-bouter le pays sur la production, s'est enrayée. Bien que les forces qui lui faisaient contrepoids aient été laminées (syndicats militants, Parti socialiste), ce « triangle » est incapable d'insuffler un nouveau dynamisme au pays. En dépit de millions de milliards de yens injectés dans l'économie, celle-ci commence seulement à frémir. Les extravagants travaux publics, qui alimentent les « caisses noires » des politiciens plus qu'ils ne stimulent la croissance, contribuent à l'anxiété sociale par un accroissement vertigineux de la dette publique.



« EXCEPTION CULTURELLE »

La crise sociale au Japon reste, cependant, encore larvée. Les problèmes n'ont pas atteint une acuité telle qu'ils provoquent des ruptures. Et il est possible que ce seuil soit évité. Mais la récession a aggravé les injustices sociales, d'autant plus évidentes aujourd'hui que l'Etat a échoué, lorsqu'il en avait les moyens, à mettre en place un système adéquat de protection des plus défavorisés.

Le Japon résiste aux leçons de *laisser-faire à tout va dont on lui* martèle les vertus parce qu'il en craint le coût social. Est-il prêt à sacrifier sa paix sociale sur l'autel de l'efficacité et à faire du chômage un système régulateur des profits ? Ce n'est pas certain.

Si elle a mis en lumière les limites du « modèle », la crise a aussi amorcé une réflexion des Nippons sur eux-mêmes. Le « négationnisme » (rejet des responsabilités du Japon dans la seconde guerre mondiale) tient le haut du pavé des médias. Mais se dessine, en contrepoint, une recherche historique sur les transformations de l'archipel, inscrites dans une perspective de longue durée et ayant pour champ le reste de la région, qui pourraient contribuer à modifier les représentations collectives.

L'« exception culturelle » nippone est sensible dans l'approche qu'ont les dirigeants japonais de la question de l'emploi *(lire ci-dessous)*. C'est, à leurs yeux, la clef de la paix sociale qui a prévalu depuis la forte croissance des années 60. Il n'y a là aucun atavisme de soumission du peuple japonais. L'archipel a connu des luttes syndicales d'une rare violence dans les années 50 et les avantages des employés des grandes entreprises ont été conquis de haute lutte. Au-delà des réformes, des dérégulations, des restructurations et des fusions, les Japonais pensent encore que l'emploi fait partie du contrat social.

Philippe Pons

Les « freeters », des diplômés récalcitrants

Autrefois, les entreprises japonaises recrutaient à la sortie de l'université. Aujourd'hui, les jeunes diplômés doivent se démener pour se faire embaucher. Les deux tiers environ y parviennent. Mais les statistiques voilent un autre phénomène : une partie des diplômés ne cherche pas d'emploi stable. Ces « récalcitrants » (80 000, soit 15 % des diplômés en 1998) ne veulent pas être pris au piège des hiérarchies ou des plans de carrière. Ils préfèrent vivre de petits boulots et d'emplois temporaires (vendeurs, livreurs, etc.) afin de se ménager du temps libre, de s'adonner à un loisir ou de voyager.

Le phénomène des freeters **(de l'anglais** ***free*** **: libre), apparu pendant la période d'argent facile de la « bulle spéculative » de la fin des années 80, semble ainsi résister aux temps difficiles de la récession. Est-ce une mode ou, comme l'affirmait récemment le quotidien des milieux économiques** ***Nihon Keizai*****, une transformation en profondeur des mentalités des jeunes ?**

Le gouvernement refuse d'autoriser les licenciements secs

TOKYO
de notre correspondant

Le Japon est confronté à une équation difficile à résoudre : restructurer l'appareil productif en évitant les licenciements secs « à l'américaine » et en créant au contraire de nouveaux emplois. Au cours de l'expansion, la demande en travail était forte et les emplois se généraient d'eux-mêmes. Au début de la récession, la machine productive, quoiqu'enrayée, créait encore des emplois. Désormais, il ne s'agit plus guère que d'emplois temporaires ou précaires. *« La question du chômage est arrivée à un point critique »*, estime le ministre du travail, Akira Amari : *« L'insuffisance des emplois peut engendrer des problèmes sociaux. »*

Jusqu'à présent, les grandes entreprises ont cherché à éviter les mises à pied en réduisant les heures supplémentaires, en détachant les salariés dans des filiales et en favorisant les départs anticipés à la retraite. Mais *« il n'est pas exclu qu'elles soient contraintes aux licenciements secs »*, estime M. Amari. Ceux-ci ont déjà commencé dans les secteurs les moins protégés : petites et moyennes entreprises (PME) où le taux de syndicalisation est faible sinon nul.

Contrairement à l'idée reçue d'un marché du travail nippon homogène reposant sur les grands principes de la « gestion à la japonaise » (salariat à vie et salaire à l'ancienneté), les conditions d'emploi varient considérablement en fonction de la taille de l'entreprise. Le couple salariat à vie/salaire à l'ancienneté ne fonctionne, dans sa forme accomplie, que dans les entreprises de plus de 1 000 employés, et il a pour corollaire le « syndicat maison ». Le salariat japonais est ainsi coupé en deux : une « aristocratie » bénéficiant des avantages (à peine un quart du nombre total de salariés) et une « piétaille » composant la majorité : les employés temporaires et les salariés des PME.

« TROUVER UNE VOIE MÉDIANE »

Même dans ce secteur, tant que l'expansion se poursuivait, l'employé pouvait garder son emploi et son salaire pouvait progresser à l'ancienneté mais il ne bénéficiait pas des avantages des employés des grands groupes. Ceux-ci avaient d'ailleurs tout intérêt à être « fidèles » à leur entreprise car, formés en son sein, ils risquaient, en la quittant en cours de carrière, de ne retrouver qu'un travail sous-qualifié et de perdre leurs avantages (pécule de retraite). Phénomène nouveau : même les employés des grandes entreprises (*« cols bleus » et cadres de plus* de cinquante ans) sont désormais menacés.

Pour faire face à la dégradation de la situation de l'emploi, le ministre du travail écarte une « dérégulation » radicale facilitant les licenciements secs. *« Les conséquences d'une telle politique seraient inacceptables au Japon : l'emploi est la condition de la stabilité sociale et la réussite d'une entreprise ne peut se faire aux dépens de ses employés »*, estime-t-il. *« Il faut trouver une voix médiane entre le système traditionnel* [emploi à vie], *qui doit rester le cœur de la politique de l'emploi, et les nouvelles exigences de l'environnement économique. Un salarié doit pouvoir conserver son emploi s'il le désire. Mais cette certitude ne peut plus aller de pair avec la progression du salaire. Ce système salarial doit être aménagé afin d'ouvrir le marché aux jeunes performants et permettre à ceux-ci de changer d'entreprise s'ils s'aperçoivent que celle dans laquelle ils sont entrés après l'université ne leur convient pas. »* Ce qui suppose une évolution du système d'enseignement afin de favoriser une formation qui ne serait plus effectuée uniquement dans le cadre d'une entreprise donnée.

QUATRE AXES DE LUTTE

Les restructurations de l'appareil productif prolongent la stagnation en entretenant dans la population une *« mentalité récessioniste »* d'autodéfense face aux risques de perte d'emploi (augmentation de l'épargne et repli de la consommation). Aussi le plan *de relance adopté en novembre 1998* (24 000 milliards de yens, soit 180 millions d'euros) met-il l'accent sur les mesures en faveur de l'emploi auxquelles est consacrée une enveloppe de 1 000 milliards de yens (7,5 milliards d'euros) dont une partie est destinée à la création d'un million de nouveaux emplois. Le plan de lutte contre le chômage comporte quatre axes :

– encourager la création de nouvelles entreprises et l'embauche dans les PME par une prise en charge par l'Etat du tiers à la moitié du coût salarial pendant un an et des trois quarts des dépenses de formation professionnelle ;

– favoriser la réinsertion des salariés âgés par des stages de formation professionnelle (prévue dans le cadre du système de l'assurance-chômage, dont la durée peut être allongée à deux ans, celle-ci est très en retard au Japon) ;

– déréglementer le système de recherche d'emploi en facilitant la création d'organismes privés ; les agences d'emploi publiques gèrent 20 % à 30 % du marché et une part égale est assurée par le secteur privé ;

– réviser les lois sur le travail temporaire afin de faciliter le recrutement de personnel qualifié mais en contraignant l'entreprise, dans le cas où elle conserve cet employé, à lui offrir un contrat à durée indéterminée.

Sauvegarder l'emploi reste une priorité dans le Japon en récession. Les dirigeants japonais estiment que les Américains paient les erreurs d'une culture d'entreprise longtemps davantage préoccupée par les résultats à présenter aux actionnaires que par le sort des salariés. Ils cherchent des voies pour concilier rentabilité et garantie de l'emploi. Sans trop se soucier des modes de la mondialisation, ils essaient de capitaliser sur leur expérience. *« Pour être compétitive, l'entreprise ne doit pas saper le moral de ses salariés par l'inquiétude de la perte d'emploi »*, affirme un entrepreneur d'une PME.

Ph. P.

Vols, violences et brimades au lycée : naissance d'une délinquance juvénile

TOKYO
de notre correspondant

Deux adolescentes qui blessent grièvement un chauffeur de taxi de la banlieue de Tokyo en lui tailladant la gorge avec un couteau pour ne pas payer leur course ; un lycéen de quatorze ans qui poignarde mortellement une femme de quatre-vingts ans pour la voler : ces deux faits divers récents restent d'autant plus choquants, *pour l'opinion japonaise*, qu'ils sont relativement rares. Le caractère de plus en plus violent de la délinquance juvénile n'en devient pas moins un phénomène préoccupant dans une société qui connaît un taux de criminalité parmi les plus faibles du monde.

En 1998, selon la police, les arrestations de mineurs de quatorze à dix-neuf ans (144 000 cas) ont augmenté (+ 3,1 %) pour la troisième année consécutive. Au total, 257 jeunes ont été arrêtés pour meurtre, tentative de meurtre ou viol, *soit 1,7 fois plus qu'en 1997*. Pour la première fois en vingt-neuf ans, les mineurs représentent un tiers du nombre des personnes arrêtées. Dans le passé, le Japon a déjà connu deux périodes de montée de la délinquance juvénile : en 1951 (166 000 cas) et en 1983 (238 000).

EXTRÊME JEUNESSE

Même si elle est en recrudescence, la délinquance juvénile au Japon reste faible : à titre de comparaison, avec une population moitié moindre, la France enregistre *environ 400 000 cas par an*. Mais l'aggravation des crimes dont les jeunes Nippons se rendent coupables attise le débat sur le projet de loi d'abaissement de la responsabilité pénale de seize à quatorze ans. Ce projet, qui bénéficie de l'aval du ministère de la justice, suscite l'opposition d'avocats et d'intellectuels. Mais l'opinion publique, choquée, paraît favorable à un renforcement de la sévérité.

Certains experts estiment que le phénomène, lié à la conjoncture *économique et au chômage*, est passager. Ils soulignent, en revanche, les risques d'une criminalisation des jeunes délinquants qui va à l'encontre de l'objectif de réhabilitation recherché par l'actuelle loi sur la délinquance juvénile.

L'extrême jeunesse des délinquants (de quatorze à seize ans) implique une étroite relation entre délinquance et système scolaire (85 % des jeunes délinquants sont lycéens). Le système éducatif nippon a démontré l'efficacité de l'enseignement de masse : la *majorité des jeunes Japonais (97 %)* terminent le cycle secondaire (neuf ans). Mais il est faussement égalitaire et se privatise progressivement (à Tokyo, 6 établissements du second cycle sur 10 sont privés). Et la hiérarchie entre les « bons » lycées et ceux qui sont considérés comme des « voies de garage » est fortement ressentie.

La violence des jeunes s'exprime à l'extérieur de l'école, mais aussi en son sein. Au cours de l'exercice *fiscal 1997 (qui s'est achevé en* mars 1998), le ministère de l'éducation a recensé 23 621 cas de violence dans les collèges et les lycées du secondaire, soit le double de l'année précédente. Après le phénomène des « brimades » (sévices physiques ou tortures psychologiques qui peuvent conduire les plus fragiles au suicide) et l'absentéisme, en augmentation, les lycéens nippons s'en prennent désormais aux professeurs : les *« effondrements psychologiques »*, en plein cours, d'enseignants confrontés à des chahuts tournant au chaos, constituent un phénomène nouveau dont se sont emparés les médias. Selon une enquête menée par un syndicat d'enseignants à Nishinomiya (préfecture de Hyogo), 24 % des professeurs du secondaire ont fait l'expérience de classes en état de *« mutinerie »*.

« NOS ENFANTS SOUFFRENT »

Un faisceau de facteurs sont évoqués pour tenter d'expliquer cette violence : la démission des parents, l'enfant unique « roi », les maux de la société adulte, l'augmentation du nombre des femmes qui travaillent et s'occupent moins de leur progéniture, les contraintes excessives d'un système éducatif produisant de plus en plus de laissés-pour-compte, la dégradation du diplôme, l'absence de communication entre les enseignants et les élèves...

Expression d'une accumulation de facteurs plus que d'un seul en particulier, en tout cas, le malaise existe et s'aggrave : en février 1998, Ryutaro Hashimoto, alors premier ministre, l'avait stigmatisé devant le Parlement en ces termes : *« Nos enfants souffrent et appellent au secours. »*

Encore relativement faible par *rapport aux sociétés occidentales* – ou peut-être insuffisamment recensé et analysé –, le phénomène de violence qui touche une partie des enfants et des adolescents japonais est un symptôme des tiraillements d'un pays en train de changer, où l'incertitude de l'avenir pèse sur les comportements individuels.

Ph. P.

La rédemption par le sumo

A la différence de la France, la criminalité juvénile au Japon tend à régresser à partir de dix-neuf ans avec l'insertion dans la vie sociale. La vie du lutteur de sumo Chiyotaikai, grand champion (***ozeki*****) d'un récent tournoi, est symptmatique du phénomène : elle est abondamment montée en épingle par la presse comme un exemple édifiant de redressement d'un jeune délinquant.**

Agé aujourd'hui de vingt-deux ans, Chiyotaikai était, il y a six ans, un petit voyou aux cheveux décolorés (pratique très en vogue chez les jeunes Nippons) qui « sniffait » de la colle commettait des ***vols et se battait au couteau. Après avoir été arrêté*** **une nouvelle fois par la police, sa mère le présenta au patron d'une école de sumo, qui accepta de le prendre. La rude vie des lutteurs a ramené le jeune « costaud » dans le droit chemin. –** ***(Corresp.)***

...tion et prend un tour de plus en plus violent. Un phénomène ... dans une société où le taux de ... nalité est traditionnellement ... des plus faibles du monde.

...et la récession

...eux d'affaires s'est enrayée. ...nt les licenciements secs « à l'américaine »

...nciements secs

...inquance juvénile

Les grandes manœuvres reprennent sur l'entrée de la Chine dans l'OMC

Pékin veut protéger ses positions commerciales

Durant sa visite en Chine, la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, a réitéré le refus de Washington de mêler commerce et politique en dépit des tentations du Congrès en ce sens. Un climat défavorable à l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce s'instaure aux Etats-Unis, suite à ses manœuvres visant à dynamiser ses exportations pour faire face à l'impact des crises asiatiques.

PÉKIN
de notre correspondant

Les grandes manœuvres s'intensifient autour de l'épineuse question de l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Succédant à la secrétaire d'Etat Madeleine Albright, la représentante américaine du commerce Charlene Barshefsky est arrivée à Pékin, mercredi 3 mars, dans l'espoir de sortir de l'impasse. Après une année entière de pessimisme, où les Occidentaux commençaient à douter de l'intérêt de la Chine pour l'OMC, les contacts se multiplient dans l'espoir d'aboutir à un accord avant la fin de l'année. *« Il faudrait impérativement débloquer la situation avant l'an 2000 car, au-delà de cette date butoir, on entre dans un nouveau cycle de discussions au sein de l'organisation, ce qui imposerait de nouvelles contraintes aux Chinois »*, explique un diplomate européen en poste à Pékin.

Les Américains sont d'autant plus impatients d'arracher un accord que leur propre déficit commercial avec la Chine va en se creusant. Il s'est monté l'an dernier à 57 milliards de dollars, soit seize fois plus qu'en 1988. La Chine est responsable à elle seule du tiers du déficit global des Etats-Unis.

Cette dégradation de la balance américaine alimente de vifs ressentiments au sein du Congrès et de l'administration, une source de crispation qui s'ajoute au regain de nervosité à propos des droits de l'homme, de Taïwan et du détournement de technologies sensibles pour jeter une ombre sur l'ensemble de la relation bilatérale. Le secrétaire américain au commerce, William Daley, a coutume d'avertir les Chinois que le contentieux commercial sino-américain risque de provoquer *« un retour de bâton » (backlash)* antichinois aux Etats-Unis.

Les dernières mesures prises par le gouvernement de Pékin qui, confronté à l'impact de la crise asiatique, s'efforce de protéger ses positions commerciales, ont ajouté à l'irritation récurrente de Washington. Qu'il s'agisse des avantages fiscaux accordés aux exportateurs chinois (une mesure interprétée comme une dévaluation camouflée), du durcissement du contrôle des changes (qui handicape les achats de biens étrangers) ou de l'éviction des investisseurs étrangers de certains projets de télécommunications, la liste est longue de décisions qui ont notablement assombri le climat régnant au sein de la communauté d'affaires étrangère opérant en Chine.

Le dialogue de sourds est total. Face aux Etats-Unis ou l'Union européenne qui lui demandent avec insistance d'ouvrir ses marchés pour s'aligner sur les standards internationaux, la Chine réclame un traitement dérogatoire au motif que son économie *« sous-developpée »* ne résisterait pas à un abaissement brutal des barrières douanières. Ce constat de précarité, insiste-t-on à Pékin, est encore plus vrai depuis l'éclatement de la crise asiatique qui fragilise des pans entiers de son industrie nationale.

PAS DE MÉLANGE DES GENRES

En outre, le gouvernement chinois fait valoir qu'il a déjà consenti des efforts significatifs : de 34 % en 1994, la moyenne des droits de douane sur les biens industriels est tombée à 17 % et devrait être comprimée à 10 % à l'horizon 2005. Les Occidentaux reconnaissent volontiers cette bonne volonté de Pékin mais ajoutent qu'il reste bien du chemin à parcourir dans le secteur des services : banques, assurances, distribution, télécommunications...

Dans cette partie de bras de fer, Pékin a cherché à jouer une carte politique. La manœuvre a consisté à invoquer les *« sacrifices »* consentis en refusant de dévaluer le yuan – par esprit de *« responsabilité internationale »* – pour négocier en contrepartie un assouplissement des exigences américaines ou européennes sur le dossier de l'OMC. Mais les Américains ont sèchement récusé une telle opération *« politique »*.

L'ironie de l'histoire est qu'un tel lien entre commerce et politique pourrait bien être rétabli aujourd'hui mais dans un sens défavorable à la Chine. Si Madeleine Albright a réitéré à Pékin son refus de mélanger les genres, le Congrès est dans d'autres dispositions. Il n'y manque pas de républicains et de démocrates tentés d'infliger des sanctions commerciales à la Chine, autant en raison du creusement du déficit bilatéral que par hostilité à une puissance constituant à leurs yeux une menace globale.

Frédéric Bobin

■ **Le déficit budgétaire chinois augmentera de 56 % en 1999**, atteignant 150,3 milliards de yuans (18,15 milliards de dollars, ou 16,5 milliards d'euros), selon le quotidien *South China Morning Post*, de Hongkong. Ce projet de budget est fondé sur un objectif de croissance économique de 7 %, contre 8 % l'an dernier. Le déficit représente un triplement par rapport à 1997. – *(AFP.)*

Washington refuse de soutenir la candidature de Bangkok

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

En arrivant en Thaïlande, mardi 2 mars, après son séjour en Chine, Madeleine Albright est passée d'une première zone de contentieux à une deuxième. En effet, même si les Thaïlandais sont les bons élèves du FMI, ce qui leur vaut déjà un satisfecit de la secrétaire d'Etat, les sujets de friction entre Bangkok et Washington ne manquent pas.

Tout d'abord, les Thaïlandais tenaient à la candidature de Supachai Panitchpakdi, leur vice-premier ministre et ministre du commerce, à la succession de l'Italien Renato Ruggiero à la direction générale de l'Organisation mondiale du commerce. Mme Albright a fait savoir, avant-même de débarquer, mardi, à Chiang-Mai, dans le nord de la Thaïlande, que son gouvernement ne soutenait pas cette candidature arrivée jusqu'ici en tête des sondages devant le Marocain Hassan Abouyoub. Pour des raisons de *« politique commerciale »*, a affirmé l'un de ses collaborateurs.

Ce dernier a confirmé que la *« préférence »* américaine allait au Canadien Roy MacLaren et au Néo-Zélandais Mike Moore, encore en troisième et dernière position dans les sondages, et dont *« la ligne politique et la vision de l'OMC sont plus compatibles avec les nôtres »*. Comme le mandat de M. Ruggiero se termine en avril, une décision doit être prise, en principe, le 12 mars. D'ici là, si le Canadien ou le Néo-Zélandais ne font pas le poids, une cinquième candidature pourrait donc être avancée. Les chances de M. Supachai n'en seront que plus minces.

SUJETS DE FRICTION

Deuxième sujet de contentieux, le procès des Khmers rouges. Comme la Chine, qui a annoncé aux Américains qu'elle opposerait son veto à la constitution d'un tribunal international par l'ONU, la Thaïlande estime qu'il s'agit d'une *« affaire intérieure »* au Cambodge, et qu'il appartient donc aux seuls Cambodgiens d'en décider. Pour sa part, Washington appuie les efforts de l'ONU qui devrait *« recommander »*, le 8 mars, la formation d'un tribunal international pour juger, à l'étranger, la douzaine de dirigeants khmers rouges qui ont fait plonger le Cambodge dans l'horreur de 1975 à 1978. La réunion de ce tribunal international, à La Haye, Manille ou Canberra, pourrait s'accompagner de la constitution au Cambodge d'une *« Commission vérité »*, à l'instar de ce qui a été fait en Afrique du Sud à propos de l'apartheid.

Les Américains ont beau affirmer que, *« dans l'ensemble, les relations entre les Etats-Unis et la Thaïlande sont très bonnes »*, la Birmanie est un troisième sujet de friction. Comme les Européens, les Américains ont refusé de participer, la semaine dernière, à une réunion d'Interpol à Rangoun. Le 27 février, un rapport de Washington a sévèrement dénoncé la situation des droits de l'homme et la production de drogue en Birmanie, admise en 1997 au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

Les Thaïlandais, à vrai dire, ne savent plus trop comment s'y prendre pour forcer la dictature birmane à s'amender. Depuis l'an dernier, ils tentent même de faire approuver par leurs partenaires de l'ASEAN, mais sans grand succès à ce jour, une ligne plus musclée à l'égard de Rangoun. Toutefois, Bangkok ne s'en bat pas moins pour que la Birmanie puisse participer, fin mars, à une réunion ministérielle UE-ASEAN en Allemagne, une présence à laquelle l'Union européenne s'oppose. En d'autres termes, sur la Birmanie, le hiatus entre l'Occident et la région demeure important.

Mais les différends, à Bangkok, où Madeleine Albright devait tenir, jeudi, une conférence de presse avant de gagner l'Indonésie dans l'après-midi, ne provoqueront probablement pas d'éclats. C'est à la fois une question de manière, thaïlandaise, et de rapport de force. Premier pays frappé par la crise asiatique en juillet 1997, la Thaïlande est encore en récession en dépit du sérieux avec lequel elle tente de redresser son économie. Elle a donc toujours besoin d'une aide internationale.

Jean-Claude Pomonti

Olusegun Obasanjo promet l'ouverture au Nigeria

ABUJA. Le président élu du Nigeria, Olusegun Obasanjo, a annoncé, mardi 2 mars, à Abuja, qu'il constituera un gouvernement *« d'ouverture et de transparence »*. Promettant de reconstruire un *« grand Nigeria »*, au lendemain de la proclamation de sa victoire à l'élection présidentielle, l'ancien général s'est engagé à donner l'exemple, à *« restaurer la dignité du pays, revigorer l'économie, soulager la pauvreté, assurer la sécurité, la justice et l'égalité »*. Il s'est fixé comme priorité de *« réconcilier et soigner les blessures »* après les méthodes *« inacceptables et antidémocratiques »* de gouvernement pratiquées ces dernières années par les régimes militaires qui ont dirigé ce pays de quelque 120 millions d'habitants. *« J'aurai un gouvernement ouvert, je lutterai contre la corruption, je vais ressusciter la fonction publique fédérale, professionnaliser l'armée et la police »*, a ajouté l'ancien général, qui a déploré le *« niveau inacceptable de chômage chez les jeunes »*. – *(AFP.)*

M. Nétanyahou et M. Barak évoquent un retrait du Liban sud

JÉRUSALEM. Après l'action meurtrière perpétrée par le Hezbollah au Liban sud, dimanche 28 février, l'évacuation de la zone occupée par Israël depuis 1978 est devenue un enjeu de la campagne électorale israélienne. Ehud Barak, chef de l'opposition travailliste, s'est engagé, mardi 2 mars, *« à procéder à* [un] *retrait un an au maximum après* [son] *éventuelle élection, c'est-à-dire d'ici à juin 2000 »*. Le premier ministre Benyamin Nétanyahou a lui aussi évoqué le sujet en déclarant : *« J'estime que l'on peut trouver une voie permettant un retrait du Liban sud durant la prochaine année, mais je refuse de m'engager sur une date butoir. »* Enfin, Ariel Sharon, ministre des affaires étrangères, a appelé à un report des élections générales et à la constitution d'un gouvernement d'unité nationale pour permettre un retrait et parvenir à des accords de paix avec les Palestiniens. – *(AFP.)*

DÉPÊCHE

■ **MAROC : le roi Hassan II a gracié 1 500 personnes** à l'occasion des cérémonies marquant le 38e anniversaire de son accession au trône, le 3 mars 1961, a annoncé mardi l'agence de presse officielle MAP. La MAP n'a pas donné l'identité des personnes graciées. – *(AFP.)*

La démission d'Adem Demaqi accroît les chances d'un accord au Kosovo

Le dirigeant historique des Albanais de la province représentait l'aile dure du mouvement indépendantiste et était hostile à la participation des Kosovars aux négociations de Rambouillet. Son départ renforce le camp des modérés, favorable à l'approbation du plan de paix

Le négociateur américain pour le Kosovo, Christopher Hill, a indiqué, mardi 2 mars à Belgrade, qu'il existait toujours de *« forts désaccords »* entre les médiateurs internationaux et les autorités yougoslaves sur l'application d'un éventuel accord de paix. Il avait eu un entretien avec le président serbe, Milan Milutinovic, qui a déclaré que plusieurs points du projet d'accord élaboré par le Groupe de contact, en février à Rambouillet, devaient être de nouveau discutés avant une éventuelle signature le 15 mars, en France. A Pristina, Adem Demaqi, le dirigeant de l'aile « dure » de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), a annoncé qu'il démissionnait de ses fonctions de représentant politique de l'organisation clandestine. Il était hostile à la négociation de Rambouillet qui n'apportera pas, à ses yeux, *« la liberté au peuple albanais du Kosovo »*. Sur le terrain, de nouveaux accrochages se sont produits, mardi, entre des unités serbes et des maquisards de l'UCK près de la frontière avec la Macédoine, où sont massés des centaines de réfugiés.

ADEM DEMAQI, le dirigeant kosovar radical, a mis fin, mardi 2 mars, à son rôle de représentant politique de l'Armée de libération du Kosovo (UCK). Il a annoncé sa démission lors d'une conférence de presse à Pristina et dénoncé avec virulence un processus de paix trahissant, à ses yeux, les aspirations de la communauté albanophone à la liberté et à l'indépendance. M. Demaqi, qui personnifie la résistance albanaise à la domination serbe sur le Kosovo, avait boycotté les pourparlers de Rambouillet et un porte-parole du département d'Etat américain le présentait la semaine dernière, encore, comme *« un obstacle majeur à ce processus »*.

Le plan de paix international prévoit une autonomie substantielle pour le Kosovo ainsi que le déploiement d'une force de maintien de la paix de quelque 30 000 soldats de l'Otan dans la province. Adem Demaqi, qui a été prisonnier politique durant près de 28 ans, s'y est opposé en réclamant une indépendance complète du Kosovo. *« Puisqu'il y a des gens qui peuvent traiter la politique mieux que je ne le puis, je suis venu ici vous annoncer mon départ de la représentation politique générale de l'UCK »*, a-t-il déclaré.

Après dix-sept jours de discussions à Rambouillet, en février, les délégués albanophones avaient donné leur accord conditionnel au plan de paix et réclamé deux semaines de délai pour consulter leur communauté avant de signer le document.

« GOUVERNEMENT PROVISOIRE »

La partie serbe a dit accepter en principe l'essentiel du volet politique mais a exclu toute présence de l'OTAN – position réaffirmée, lundi 1er mars, par le président yougoslave, Slobodan Milosevic.

Les dirigeants militaires de l'UCK semblent s'organiser pour tirer le meilleur parti politique de la signature d'un accord de paix. Hashim Thaqi, le chef de la direction politique du mouvement clandestin, s'est vu confier, mardi 2 mars, le soin de former un « gouvernement provisoire » à Pristina. La création de ce gouvernement doit permettre de préparer des élections provinciales prévues avant la fin de l'année en vertu de l'accord partiel de Rambouillet.

L'OTAN, pour sa part, a maintenu la pression sur la Serbie en vue d'amener Belgrade à conclure un accord de paix pour la province, où plus de 2 000 personnes ont été tuées et 250 000 autres chassées de leurs foyers depuis un an. Le secrétaire britannique à la défense, George Robertson, qui s'est rendu, mardi, auprès des soldats britanniques stationnés en Macédoine, a prévenu M. Milosevic que l'Alliance atlantique réagirait promptement et avec précision si les forces serbes intervenaient en force au Kosovo. Il a reconnu que le cessez-le-feu décrété dans la province *« craquait sur les bords »*. *« On parle de concentrations de troupes serbes aux abords immédiats du Kosovo. C'est bien possible. Si les Serbes font intervenir cette force (...) des mesures seront prises »*, a-t-il affirmé.

M. Robertson a rappelé que l'OTAN envisageait, en fonction de l'issue des pourparlers de paix sur le Kosovo qui doivent reprendre le 15 mars en France, trois options différentes : raids aériens contre les forces yougoslaves, protection des *« vérificateurs »* internationaux non armés au Kosovo, ou déploiement d'unités de maintien de la paix de l'alliance en cas d'adoption du plan de paix par les deux parties. – *(Reuters.)*

« C'était une région tranquille, maintenant les gens sont traumatisés... »

GÉNÉRAL DJANKOVIC
(frontière entre la Macédoine et la RFY)
de notre envoyé spécial

Pour la quatrième fois en moins de cinq minutes, Nora a porté ses mains sur la tête dans un réflexe de défense contre les tirs d'un char positionné à moins de 100 mètres d'elle. Protection dérisoire et inutile : la cuisine où Nora et une trentaine de femmes et de jeunes enfants se sont réfugiés n'est pas la cible des obus de l'armée yougoslave. Tirés depuis le bord de la route nationale qui mène à Skopje, ils s'abattent, à plusieurs centaines de mètres de là, quelque part dans ces montagnes, sur un sommet enneigé, à cheval sur le Kosovo et la Macédoine.

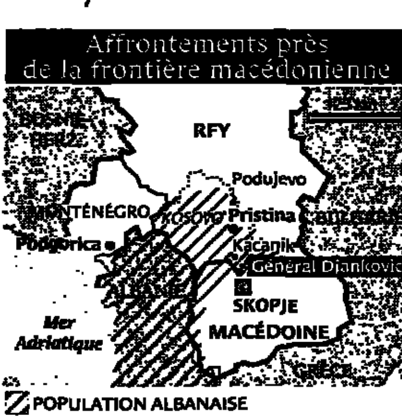
REPORTAGE

Après des heures de marche et souvent une nuit sans toit, des milliers de villageois ont convergé vers la frontière

Depuis plusieurs jours, l'armée yougoslave et la police serbe tentent d'en débusquer des guérilleros de l'Armée de libération du Kosovo (UCK).

« C'est seulement à la télé qu'on avait vu ce qui se passait au Kosovo, comme à Raçak par exemple [où une quarantaine d'Albanais ont été tués par la police serbe en janvier]. *Aujourd'hui, c'est notre tour »*, se lamente Nora. Le bruit sourd des détonations la terrorise. L'un des obus est peut-être déjà tombé sur sa « vraie » maison – celle qu'elle a été obligée de quitter il y a plusieurs jours déjà avec ses sept enfants pour tenter de passer, sans succès, en Macédoine. Sans même avoir le temps de prendre le minimum d'affaires personnelles.

Dimanche et lundi, près de 3 000 personnes déplacées par les combats, selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), ont convergé par petits groupes vers Général Djankovic, dans l'espoir de passer en Macédoine, où vit également une forte minorité albanaise. La plupart ont été refoulés, parfois sans ménagement. *« Souvent, seuls les hommes de la famille ont un passeport »*, explique Henia Dakkak, médecin palestinienne pour International Medical Corps, une ONG américaine basée à Los Angeles. *« Ils sont aujourd'hui piégés à Général Djankovic où ils sont abrités par la population locale »*,



précise le docteur Dakkak, envoyée au Kosovo, il y a quatre mois, forte de son expérience médicale acquise lors de l'Intifada palestinienne.

D'un geste discret de la tête, un Albanais désigne une vieille cimenterie où des forces de la police serbe ont pris leurs quartiers, il y a une dizaine de jours. *« Nous avons peur de la police et de l'armée. Nous risquons d'être arrêtés »*, lâche-t-il. Derrière lui, dans un cabinet médical improvisé, les médecins d'International Medical Corps distribuent des calmants. *« C'est la première fois qu'on en utilise. C'était une région tranquille. Les gens sont maintenant traumatisés »*, explique Mme Dakkak. Pour le moment, les réfugiés ne peuvent pas envisager de rentrer dans leurs villages ni de gagner la Macédoine. Reste la fuite vers le nord. Mais les 10 kilomètres de route qui serpentent à flanc de montagne jusqu'à la ville de Kaçanik ne sont guère engageants.

« PARTEZ ! SINON ON VOUS TUERA »

Passée la caserne qui marque l'entrée de Général Djankovic, au détour d'un lacet, quelques blindés sont stationnés. Des soldats couchés derrière un abri improvisé fait de pierres entassées surveillent un sentier qui grimpe dans la montagne d'en face, de l'autre côté d'un torrent. A la sortie d'un pont que les forces serbes ont ostensiblement miné la veille de la clôture des pourparlers de Rambouillet, mardi 23 février, des dizaines de voitures et de camions de la police et de l'armée sont garés autour d'une grande bâtisse qui fut un hôtel, il n'y a pas si longtemps. C'est ce canyon encaissé qu'emprunteraient les troupes de l'OTAN si Belgrade acceptait, un jour, qu'elles soient déployées sur le sol kosovar pour appliquer un éventuel accord de paix.

L'opération militaire des Serbes a commencé il y a presque une semaine contre une dizaine de villages perchés dans le massif montagneux situé à l'ouest de la route qui relie Belgrade à Skopje, via Pristina. *« Des hommes armés sont entrés dans le village au petit matin en tirant en l'air*, explique une mère de famille. *"Partez !", nous ont-ils dit, "sinon on vous tuera". Des soldats ont traversé le village pour se diriger vers une position de l'UCK située à 5 kilomètres au-dessus de chez nous. Maintenant le village est vide »*, explique-t-elle. Après plusieurs heures de marche et souvent une nuit sans toit, des milliers de villageois ont convergé vers Général Djankovic pour passer la frontière. Selon le HCR, plusieurs dizaines de personnes affronteraient encore le froid hivernal dans les bois. Nora n'a que trente-huit ans, elle en paraît quinze de plus, les traits tirés sous son fichu de couleur. *« Nous n'avons pas dormi de la nuit à cause de tirs. Ce sont les bombardements les plus lourds de ces derniers jours »*, confirme Henia Dakkak.

Christophe Châtelot

Le Monténégro prend ses distances avec la Serbie et Slobodan Milosevic

PODGORICA
de notre envoyée spéciale

Des palmiers, des cyprès, des terrasses de café où se prélasse une jeunesse estudiantine que n'angoisse aucune répression politique... Le Monténégro, petit pays méditerranéen accroché entre montagnes enneigées et stations balnéaires de l'Adriatique, n'est décidément pas la Serbie. La plus petite des six Républiques qui composaient la Yougoslavie de Tito semble d'ailleurs prendre un malin plaisir à se démarquer de Belgrade, son encombrant partenaire dans la Fédération survivante.

REPORTAGE

Une situation proche de celle qui a précédé la sécession de la Slovénie en 1991

Quand Slobodan Milosevic nargue l'Occident sur le Kosovo, Milo Djukanovic, le président du Monténégro, accepte en bloc le plan de règlement de la communauté internationale. Quand M. Milosevic concentre des troupes aux abords de la province albanophone et fait fi des menaces de l'OTAN, M. Djukanovic met en garde l'armée fédérale : le Monténégro, où stationnent d'importantes forces terrestres et maritimes yougoslaves, ne pourra pas être utilisé en cas de conflit avec l'OTAN, fait-il savoir.

Quand M. Milosevic met au pas médias et universités, M. Djukanovic professe une ouverture d'esprit toute démocratique. Quand M. Milosevic prend de front Madeleine Albright, M. Djukanovic reçoit d'elle moult messages d'encouragements. Jusque dans l'allure, le dirigeant du Monténégro se pose en « anti-Milosevic » : jeune, avenant, M. Djukanovic nous reçoit en jeans dans son bureau, ce samedi 27 février, après s'être promené au bras de son épouse dans les rues ensoleillées et animées de la capitale, Podgorica.

La crise du Kosovo a un impact direct sur le Monténégro. Elle met à vif la détérioration des rapports entre les deux entités de la Fédération yougoslave depuis l'élection du réformateur Djukanovic, fin 1997, et sa victoire aux législatives locales en 1998. *« Ces dernières semaines ont été dramatiques pour nous, et beaucoup de choses dépendent maintenant du règlement du Kosovo »*, dit Milka Tadic, la directrice de l'hebdomadaire indépendant *Monitor*. Des disputes portant sur le contrôle des douanes, le service militaire des jeunes Monténégrins au Kosovo, et l'ouverture de la frontière avec la Croatie, ont récemment éclaté entre Belgrade et Podgorica. Certains observateurs comparent la situation aux événements qui précédèrent la sécession de la Slovénie en 1991. *« L'incident le plus grave est celui opposant le Monténégro à l'armée fédérale, qui pour la première fois, a déclaré anticonstitutionnelle une résolution du gouvernement de la République »*, souligne Milka Takic.

« RÉORGANISATION »

Mais le mot « indépendance » n'est pas prononcé par les dirigeants du Monténégro, qui craignent une réaction sanglante de Belgrade. Ils affirment plutôt être à la recherche d'une *« réorganisation »* de la Fédération : obtenir que le Monténégro (645 000 habitants) soit mis sur un pied d'égalité avec la Serbie (7 millions d'habitants sans le Kosovo). Une revendication basée sur des considérations économiques. *« Après avoir profité des trafics pendant les guerres de Croatie et de Bosnie-Herzégovine, le Monténégro a vu ces revenus fondre après Dayton. Confrontés au centralisme absolu de Milosevic, les dirigeants du Monténégro ont compris que la seule issue était de s'ouvrir à l'Occident*, dit un connaisseur. *Leur engagement de réformateurs économiques et de démocrates est rhétorique. »*

Il n'empêche, l'image du Monténégro comme un îlot de démocratisation et comme base arrière de l'opposition à Slobodan Milosevic semble avoir fait son chemin, notamment dans les chancelleries occidentales. M. Djukanovic aurait reçu des assurances des Occidentaux : en cas de bombardements de l'OTAN contre la Yougoslavie, le Monténégro ne sera touché *« que dans les toutes dernières phases »* des attaques.

Podgorica est aussi devenue un havre pour hommes d'affaires en disgrâce à Belgrade. Au restaurant de l'hôtel Monténégro, on aperçoit, entouré de sa famille, l'ancien propagandiste en chef de Slobodan Milosevic, Dusan Mitevic, ancien directeur de la télévision de Belgrade, qui fut l'un des artisans de la montée en puissance de Milosevic à la fin des années 80. Podgorica est devenue le point de ralliement des « déçus de Milosevic », ceux qui pensent que le dirigeant serbe a pour tort d'avoir isolé son pays de la communauté internationale et de ses flux financiers. Parmi eux figure l'actuel président du Monténégro, qui n'a rompu avec M. Milosevic qu'à la fin 1996, après avoir été l'un des ses alliés.

« UN MÊME PEUPLE »

On craint ici que l'accession du Kosovo à une large autonomie ait pour effet de diluer le poids du Monténégro dans la Fédération. Si tel devait être le cas, nous déclare le premier ministre Filip Vujanovic, *« nous organiserions un référendum pour déterminer si nous voulons rester dans une telle Fédération »*. L'idée d'une *« confédération souple »*, voire d'une indépendance, se répand peu à peu parmi la population du Monténégro, selon des sondages. On rappelle que le Monténégro était, jusqu'en 1918, un royaume distinct de la Serbie et que la France, comme d'autres puissances, disposait d'une représentation diplomatique dans l'ancienne capitale, Cetinje, perchée dans les montagnes.

Mais le sujet est délicat. Pour la députée Zorica Tajic, partisane du maintien de liens étroits avec Belgrade, la dérive séparatiste est lourde de la menace d'un conflit armé. *« Monténégrins et Serbes forment un même peuple*, dit-elle. *Avec une même foi orthodoxe, une même langue, un même sang. »* Elle rappelle que plus d'un tiers de l'électorat avait voté contre M. Djukanovic aux législatives de 1998 et qu'il faut tenir compte de cette partie « unioniste » de la population. L'ancien propagandiste Dusan Mitevic joue lui aussi, à sa manière, les Cassandre : *« Quand il aura réglé les affaires du Kosovo en y laissant entrer des troupes internationales, Milosevic s'attachera à rétablir l'ordre au Monténégro »*, affirme-t-il.

Entretemps, le fossé se creuse. Depuis huit mois, Podgorica ne transfère plus d'impôts à Belgrade et ne reconnaît pas le gouvernement fédéral imposé par M. Milosevic. Ce dernier, président fédéral, n'a toujours pas reconnu l'élection de M. Djukanovic... Les contrôles de camions de marchandises franchissant la « frontière » entre les deux Républiques se multiplient. Le Monténégro a aussi entrepris de consolider sa police, récemment qualifiée par le ministre de l'intérieur de *« bras armé de la République »*.

N. N.

TROIS QUESTIONS À...

MILO DJUKANOVIC

1 En tant que président du Monténégro, comment évaluez-vous les tensions entre votre République et la Serbie, au sein de la Fédération yougoslave ?

Ces tensions existent malheureusement depuis quelque temps et sont dues au fait que Slobodan Milosevic n'est pas prêt à respecter la constitution yougoslave. C'est un autocrate qui foule aux pieds les institutions du système. Il règne pour l'instant, mais son temps passera et il y a un espoir qu'après Milosevic un pouvoir démocratique s'établira en Serbie. Mais si le Monténégro reste exposé au pouvoir de Milosevic, il risque de perdre son statut. En présentant les autorités du Monténégro comme des séparatistes, certains à Belgrade veulent faire monter les tensions politiques, pour arriver peut-être à une effusion de sang et à reprendre le pouvoir [au Monténégro, NDLR].

2 Excluez-vous l'idée d'indépendance ?

Je n'exclus aucune option. Il y a au Monténégro des gens et des partis dont le but est l'indépendance et la majorité, aux dernières élections, s'est prononcée pour une plus grande autonomie. Mais cela dépend aussi de la position de la Serbie. Chaque jour, la politique suivie par Milosevic affaiblit l'enthousiasme au Monténégro pour la Fédération. Je pense que la majorité des Monténégrins est pour une Yougoslavie démocratique et pro-européenne. Elle veut aussi un Monténégro avec une position digne, au sein de la Yougoslavie. [...]

Le Monténégro est pressé de progresser sur la voie de l'Europe. Nous tentons de changer la position de la Yougoslavie, c'est-à-dire de faire lever les sanctions économiques qui la frappent, de l'intégrer dans l'Europe. Mais une telle politique est limitée, compte tenu du refus de M. Milosevic.

3 Si l'armée yougoslave opère un retrait du Kosovo, demanderez-vous qu'elle se retire du Monténégro ?

Un retrait total du Kosovo n'est pas prévu par l'accord de Rambouillet, qui parle d'une réduction. Le Monténégro n'est pas gêné par la présence [sur son territoire, NDLR] de l'armée yougoslave, car elle est aussi l'armée du Monténégro. Bien sûr, le Monténégro prônera une nouvelle conception pour l'armée yougoslave, qui sous-entendra une rationalisation et une professionnalisation de l'armée. Mais pour tout cela, il faut décider si la Yougoslavie va survivre, ce qui dépend principalement de la durée de la carrière politique de Milosevic, car je suis persuadé qu'avec lui, il n'y aura pas d'avancée.

Propos recueillis par
Natalie Nougayrède

Meetings communs des leaders socialistes européens pour les élections de juin

Le congrès de Milan adopte un plan d'action pour l'emploi

Le congrès des socialistes européens s'est achevé, mardi 2 mars à Milan, par un appel de Tony Blair et Massimo D'Alema à faire de la gauche une force de changement pour mobiliser ses électeurs. Edith Cresson, soumise à de fortes pressions pour démissionner de la Commission en raison des dysfonctionnements de sa gestion, a été défendue par Jacques Delors qui a appelé à faire la distinction entre *« erreur »* et *« fraude »*.

MILAN
de nos envoyés spéciaux

A trois mois des élections européennes du 13 juin, les socialistes et sociaux-démocrates européens ont achevé leur congrès de Milan, mardi 2 mars, sur un appel à la mobilisation lancé par Tony Blair et Massimo D'Alema, les chefs de gouvernement britannique et italien, contre une droite qu'ils ont l'un et l'autre accusée d'être partagée entre le laissez-faire et la tentation nationaliste. Ils avaient auparavant réélu le social-démocrate allemand Rudolph Scharping à la présidence du Parti des socialistes européens (PSE), par 19 voix et une abstention, et adopté les propositions du premier ministre portugais, Antonio Guterres, en faveur d'un Pacte européen pour l'emploi.

Unis sur leurs grands objectifs, les socialistes européens n'ont pas cherché à dissimuler, tout au long de leurs travaux, leur *« diversité »* sur la construction européenne. Lors du dernier jour du congrès du PSE, mardi 2 mars à Milan, Jacques Delors a mis en garde ses amis contre le risque de *« transformer l'Europe en self-service »*. L'ancien président de la Commission européenne, en se félicitant de l'adoption de l'initiative de M. Guterres, a noté qu'il restait à la gauche européenne, *« diverse »* aujourd'hui, à devenir *« plurielle »* puis *« unie »*...

Très sollicité par le PS français, M. Delors qui, au lendemain du « coup de patte » de Lionel Jospin contre *« l'utopie fédéraliste »*, s'est montré attaché à une *« approche fédérale »*, devrait être présent dans la campagne européenne mais hésite à accepter une place, éligible ou symbolique, sur la liste que conduira François Hollande. Lors du petit-déjeuner des leaders du PSE, mardi matin, sans M. Jospin ni M. Schröder, le premier secrétaire du PS, qui conduisait à Milan une délégation représentative des sensibilités de son parti – de Jean-Luc Mélenchon à Louis Mermaz en passant par Ségolène Royal, Henri Weber et Alain Bergounioux mais sans Jack Lang – a confirmé à Henri Nallet son intention de participer à un meeting électoral des grands leaders du PSE le 27 mai à Paris. Le premier ministre britannique pourrait inviter son homologue français à faire de même à Londres.

Avec un gouvernement social-démocrate allemand qui hésite encore sur la voie qu'il doit prendre, une gauche italienne qui continue insisté sur la nécessité pour les socialistes européens d'organiser plusieurs meetings électoraux communs.

Les Italiens et les Espagnols, qui ont déjà invité M. Jospin, se sont montrés empressés. Les Allemands ont accepté, mais si Oskar Lafontaine, président du SPD, est prêt à participer à des meetings communs, la présence de M. Schröder est plus incertaine. En revanche, Tony Blair, arrivé à Milan après le départ de M. Jospin, a de chercher son équilibre, Lionel Jospin et Tony Blair sont plus que jamais les deux phares sur lequel s'oriente le débat entre socialistes européens. Lionel Jospin avait, la veille, planté le décor, tracé les grandes lignes du combat que les socialistes européens entendent mener pendant la campagne des élections européennes pour défendre une action coordonnée au sein de l'Union en faveur de la croissance et de l'emploi. *« Des jobs, des jobs, des jobs ! »*, a renchéri mardi Tony Blair, toujours très attendu et qui, fidèle à son message, a longuement plaidé pour un socialisme de *« centre gauche »* rénové, dont *« la mission, que nous partageons tous*, a-t-il dit, *est de moderniser nos sociétés pour le siècle à venir »*.

Le leader du New Labour a repris à son compte les grands objectifs définis par le manifeste socialiste, insistant sur la responsabilité des gouvernements pour encadrer l'évolution des sociétés. *« La différence fondamentale entre la droite et le centre gauche est notre foi dans la société et dans le rôle des gouvernements pour promouvoir le bien-être social »*, a-t-il dit. Mais il a longuement rappelé la nécessité pour la gauche de savoir évoluer, de ne pas se contenter des vieilles recettes, d'avoir le courage de chercher des solutions nouvelles à l'écoute de tous, notamment dans un dialogue avec les démocrates américains de Bill Clinton. *« Nous devons être les managers du changement »*, a-t-il dit. Le premier ministre, qui la semaine dernière a lancé à Londres les préparatifs pour l'entrée de son pays dans la zone euro, a souligné que la Banque centrale européenne devait mener une politique *« sensible »* entre le contrôle de l'inflation et le risque de déflation. Mais il a marqué sa différence avec Bonn et Paris en soulignant que, si la politique de la demande était importante pour conforter la croissance, elle n'était plus *« une garantie suffisante pour la prospérité économique »*.

Henri de Bresson et Michel Noblecourt

Un code de conduite pour les commissaires européens

La Commission de Bruxelles devait rendre public, mercredi 3 mars, le code de conduite des vingt commissaires européens, que Jacques Santer avait annoncé lors de la crise politique entre la Commission et le Parlement de Strasbourg, en janvier. A l'époque, il s'agissait de désamorcer les critiques qui s'étaient multipliées à propos des dysfonctionnements de la Commission et les accusations de népotisme visant plusieurs commissaires, en particulier Edith Cresson et Manuel Marin. Selon ce code (qui va être complété par des codes de conduite pour les membres des cabinets des commissaires et les fonctionnaires), les commissaires devront déclarer les activités professionnelles et les intérêts financiers de leurs conjoints et enfants. Ils n'auront plus le droit de détenir d'autres fonctions publiques et mandats (Mme Cresson est maire de Châtellerault). Le code de conduite des fonctionnaires vise notamment à réglementer les relations entre ceux-ci et les représentants de groupes d'intérêt, en fixant, par exemple, la valeur des cadeaux que les fonctionnaires sont en droit d'accepter.

Répit dans la « guerre de la banane » entre les Etats-Unis et l'Europe

WASHINGTON. Les Etats-Unis ont retiré, mercredi 3 mars, auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) leur demande d'autorisation d'imposer des sanctions immédiates à l'égard de l'Europe dans le cadre du différend sur le commerce de la banane. Ce revirement fait suite à la décision, la veille, du groupe d'arbitrage qui devait trancher mardi, à Genève, sur le montant des préjudices subis par les exportateurs américains de bananes du fait du système discriminatoire d'importation européen, et qui a demandé plus d'informations pour statuer sur cette demande. Le déclenchement des sanctions américaines, d'un montant de quelque 500 millions de dollars (454 millions d'euros), était en principe prévu le 3 mars.
Washington affirme que l'Union européenne ne s'est pas conformée, malgré une récente réforme, à un précédent jugement de l'OMC lui demandant de libéraliser son système d'importation de bananes. – *(AP.)*

Trente-huit pays menacés de déficit alimentaire, selon la FAO

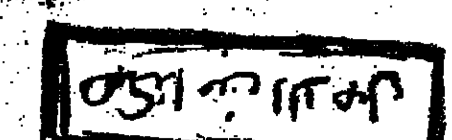
L'IMPACT PROLONGÉ de perturbations météorologiques et de l'agitation sur les marchés financiers mondiaux fait peser de *« lourdes menaces sur l'approvisionnement en denrées alimentaires de nombreux pays »*, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). *« Les niveaux de production de riz ont été amoindris au Bangladesh, en Chine, en Indonésie et aux Philippines à cause des ravages consécutifs aux phénomènes El Niño et La Niña »*. Trente-huit pays confrontés à un déficit alimentaire auront besoin d'une aide exceptionnelle ou d'urgence. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **IRAK : les services de renseignement américains** se sont servis de la structure mise en place par la Commission spéciale des Nations unies (Unscom) chargée du désarmement en Irak pour espionner le régime de Saddam Hussein à l'insu des inspecteurs en désarmement, assure le *Washington Post* dans son édition du mardi 2 mars. Le quotidien ajoute que l'Unscom n'a jamais donné son aval, ni bénéficié de ces pratiques d'espionnage, contrairement aux affirmations de l'administration américaine. – *(Reuters.)*

■ **IRAN : le gouvernement américain *« va examiner à la lumière de la loi »*** D'Amato le contrat signé avec l'Iran par les compagnies pétrolières Elf Aquitaine (France) et ENI (Italie) et n'exclut pas des sanctions, a indiqué mardi 2 mars un porte-parole du département d'Etat, James Foley. Cette loi, qui prévoit des sanctions unilatérales contre les entreprises concluant des contrats pétroliers avec l'Iran et la Libye, n'a cependant jamais été appliquée. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : Abdullah Öcalan,** le chef des rebelles kurdes de Turquie, a été autorisé à recevoir, mardi 2 mars, une délégation du Comité contre la torture (CPT) du Conseil de l'Europe. Abdullah Öcalan est détenu depuis le 15 février sur l'île-prison d'Imrali en mer de Marmara. Trois experts du Comité, membres d'une délégation de onze personnes, ont quitté l'île mardi en fin d'après-midi, après y avoir passé huit heures. – *(AFP.)*



EUROPE **Le message adressé au Parlement par Jacques Chirac, mardi 2 mars, pour préciser, à trois mois et demi du scrutin du 13 juin, les axes de sa politique européenne, a satisfait l'UDF, qui y a vu la preuve que le président de la République n'entend pas lier son sort à la seule liste RPR-DL dirigée par Philippe Séguin. Les « souverainistes », auxquels le propos présidentiel s'opposait implicitement, l'ont, de leur côté, sévèrement critiqué *(lire le « point de vue » de Charles Pasqua page 19)*. ● POUR le chef de l'Etat, l'Europe ne doit pas être opposée à l'idée de nation, mais conçue, au contraire, comme *« le lieu politique et spirituel où cette idée peut (...) s'enrichir »*. ● LE DÉBAT sur la ratification du traité d'Amsterdam, à l'Assemblée nationale, a été marqué par les interventions de François Bayrou (UDF) et d'Edouard Balladur (RPR), qui se sont opposés sur l'avenir de l'Europe.**

L'UDF se félicite du plaidoyer euro-convaincu de Jacques Chirac

François Bayrou s'est réjoui du discours « très européen, très rassembleur » du président de la République, tandis que le RPR récuse toute idée de « parrainage » apporté par le chef de l'Etat aux deux listes concurrentes de L'Alliance pour le scrutin du 13 juin

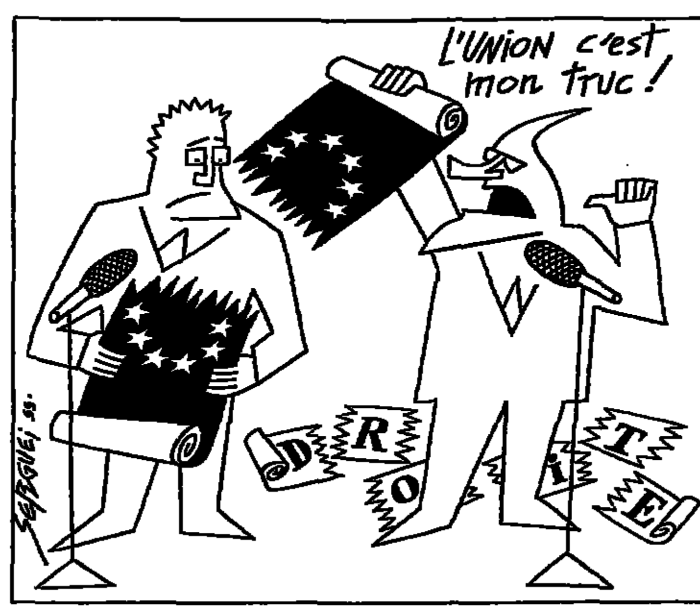
JACQUES CHIRAC a fait beaucoup d'heureux, quelques ironiques et deux mécontents. Mardi 2 mars, après la lecture simultanée, à l'Assemblée nationale et au Sénat, du message sur l'Europe adressé par le président de la République au Parlement sur la base de l'article 18 de la Constitution, la plupart des députés, de droite comme de gauche, ont applaudi les propos du chef de l'Etat en se rasseyant sur leurs bancs. En l'absence de Robert Hue, leur secrétaire national, qui mettait sans doute la dernière main à son discours sur l'exception d'irrecevabilité, les députés communistes ont fait exception.

A l'autre extrémité de l'hémicycle, Philippe de Villiers, qui a plusieurs fois levé les yeux au ciel durant la lecture du texte par Raymond Forni, vice-président socialiste de l'Assemblée, et quelques députés RPR euro-réfactaires comme Lionnel Luca (Alpes-Maritimes) ou Jacques Myard (Yvelines), se sont aussi abstenus d'applaudir. Valéry Giscard d'Estaing, récent fauteur de trouble dans l'opposition, et Raymond Barre, manquaient à l'appel. Edouard Balladur, lui, était là, satisfait. M. Chirac avait pris la peine, la veille, de l'informer de son initiative.

Heureuse, l'UDF l'était tout particulièrement. Hervé de Charette, président délégué de ce parti et ancien ministre des affaires étrangères, était même *« enchanté par ce très beau texte »*. L'UDF a entendu, dans les propos de M. Chirac, une forme de bénédiction donnée au fait qu'elle a décidé de constituer sa propre liste pour les élections européennes du 13 juin. Son président, François Bayrou, a même vu un lien de cause à effet entre le contenu du message présidentiel, qu'il juge *« très européen, très rassembleur et qui peut s'adresser à toutes les forces qui, dans l'opposition, se retrouvent dans une ambition européenne »*, et le fait que Philippe Séguin ait renoncé la veille, par lettre, à la réunion du comité politique de L'Alliance.

« LA HAUTEUR NÉCESSAIRE »

« L'important, c'est que le président de la République ait parlé de l'Europe comme projet », a indiqué Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire). *« Cela incitera, je l'espère, les députés des deux listes* [de l'opposition], *s'il doit y avoir deux listes, à aller siéger ensemble à Strasbourg*, a ajouté ce partisan d'une liste unique de l'opposition. *On relativisera le fait qu'il y ait deux listes. »* Le porte-parole de l'UDF, Gilles de Robien, a, lui, *« retrouvé »*, sur LCI, *« pratiquement tous les éléments du programme politique de l'UDF pour l'Europe »* dans le message de M. Chirac. François



Léotard, enfin, a déclaré que le chef de l'Etat avait *« pris la hauteur nécessaire pour cette élection »*.

Une des raisons de la satisfaction de M. Bayrou tenait aussi au fait que, selon lui, *« Philippe Séguin faisait la gueule »*. Le président du RPR, il est vrai, n'a applaudi, comme à son habitude, que du bout des doigts. De fait, le contenu du message n'était pas une découverte pour M. Séguin, qui avait petit-déjeuné, puis déjeuné, auparavant, avec le président de la République. Il avait aussi déjà en tête un autre projet, celui d'assister, le soir même au match de football Marseille-Celta Vigo dans la coupe de l'UEFA.

La réaction officielle du RPR au message présidentiel était prête : le RPR *« adhère à son contenu, qui renvoie dos à dos les adversaires d'une Europe nécessaire et ceux qui n'ont pas compris que le pragmatisme et que le réalisme étaient la meilleure manière de la servir »*. Pan pour Charles Pasqua ! Pan pour M. Bayrou ! *« Le RPR se réjouit ainsi de l'attachement réitéré du président de la République au fait national et de sa volonté de mieux associer les peuples au processus de construction de l'Europe »*, ajoute le communiqué. Quelques instants après la fin de la lecture du message à l'Assemblée, le président du groupe RPR, Jean-Louis Debré, a souligné, dans les couloirs, combien il ne fallait pas prendre le texte de M. Chirac comme un parrainage de quelque liste que ce soit pour les élections européennes, mais comme une *« adresse aux Français »*. *« Chacun tire ce qu'il peut du discours du chef de l'Etat, mais celui-ci serait surtout content si l'union était réalisée »*, corrige Philippe Briand (RPR, Indre-et-Loire).

« C'ÉTAIT INSIPIDE »

Somme toute assez peu nombreuses, les réactions officielles masquaient mal l'embarras des élus de l'opposition. En aparté, nombre d'entre eux déploraient la pauvreté du discours présidentiel et la multiplication des lieux communs. Au même moment, au Sénat, il n'échappe pas à M. Pasqua que le discours présidentiel s'adresse tout particulièrement à lui. *« Loin d'être incompatible avec l'idée de nation, l'Europe est le lieu politique et spirituel où cette idée peut respirer et s'enrichir avec le plus de force »*, a affirmé M. Chirac à l'adresse des « souverainistes ». Mécontent, M. Pasqua décide de répondre *(lire page 19)*. *« Il nous a fait du Lecanuet »*, commente même l'un de ses proches.

Tout aussi consterné, Philippe de Villiers se taille un beau succès, dans les couloirs du Palais-Bourbon, en affirmant à qui veut l'entendre : *« C'est un discours de cabinet, écrit sur le coup de 11 heures du matin par l'énarque de service. »* *« J'ai vu des parlementaires bâiller parce que c'était insipide »*, ajoute le président du Mouvement pour la France. Il s'indigne encore : *« Faut-il que le président ait peur des listes que l'on appelle euro-sceptiques pour venir comme cela, dans un excercice de camouflage, au moment où le Parlement s'apprête à ratifier le traité d'Amsterdam ! »*

Aucun grincement de dents, en revanche, dans la majorité. M. Chirac avait ouvert la séance ; à la faveur d'une question opportune d'un député socialiste, Alain Barrau (Hérault), Lionel Jospin a pu la conclure. Et s'appuyer sur les propos du président de la République pour y adosser la renégociation de la politique agricole commune par son gouvernement.

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

Robert Hue soutient le gouvernement sur la PAC

Le secrétaire national du PCF, Robert Hue, en visite, mardi 2 mars, au Salon de l'agriculture, *« s'est félicité de l'attitude du ministre et du gouvernement »* sur la réorientation de la politique agricole commune (PAC). *« Il faut une réorientation de la PAC dans le cadre d'une Europe sociale. Nous allons appuyer fortement cette démarche, fondamentale pour l'agriculture française »*, a-t-il expliqué, après avoir été accueilli à l'entrée du Salon par Jean Glavany, ministre de l'agriculture, qu'il a retrouvé ensuite, dans un débat improvisé, avec Luc Guyau, président de la FNSEA. M. Hue s'est aussi entretenu avec François Dufour, porte-parole de la Confédération paysanne, et avec Pascal Coste, le président du Centre national des jeunes agriculteurs.

Edouard Balladur, François Bayrou et le fédéralisme

C'EST de politique européenne qu'il devait être question, mardi 2 mars, à l'Assemblée nationale, lors du débat sur la ratification du traité d'Amsterdam, après la lecture préalable d'un message du président de la République, mais les arrière-pensées électorales n'étaient pas absentes des discours. Certains chefs de file de différentes listes aux élections du 13 juin ont profité de l'occasion pour affûter leurs arguments de campagne.

Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, et Jack Lang (PS), président de la commission des affaires étrangères, ont souligné le fait que le gouvernement avait fait droit à une demande des parlementaires en ajoutant à son projet de loi autorisant la ratification du traité d'Amsterdam un article 2 qui insiste sur la nécessité d'une réforme institutionnelle de l'Union européenne avant tout élargissement. *« Le gouvernement a tenu l'engagement qu'il avait pris devant vous »*, a déclaré M. Moscovici, M. Lang voyant dans ce geste une *« première »*, parce qu'il a permis de donner la parole à l'Assemblée nationale bien qu'elle n'ait pas de droit d'amendement en la matière. L'affaire a aussi donné à la majorité l'occasion de rendre des hommages appuyés à Valéry Giscard d'Estaing (UDF, Puy-de-Dôme) pour sa contribution à la rédaction de cet article 2. Pour Michel Vauzelle (PS, Bouches-du-Rhône), cette intervention a permis de *« rendre le texte plus incisif »*. M. Lang a remercié de leur collaboration *« féconde »* plusieurs personnalités de l'opposition, *« au premier chef »* desquels l'ancien président de la République.

« UN AUTEUR DE SCIENCE-FICTION »

Le député de Loir-et-Cher, qui s'était prononcé initialement contre la ratification du traité d'Amsterdam (*Le Monde* du 19 août 1997), a ajouté, incidemment : *« Jamais un traité aussi pauvre, comme on le disait encore ce matin, avec Valéry Giscard d'Estaing, n'aura fait couler autant d'encre. »* M. Giscard d'Estaing a accueilli ces hommages sans dire un mot, François Bayrou ayant mobilisé la totalité du temps de parole de l'UDF pour s'exprimer...

Edouard Balladur (RPR, Paris) et François Bayrou (UDF, Pyrénées-Atlantiques) sont en effet intervenus, l'un et l'autre, longuement, pour présenter des conceptions divergentes de la construction européenne. Le chef de file de la liste UDF aux élections du 13 juin s'est déclaré résolument fédéraliste, alors que M. Balladur s'est montré plutôt en retrait sur cette question, affirmant qu'il ne *« faut pas s'enfermer dans un débat sur la fédération ou la confédération »*.

M. Bayrou a réaffirmé son souhait d'une Constitution de l'Union européenne, lisible par tous, plutôt qu'une *« accumulation de traités dans les arcanes desquels se perdent même les professeurs de droit »*. Il est partisan, aussi, d'une autorité européenne élue, alors que M. Balladur s'est dit opposé à ce que le président de la Commission soit élu par les peuples, mais favorable à ce qu'un président du Conseil européen soit désigné par les chefs d'Etat et de gouvernement.

Le groupe communiste, qui devrait voter contre la ratification du traité, a certes soulevé l'exception d'irrecevabilité, au motif que la révision de la Constitution n'a pas fait l'objet d'un référendum ; mais, Robert Hue (Val-d'Oise), qui a défendu cette motion de procédure, a insisté surtout sur l'*« ambition euro-constructive »* et *« europrogressiste »* des communistes, qui veulent une *« Europe des nations solidaires »*, et non *« ultralibérale »*. Philippe de Villiers (non inscrit, Vendée) a opposé, sans plus de succès, la question préalable, en évoquant la crainte d'un super-Etat européen.

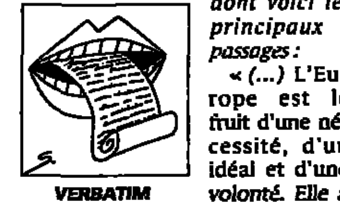
Pour M. Lang, le président du Mouvement pour la France, *« doué d'un incontestable talent d'auteur de science-fiction »*, ne parviendra pas à *« inquiéter les chaumières en inventant un film catastrophe,* Apocalypse Now *de l'Europe »*.

Le Mouvement des citoyens, hostile, lui aussi, au traité d'Amsterdam, n'a fait aucune concession au gouvernement ni au PS. Georges Sarre (Paris), son porte-parole, opposé à tout abandon de souveraineté, a défendu une motion de renvoi en commission qui, elle non plus, n'a pas été adoptée.

Rafaële Rivais

« Le destin de la France n'a jamais été de se replier sur son hexagone »

JACQUES CHIRAC a adressé au Parlement, mardi 2 mars, à l'occasion du début du débat, à l'Assemblée nationale, sur la ratification du traité d'Amsterdam, un message dont voici les principaux passages :


VERBATIM

« (...) L'Europe est le fruit d'une nécessité, d'un idéal et d'une volonté. Elle a surgi des décombres de la guerre et de la barbarie. Ses fondations ont été établies sur un socle étroit, exposé dès la première heure à de nouvelles menaces totalitaires. (...)

Cette Europe, encore inachevée, les Français l'ont faite ensemble. Presque tous, nous pouvons en revendiquer notre part. Chaque président, chaque gouvernement a laissé sa trace dans cette grande aventure collective, qui exige autant de passion que de raison, autant d'audace que de prudence. A ce point de notre histoire, dans un monde qui peine à trouver ses équilibres, il est important de nous fixer des objectifs clairs, dans l'intérêt des peuples de l'Union et pour que l'Europe poursuive et achève sa quête d'elle-même.

Dans l'immédiat, c'est la consolidation de l'acquis européen, tâche de tous les jours, souvent difficile, comme nous le voyons avec l'Agenda 2000. le financement de l'Union et l'avenir des politiques agricoles et régionales sont en jeu. C'est pourquoi la France défend avec fermeté les principes et le contrat sur lequel s'est bâtie l'Europe. C'est aussi, plus largement, libérer les énergies, assurer la croissance de l'activité sur notre continent. Notre ambition doit être de transformer le succès de l'euro en coordonnant nos politiques économiques, en diminuant les prélèvements obligatoires et en donnant la priorité à l'emploi.

Réformer les institutions de l'Union pour les rendre plus efficaces et plus démocratiques est une autre nécessité. Il n'est déjà pas facile de travailler à quinze avec des institutions conçues pour six. La prochaine adhésion de nouveaux membres nous impose de modifier au préalable la composition de la Commission comme les règles de majorité et de pondération au Conseil.

Les peuples ne se sentent pas assez concernés par la construction de l'Union. Il faut qu'ils y participent davantage par leurs députés européens, qui vont être prochainement renouvelés et dont la présence et l'engagement à Strasbourg sont indispensables. Il faut aussi une plus grande implication des Parlements nationaux, et je vous invite à user largement des pouvoirs que la Constitution vous attribue en la matière. Plus de démocratie, c'est, enfin, clarifier les responsabilités. L'Europe s'épuiserait à vouloir traiter de tout par des réglementations excessives qui la rendent parfois impopulaire et l'éloignent de sa vocation. Le principe de subsidiarité, libérateur d'énergies, doit s'imposer.

Cette tâche accomplie, il faudra solder définitivement les déchirures de l'Histoire, donner à l'Union ses véritables frontières, lui permettre d'accueillir, dès qu'ils seront prêts, les peuples sans lesquels elle demeurerait inaccomplie. Pendant près d'un demi-siècle, ces peuples sont restés interdits d'Europe. L'espoir de nous rejoindre les a soutenus dans leur combat pour la liberté et la démocratie. Nous n'avons pas le droit de les décevoir. (...)

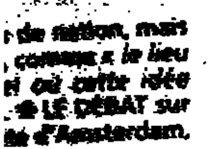
De même qu'il y a une civilisation européenne, il y a un modèle social européen : une tradition de négociation collective, une protection contre les aléas de l'existence, un Etat garant de la cohésion sociale. C'est aussi pour nous un modèle de développement. Il est indissociable de la citoyenneté européenne. Depuis le mémorandum que j'ai présenté au nom de la France, en mars 1996, et l'impulsion donnée par le Conseil européen de Luxembourg, l'Europe sociale progresse plus vite. L'Union se dote enfin d'une politique de l'emploi. Elle doit, en privilégiant la voie du dialogue contractuel, rechercher une plus grande harmonisation et une baisse coordonnée des charges pesant sur le travail.

Les Français seront d'autant plus attachés à l'Europe qu'elle les protégera. Mais il faut pour cela que l'Union monte en puissance et en volonté, qu'elle assume ses responsabilités, qu'elle soit capable de s'imposer dans les discussions internationales et d'y relayer notre action. C'est par l'Europe que nous prendrons le meilleur de la mondialisation tout en maîtrisant les forces aveugles qu'elle peut générer. C'est par l'Europe que nous obtiendrons, ainsi que je le propose, la refonte de l'architecture financière internationale pour mieux prévenir les crises économiques. Qu'il s'agisse de l'aide au développement, pour que ceux qui ne manquent de rien aident ceux qui manquent de tout ; qu'il s'agisse de la maîtrise des flux migratoires, de la protection de l'environnement, de la lutte contre la drogue et le terrorisme, nous serons plus forts si nous sommes ensemble. Je plaide depuis longtemps pour que les pays européens prennent mieux en charge leur défense. Pour que l'Union se dote de moyens militaires. Les esprits devront encore évoluer, et je m'y emploie jour après jour. La priorité est de bâtir un partenariat de défense transatlantique mieux équilibré, dans l'esprit de la récente déclaration franco-britannique de Saint-Malo. L'Europe doit pouvoir jouer tout son rôle dans le règlement des crises qui la concernent, comme elle a commencé à le faire au Kosovo. Le moment est venu de jeter les bases d'une véritable politique étrangère et de sécurité commune. Il y faudra du temps et de la persévérance. (...)

« Cette Europe, encore inachevée, les Français l'ont faite ensemble. Presque tous, nous pouvons en revendiquer notre part »

Mesdames et messieurs, voilà l'Europe que je souhaite, une Europe qui doit être l'expression commune des peuples qui la composent, dans la fidélité à leur identité, à leur langue, à leur culture. Aucun n'accepterait de s'y dissoudre. Chacun, à travers elle, veut au contraire exister davantage. Le destin de la France n'a jamais été de se replier sur son hexagone. Il est au contraire de se projeter vers l'extérieur et de faire vivre et partager ses idéaux. Cette identité française, à laquelle nous sommes tous si profondément attachés, a, aujourd'hui et pour les temps qui viennent, besoin de l'espace européen, pour s'exprimer, pour essaimer, pour évoluer. Loin d'être incompatible avec l'idée de nation, l'Europe est le lieu politique et spirituel où cette idée peut respirer et s'enrichir avec le plus de force. (...)

Les élus du peuple que vous êtes, l'élu du peuple que je suis, nous devons, les uns et les autres, prendre toute notre part à cette grande œuvre collective. Pour mieux servir les Français, je veux bâtir une Europe humaine et puissante. Etre ambitieux pour la France, c'est aussi être ambitieux pour l'Europe. »



le Jacques Chirac

publique, tandis que le RPR récuse l'alliance pour le scrutin du 13 juin

fédéralisme

r son hexagone »

achevée, les Français

notre part »

Le désaccord persiste entre le Sénat et le gouvernement au sujet de la parité

La droite sénatoriale veut empêcher la mise en place de quotas

Jeudi 4 mars, les sénateurs se prononceront, en deuxième lecture, sur la réforme constitutionnelle pour la parité hommes-femmes en politique. Les nombreuses négociations ne leur ont pas permis de parvenir à une position commune avec l'Assemblée nationale et le gouvernement. L'aboutissement de cette réforme, pourtant voulue par le président de la République et le premier ministre, paraît toujours incertain.

LES SÉNATEURS RPR, UDF et DL hésitent encore. Jeudi 4 mars, ils devront de nouveau se prononcer sur la révision constitutionnelle visant à introduire l'idée de la parité hommes-femmes en politique. Saisis une première fois de la question le 26 janvier, ils avaient écarté la formule retenue par les députés qui, le 15 décembre 1998, avaient ajouté, à l'article 3 du texte fondamental, cette phrase censée atteindre l'objectif visé : *« La loi détermine les conditions dans lesquelles est organisé l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives. »* Les sénateurs avaient préféré modifier l'article 4 de la Constitution, confiant ainsi aux partis politiques le soin d'assurer une plus grande présence des femmes dans la vie politique.

Cette position, contredite, le 16 février, par l'Assemblée nationale, a suscité de vives critiques. Accusés d'un conservatisme excessif, les sénateurs ont ressenti l'obligation de réagir. C'est ainsi que, tout au long de la journée de mardi, au sein del'intergroupe RPR-UDF-DL, puis encore dans la matinée du mercredi 3 mars, en commission des lois, les sénateurs de droite ont activement cherché une porte de sortie. Ils semblent, pour l'instant, n'y être parvenus que très partiellement.

Un consensus s'est dégagé entre eux pour accepter, finalement, une modification de l'article 3. Encore ne reprennent-ils pas à leur compte la formule retenue par les députés, mais suggèrent-ils plutôt d'en revenir à la rédaction initiale du projet présenté par Jacques Chirac et Lionel Jospin. Celle-ci assignait à de futures lois la mission de *« favoriser »* l'égal accès des femmes et des hommes aux fonctions politiques, et non de l'*« organiser »*. Le choix de ce premier verbe, réputé moins contraignant, pourrait aider à lever les préventions des sénateurs. De son côté, lors de tractations discrètes, le gouvernement a déjà fait savoir qu'il s'en accommoderait et se chargerait de convaincre l'Assemblée nationale.

Les difficultés demeurent pourtant, puisque certains sénateurs, méfiants, veulent ajouter à l'article 3 quelques mots précisant que l'égal accès sera assuré *« dans le respect du choix de l'élu et de la liberté de candidature »*. Sybilline, la formule se veut une référence à l'engagement du premier ministre de ne pas profiter de cette réforme pour introduire, plus tard, une dose de proportionnelle dans le mode de scrutin législatif. Une majorité de sénateurs ne croit pas à cette promesse et veut donc un « verrou ». Certains d'entre eux vont même jusqu'à voir là une arme « anti-quotas », dont pourrait se saisir, au besoin, le Conseil constitutionnel. Le gouvernement, lui, refuse cette concession. Du coup, cette divergence pourrait tout bloquer, l'accord parfait des deux Chambres étant requis pour procéder une réforme constitutionnelle.

Inquiets du désaveu que représenterait cette situation pour le président de la République, personnellement favorable à la réforme, plusieurs sénateurs, au premier rang desquels figure Christian Poncelet (RPR), président du Sénat, s'employaient, dans la matinée de mercredi, à trouver un compromis. La difficulté de la tâche pourrait bien faire durer le suspens jusqu'à la séance publique de jeudi.

Jean-Michel Aphatie et Raphaëlle Bacqué

Le projet de libéralisation d'EDF adopté grâce à l'abstention des députés PCF

SANS SURPRISE et sans passion, l'Assemblée nationale a adopté, par un vote émis mardi 2 mars, le projet de loi sur la modernisation et le développement du service public de l'électricité, discuté par les députés deux semaines auparavant (*Le Monde* des 18, 19 et 20 février). Ce texte, qui ouvre partiellement à la concurrence le marché français, comme le prévoit une directive européenne, a été adopté par 257 voix pour et 239 voix contre, soit une courte majorité de 18 voix. Le PS, le PRG, deux apparentés communistes – Jean-Pierre Brard (Seine-Saint-Denis) et Ernest Moutoussamy (Guadeloupe) –, deux Verts et deux MDC se sont prononcés en faveur du texte. L'opposition DL-RPR-UDF a voté contre – à l'exception d'un député DL, Jean-Claude Lenoir (Orne) –, de même que cinq PCF : Patrice Carvalho (Oise), André Gerin (Rhône), Maxime Gremetz (Somme), Georges Hage (Nord) et Roger Meï (Bouches-du-Rhône).

Cinquante et un députés se sont abstenus : vingt-huit PCF, deux PS, quinze membres du groupe Radical, Citoyen et Vert, six UDF. Le groupe communiste, qui avait, avant le début de la discussion parlementaire, fait planer le doute sur ses intentions de vote, a obtenu du gouvernement des concessions sur le texte pour lever ses réticences.

Avant le scrutin, se félicitant de la qualité des travaux parlementaires permettant d'aboutir à un texte *« équilibré et mesuré »*, le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, a rappelé l'urgence du calendrier, la date limite de transposition ayant été théoriquement fixée au 19 février. *« Il est crucial que ce projet soit adopté*, affirmait-il. *Le temps est compté si nous voulons que la France respecte ses engagements initiaux. »* M. Pierret a reçu le soutien des socialistes par la voix d'Alain Cacheux (Nord), saluant cette *« transposition de gauche »*, et celui des radicaux de gauche par la voix de Michel Crépeau (Charente-Maritime).

L'opposition a concentré ses critiques sur les concessions faites au PCF. *« Vous aviez l'occasion de faire une transposition claire, transparente et dynamique : vous avez choisi une transposition rétrograde pour obtenir l'abstention des communistes »*, a déclaré Claude Birraux (UDF, Haute-Savoie). Ces compromis aboutissent à *« une loi d'une extraordinaire frilosité »* et *« la France se distingue par l'absence de concurrence, le poids d'un monopole et l'étendue du dirigisme »*, a regretté François Goulard (DL, Morbihan). Ancien ministre de l'industrie, Franck Borotra (RPR, Yvelines) qui avait négocié la directive européenne sur l'électricité en 1996, a déploré qu'*« amendement après amendement »* le gouvernement se soit *« acharné à vider de son contenu la directive »*.

C'est dans le brouhaha général, les députés rejoignant l'hémicycle pour voter, que Claude Billard (PCF, Val-de-Marne) est revenu sur la décision d'abstention, le suspense ayant été levé, quelques heures auparavant, par le président du groupe, Alain Bocquet. Prenant acte des modifications obtenues, limitant la concurrence et renforçant le service public, M. Billard n'est *« pas pour autant satisfait et rassuré »*. Son groupe demande *« une rediscussion de la directive européenne »*. Le projet de loi doit maintenant être examiné par le Sénat.

Dominique Gallois

La contestation s'amplifie à la fédération CGT énergie

LA FÉDÉRATION CGT de l'énergie va réunir l'ensemble de ses syndicats, les 9 et 10 mars, en conseil général, une sorte de congrès en dehors des échéances statutaires, qui promet d'être animé. Il s'agit pour la fédération de tirer le bilan du débat parlementaire *(lire ci-dessus)* sur la directive européenne d'ouverture à la concurrence du secteur de l'électricité et de définir sa stratégie à venir. Une nouvelle fois, son secrétaire général, Denis Cohen, va devoir expliquer sa ligne tactique. Plutôt que de signifier l'hostilité de son organisation à la directive européenne en mobilisant pour le rejet du texte qui la transpose en droit français, M. Cohen a opté pour une logique d'amendements, en s'appuyant sur le groupe communiste.

Cette démarche a déja donné lieu à de vifs échanges lors d'une réunion de la commission exécutive, le 18 février. Quelques jours plus tard, au bureau fédéral, elle était de nouveau critiquée. Pour une partie de l'appareil fédéral, en agissant de la sorte, M. Cohen a surtout voulu éviter une crise au sein de la majorité « plurielle », en ne pesant pas de tout son poids sur le groupe communiste afin qu'il se prononce contre. Il est, à mots couverts, reproché au secrétaire général d'avoir cherché ainsi à ménager le gouvernement. L'annonce, au beau milieu du débat parlementaire, de la présence de M. Cohen, en treizième position, sur la liste conduite par le secrétaire national du PCF, Robert Hue, aux élections européennes, n'a pas arrangé les choses.

IMAGE BROUILLÉE

Un cadre de la confédération y voit une vraie « bourde », ne serait ce qu'en termes de calendrier. Il prédit que M. Cohen va être désormais attaqué sur sa « gauche », au nom de l'indépendance syndicale, et sur sa « droite », par ceux qui estiment qu'une présence sur la liste communiste brouille la nouvelle image que souhaite se donner la CGT. L'affaire est en effet suivie de très près dans les couloirs de Montreuil. Avec la signature de l'accord sur les 35 heures à EDF, dont il a été un des artisans, M. Cohen a incarné le « syndicalisme de propositions » et la démarche plus contractuelle que souhaite adopter la nouvelle direction de la CGT. Sa fragilisation ne serait pas une bonne nouvelle pour la direction confédérale. Celle-ci ne peut, par ailleurs, rester indifférente à ce qui se déroule au sein de la plus puissante de ses fédérations.

On craint, dans les milieux confédéraux, que le conseil général de la fédération ne soit le théâtre de *« remontées d'huile »*, alors que doivent y être abordées les conditions de mise en disponibilité de M. Cohen pour lui permettre de participer plus activement à la campagne des élections européennes. A l'ordre du jour du conseil figure, également, la participation de la fédération CGT à une action européenne des syndicats de l'énergie, prévue autour du 11 mai. La CGT compte, à cette occasion, réclamer une nouvelle discussion de la directive européenne en l'an 2000, conformément au souhait émis par le lors de la discussion du projet.

Caroline Monnot

Le pacte des élus de Guyane pour réclamer une plus large autonomie

CAYENNE
de notre correspondant

Les conseillers généraux et régionaux de Guyane ont décidé de parler d'une seule et même voix sur la question institutionnelle. Les élus des deux assemblées se sont retrouvés côte à côte, le 27 février, pour un « congrès » présenté comme la préfiguration de ce que sera peut-être, un jour, la future assemblée unique. Pour cette rencontre, la première du genre, consacrée à l'avenir politique, économique et social de la Guyane, les conseillers étaient appelés à se prononcer sur un rapport réalisé par une commission mixte région-département et intitulé « Document d'orientation pour un pacte de développement de la Guyane ».

Ce pacte souligne notamment que la société guyanaise *« aspire à tirer parti de ses ressources humaines et matérielles pour n'avoir plus à subir le dénigrement de l'assistanat »*. Désormais, note le rapport, le gouvernement et les élus de Guyane doivent se concerter pour *« fixer le cadre des évolutions »* : *« Il est impératif que l'Etat acccepte que soient redéfinis les responsabilités et les niveaux institutionnels* (...). *Il doit accepter de recentrer son rôle politique et administratif. »* Le document propose de créer une nouvelle collectivité, émanation des deux assemblées, régionale et départementale. Cette idée, déjà envisagée par la gauche en 1982 et rejetée par le Conseil constitutionnel, est donc remise au goût du jour.

Les élus guyanais souhaitent un transfert de compétences vers la *« super Assemblée »* dans les domaines du développement économique, de l'aménagement du territoire, de la culture, de l'action sanitaire et sociale et de l'éducation. Toujours selon ces propositions, l'Etat conserverait ses prérogatives en matière de relations internationales – en dehors des relations économiques avec les pays voisins du Brésil et du plateau des Guyanes –, de justice, de défense et de monnaie. Le texte indique que cette collectivité serait pourvue d'un pouvoir législatif et réglementaire local autonome. Le représentant de l'Etat assurerait, quant à lui, le contrôle administratif et le respect des lois. Le délai proposé pour mener à bien cette nouvelle politique économique est d'une trentaine d'années.

« ASSEMBLÉE ILLÉGITIME »

La quasi-totalité des responsables politiques guyanais représentés à la région et au département a assisté à ce congrès, qualifié d'événement historique par bon nombre de groupes de gauche, au premier rang desquels le Parti socialiste guyanais et les indépendantistes du Mouvement de décolonisation et d'émancipation sociale. Le document d'orientation a été adopté à l'unanimité et sera soumis au gouvernement dès cette semaine. Seule une partie des élus RPR, suivant les directives du député gaulliste Léon Bertrand, a boudé les débats. Selon M. Bertrand, *« cette assemblée était illégitime, car les élus étaient appelés à voter pour le changement de statut alors qu'ils n'ont pas été mandatés pour cela par le peuple »*. Lui-même, maire de Saint-Laurent-du-Maroni, a déposé une proposition de loi visant à la création d'un second département en Guyane.

Ces différentes initiatives entrent dans le cadre de la préparation, par le gouvernement, d'un projet de loi d'orientation pour l'outre-mer, pour lequel deux parlementaires socialistes, le sénateur de la Martinique Claude Lise (app. PS), et le député de la Réunion Michel Tamaya (PS), ont été chargés d'une mission. Ceux-ci sont d'ailleurs attendus, à partir du 6 mars, en Guyane.

Stéphane Urbajtel

Martine Aubry souhaite modifier le financement des maisons de retraite

Certaines charges reviendraient aux départements

LA RÉFORME de la tarification des maisons de retraite, annoncée par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, le 27 mai 1998, progresse. Après le Conseil d'Etat, la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) devait examiner le projet de décret, mercredi 3 mars, lors d'une réunion extraordinaire de son conseil d'administration restreint. Le texte prévoit d'instaurer, d'ici deux ans, un troisième tarif dépendance en plus des frais de gîte et de couvert financés par l'usager ou l'aide sociale départementale, et les soins pris en charge par l'assurance-maladie. *« Le temps n'est plus ou les personnes âgées valides entraient en institution au début de leur retraite. La tarification était adaptée à ce contexte révolu : hébergement d'un côté et soins de l'autre »*, souligne le document.

Ainsi, l'âge moyen d'entrée en maison de retraite est aujourd'hui de quatre-vingt-cinq ans et recule de six mois tous les ans. La dépendance recouvrira des prestations spécifiques de type ménage, lingerie, *« prestations relationnelles et d'aide à la vie »*. Cette mesure, qui concernerait plus de dix mille établissements, est essentiellement destinée à maintenir l'assurance-maladie dans ses lignes budgétaires, en répartissant mieux les charges. Toutefois, la réforme doit inciter les conseils généraux à réajuster leur part dans la prestation *spécifique dépendance (PSD) mise* en place en 1997.

La ministre de la solidarité leur reproche en effet d'avoir économisé *« 600 millions de francs »* sur ce poste. *« Au cas où des disparités subsisteraient »*, des correctifs seraient imposés. Lundi 1er mars, le conseil général de l'Aveyron, présidé par Jean Puech (DL), qui préside aussi l'Association des présidents de conseil général, a adopté, à l'unanimité, un vœu demandant l'abrogation de la PSD et la création d'une prestation de sécurité sociale. Dans un communiqué, l'association des directeurs d'établissement d'hébergement pour personnes âgées souligne que cette démarche fait suite à d'autres « vœux » similaires votés dans l'Isère, la Haute-Vienne ou le Val-de-Marne, *« dont les présidents sont respectivement RPR, PS et PC »*.

I. M.

Rejet du budget primitif de la région Haute-Normandie

LE BUDGET primitif de 1999 du conseil régional de Haute-Normandie a été rejeté, mardi 2 mars, au terme de deux jours de débat. L'exercice, d'un montant de 2,7 milliards de francs (411,61 millions d'euros), présenté par le président (PS) Alain Le Vern, n'a obtenu que 23 voix de la gauche plurielle (PS, PCF et Verts). Les 20 élus du groupe Unis pour la Normandie (UPN) (RPR, UDF, DL, La Droite, MPF, DVD, Chasseurs) ont voté contre, ainsi que le groupe FN-MN (8 élus), deux élus lepénistes et deux élus de Lutte ouvrière. Prenant acte de ce rejet, M. Le Vern a annoncé qu'il allait appliquer la disposition L 43 11 du code général des collectivités locales, que l'on appelle communément le « 49-3 ». Au moment de se prononcer sur le dernier chapitre, relatif au budget de communication, le groupe UPN a exigé qu'une subvention prévue pour un club de vieilles voitures de Dieppe soit portée de 10 000 à 50 000 francs. Présentée sous forme d'amendement, cette suggestion a été refusée par la gauche. Le groupe UMN, le FN et LO se sont opposés au budget de communication, contraignant le président à soumettre l'intégralité du budget primitif sous la forme d'un vote bloqué. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

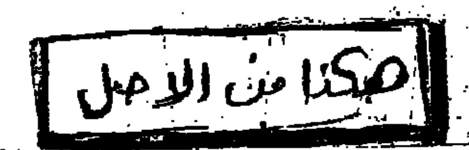
■ **CHÔMEURS : Philippe Villechalane a été élu**, mardi 2 mars, président de l'Association pour l'emploi, l'information et la solidarité des chômeurs et précaires (Apeis). Ce travailleur précaire, âgé de quarante-cinq ans, a connu trois ans de chômage intégral, après avoir travaillé dans la communication (FM 101 à Brest, Kanal Océan indien, à la Réunion). Membre du Parti communiste français de 1975 à 1980, adhérent de l'Apeis depuis 1995, il succède à Richard Dethyre, président depuis l'origine de l'association, qu'il a créée en 1987. M. Dethyre n'a pas souhaité briguer un nouveau mandat. L'Apeis compte aujourd'hui 28 000 adhérents sur la France, et 80 comités locaux dans 24 départements. – *(Corresp.)*

■ **RETRAITES : Denis Kessler, numéro deux du Medef, juge**, dans un entretien accordé à *Libération* du 3 mars, qu'*« on doit dire la vérité aux Français et mettre fin à l'illusion de la retraite a 60 ans »*. *« Demain, ils devront travailler plus longtemps, alors qu'aujourd'hui – autre illusion des 35 heures – on leur dit qu'ils peuvent travailler moins »*, poursuit-il. L'expert économique du Medef s'oppose, *« pour des raisons d'équité et d'efficacité »*, à un relevement des taux ou à un élargissement des cotisations sociales pour les retraites. En revanche, il est *« favorable et considère qu'il y a urgence »* à aligner les régimes du public sur ceux du privé.

■ **CORSE : le président du RPR, Philippe Séguin, déclare**, dans un entretien au quotidien *Corse-Matin* du 3 mars, que *« les conditions dans lesquelles est menée l'enquête sur l'assassinat du préfet Erignac apparaissent chaque jour plus inquiétantes »*. Il estime qu'*« on ne peut exclure que les services de l'Etat aient procédé à des écoutes dans la plus totale illégalité, rappelant ainsi les plus tristes heures d'une époque avec laquelle le premier ministre prétendait avoir rompu »*.

■ **SERVICE MINIMUM : le groupe Démocratie libérale de l'Assemblée nationale a inscrit** sur le temps réservé aux parlementaires (18 et 25 mars) deux propositions de loi visant à instaurer un service minimum dans les services publics en cas de grève et à renforcer la lutte contre la délinquance juvénile. La proposition de loi sur la *« continuité dans les services publics »*, cosignée par les présidents des trois groupes de l'opposition (RPR-UDF-DL), vise, selon le député DL à l'initiative du texte, Dominique Bussereau, à sortir de *« la triste "gréviculture" française »*. La seconde proposition de loi, *« relative à l'enfance en danger et aux mineurs délinquants »*, veut, notamment, permettre au maire d'interdire aux mineurs de moins de 13 ans de circuler entre 22 heures et 6 heures *« en cas de menaces graves à l'ordre public »*.

■ **MANIFESTATION : une centaine d'intermittents du spectacle ont occupé**, mardi 2 mars, en début d'après-midi, l'Académie des arts et techniques du cinéma (siège des César) à Paris, afin de manifester leur hostilité à la modification de leur régime d'indemnisation du chômage.



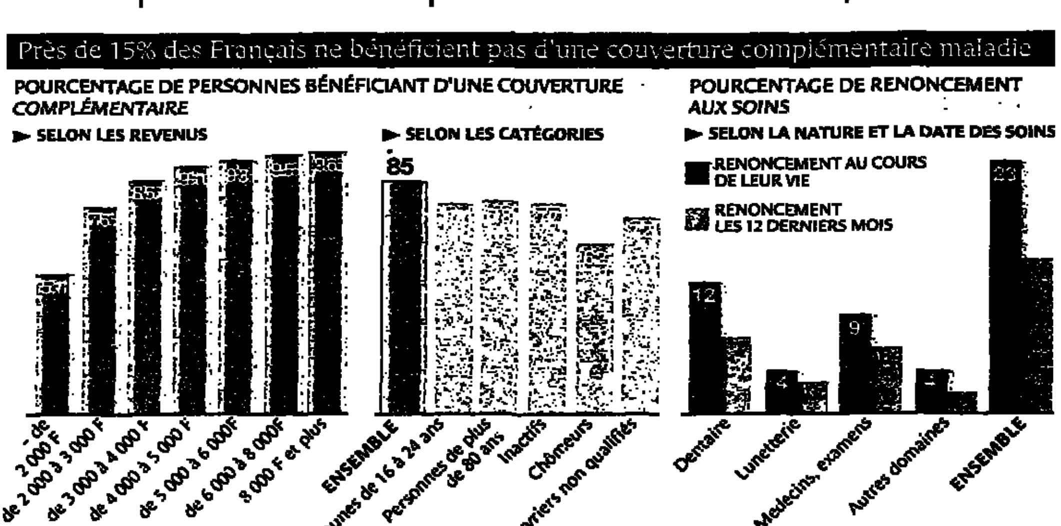
PROTECTION SOCIALE Le conseil des ministres a examiné, *mercredi 3 mars, le projet de loi instaurant, à partir du 1er janvier 2000,* la couverture maladie universelle. ● LA RÉFORME vise à rendre obligatoire l'affiliation à un régime de base de la Sécurité sociale dès l'âge de seize ans, ce qui profitera à 150 000 personnes qui en étaient jusqu'à présent exclues. Elle offrira une couverture complémentaire aux *six millions d'usagers* qui *n'en* disposent pas. Le coût de ce dispositif, pris dans le cadre de la lutte contre les exclusions, devrait approcher 9 milliards de francs (1,37 milliard d'euros). ● LES ASSOCIATIONS comme les mutuelles approuvent cette réforme. Daniel Le Scornet, président de la Fédération des mutuelles de France, estime qu'il s'agit d'*« un moment historique pour le mouvement social ». (Lire aussi notre éditorial page 18.)*

La couverture maladie universelle profitera à six millions de personnes

Le conseil des ministres a examiné le projet de loi qui rend obligatoire l'affiliation à une régime de base de la Sécurité sociale et offre une protection complémentaire à ceux qui en étaient démunis. L'Etat, les mutuelles et les assurances sont associés à ce dispositif

L'ÉNONCÉ est simple : *« Devant la maladie et la douleur, le niveau de revenu ne doit pas introduire de discrimination »*. C'est par ces mots que Martine Aubry devait présenter en conseil des ministres, mercredi 3 mars, la couverture maladie universelle (CMU). Après plusieurs mois de négociations difficiles, le projet de loi, classé dans les *« priorités »* de la gauche « plurielle », est enfin bouclé.

Il vise à rendre obligatoire et automatique l'affiliation à un régime de base de la Sécurité sociale dès l'âge de seize ans : jusqu'ici, 150 000 Français n'en bénéficiaient pas. Il ouvre aussi, en grand, les portes d'une couverture complémentaire gratuite pour six millions de personnes qui en étaient dépourvues. Enfin, il marque la disparition de deux systèmes en vigueur : l'assurance personnelle, souscrite par 550 000 personnes et qualifiée de *« régime facultatif, complexe et stigmatisant »*, et l'aide médicale gratuite organisée au niveau des départements. Cette dernière ne *« garantit pas une égalité de traitement sur l'ensemble du territoire »*.



Au 1er janvier 2000, la CMU permettra à 150 000 Français d'accéder au régime de base et à quelque six millions de personnes qui en sont démunies de bénéficier d'une couverture complémentaire.

Second étage de la loi de lutte contre les exclusions votée le 29 juillet 1998, le texte devrait être examiné en urgence par l'Assemblée nationale, le 27 avril. Il entrera en vigueur au 1er janvier 2000, douze ans après la création du revenu minimum d'insertion (RMI).

La naissance de la CMU repose sur un constat, souligné dans l'exposé des motifs : *« L'assurance-maladie laisse près de 30 % des dépenses de santé à la charge des ménages. »* Au fil des plans d'économie qui se sont succédé ces dernières années, sous la droite comme sous la gauche, la prise en charge des soins n'a cessé de se réduire, tandis que le forfait hospitalier et le ticket modérateur sont devenus *« une obligation financière insurmontable »*. Toutes choses qui ont creusé les inégalités au point d'amener de plus en plus de personnes en difficulté à renoncer à se soigner. *« Ce renoncement entretient la spirale de l'exclusion : la dégradation de la santé accentue et rend parfois irréversible les difficultés financières, psychologiques ou familiales »*, souligne le projet de loi. En effet, si, en moyenne, plus de huit Français sur dix bénéficient d'une couverture complémentaire, tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Selon une enquête publiée en février par le Centre de recherche, d'étude et de documentation en économie de la santé (Credes), près de 40 % des chômeurs n'en possèdent pas.

Le projet de loi, qui comporte 38 articles – 6 sont consacrés à des mesures de santé diverses –, repose donc sur deux piliers : l'accès au régime de base et à une couverture complémentaire, renouvelable tous les ans. Dans un cas comme dans l'autre, les bénéficiaires de la CMU seront dispensés de cotisations sur critère de résidence – le siège d'une association suffit pour les sans domicile fixe – et de revenus. Le barème sera fixé par décret mais est déjà connu : 3 500 francs pour une personne isolée, et jusqu'à 7 700 francs pour un foyer de quatre personnes. Tous les RMistes sont concernés. Dès l'âge de seize ans – au lieu de dix-huit aujourd'hui –, les jeunes peuvent demander le statut d'ayant droit autonome.

UN GARDE-FOU PUBLIC

Le volet complémentaire (articles 20 à 29), dont le coût approchera 9 milliards de francs (1,37 milliard d'euros), est le plus novateur. Pour les bénéficiaires de la CMU, il n'y aura plus de forfait hospitalier, ni de ticket modérateur. Les dépassements tarifaires en matière de soins dentaires et optiques seront pris en charge, les tarifs étant négociés avec les professionnels. Ils seront dispensés de l'avance de frais, grâce au tiers payant. Surtout, ils auront le choix, à la demande des associations, de s'adresser à une caisse primaire d'assurance-maladie, une mutuelle, un institut de prévoyance ou une assurance.

Ces dernières semaines, ce point avait fait l'objet d'âpres négociations. D'un côté, les associations ont exigé le maintien de l'Etat comme garde-fou. De l'autre, mutuelles et assurances ont crié à la mise en concurrence déloyale. *« Il ne s'agit pas d'une mise en concurrence*, se défend Mme Aubry, *les caisses seront gestionnaires, pour le compte de l'Etat, d'une prestation comme elles le font pour plus de deux millions de personnes (...) dans le cadre de l'aide médicale. »* C'est donc un établissement public qui chapeautera l'ensemble et tout organisme qui refuserait d'affilier un bénéficiaire potentiel de la CMU sera radié. Enfin, les personnes dont les revenus progresseraient au-delà des barèmes pourront rester dans le dispositif un an de plus, à des conditions préférentielles.

« Dans sa forme actuelle, ce texte a notre soutien », assure Noëlle Lasne, responsable du programme « France » chez Médecins sans frontières. Nombre d'associations se réjouissent de la mise à bas du *« système féodal »* de l'aide médicale. Mais les débats ne sont pas clos. Le principe d'une cotisation, même symbolique, devrait revenir sur le tapis. Les partenaires de la CMU demanderont sans doute que soient davantage clarifiées les frontières entre eux et l'Etat. Enfin, plusieurs députés de gauche, à commencer par le socialiste Jean-Claude Boulard, futur rapporteur du projet de loi, souhaitent généraliser le tiers payant au-dessus du barème de 3 500 francs, pour limiter les effets de seuil.

Isabelle Mandraud

La loi du silence

A son article 37, le projet de loi sur la couverture maladie universelle prévoit une disposition inattendue. La mesure *« porte sur le traitement des données personnelles de santé à des fins d'évaluation ou d'analyse du système de santé »*. L'article définit notamment les conditions d'accès à ces données pour *« d'autres personnes »* que les organismes officiels. Communication ne pourra leur en être faite que *« sur décision des ministres chargés de la santé et de la Sécurité sociale, prise après avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés »*. Avec un tel dispositif, les journalistes de *Sciences et Avenir*, qui avaient publié, en septembre 1997 et septembre 1998, deux enquêtes spectaculaires sur les hôpitaux, grâce aux dispositions sur l'accès aux documents administratifs, auraient eu un obstacle supplémentaire à franchir.

La lente gestation d'une grande réforme

D'OÙ VIENT la couverture maladie universelle ? Pour certains, comme le député socialiste Jean-Claude Boulard, futur rapporteur du projet de loi, le principe de l'accès aux soins pour tous *« reste l'enfant de Pierre Laroque »*, créateur de la Sécurité sociale, en 1945. Pour d'autres, c'est presque une idée neuve. *« La version complète, couverture de base et complémentaire, a mûri avec le gouvernement Jospin »*, estime Denis Prost, responsable du dossier chez ATD-Quart Monde. Entre ces deux bornes, il se sera écoulé une moitié de siècle. Abordé à maintes reprises dans les plans de lutte contre l'exclusion de plusieurs gouvernements, le projet a suivi un parcours chaotique.

La notion de couverture « universelle » est venue bien plus tard que le droit à un revenu. Les inégalités s'étaient pourtant accrues, du fait de réformes engagées dès le *début des années 80 : création* du secteur 2 (à honoraires libres) pour les médecins libéraux, instauration du forfait journalier hospitalier, en 1985, baisse du remboursement de médicaments, plan Séguin de 1986 pour limiter la consommation des assurés... Peu à peu, la France est entrée dans la catégorie des pays d'Europe les moins bien lotis en matière de prise en charge. Mais il faut attendre 1992 pour que les choses commencent à bouger. A cette date, René Teulade, ministre des affaires sociales, lance l'aide médicale gratuite pour les jeunes sans ressources et les RMistes.

ÉCARTS GRANDISSANTS

En 1994, Simone Veil promet à son tour de mettre ce dossier *« à plat »*. *« Le 1er janvier 1996 au plus tard, tous les Français sans exception seront couverts par l'assurance-maladie »*, déclare-t-elle, en lançant le SAMU social dans les grandes villes. Un an plus tard, l'Insee observe que les Français sont, dans leur quasi-totalité, affiliés à la « Sécu » et que 83 % d'entre eux disposent d'une couverture complémentaire, contre 70 % en 1980. Mais l'institut constate que cette extension de la couverture complémentaire n'a que *« peu concerné les couches les plus pauvres de la population »*, celles qui ont le plus de difficultés à faire l'avance de frais. Leur recours au médecin est de 20 % inférieur à celui de la moyenne des ménages et, depuis 1980, l'écart s'est creusé. Les associations caritatives multiplient les appels.

En novembre 1995, Alain Juppé annonce, dans son projet de réforme de la Sécurité sociale, la création d'une assurance-maladie universelle (AMU). Dans l'esprit de l'ancien premier ministre, il s'agit de fondre tous les régimes de base en un seul. La couverture complémentaire n'entre pas dans le champ de la réforme. La dissolution clôt brutalement le dossier. Le 19 juin 1997, dans son discours de politique générale, Lionel Jospin présente la CMU, dispositif plus large avec volet complémentaire. Cette *« avancée sociale majeure »* nécessitera encore vingt mois de discussions avant de passer, pour la première fois, le cap d'un conseil des ministres...

I. M.

« Le plus catastrophique serait que je casse mes lunettes »

A CINQUANTE-DEUX ANS, Edouard vient d'emménager avec son chien dans un petit studio parisien privé de douche. A la fois asthmatique et diabétique, ce petit homme souriant ne se soigne plus depuis des années, par manque de moyens. *« J'ai perdu treize dents*, confie-t-il. *Mais je n'ai jamais eu assez d'argent pour me payer un bridge. Quand on vieillit, la bouche se déforme, alors je parle en postillonnant. »* Après son divorce, ce professeur de sciences économiques au salaire mensuel de 12 000 francs (1 829,39 euros) a accumulé les loyers impayés et les dettes pour l'éducation de ses quatre enfants, dont il n'avait pas la charge légale. Se décrivant comme un *« mauvais gestionnaire »*, harcelé depuis dix ans par les huissiers, Edouard vit aujourd'hui *« comme un RMiste »*, avec environ 2 500 francs par mois (381,12 euros) : la moitié de ses revenus sert à rembourser ses créanciers, l'autre disparaît dans le loyer de sa *« chambre »*, la pension alimentaire et les études coûteuses de la petite dernière, une sportive de haut niveau.

Dans ces conditions, avancer 110 francs (16,77 euros) pour une consultation de généraliste devient *« compliqué » : « Je n'ai pas de mutuelle parce que mes difficultés financières m'ont empêché d'en avoir une*, explique-t-il. *Si c'est grave, je vais aux urgences. L'avantage, c'est que je ne paye pas la facture immédiatement. On me l'envoie après. »* Sans couverture complémentaire, Edouard ne peut se permettre de faire des examens cliniques, *« trop coûteux »*, ni d'être hospitalisé, sauf en cas d'*« extrême nécessité »*, pour une insuffisance respiratoire, par exemple. Mais, là encore, son budget lui interdit de rester plus d'une nuit à l'hôpital. *« Une fois, ils ne voulaient pas me lâcher après une mauvaise crise d'asthme*, se rappelle-t-il. *J'ai dû refuser catégoriquement de rester. La crise s'est calmée, ils ont accepté de me laisser partir. »* En cas d'urgence, Edouard achète de la Ventoline pour ses bronches, et se la fait prescrire après coup. *« Je connais un pharmacien qui me délivre des médicaments sans ordonnance, pour m'éviter d'avancer l'argent d'une consultation »*, explique-t-il.

AUTOMÉDICATION

Privé de médecin par nécessité, le professeur a peu à peu appris à *« s'automédiquer complètement »*, en gardant les boîtes et les notices des médicaments ou en récupérant des échantillons gratuits par l'intermédiaire d'un cousin pédiatre. *« De cette manière, j'arrive à avoir du Clamoxil. J'en avale deux ou trois en faisant attention. J'ai aussi découvert qu'il ne fallait pas prendre de Josacine avec un antihistaminique »*, précise-t-il. Pour son diabète, le célibataire a trouvé une solution économique : le régime. *« J'ai perdu vingt-trois kilos en deux ans et demi*, raconte-t-il, l'air un peu inquiet devant une telle chute de poids. *Mais le plus catastrophique, ce serait que je casse mes lunettes, ou que le reste de mes dents tombe. »*

A. Ga.

TROIS QUESTIONS À...

DANIEL LE SCORNET

1 Président de la Fédération des mutuelles de France, vous avez été un des principaux artisans de la couverture maladie universelle (CMU). Pourquoi ?

Aujourd'hui, 53 % des dépenses de médecine de ville ne sont pas remboursées par l'assurance-maladie et les assurés doivent faire l'avance des frais. Sans couverture complémentaire, les gens ne peuvent pas se soigner. Dès le départ, *nous avons jugé que ces exclus* de la santé devaient entrer dans le droit commun et qu'il n'était pas question de créer une Sécurité sociale des pauvres. Début 1998, j'ai proposé la création d'une *aide légale à la mutualisation. Il y a* eu des crispations au sein du monde mutualiste, car, ces dernières années, les mutuelles ont dû augmenter leurs cotisations en raison du désengagement de la « Sécu ». J'estime qu'il faut relever le niveau des remboursements des régimes obligatoires. Mais, au regard de ses valeurs, la mutualité avait le devoir de s'engager dans la CMU, y compris financièrement, et la FMF n'a posé aucune condition.

2 Cet engagement va coûter cher aux mutuelles et un risque d'explosion des coûts n'est pas exclu...

Ces gens ont besoin des mutuelles, et les mutuelles ont aussi besoin d'eux. On ne fera pas de ré*gulation efficace sans participation* des populations. Je ne crois pas à une explosion des coûts, à moins que l'on n'assiste à un accroissement de la précarité sur le marché du travail. On assistera au début à une forme de rattrapage. J'ai demandé à Mme Aubry de le prévoir dans les projets de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2000 et 2001. Mais les études sur l'aide médicale gratuite montrent que les gens modestes ne consomment pas plus, et même plutôt moins que les autres. Ce sont les mieux informés, donc les plus aisés, qui consomment le plus.

3 Etes-vous satisfait du projet de Mme Aubry ? Quelles perspectives ouvre la CMU ?

C'est un bon compromis, le scénario mixte ne bloquant aucun des acteurs du système. Je pense que la CMU va pousser l'Etat, les caisses, les mutuelles et les associations à bouger. Je mise là-dessus. C'est *l'occasion de faire reculer les tech*niques assurantielles dans le domaine de la santé. C'est aussi le moment pour la mutualité et les associations, qui s'ignoraient, de se rapprocher. C'est un moment important, historique pour le mouvement social.

Propos recueillis par Jean-Michel Bezat

TROIS QUESTIONS À...

JULIEN LAUPRÊTRE

1 Vous êtes président du Secours populaire français. Comment percevez-vous, dans vos permanences d'accueil-solidarité, la montée des phénomènes d'exclusion en matière de santé ?

Dans les préoccupations de ceux que nous aidons, la santé passe toujours en dernier, après le travail, le logement, la nourriture et l'habillement. Dans ce do*maine, les gens n'aiment pas par*ler de leurs problèmes. Ils nous disent qu'ils se débrouillent, ils retardent au maximum la demande de soins, ce qui entraîne bien souvent une aggravation de *leurs* pathologies. Nous observons cependant une augmentation très importante des demandes sur les problèmes de santé, en particulier pour tout ce qui est mal remboursé par la Sécurité sociale, comme les soins dentaires ou les lunettes. Nous accueillons aussi des gens qui souffrent de tuberculose, de saturnisme ou de sida.

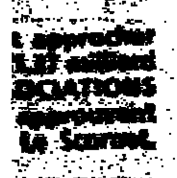
2 Qui sont les personnes qui demandent votre aide ?

En 1998, nous avons aidé un *million de personnes, dont* 25 % de jeunes de moins de trente ans. A côté des plus démunis, nous recevons des gens qui jouissaient hier encore d'une certaine aisance, comme des petits commerçants *qui* ont fait faillite ou des cadres au chômage. On est souvent obligé d'intervenir presque en cachette, pour que les gens ne perdent pas leur fierté. Il y a enfin le phénomène nouveau des gens qui travaillent mais qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts. Ils bénéficient de la Sécurité sociale, mais ils ne peuvent pas prétendre à l'aide médicale parce que leurs revenus sont trop élevés et, en même temps, insuffisants pour qu'ils puissent se payer une mutuelle à 400 francs par mois.

3 Que proposez-vous aux personnes en difficulté ?

On essaye de les aider, en particulier les jeunes et les familles, en leur permettant d'accéder à une *mutuelle. Pour* cela, nous avons signé dans un premier temps des protocoles d'accord avec différentes sociétés pour obtenir les tarifs les plus bas possible. Le Secours populaire offre ensuite des bourses qui permettent aux plus démunis d'accéder à la mutualisation, sans que cela soit gratuit. Nous avons aussi un réseau de sept mille médecins qui recoivent gratuitement les gens en difficulté, dans les cabinets médicaux ou les hôpitaux.

Propos recueillis par Alexandre Garcia



Treize organisations appellent à la poursuite de la réforme des lycées

Un texte, signé notamment par la FEN, le SGEN-CFDT et les deux fédérations de parents d'élèves, PEEP et FCPE, s'oppose à la « déclaration nationale unitaire » des opposants à Claude Allègre, et incite le ministre de l'éducation nationale à « avancer »

Treize organisations du monde éducatif ont adopté un texte commun qui soutient le projet de réforme des lycées lancé par le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre. Signé par les syndicats FEN, SGEN-CFDT et FAEN, les fédérations d'élèves FCPE et PEEP, l'Union nationale des lycéens et *plusieurs mouvements pédagogiques* (Ligue de l'enseignement, Cemea, CRAP, Education et Devenir, Francas, Foeven, OCCE), ce document se présente comme un engagement en faveur de la « *transformation de l'école* ». Il prend le contre-pied de la « déclaration nationale unitaire », adoptée, à la mi-février, par trois syndicats du second degré (SNES-FSU, SNEP-FSU, Snalc), la CNGA et six associations de professeurs de classes préparatoires qui avaient violemment dénoncé la politique de M. Allègre.

APRÈS le texte des anti-Allègre, l'appel des partisans de la réforme... Au moment où le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) doit examiner, jeudi 4 mars, la dernière version de la charte sur la réforme des lycées et se prononcer sur les nouvelles grilles horaires des classes de seconde, première et terminale de la voie générale, treize organisations et associations éducatives ont publié, lundi 1er mars, un texte appelant à *« la transformation de l'école »*.

Signé par la FEN, le SGEN-CFDT, la FAEN, les deux fédérations de parents d'élèves (FCPE, PEEP), l'Union nationale des lycéens (UNL) et plusieurs mouvements pédagogiques (Ligue de l'enseignement, Cemea, Crap, Education et devenir, Francas, Foeven, OCCE), ce texte intitulé « Nous nous engageons plus que jamais pour l'école de tous » *(lire ci-dessous)* entend s'opposer à la « Déclaration nationale unitaire » adoptée en février par trois syndicats du second degré (SNES-FSU, SNEP-FSU, Snalc), la CNGA et six associations de professeurs de classes préparatoires (*Le Monde* du 19 février), qui a violemment dénoncé la politique de Claude Allègre. *« Cette déclaration nationale unitaire est l'expression des pires conservatismes. C'est une honte pour tous les éducateurs. C'est pourquoi nous avons pensé qu'une large expression de celles et ceux qui se retrouvent dans la nécessité de transformer l'école pour la faire progresser était des plus urgentes »*, expliquent en substance les signataires du texte pro-réforme.

« Il était nécessaire de réagir pour dire qu'il n'y avait pas que ces gens-là dans les lycées », insiste Jean-Luc Villeneuve, secrétaire général du SGEN-CFDT qui s'étonne de l'alliance contre-nature entre le SNES et le Snalc. *« Il faut arrêter le débat entre instruction et éducation. L'école a cette double responsabilité »*, considère Eric Favey, secrétaire national de la Ligue de l'enseignement.

Néanmoins, précise, Christian Janet, président de la PEEP, *« il ne s'agit pas d'un soutien à Claude Allègre mais d'un soutien à l'évolution du système éducatif »*.

« VOLONTÉ COMMUNE »

Ce n'est pas la première fois que certains des treize signataires se retrouvent pour inciter le ministre de l'éducation à *« avancer »*. Favorables à la consultation des lycéens et aux propositions du rapport Meirieu, la FEN, le SGEN-CFDT, la FCPE, l'UNL ont, dès juillet, affiché *« leur volonté commune de voir aboutir la rénovation du lycée »* et défendu les principes d'allègement des programmes, d'accompagnement personnalisé des élèves, d'éducation à la citoyenneté et d'évolution du métier d'enseignant.

Ceux des treize signataires qui siégeront au CSE devraient faire une déclaration commune pour indiquer que la charte des lycées ne constitue, à leurs yeux, qu'*« une première étape »* dans la nécessaire réforme du second degré.

Dans le camp opposé, le SNES a déjà annoncé qu'il votera contre les projets de décrets modifiant les horaires des classes et réclamera le retrait de la charte.

« Toutes les déclarations ministérielles sur plus de justice ou plus d'égalité des chances ne sont que trompe-l'œil, faux-semblants et poudre aux yeux puisque la réforme de Claude Allègre se fera à moyens constants », a déclaré mardi 2 mars Monique Vuaillat. Selon la secrétaire générale du SNES, *« un puissant mouvement »* contestant la politique ministérielle est en train de se constituer. *« Nous appelons à la grève le 15 mars et participerons à la manifestation nationale unitaire à Paris le 20 mars »* qui pourrait, espère Mme Vuaillat, *« rassembler cent mille personnes »*.

Sandrine Blanchard

« Mettre un terme à l'effet centrifugeuse »

VOICI les principaux extraits du texte signé par les dirigeants de treize organisations ou associations éducatives :

« (...) Oui, l'école est un lieu de travail et un lieu de vie. Oui, les élèves sont au centre du système éducatif. Cette affirmation est le fondement de la loi du 10 juillet 1989. [...] Certes la loi ne règle pas tout. Mais nous sommes scandalisés que ce texte, pourtant largement salué il y a dix ans comme répondant aux besoins de démocratisation du système éducatif, soit combattu aujourd'hui dès *qu'il s'agit d'en tirer les conséquences* et surtout de l'appliquer. Il ne peut être question [...] de ramener le débat sur l'école à un affrontement avec le ministre de l'éducation nationale. Nous refusons d'être les spectateurs passifs d'un débat tronqué par l'approximation et la désinformation.

VERBATIM

» *En 1999, défendre l'école de* la République, l'école laïque, c'est tout faire pour qu'elle assure le lien entre une culture commune partagée pour et par tous, et l'attention apportée à l'évolution des savoirs et à l'explosion des connaissances. [...] Défendre l'école de la République, c'est construire une école qui offre à tous les jeunes les meilleures chances d'une intégration sociale et professionnelle [...]. C'est à la fois un impératif et un enjeu d'équité. C'est le contraire d'un "SMIC éducatif ou culturel".

» Cette école [...] doit mettre un terme à cet "effet centrifugeuse" qui lui fait rejeter à ses marges, à l'identique de notre actuel *modèle de société, celles et* ceux qui échouent ou dont elle ne reconnaît pas la réussite. C'est d'abord à l'école de donner et redonner sens au désir et au plaisir d'apprendre. [...] Il n'y aura pas de démocratisation de l'école et de l'éducation sans transformation de l'école. [...] Renoncer à *transformer l'école, c'est faire le* lit du "marché de l'angoisse" concrétisé notamment par le recours croissant aux leçons particulières payantes, c'est prendre la responsabilité d'une rupture avec l'opinion publique et d'une implosion du service public. [...] »

La réforme des études supérieures est reportée à l'an 2000

EST-CE la crainte de l'ouverture d'un nouveau front de contestation dans les universités ou plus simplement les risques de mise en œuvre d'une réforme plus complexe que prévu ? Initialement programmée *« sur la base du volontariat »* des établissements dès la rentrée 1999, la réorganisation des études supérieures est reportée d'un an. Dans une lettre adressée le 28 février aux syndicats d'enseignants et d'étudiants, Jeanne-Marie Parly, directrice de cabinet du ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, avance de nouvelles échéances dans les modalités et le calendrier de cette réforme. Sous couvert d'*« harmonisation européenne »* et de rapprochement entre les universités et les grandes écoles, ce projet prévoit le regroupement de tous les diplômes existants dans trois cursus : le pré-licence à bac + 3 avec la création d'une licence professionnelle, le *« mastaire »* à bac + 5 et le doctorat à bac + 8.

Lors de la réunion du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser) des 25 et 26 janvier, les syndicats avaient alerté le ministère sur les dangers d'une application à *« marche forcée »*. Ils s'étaient aussi élevés contre la liberté laissée aux établissements de se lancer, *« sur la base du volontariat »*, dans une expérimentation en l'absence de tout cadre national.

LA CONCERTATION RELANCÉE

Ces réticences ont été prises en compte et le ministère de l'éducation a accepté de différer les échéances en relançant la concertation. Après avoir entendu les réserves des présidents d'université, mais aussi les impatiences des directeurs d'écoles d'ingénieurs (*Le Monde* du 27 février), Claude Allègre semble avoir jugé plus prudent d'approfondir son projet.

Dans sa lettre à l'Intersyndicale, Mme Parly évoque en premier lieu les licences professionnelles. *« Un travail complémentaire était nécessaire pour prendre en compte la diversité des publics concernés et pour se concerter de manière approfondie avec les milieux professionnels,* précise-t-elle. *Nous viserons donc la rentrée 2000 pour* [leur] *mise en place.* » Un groupe de travail sera chargé de préciser les questions en suspens avec la présentation d'un texte de *« cadrage national réglementaire d'ici la fin de l'année universitaire 1998-1999 »*.

Concernant le *« mastaire »* à bac + 5, qui marquerait la reconnaissance de diplômes entre les universités et les grandes écoles, le ministère réinvente le label de *« grade universitaire »*, disparu depuis 1968. Comme il ne s'agirait pas d'une nouvelle formation soumise à habilitation, *« sa mise en œuvre pourra donc s'inscrire dans le temps »*, indique Mme Parly. Si l'idée d'un mastaire généraliste paraît abandonnée, le mastaire en ingéniérie réclamé par les écoles d'ingénieurs mérite encore d'être précisé.

Sur la réorganisation des écoles doctorales, le ministère lâche également du lest. *« Les regroupements des Diplômes d'études approfondis (DEA) ne doivent pas être artificiels et ne doivent comporter aucun caractère normatif »*, souligne Mme Parly. Enfin, il n'est plus question d'expérimentation sur la base du volontariat. *« Il est plus exact de parler de montée en charge progressive après un cadrage national préalable »*, indique la directrice de cabinet de M. Allègre.

Pour envisager les conséquences de ces décisions, l'Intersyndicale du supérieur devait se réunir à nouveau, mercredi 3 mars, à quelques jours de la réunion du Cneser du 8 mars qui sera consacrée justement à l'harmonisation européenne des formations, avant le sommet des ministres de l'éducation prévu à Bologne le 18 juin.

Michel Delberghe

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : cent vingt-quatre personnes mises en examen dans le dossier d'escroquerie touchant le quartier parisien du Sentier, spécialisé dans la confection, ont été renvoyées, lundi 1er mars, devant le tribunal correctionnel de Paris. Le procès doit s'ouvrir le 15 mai et s'achever théoriquement le 4 juillet. En raison du nombre important de prévenus et de l'exiguïté des prétoires, l'audience se tiendra dans une structure provisoire, constituée de cloisons mobiles, dans la salle des pas perdus du palais de justice. Cette décision a été prise après la polémique suscitée par l'organisation du procès du réseau islamiste dit « Chalabi », qui s'est tenu à l'automne dans le gymnase de l'administration pénitentiaire à Fleury-Mérogis (Essonne).

■ **RELAXE : une femme de quarante-deux ans, soupçonnée d'avoir détourné plusieurs millions de francs** chez un charcutier industriel jurassien, a évité une condamnation, mardi 2 mars, car elle avait effectué une garde à vue trop longue de vingt-cinq minutes. La cour d'appel de Besançon (Doubs) a confirmé un jugement du tribunal correctionnel de Dole (Jura) annulant le procès-verbal d'audition de la femme, qui n'avait pu consulter son avocat qu'après vingt heures et vingt-cinq minutes de garde à vue.

■ ***VOLS* : près de 400 mètres cubes de meubles volés et de nombreuses** œuvres d'art, dont 160 tableaux, ont été retrouvés mardi 2 mars lors d'une vaste opération de gendarmerie menée dans le sud de la France et en Italie. Soixante-huit personnes ont été interpellées.

Des associations dénoncent le secret entourant les cultures d'OGM

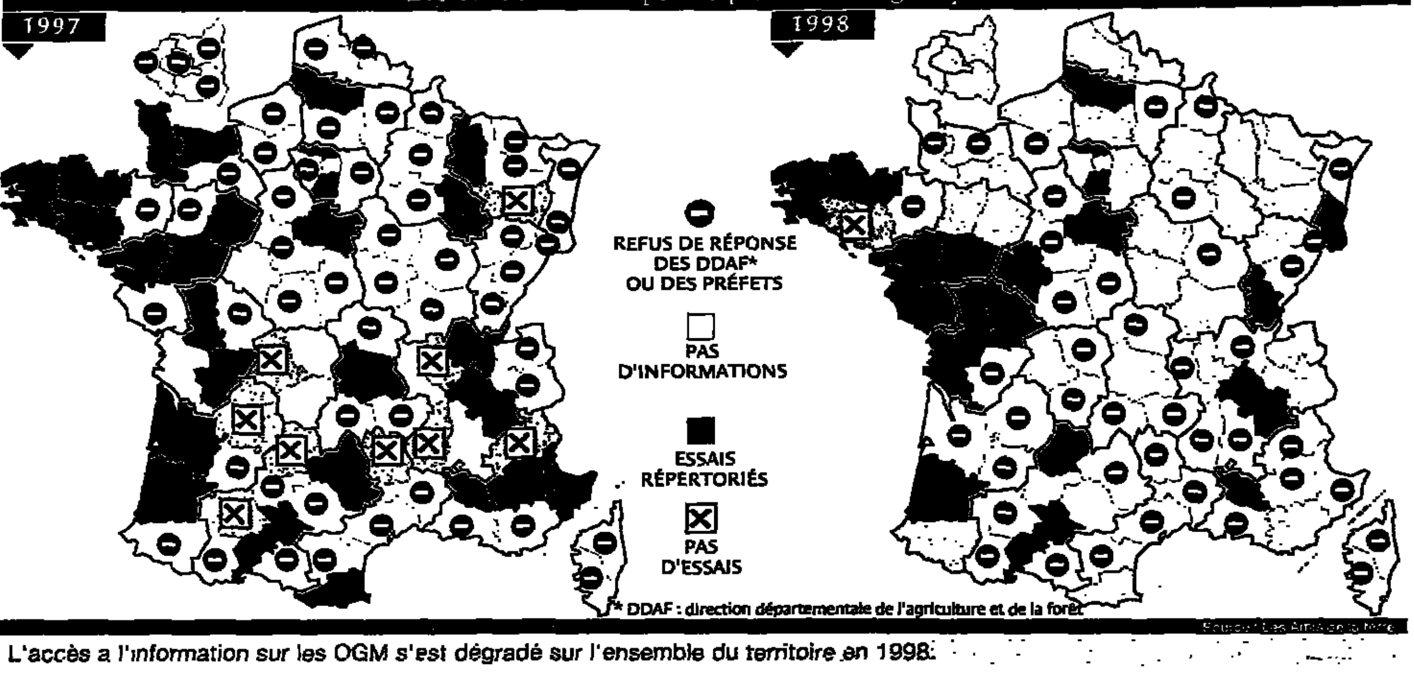
Les Amis de la Terre et France nature environnement ont tenté de dessiner une carte de France des plantations à base d'organismes génétiquement modifiés (OGM). Leurs investigations ont été contrariées par de nombreux refus d'informer des autorités concernées

Les Amis de la Terre et France nature environnement (FNE) *devaient rendre public,* mercredi 3 mars, un premier état des lieux des plantations à base d'organismes génétiquement modifiés (OGM) expérimentées *sur le territoire. L'enquête permet de dessiner une première carte de France des cultures d'OGM mais elle révèle surtout l'opacité croissante sur ce dossier. Dans 43 départements sur 96, les autorités concernées ont refusé de communiquer leurs données. En Charente-Maritime, les défenseurs de l'environnement et les petits agriculteurs ont fait front commun et tentent, en vain, d'obtenir un moratoire sur des essais de colza transgénique. Les nouvelles techniques de détection des OGM dans les récoltes font l'objet d'une réflexion au sein de la Commission européenne de la normalisation, qui pourrait aboutir à une harmonisation.*

LES PARCELLES de plantes transgéniques seraient-elles classées « secret défense » ? C'est la question que posent les Amis de la Terre et France nature environnement (FNE), deux fédérations nationales d'associations environnementales, qui devaient rendre public, mercredi 3 mars, un premier état des lieux des plantations d'organismes génétiquement modifiés (OGM) sur le territoire. La carte de France ainsi dessinée révèle surtout l'ampleur du refus d'informer sur ce dossier sensible et sur l'opacité qui entoure ces données : sur 96 départements métropolitains, 43 ont refusé – soit *via* les préfets, soit *via les directions départementales* de l'agriculture et de la forêt (DDAF) –, de communiquer les lieux où des semences OGM sont expérimentées.

Seuls 20 départements ont reconnu la présence d'OGM sur leurs terres et un seul (Morbihan) a déclaré n'abriter aucun essai. Pour 32 autres, aucune information n'a pu être collectée. D'après ces premiers résultats, les régions où les essais sont les plus nombreux sont celles où les grandes cultures intensives sont prépondérantes. On retrouve ainsi la Bretagne, Midi-Pyrénées, les Pays de Loire et la Picardie. Avec 36 communes concernées en 1998 – dont Cintegabelle –, la Haute-Garonne détient le record national.

Avec quelque 1 400 hectares de maïs OGM semé, la France est le pays européen qui réalise le plus grand nombre d'essais de plantes transgéniques. Plus de 1 200 communes ont été concernées par ces plantations. Les Amis de la Terre et FNE ont voulu savoir lesquelles. Début novembre 1998, les deux associations ont chacune saisi la Commission du génie biomoléculaire (CGB), instance consultative scientifique placée sous la double tutelle des ministères de l'agriculture et de l'environnement, chargée de donner son avis sur les demandes d'autorisation de mise en culture des plantes transgéniques. Devant le refus de la CGB, les Amis de la Terre et FNE ont décidé, le 1er février, de saisir la Commission d'accès aux documents administratifs. Parallèlement, les deux associations se sont lancées dans un recensement auprès des autorités départementales, en s'adressant directement aux DDAF.



L'accès a l'information sur les OGM s'est dégradé sur l'ensemble du territoire en 1998.

« DÉFICIT DÉMOCRATIQUE »

Le nombre de refus impressionne. *« La carte que nous rendons publique informe plus sur l'énorme déficit démocratique dont souffre notre pays, que sur la situation réelle des essais de plantes transgéniques »*, reconnaît, amère, Anne Castelain, chargée de la campagne aux Amis de la terre. En juillet 1998, les militants du Mouvement écologiste indépendant (MEI) avaient fait la même expérience quand ils avaient tenté, les premiers, de recenser les parcelles cultivées en OGM.

La loi du 13 juillet 1992 fait pourtant obligation aux autorités de mettre à la disposition du public la liste des autorisations d'essais aux champs, le nom des communes concernées, l'espèce végétale testée, la nature des modifications génétiques ainsi que les méthodes et plans de suivi des opérations et d'intervention en cas d'urgence. Ces informations *« ne peuvent être considérées comme confidentielles »*, précise la loi.

Un décret du 18 octobre 1993 prévoit en outre l'affichage obligatoire en mairie de fiches d'information *« destinées au public »*, envoyées par le ministère de l'agriculture aux préfets et aux maires des communes concernées. Or les refus essuyés par les associations ont parfois été motivés par un prétexte de confidentialité, en raison du *« secret industriel ou commercial »*. D'autres fois, il s'est agi d'un refus pur et simple de répondre. Certains préfets se sont « couverts » en invoquant des *« instructions ministérielles »* envoyées aux DDAF le 27 juillet 1998 par la direction générale de l'alimentation.

Les résultats de cette enquête ne vont pas manquer de relancer la polémique sur les pratiques entourant la mise en culture expérimentale des OGM. Les militants associatifs partis en quête des informations ont déniché une multitude d'irrégularités : essais non déclarés, mise en culture engagées avant que les maires soient informés, ensemencement transgénique non encore autorisé, non respect des mesures de biovigilance... L'association Alsace-Nature, qui fait partie de FNE, vient d'ailleurs de déposer un plainte contre X auprès du tribunal de grande instance de Colmar pour *« culture illégale de maïs transgénique »*. L'association a mis en évidence l'ensemencement par Novartis Pactol Cb à Meyenheim (Haut-Rhin), dès avril 1998, d'une parcelle d'une hectare, alors que l'arrêté ministériel d'autorisation de la variété date du 3 août 1998.

« PARTIE ÉMERGÉE DE L'ICEBERG »

« Les transgressions constatées sont multiples et ne constituent que la partie émergée de l'iceberg », estime ainsi Lylian Le Goff, chargé de mission biotechnologie pour FNE, qui réclame une commission d'enquête parlementaire afin de dresser un *« cartographie officielle des essais de mise en culture »* et un relevé exhaustif des infractions commises. Pour les associations, ces cultures en catimini ne peuvent qu'aggraver les risques potentiels que les OGM font courir à l'environnement et à la santé humaine. Les OGM résistants à la pyrale ou tolérants aux herbicides sont ainsi suspectés de polluer les plantes et cultures voisines, et pour celles contenant un antibiotique, de favoriser chez l'homme une de nouvelles résistances aux antibiotiques ou des allergies. Les implications sociales d'une agriculture toujours plus productiviste sont elles aussi dénoncées : *« On mène les paysans vers une dépendance totale vis à vis des industries agrochimistes alors que, vu les réticences des consommateurs, l'intérêt économique des OGM est loin d'être évident »*, déplore Patrice Vidieu, secrétaire national de la Confédération paysanne, associée à l'enquête.

Depuis trois ans qu'elles sont parties en guerre, les associations environnementales estiment que les doutes sur les effets des gènes introduits dans les semences sont trop importants et demandent une stricte application du principe de précaution. Le 25 septembre 1998, le Conseil d'Etat avait suivi leur raisonnement en décidant de surseoir à l'arrêté autorisant l'inscription du maïs transgénique Novartis au Catalogue des espèces cultivées. Le 11 décembre 1998, il renvoyait la décision sur le fond à la Cour de justice européenne, tout en maintenant la suspension de la commercialisation du maïs incriminé. Pour les autres variétés autorisées, une nouvelle demande de suspension a été introduite à l'automne par l'association Greenpeace, qui attend son examen par le Conseil d'Etat.

« TRÈS GRANDE PRÉCAUTION »

La guérilla anti-OGM est loin d'être terminée. L'échec des négociations internationales lors de la Conférence mondiale sur la biodiversité à Carthagène qui n'a pu mettre au point des mesures de protection concernant le commerce international des plantes transgéniques (*Le Monde* du 24 février), n'a fait que renforcer les craintes des associations qui réclament un moratoire.

L'absence de transparence aujourd'hui mise en évidence ne pourra que renforcer encore cette méfiance. Au salon de l'agriculture à Paris, lundi 1er mars, le ministre de l'agriculture, Jean Glavany, s'est déclaré *« obsédé par le principe de très grande précaution »*. A la Direction générale de l'alimentation, on reconnaît que des demandes d'information arrivent tous les jours.

Contacté pour réagir aux informations des Amis de la Terre et de FNE, le ministère de l'agriculture explique que la liste des communes concernées par les essais sera publiée dans les semaines qui viennent dans le rapport annuel 1997 de la Commission du génie biomoléculaire. À ce jour, seul celui concernant l'année 1996 a été rendu public.

Sylvia Zappi

Première condamnation en Grande-Bretagne

En Grande-Bretagne, une association environnementale vient d'obtenir, pour la première fois, la condamnation de la société Monsanto pour insuffisance de mesures de protection contre la pollinisation des plantes environnantes. La firme devra payer 170 000 francs d'amende pour n'avoir laissé que deux mètres d'espace entre le champs cultivé en maïs transgénique et les autres cultures. Les actions des associations contre les OGM continuent de marquer des points en Europe. Sous leur pression, les gouvernements nationaux ont commencé, depuis quelques mois, à prendre des mesures de restriction. Ainsi, en octobre 1998, la commercialisation d'un colza transgénique de la société Agrevo a été interdite en Grèce et en Grande-Bretagne, où l'on envisage d'instituer un moratoire de trois ans sur la culture des plantes OGM. Cette mesure est réclamée également par la commission de l'environnement du Parlement européen.

En Charente-Maritime, l'alliance paysans-écologistes contre le colza « mutant »

LA ROCHELLE
de notre correspondant

C'était à la mi-juin 1998, dans la commune de Chambon, près de La Rochelle (Charente-Maritime). Un groupe de manifestants convergeaient vers une parcelle de quatre hectares où du colza essayait de mûrir sous la pluie d'un début d'été pourri. Ils étaient agriculteurs, militants de la Confédération paysanne, ou membres de la Société d'étude et de protection de la nature en Aunis et Saintonge, une association départementale de protecteurs de l'environnement.

Un symbolique masque à gaz sur le nez et une faux à la main, les manifestants allaient attaquer la parcelle cultivée, récolter quelques mètres carrés de colza, et apporter le produit de leur moisson à la porte toute proche de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), sous l'oeil débonnaire de quelques gendarmes et le regard furieux de l'exploitant. Les manifestants tentaient alors de lancer une campagne nationale d'action contre la culture expérimentale de colza transgénique effectuée par le Centre technique interprofessionnel des oléagineux métropolitain (CTIOM). Une parcelle de quatre hectares avait en effet été ensemencée d'un colza « mutant », équipé d'un gène « emprunté » à un bacille qui lui permet de résister à un herbicide, le glufozinate d'ammonium.

OBTENIR UN MORATOIRE SUR LES ESSAIS Défenseurs de l'environnement et petits agriculteurs craignaient que la dissémination du pollen du colza vers d'autres plantes de la même famille (les crucifères – en forme de croix) ne soit à l'origine d'une nouvelle espèce de mauvaises herbes résistante à certains désherbants. Ils tentent depuis lors, mais en vain, d'obtenir un moratoire sur les essais.

Entre 1997 et 1998, des essais de culture de ce colza transgénique ont été déclarés dans quatre autres communes de Charente-Maritime, sur des surfaces de deux à trois ares. *« De la parcelle incriminée,* déplore un des responsables de la Confédération paysanne, *nous n'avons pas de trace officielle. Nous avons trouvé, à la mairie de Chambon, des dossiers d'essais sur du maïs transgénique, mais rien concernant le colza. »*

Concernant les mesures obligatoires de biovigilance, le CTIOM dit avoir porté à quatre cents mètres autour du champ le « secteur de sécurité » débarrassé de toute végétation. *« Nous estimons que le danger de pollinisation est beaucoup plus large,* estime le responsable syndical. *Nous avons fait constater par un huissier qu'une ruche se trouvait à un kilomètre à peine du champ. Le pollen peut donc être transporté par les abeilles beaucoup plus loin. »*

En outre, *« dans tous les jardins situés dans un rayon de deux kilomètres, on trouve des choux et des radis, plantes crucifères comme le colza. Tout cela, nous l'avons fait constater et photographier. »* Selon lui, *« des mutations géniques sauvages ne sont pas impensables »*.

Claude Dubillot

Vers une harmonisation européenne des techniques de détection

COMBIEN de temps faudra-t-il attendre avant que la détection des OGM ne devienne effective ? Comme l'a décidé, le 26 mai 1998, le conseil des ministres européens de l'agriculture, les aliments contenant des OGM ou des produits dérivés devraient, depuis le 1er septembre 1998, le mentionner clairement. Dans la pratique, on en est loin. Le seuil de présence d'ADN modifié à partir duquel il conviendrait d'étiqueter les denrées n'a pas encore été fixé de manière réglementaire, et les méthodes d'analyse dont on dispose n'ont toujours pas été harmonisées au niveau européen.

Première pierre d'achoppement : quelle que soit la bonne volonté des distributeurs, la détection d'infimes proportions d'OGM présents dans un paquet de chips ou de corn-flakes se révèle quasiment irréalisable, tant techniquement que financièrement. Pour la plupart des experts, la seule manière raisonnable de garantir aux consommateurs qu'un produit transformé ne contient pas d'OGM est d'adopter au plan européen une méthode de détection applicable aux récoltes elles-mêmes. Un objectif auquel travaillent désormais plusieurs organismes officiels. Parmi eux, l'Association française de normalisation (Afnor) semble avoir pris une longueur d'avance, en proposant à la Commission européenne de la normalisation, lors d'une réunion de travail organisée vendredi 27 février, une méthode de détection des OGM dans le soja et le maïs non transformé.

« Cette réunion, la première du genre, était destinée à présenter les différentes techniques actuellement proposées en Europe », précise Catherine Guissé, responsable du dossier à l'Afnor. Parmi les méthodes d'analyse présentées (dont une émane des Pays-Bas et plusieurs d'Allemagne), celle proposée par l'Afnor, à laquelle ont collaboré plusieurs instituts de recherches, laboratoires d'analyses, semenciers et industriels, a été retenue pour être la plus *« horizontale »* (celle couvrant la plus large gamme de produits possible). Sur cette base de travail, cinq groupes d'experts ont été constitués au sein de la commission, afin de préciser les différentes modalités (extraction de l'ADN, critères qualitatifs et quantitatifs, échantillonnage) nécessaires à sa mise en œuvre. Leur prochaine réunion est prévue en septembre.

> La détection d'infimes proportions dans un paquet de chips ou de corn-flakes se révèle quasiment irréalisable

Dans son principe, la méthode est connue. Elle consiste à détecter, dans le patrimoine héréditaire des récoltes concernées, la présence ou non des « constructions moléculaires » nécessaires à leur transformation génétique. Outre le gène étranger que l'on veut y introduire, ces constructions contiennent plusieurs fragments d'ADN, dites « amorces », dont certaines sont présentes dans toutes ou presque toutes les variétés transgéniques mises au point à ce jour. C'est sur ces dernières que se concentre l'intérêt des chercheurs, puisqu'elles permettent, quel que soit le gène considéré, d'en repérer la présence.

De quelle manière ? La technique actuellement considérée comme la plus fiable et la plus sensible est la PCR (*Polymerase Chain Reaction*). Mise au point dans les années 80, cette méthode permet d'amplifier en plusieurs millions d'exemplaires n'importe quel fragment génétique. Mais non sans quelques difficultés, du moins dans le contexte nouveau et très particulier des OGM.

« Les problèmes rencontrés concernent essentiellement l'échantillonnage, la préparation des échantillons et les amorces proprement dites. Ces amorces sont essentielles, puisque c'est à partir d'elles que se réalisera l'amplification du fragment d'ADN recherché », indique Alain Coléno, responsable de la direction scientifique des productions végétales de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). Or, si certaines amorces se présentent aujourd'hui comme quasiment « universelles » parmi les OGM, rien ne permet d'affirmer qu'il en sera encore ainsi demain.

En effet, les plantes transgéniques qui se concoctent actuellement dans les laboratoires contiennent de nouvelles constructions génétiques, plus avantageuses pour leurs inventeurs mais aussi plus spécifiques. Faudra-t-il prévoir, pour chacune de ces variétés, un test de détection particulier ? Seule assurance : si ces amorces spécifiques font partie des données confidentielles des industriels, ces derniers n'en sont pas moins tenus, depuis juin 1997, d'en fournir les séquences aux instances chargées de l'homologation. Globalement, la mise en place de deux filières agricoles distinctes, qui permettrait aux transformateurs de disposer de sources d'approvisionnement assurément non transgéniques, est donc techniquement réalisable. Il ne tient qu'aux pouvoirs publics d'en accélérer la réalisation.

Catherine Vincent



s cultures d'OGM



cologistes contre le colza

s de détection

DISPARITIONS

■ **MAURICE PERRON**, photographe québécois, membre du groupe d'artistes d'avant-garde qui ont signé *le manifeste* du Refus Global, est mort, samedi 27 février, à l'âge de soixante-quatorze ans. Dans les années 1946-1954, Maurice Perron avait immortalisé les moments forts de la période automatiste en développant une approche directe et spontanée de la photographie. Il avait pour amis plusieurs acteurs du *Refus Global*, notamment Jean-Paul Riopelle, Pierre Gauvreau et Marcel Barbeau, et avait fondé la maison d'édition Mithra-Mythe. Le Refus Global préfigurait la « Révolution tranquille » qui favorisa la modernisation de la société québécoise au début des années 60. Le musée du Québec, qui vient de présenter quatre-vingt-treize photographies de Maurice Perron, conserve les archives du photographe.

■ **ALBERTO VIGEVANI**, écrivain italien, est mort mercredi 24 février, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Né à Milan en 1918, Alberto Vigevani avait, comme critique littéraire, collaboré dans sa jeunesse, sous le pseudonyme de Berto Vani, aux revues littéraires *Prospettive*, *Letteratura*, *Lettere d'oggi* et fait partie des fondateurs de la revue *Corrente*, puis, après guerre, il avait écrit dans *L'Avanti*, *La Stampa*, le *Corriere della Sera*, le *Giornale* et la *Nuova Antologia*. Il avait fondé une librairie puis une maison d'édition sous le même nom, *Il Polifilo*. Ecrivain, Alberto Vigevani a publié une quinzaine de romans, dont trois sont disponibles en français aux éditions Liana Levi : *Un été au bord du lac* (1989), *Une éducation bourgeoise* (1990) et *Le Tablier rouge* (1991).

NOMINATIONS

SANTÉ

Patrick Broudic a été nommé, lors du conseil des ministres de mercredi 24 février, directeur de l'agence régionale d'hospitalisation de Champagne-Ardenne, en remplacement d'Alain Chevrot. Le conseil des ministres a aussi nommé **Guy Collet** directeur de l'agence régionale d'hospitalisation de la Réunion, en remplacement de Robert Hulic.

[Né le 2 juillet 1948 à Marseille (Bouches-du-Rhône), Patrick Broudic est licencié en droit et ancien élève de l'ENA (1975-1977). Il a été notamment conseiller technique auprès de Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme (1984-1986) et auprès de Louis Le Pensec, ministre des départements et territoires d'outre-mer (1988-1990), avant d'être chargé de mission auprès de l'université française du Pacifique (1990-1992), président du conseil d'administration et directeur général de l'agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs de l'outre-mer (1992-1993), chargé de la mission prospective et modernisation à la direction de l'administration générale, du personnel et du budget au ministère des affaires sociales, de la santé et de la ville (1993-1995). Depuis avril 1995, Patrick Broudic est chef de service à la direction de la population et des migrations au ministère de l'emploi et de la solidarité.]

[Né en août 1945, Guy Collet est ancien élève de l'Ecole nationale de la santé publique. Il a été notamment secrétaire général de l'Ecole nationale de la santé publique (1983-1986), directeur adjoint du centre hospitalier régional de Rennes (1986-1987), directeur du centre hospitalier de Saint-Cloud (1987-1990), directeur adjoint du centre hospitalier de Créteil (1990-1991), directeur général du Centre d'équipement hospitalier (1991-1995), directeur du Centre d'accueil et de soins hospitaliers de Nanterre (1995-1997). Depuis mars 1997, Guy Collet était directeur adjoint de l'agence régionale de l'hospitalisation de Basse-Normandie.]

DIPLOMATIE

Jean-Claude Cousseran a été nommé ambassadeur en Turquie, en remplacement de Daniel Lequertier nommé à l'administration centrale du Quai d'Orsay, par décret publié au *Journal officiel* du 26 février.

[Né le 15 septembre 1944 à Toulouse (Haute-Garonne), Jean-Claude Cousseran est diplômé de l'Institut d'études politiques. Il a été notamment en poste à Beyrouth (1973-1975), à Bagdad (1975-1977), à Téhéran (1977-1980), à New York auprès des Nations unies (1980-1981) et à Jérusalem (1986-1988), mais il a été aussi membre des cabinets de Charles Hernu au ministère de la défense (1981-1982), de Claude Cheysson et Roland Dumas au ministère des affaires étrangères (1982-1986 et 1988-1989) et de Pierre Bérégovoy à Matignon (1992-1993), avant d'être ambassadeur en Syrie (1993-1996). Depuis novembre 1996, Jean-Claude Cousseran était directeur d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au ministère des affaires étrangères.]

Jacky Musnier a été nommé *ambassadeur en Nouvelle-Zélande*, en remplacement de Jacques Le Blanc qui part à la retraite, par décret publié au *Journal officiel* du 26 février.

[Né le 11 juillet 1938 à Champignol-les-Mondeville (Aube), Jacky Musnier est licencié ès lettres et ancien élève de l'ENA (1966-1968). Il a été notamment en poste à Karachi (1969-1972), à Bonn (1972-1975), à Djakarta (1975-1981), à Rio de Janeiro (1981-1984), à Singapour (1984-1987), à Atlanta (1979-1982), à Mexico (1994-1996). Depuis janvier 1996, Jacky Musnier était chef du service des accords et réciprocité à la direction des Français à l'étranger et des étrangers en France au ministère des affaires étrangères.]

Gildas Le Lidec a été nommé ambassadeur en République démocratique du Congo, en remplacement de Michel Rougagnou qui est parti à la retraite, par décret publié au *Journal officiel* du 27 février.

[Né le 14 avril 1947 à Bangui (République centrafricaine), Gildas Le Lidec est licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques et de l'Ecole nationale des langues orientales vivantes. Il a été notamment en poste à Tokyo (1973-1979 et 1985-1988), à Manille (1979-1980), à Hanoï (1980-1983), à Bombay (1988-1991), ainsi qu'à l'administration centrale du Quai d'Orsay, avant d'être ambassadeur au Cambodge (1994-1998). La nomination, en septembre 1998, de Gildas Le Lidec comme ambassadeur en République centrafricaine a été annulée, Jean-Marc Simon, qu'il devait remplacer à Bangui et qui devait être nommé ambassadeur en République démocratique du Congo, n'ayant pas été agréé par Kinshasa.]

AGRICULTURE

Arnold Puech d'Alissac, a été élu président du Conseil européen des jeunes agriculteurs (CEJA).

[Agé de trente-cinq ans, Arnold Puech d'Alissac est agriculteur en Seine-Maritime, à Pissy-Pôville. Titulaire d'un brevet de technicien supérieur agricole, il s'est installé en 1992 sur 92 hectares (céréales, oléagineux, lin, vaches allaitantes, volailles). Il a adhéré au Centre cantonal des jeunes agriculteurs de Boos (Seine-Maritime) en 1987. Depuis 1996, Arnold Puech d'Alissac est membre du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), en charge des affaires européennes.]



AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Cher

Papounet,

Bon anniversaire.

Aurore, Aloysia, Apolline, La Bea.

Décès

Le général (c.r.)
Roger ANDRÉ,
commandeur de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,

est entré dans la paix du Seigneur, le 28 février 1999, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

De la part de
Paule André,
son épouse.
Docteur Paul et Gisele Andre,
Marc et Anne-Marie André,
Pierre André (†),
Elisabeth Debbari-André,
ses enfants,
Et ses petits-enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part.

25, rue de Sèze,
69006 Lyon.

– Le conseil d'administration de l'Entraide universitaire française
a la grande tristesse de faire part du décès de

M. Henry APPIA,
professeur émérite à la Sorbonne,

survenu le 25 février 1999.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 4 mars, à 14 heures, au temple de l'Oratoire du Louvre, 1, rue du Louvre, Paris-1er.

– Le directeur,
Les enseignants,
Et tout le personnel de l'UFR du monde anglophone de l'université Paris-III,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Henry APPIA,
professeur émérite à Paris-III.

Traducteur hors pair, phonéticien chevronné, Henry Appia était aussi, et peut-être surtout, un merveilleux connaisseur de la culture anglaise dont il sut transmettre le goût à des générations d'étudiants émerveillés par la prodigieuse érudition de l'universitaire et sensibles à la profonde générosité de l'homme.

Institut du monde anglophone,
5, rue de l'Ecole-de-Médecine,
75006 Paris.

***Julien* BARTHÉLEMY,**
11 juin 1982 - 25 février 1999.

Arrivé le dernier parmi nous, il repart le premier. Nous l'avons accompagné au cimetière d'Odeillo (Pyrénées-Orientales), le mercredi 3 mars 1999.

Nous remercions tous ceux qui l'ont accompagné et soutenu dans sa lutte contre la maladie et qui l'ont aidé à vivre intensément ces mois d'épreuve. Nous pensons en particulier à tout le service de pédiatrie de l'Institut Curie, à son kinésithérapeute, ainsi qu'au service de neurochirurgie pédiatrique de l'hôpital Necker.

Françoise,
sa mère,
Jean-Pierre,
son père,
Roland, Viviane et Eric, Guillaume et Adeline, Cécile et Sylvain, Eric et Anja,
ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,

Ainsi que Jacqueline et Raymond Toraille, Yvette et Robert Barthélemy,
ses grands-parents,
Jacques et Sylvie Toraille, Nicolas, Marie et Loïc,
Jean-Paul Toraille et Doris Smith, Colline et Ulysse,
Michèle Heine, Colin et Petra, Renaud et Emanuela, François et Sophie,
Christiane Vannobel,
Jacques et Annie Barthélemy et Mathieu,
ses oncles, tantes, cousins et cousines.

« La vie vaut le coup d'être vécue, quand on y pense elle est trop belle. »
Julien, 18 novembre 1998.

– Mme Pierre Besson,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre BESSON,
ministre plénipotentiaire,
contrôleur civil du Maroc,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur du Ouissam Alaouite,

survenu le 1er mars 1999, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, à La Couarde-sur-Mer, île de Ré.

Une messe sera célébrée ultérieurement à son intention.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Tour Chéops,
74, rue Dunois,
75013 Paris.

– C'est avec une profonde tristesse que l'on apprend la disparition du

docteur William BOOTH,
ex-chef de service en médecine homéopathie acupuncture
à l'hôpital Saint-Jacques (Paris),

survenue brusquement le 20 février 1999.

Il a été inhumé le 25 février, au cimetière de Montigny-sur-Loing.

– Françoise, née Habert,
Alain et Odile,
Yves (†) et Elisabeth,
Marc et Dominique,
sa femme, ses fils et belles-filles,
Ses huit petits-enfants,
Toute la famille,
« Les Amis du Château d'Etelan »,
ont la grande tristesse de faire part du décès, le 22 février 1999, de

Jacques BOUDIER,
chevalier de l'ordre du Mérite.

« Ma grâce te suffit ;
Ma puissance donne toute
sa mesure dans la faiblesse. »
II Corinthiens, XII v. 9.

Etelan,
76330 Saint-Maurice-d'Etelan.

– Pierre et Geneviève Coulomb,
leurs enfants et petits-enfants,
René et Françoise Coulomb,
leurs enfants et petits-enfants,
Marie-Blanche et Pierre Dor
et leurs enfants,
Geneviève et Robert Courtade
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean COULOMB,
membre de l'Institut,
grand-croix de la Légion d'honneur,

survenu le 26 février 1999, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité *familiale à Mane (Alpes-de-Haute-*Provence).

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue André-Delieux,
31400 Toulouse.
15, rue Sarrette,
75014 Paris.
2, avenue Mangin,
78000 Versailles.
Sorhoeta,
64990 Mouguerre.

– Le bureau de l'Académie des sciences
a la tristesse de faire part du décès à Paris, de

Jean COULOMB,

le 26 *février* 1999.

Professeur émérite à l'université Pierre-et-Marie-Curie, membre de la section des sciences de l'Univers, il a marqué le développement des études françaises de géophysique, en particulier en météorologie scientifique.

Il a été président de l'Académie des sciences en 1977 et 1978.

Il était membre de plusieurs académies européennes.

– L'Institut de physique du globe de Paris
a la tristesse de faire part du décès, le 26 février 1999 à Paris, de

Jean COULOMB,
membre de l'Institut,
directeur de l'Institut de physique du globe de 1941 à 1959.

Pierre ROUSSET,
Cadet de Saumur en 1940,
ancien pigiste au journal *Le Monde*,
ancien professeur
au lycée Saint-Charles d'Athis-Mons,

nous a quittés le 20 février 1999.

Son épouse, Françoise, témoigne sa plus vive reconnaissance au docteur Maurice Adjiman, urologue, et au docteur Jean-René Maury, interniste, qui l'ont aidé de toute leur compétence à surmonter les étapes de sa longue maladie, et remercie toutes les équipes de soins, en particulier les sœurs franciscaines, *l'équipe de l'hospitalisation à domicile* secteur Assas et l'équipe de soins palliatifs de l'hôpital Sainte-Périne pour leur dévouement.

38, rue Dombasle,
75015 Paris.

– Myriam,
sa compagne,
Pierrine,
sa fille,
et Alexia,
M. et Mme Pierre Talbot,
ses parents,
M. et Mme Jean-Marc Talbot,
M. et Mme Eric Talbot,
M. et Mme Thierry Talbot,
ses frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

***Stéphane* TALBOT,**

survenu subitement le 28 février 1999.

La cérémonie sera célébrée, jeudi 4 mars, à 11 heures, en la chapelle du funérarium du Havre.

Allée des Pervenches,
Mont-Joie,
76790 Etretat.

– Mme Arlette Vaquette,
Mlle Maud Vaquette,
sa fille,
M. Maurice Vaquette,
son père,
Ses frères et sœurs,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

***Francis* VAQUETTE,**

survenu, à l'âge de cinquante-trois ans, à l'hôpital Lariboisière.

La cérémonie religieuse aura lieu, le jeudi 4 mars 1999, à 14 h 30, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, place Franz-Liszt, Paris-10e.

L'inhumation se fera au caveau de famille, cimetière Petit-Saint-Jean, à Amiens (Somme).

111, rue de la Tombe-Issoire,
75014 Paris.

Anne ZAMIRE FRENKEL

nous a quittés dans la nuit du 2 mars 1999.

Ses amis l'accompagneront, à 16 h 15, le jeudi 4 mars, au cimetière de Bagneux (porte principale).

Halina Frenkel,
sa maman,
sera parmi nous par la pensée.

Anniversaires de décès

– Il y a neuf ans, les 3 et 11 mars 1990, nous quittaient

Hélène et Anne-Marie BLOCHE-JALOUNEIX.

Nous pensons tant à elles.

– Il y a sept ans, le 4 mars 1992, disparaissait

Jeanne FORTIER,
née BERTIN.

Que tous ceux qui l'ont connue, que tous ceux qui l'ont aimée aient une pensée à son intention.

– Il y a deux ans, le 4 mars 1997,

Sylvain MONGAUZE

nous quittait.

Son courage, son rire, son amour de la vie nous accompagnent à jamais.

Offices religieux

– Pour le premier mois anniversaire de son décès, un office religieux sera célébré à la mémoire de

Patrick CHOUCHAN,

le mardi 9 mars 1999, à 18 h 15, à la synagogue, rue Notre-Dame-de-Nazareth.

Famille Chouchan,
1, avenue Paul-Doumer,
75116 Paris.

Souvenir

– Il y a dix ans, le 4 mars 1989,

Gisèle de FAILLY,
GRIFFON,

qui a créé les CEMEA en 1937 et les a dirigés pendant plus de trente années, nous quittait.

Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA)

Débats

Forum Alternatives européennes
Fondation Friedrich-Ebert
Gauche européenne
FIER(E) D'ÊTRE EUROPÉEN(NE) ?
soirée-débat, le 4 mars 1999,
de 18 h 30 à 22 heures à la Mutualité,
avec F. Hollande (PS, France) et *K. Hänsch (SPD-Allemagne), têtes de* liste (européennes), et notamment J. Hume, prix Nobel de la Paix, P. Berès, eurodéputée, Ch. Fiterman, M. Wieviorka, sociologue, B. De Giovanni, eurodéputé,
C. Lalumière, eurodéputée.
Tél. FAE : 01-44-83-93-40.

Conférences

– **Ismail Kadaré** donnera quatre conférences à l'École normale supérieure (Ulm), les 8, 15, 22 mars et 6 avril, de 18 heures à 20 heures, salle Dussane. Sujets : **Coutumes grecques et balkaniques. Traductions de la fiction. Littérature et dictature. Renouvellement des moyens d'expression.**

Thèses

– **M. Ioannis Delicostopoulos** a soutenu, le 12 février 1999, à l'université Panthéon-Assas (Paris-II) sa thèse de doctorat intitulée **« Le procès civil à l'épreuve du droit processuel européen »**.

Le jury, composé de MM. les professeurs Serge Guinchard (Paris-II, directeur de thèse), Gérard Cohen-Jonathan (Paris-II), *Philippe Théry (Paris-II), Loïc Cadiet* (Paris-I) et Fabrice Picod (Saint-Etienne), lui a décerné la mention Très Honorable avec félicitations.

Communications diverses

DOCUMENTS
revue des questions allemandes
n° 5/98 consacré au
« changement allemand »
dont *Le Monde* du 2 mars
a rendu compte
est en vente 60 francs
50, rue de Laborde, 75008 Paris
Tél. : 01-43-87-90-40.

LES RÉGIONS ET LEUR AGRICULTURE

FRUITS ET LÉGUMES

La contre-offensive des producteurs de fraises

Entre le Lot et la Garonne, à l'approche du printemps, les campagnes s'apprêtent à affronter la concurrence, notamment espagnole. Faute de contrôle des marchés, le libéralisme règne dans ce secteur. La réforme européenne adoptée en 1997 vise à encourager la qualité

AGEN
de notre envoyé spécial

La guerre de la fraise aura-t-elle lieu ? Mettra-t-elle en émoi le Lot-et-Garonne, premier département

RÉGION
AQUITAINE

(talonné par la Dordogne) dans cette illustre spécialité ? Va-t-on revoir des camions espagnols, remplis de barquettes andalouses, en route pour Rungis ou Hambourg, ici arraisonnés par des commandos paysans, là vidés de leur cargaison, ailleurs encore escortés par des gendarmes, déjà à la recherche d'informations sur ce que concoctent les agitateurs potentiels ? La question, rituelle à la fin de chaque printemps, prend dès aujourd'hui une résonance singulière : les campagnes ont les nerfs à fleur de peau, tous paysans confondus, à cause des discussions ardues sur la politique agricole commune (PAC). Même si les fruits et legumes ne sont pas, autant que le blé ou le bœuf, touchés par les négociations actuelles, les exploitants restent sur le qui-vive. « Adversaire » désigné : l'Espagne.

Dans la région de Huelva, en effet, on « fait » intensivement de la fraise toute l'année, comme d'autres « font » du cochon en Bretagne ou en Hollande. A des coûts de production défiant toute concurrence ! Les entreprises de négoce, là-bas, décident de tout, et les cultivateurs n'ont qu'à exécuter les instructions. En deux ans, dit-on au ministère français de l'agriculture, les Espagnols ont multiplié par deux leurs surfaces de fraises et amélioré sensiblement la qualité.

GARIGUETTE ET DARSELECT

En Lot-et-Garonne, après deux très mauvaises campagnes (1995 et 1997), les différents opérateurs ont pris conscience des faiblesses d'une excessive atomisation de la profession. Coopératives, agriculteurs eux-mêmes, vendeurs et expéditeurs ont alors réagi et mis sur pied, en 1998, une « interprofession » structurée qui veille notamment au respect d'une grille de qualité des variétés agréées. Ne seront retenues que cinq variétés, dont deux essentielles : la fameuse gariguette, naturellement, et la « petite nouvelle », très parfumée, qui promet des merveilles : la darselect. « *Nous allons perfectionner systématiquement la gestion prévisionnelle*, explique Philippe Blouin, président de l'interprofession départementale. *On fixe entre nous un prix d'objectif et on s'arrange pour que le prix réel du marché ne s'en éloigne pas trop, en jouant sur les apports, les stocks, voire les relations avec la distribution, à travers des opérations dites "joker", lorsqu'il faut écouler à l'improviste des arrivages importants.* »

Les vergers préfèrent le Sud

LOCALISATION DES VERGERS
en milliers d'hectares

• 1 ● 5 ⬤ 20

Alors que la production de légumes frais se localise autant dans le quart nord-ouest que dans le sud, plantations et arbres fruitiers se concentrent dans les vallées du Rhône, de la Garonne et de la Loire.

Président du conseil général, le sénateur Jean François-Poncet (RDSE) met aussi l'accent sur la « *positive évolution* » des esprits des partenaires agricoles. Il ajoute qu'un gros effort est fait depuis quelques années pour améliorer la logistique, à travers l'aménagement de plates-formes situées aux nœuds autoroutiers, comme celle de Damazan et, bientôt, la nouvelle, à Samazan, spécialisée dans les fruits et légumes. Ces investissements s'ajoutant à l'« agropole » d'Agen, où ont été créés en dix ans sept cents emplois de haut niveau, contribuent à faire du département un cas d'école et – à condition que les industries créatrices de valeur ajoutée s'y développent davantage – un fer de lance de l'agriculture de demain. « *Les activités présentes dans le département sont trop dirigées vers la première transformation de fruits et légumes et de viande ; manque la dimension plats cuisinés, pâtisserie industrielle et desserts à base de produits laitiers* », estime Jean-Alain Mariotti, président de la chambre de commerce et d'industrie.

Pour la fraise, beaucoup dépendra, en tout cas, de la météo, car la quasi-totalité de la production s'écoule de mi-avril à fin mai. Un coup de chaud non prévu et voilà les productions françaises et espagnoles qui se télescopent, au risque de déclencher une « *conflagration* », selon le mot de M. François-Poncet. Et pas question de jouer sur les mécanismes de contrôle des marchés, les subventions à l'export ou les aides au stockage public comme pour la viande ou le blé : le secteur des fruits et légumes en général, et de la fraise en particulier, est, en Europe, le royaume du libéralisme. La réforme européenne, décidée en 1997, a deux objectifs majeurs : renforcer les organisations interprofessionnelles et encourager des actions de promotion commerciale et la qualité. Mais les aides compensatrices sont bannies, sauf pour le pruneau, la tomate et le tabac.

SURENCHÈRES SYNDICALES

On comprend donc que ce département soit, beaucoup plus que d'autres, ultrasensible aux évolutions d'une branche soumise à des à-coups climatiques, des importations d'opportunité et des conditions de conservation moins faciles (sauf pour les pommes) que la plupart des autres productions végétales ou animales. Les exploitations familiales, petites (dont un grand nombre en situation financière délicate), dominent, la surface moyenne ne dépassant pas 30 hectares.

Cet émiettement a aussi servi de terreau fertile à toutes les surenchères syndicales. A côté de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), le terrain est également occupé par la Confédération paysanne et la Coordination rurale, très remuante depuis ses succès de 1992, dont le siège national est situé non loin, à Auch (Gers). Mais la situation se complique encore, lorsqu'on sait que les principaux dirigeants départementaux de la FNSEA ne sont pas toujours en phase avec la chambre d'agriculture et que le Mouvement de défense des exploitants familiaux (Modef, à tendance communiste) trouble fréquemment le jeu, en raison de l'influence de son chef, Raymond Girardi, qui vient, d'ailleurs, d'être élu conseiller général. Ce dernier a cherché – et réussi en partie – à capter une partie de la clientèle de la Coordination, au point que la « vraie » Coordination a dû intenter un procès – qu'elle vient de gagner, à Marmande – relatif à l'utilisation abusive et trompeuse de l'appellation « *coordination* ».

Melons, kiwis, pommes de terre primeurs, pommes, poires, vin de Buzet, noisettes, maïs doux, salades qui partent tous les jours à Copenhague ou à Londres, tomates du site des Perrinots, à Marmande – déjà entrées, grâce aux informaticiens et aux biologistes, « *dans le cœur du XXIe siècle* », selon le mot du maire, Gérard Gouzes (PS) –, contribuent aussi à mettre le Lot-et-Garonne au tableau d'honneur. Toutes ces spécialités exigent beaucoup de main-d'œuvre et des investissements, parfois coûteux, en serres chauffées, tunnels de plastique qui font ressembler les exploitations à des champs de neige, ou filets paregrêle.

Dans les vergers, qui grimpent jusqu'aux bastides, le pruneau vacille. « *On ne peut construire indéfiniment une réputation sur un produit laxatif* », tranche Jean-Pierre Bissière, président de l'union de coopératives France Prunes. Il veut le faire aimer, au naturel ou transformé, par « *les clientèles jeunes qui fréquentent les* fast-food ». Mais la surproduction menace et les arboriculteurs, fortement aidés par Bruxelles, sont engagés dans un plan d'arrachage et de renouvellement des arbres portant sur 2 500 hectares. « *Il va falloir se regrouper* », car les aides communautaires ne seront pas éternelles. « *De toute façon, je ne serai jamais du côté de ceux qui pleurent* », ajoute-t-il. On comprend son optimisme : son groupe occupe 53 % du marché du fruit d'ébène.

F. Gr.

PROCHAINS ARTICLES :
Produits laitiers

Dans le bassin de Brive, « du bio sans le savoir »

LIMOGES
de notre correspondant

Entaille limoneuse et ensoleillée dans le bloc granitique, herbeux et froid du Limousin, le bassin de Brive (Corrèze) est depuis long-

RÉGION
LIMOUSIN

temps réputé pour ses fraises, ses fruits, ses pois et ses légumes verts, et pour une rigueur de production qui date de bien avant l'actuelle montée en puissance de l'agrobiologie. La raison ? C'est dans ses usines de Brive que la marque Blédina SA (groupe Danone) fabrique ses petits pots pour bébés, production sous haute surveillance sanitaire. Elle achète la matière première aux maraîchers des environs. Ils sont plus d'un millier à lui fournir leurs fruits et légumes, selon un cahier des charges draconien, notamment pour ce qui concerne la prohibition de résidus de produits phytosanitaires et d'engrais chimiques.

« *En somme, nous faisions du bio sans le savoir*, résume un maraîcher du lieu. *Il y a vingt ans, les ratios d'évaluation de l'Etat des régions agricoles classaient le Limousin au bas du tableau pour sa faible consommation en intrants chimiques. Si l'on prend le tableau à l'envers, cela signifie que nous sommes maintenant en tête des bonnes pratiques de l'agriculture raisonnée.* » (*Le Monde* daté 28 février-1er mars). « *L'agriculture, ici, ne s'est jamais lancée dans l'agro-industrie*, ajoute Luc Moineville, le président du Groupement des agriculteurs biologistes du Limousin (Gablim), qui élève porcs, bœufs, et vend du fromage de chèvre à Verneuil-sur-Vienne (Haute-Vienne). *En Limousin, le lien entre le sol et le produit n'a jamais été rompu. L'agriculture biologique ne semble donc pas farfelue aux paysans d'ici ; elle est du même ordre que ce qu'ils pratiquent quotidiennement. Les exigences d'un cahier des charges ne dépassent que de très peu leur façon de faire habituelle. Il n'y a pas de révolution mentale à effectuer.* »

Deux pratiques sont, en outre, plus fortes ici qu'ailleurs : la consommation autarcique – le cochon, le potager, le clapier et la basse-cour – et le marché de village, où s'écoule en direct cette petite production familiale. Nombre d'exploitations modestes du Limousin ont une clientèle urbaine à Limoges, Brive et Tulle, à *qui elles livrent, une ou deux fois par semaine,* à domicile, les produits des quatre saisons.

La familiarité avec la démarche bio explique l'intérêt immédiat pour une pratique qui semble apporter une plus-value rapide, en termes d'image et de valorisation, sans nécessiter de révision déchirante ni de reconversion aux forceps. Le Limousin est la région où le choix du bio est proportionnellement le plus fort. En 1997, ses surfaces se sont accrues de 35 % pour atteindre 5 498 hectares (112 agriculteurs et 23 unités de transformation). Le mouvement est très appuyé par les partenaires régionaux. La Coopérative des agriculteurs bio du Limousin (Coopablim) assure l'approvisionnement en semences, engrais et produits de traitement naturels. Les trois chambres d'agriculture se sont dotées de services techniques spécialisés. Le conseil régional soutient financièrement le dispositif. Il a *patronné la création de trois filières spécialisées* au centre de formation professionnelle agricole de Vazeix (Haute-Vienne) : polyculture-élevage, maraîchage, conversion à l'agriculture bio.

Georges Chatain



JOSEPH CLAUSS

Les fleurs de Vendée

L'horticulture ornementale et les entreprises pépiniéristes (en plein air ou en serre) *sont un secteur très spécifique*, dont les terres d'élection sont surtout les régions du Sud-Est, de l'Ouest – on voit sur cette photo un champ *de fleurs en Vendée* –, *de la région parisienne* ou de Rhône-Alpes. Certains départements du Centre ou de Bourgogne se sont tournés vers les plantations d'arbustes ; c'est dans le Morvan qu'on trouve les toutes premières entreprises spécialisées dans la fourniture de sapins de Noël. L'horticulture, encore plus que les fruits et légumes, évolue dans un régime de libéralisme total, presque sans soutien public, les professionnels souhaitant eux-mêmes, pour la plupart, l'application des règles de l'offre et de la demande. Cinq fois plus élevées que les exportations, les importations (et la consommation) françaises de fleurs et plantes vivantes varient en fonction du taux de TVA, dissuasif (en 1992) ou encourageant (en 1995). Sur 4,7 milliards de francs (716,51 millions d'euros) d'importations en 1997, 3,2 sont imputables aux exportateurs des Pays-Bas.

TROIS QUESTIONS À...

MICHEL LANERET

1 La récente réforme de l'Organisation commune de marché (OCM) des fruits et légumes au sein de l'Union européenne est entrée en application en 1998. Pour vous qui êtes directeur de l'Office national des fruits et *légumes et de l'horticulture* (Oniflhor), donne-t-elle satisfaction à la France ?

L'originalité est que *les* producteurs doivent, pour bénéficier des aides européennes, mettre en place des programmes d'actions collectives auxquels ils participent financièrement. Les organisations de producteurs ont donc deux préoccupations majeures : produire mieux pour répondre aux attentes des consommateurs, qui demandent un produit de qualité, et commercialiser de façon plus satisfaisante leurs produits pour être plus compétitifs, en France et à l'étranger. La France a adhéré à cette démarche et la réforme est globalement satisfaisante, même si des aménagements doivent être apportés pour que cette OCM soit plus incitative. Jean Glavany souhaite mettre ce sujet sur la table à Bruxelles avec le soutien de ses collègues des pays du Sud.

2 La loi d'orientation agricole (LOA) *met l'accent sur l'organisation professionnelle et la qualité.* Comment en tirer profit ?

L'*organisation professionnelle* est un enjeu fondamental pour les fruits et légumes. Dans un secteur encore *trop atomisé, il* importe que l'ensemble des partenaires s'organise pour définir une stratégie. C'est pourquoi l'OCM concentre ses soutiens aux seuls producteurs organisés : c'est seulement s'ils regroupent leurs dynamiques qu'ils pourront être plus forts, notamment face à la distribution moderne. Avec la LOA, l'*organisation économique* sera encouragée pour favoriser la segmentation de l'offre, les *innovations technologiques* et l'organisation commerciale. Une meilleure préservation des produits au stade de la distribution est aussi nécessaire.

3 Le secteur est créateur d'emplois, plus que le blé ou la viande. Comment renforcer cette tendance ?

Trente pour cent des salariés agricoles, en effet, exercent leur activité dans des exploitations arboricoles ou légumières. Grâce aux contrats *territoriaux* d'exploitation que le ministre envisage de mettre en place dès l'automne, ce *secteur a une carte très* importante à jouer. On pourra proposer des soutiens spécifiques aux exploitations *qui créent de la* valeur ajoutée et des emplois, insistent sur la qualité, font le *choix de l'agriculture bio* et respectent des règles agro-environnementales précises. Les filières qui permettent à des familles de vivre sur des structures petites et moyennes bénéficieront davantage des soutiens publics. C'est le sens de la réorientation de la politique qu'est en train de défendre M. Glavany à Bruxelles et à Paris.

Propos recueillis par François Grosrichard

fraises

oncurrence, notamment espagnole, e en 1997 vise à encourager la qualité

ICHEL LANERET

Les faits : qui dit e-business dit transactions.
Chaque jour, des milliards de transactions s'effectuent sur des serveurs IBM.

Sur le Web, tout dépend du serveur.

Internet est bien plus qu'un moyen d'éditer et diffuser de l'information au plus grand nombre. C'est devenu le circuit par lequel s'échangent les milliards de données et de transactions qui constituent les affaires.

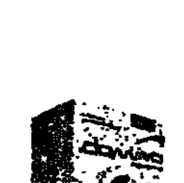
Les universités offrent aux étudiants la possibilité de préparer leurs diplômes en ligne. Les entreprises permettent à leurs clients de suivre l'acheminement de leurs colis sur leur ordinateur, de chez eux ou du bureau. Certaines sociétés mettent toute leur chaîne d'approvisionnement sur le Web.

Et sur le Web, tout dépend du serveur. La facilité avec laquelle vos clients vous trouvent. La manière dont se déroule l'opération lorsqu'ils vous ont trouvé. La sécurité des transactions. L'intégrité de vos données. Dans le monde de l'e-business, vous valez ce que vaut votre serveur.

Ils sont pourtant bien discrets, ces serveurs. Ils travaillent en silence au sous-sol de votre siège social, dans un local sans fenêtre ou relégués au bout du couloir, juste à côté de l'ascenseur. La plupart de vos collaborateurs ne les voient jamais.

Mais tout comme la généralisation d'ordinateurs personnels abordables a transformé la vie au bureau, une nouvelle génération de serveurs rapides et puissants est en train de transformer le monde des affaires.

L'e-business, c'est connecter le *système d'information de votre* entreprise directement à ceux qui sont votre raison d'être – clients, collaborateurs, vendeurs, fournisseurs – à travers des réseaux Intranet et Extranet et sur le Web. Les gens, les équipes collaborent plus étroitement, plus efficacement. Même s'ils ne sont jamais amenés *à se rencontrer.*



Lotus Domino tourne sur tous les serveurs IBM, des Netfinity aux S/390. *Sur nos serveurs AS/400, RS/6000* et S/390, plus de 20 000 utilisateurs *d'e-mail peuvent utiliser* Lotus Domino simultanément.

Les serveurs sont primordiaux.

Dans ce nouveau monde fondé sur les transactions, le choix de votre serveur est vital. Un serveur qui n'est pas sûr peut, à tout moment, ruiner la confiance que vos clients ont en vous et en votre entreprise en ligne.

Un serveur incapable d'évoluer alors que le trafic augmente peut vous faire perdre des clients.

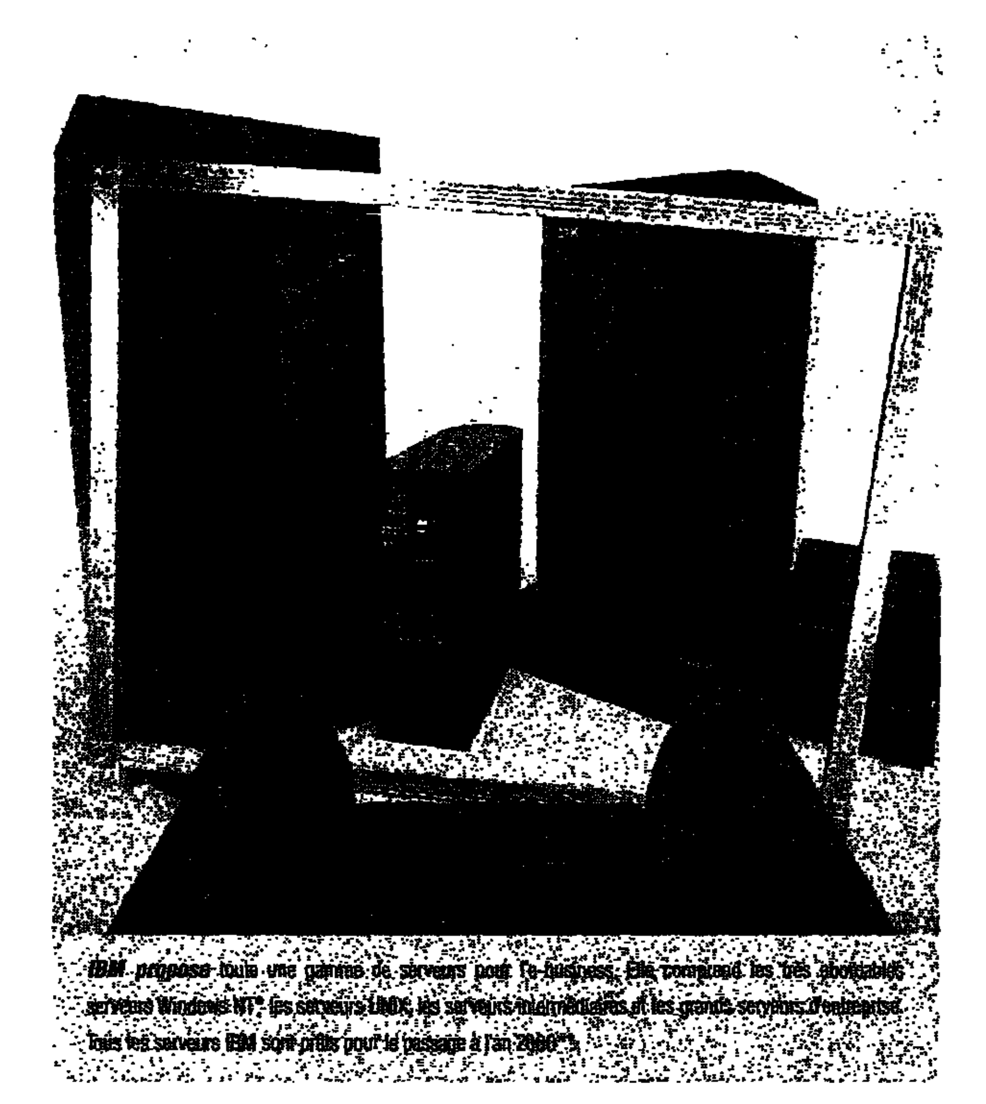
Aujourd'hui, des serveurs puissants sont aussi peu coûteux que l'était un PC basique il y a seulement quelques années. Mais ce que vous mettez en jeu quand vous les choisissez est bien différent et autrement plus complexe.

Pour quel système d'exploitation opter si vous démarrez votre activité et comptez bien vous développer rapidement ?

Quel serveur accompagnera au mieux votre croissance ?

Le serveur du département des Ressources Humaines d'une multinationale est-il vraiment le meilleur pour une petite société de transport ?

Nous pouvons vous aider à répondre à ces questions. Simplement parce que depuis des dizaines d'années, nous avons trouvé des solutions pour des milliers d'entreprises.



***IBM propose* toute une gamme de serveurs pour l'e-business. Elle comprend les très abordables serveurs Windows NT*, les serveurs UNIX, les serveurs intermédiaires et les grands serveurs d'entreprise. Tous les serveurs IBM sont prêts pour le passage à l'an 2000**.**



IBM, le plus grand fabricant de serveurs au monde.

Selon IDC*, IBM est la plus importante entreprise du monde pour les serveurs. Nous construisons et installons plus de serveurs que quiconque (serveurs sous Windows NT* ou UNIX, serveurs intermédiaires ou grands serveurs d'entreprise).

Le serveur universel convenant à toutes les activités n'existe pas. Il en est de même des systèmes d'exploitation. Les solutions sont nombreuses, toutes ont leurs avantages et leurs limites. Et ceux qui prétendent le contraire ont sûrement de bonnes raisons de ne pas vous donner le choix.

* Selon une étude d'IDC sur les serveurs et le stockage de données (Preparing for I-Commerce : A Study of Internet Server and Storage Opportunities). 633 826 serveurs ont été livrés en 1998 (chiffres d'IDC du 2e trimestre 98). Tous les chiffres mentionnés proviennent de sources professionnelles et de clients. IBM et les noms de produits IBM mentionnés sont des marques déposées de International Business Machines Corporation aux Etats-Unis et/ou dans d'autres pays. Lotus, Domino et Domino Intranet Starter Pack sont des marques déposées de Lotus Development Corporation. ** Pour plus d'informations sur la compatibilité avec l'euro et le passage à l'an 2000, y compris les définitions, rendez-nous visite sur www.ibm.com/euro et www.ibm.com/year2000. Les logos Intel Inside et Pentium sont des marques déposées et Pentium II Xeon est une marque de Intel Corporation.

{ Les faits : 99,999 % de fiabilité - c'est 5 minutes de temps mort par an. 97 % de fiabilité, c'est une perte de 263 heures par an. }

Sur le Web, si le serveur lâche, c'est le niveau de service aux clients qui chute.

La promesse de base du Web et de l'e-business, *c'est de vous permettre de* toucher instantanément des milliers de gens, partout, tout le temps. Pensez-y : alors que vous, vous allez vous coucher, des millions de gens dans le monde sont en train de se lever. Qui peut encore douter de l'intérêt d'être "ouvert" 24h/24, 7 jours sur 7, 365 jours par an ?



Tous les serveurs Netfinity sont basés sur des processeurs Pentium. L'IBM Netfinity 7000 M10 tourne avec le nouveau processeur Pentium® II Xeon™, qui lui confère les meilleures performances de sa catégorie.

Haute disponibilité.

La fiabilité est l'un des fondements d'IBM.

Nos serveurs les plus récents et les plus abordables, les Netfinity à technologie Intel® sont en train d'imposer quelques-uns des standards les plus impressionnants en matière de fiabilité et de disponibilité dans l'environnement Windows NT®. Notre Netfinity 3000 permet aux plus petites entreprises d'offrir à leurs clients un accès 24h/24 à leur catalogue, leurs articles disponibles et leurs informations.

Le RS/6000, la plate-forme UNIX ultra-évolutive d'IBM, héberge quelques-uns des sites e-business les plus appréciés et les plus visités.

Les capacités éprouvées de l'AS/400, avec la possibilité qu'il offre de faire tourner Java et NT® en ont fait un des serveurs intermédiaires les plus utilisés.

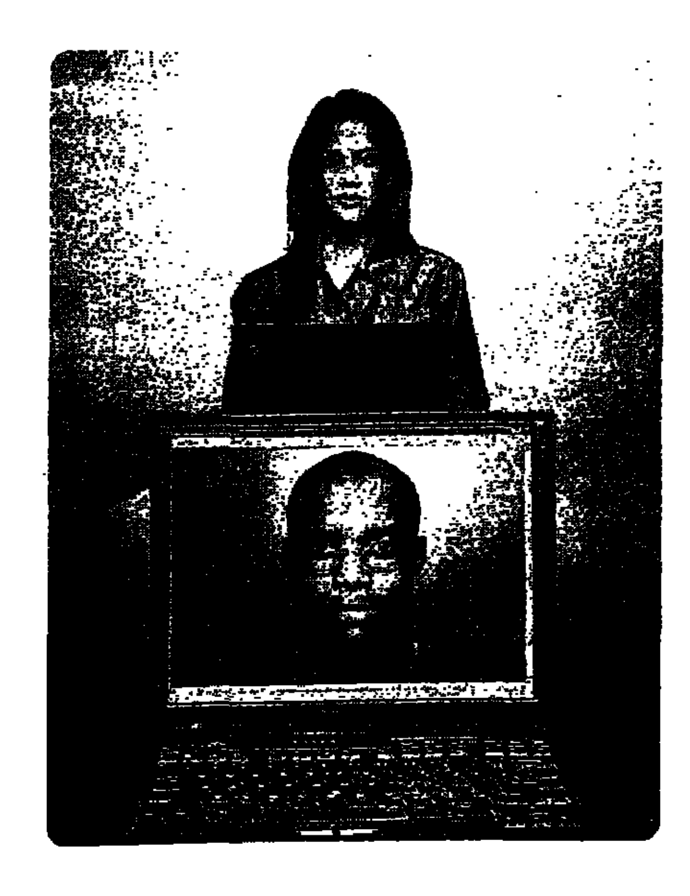


L'IBM RS/6000 SP, basé sur UNIX, héberge certains des sites les plus visités de l'histoire - il animait notamment le site des Jeux Olympiques d'hiver de Nagano : 634 716 480 visiteurs en 16 jours.

Les "Cinq Neuf".

Un certain nombre de constructeurs mettent en avant leur stratégie à long terme pour arriver aux "Cinq Neuf" (99,999 % de disponibilité). IBM a déjà atteint cet objectif.

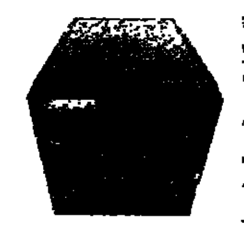
Notre tout nouveau S/390, le serveur d'entreprise G5, avec sa technologie Parallel Sysplex, offre à votre entreprise ce qui se rapproche le plus du traitement continu. Sa conception n'autorise pas plus de 5 minutes par an de temps mort, planifié ou non. De nombreuses sociétés, pour lesquelles le service aux clients est primordial, ont fait du S/390 l'élément central de leur stratégie e-business.



Sur le Web, si le serveur n'est pas sûr, c'est la confiance des clients qui en souffre.

La sécurité est un enjeu crucial pour ceux qui ont la charge de maintenir vos systèmes en activité et de protéger vos données.

IBM a passé plus de trois décennies à sécuriser les réseaux d'entreprise du monde entier. Dès la conception de chaque serveur IBM, la sécurité est là. Ce n'est pas un élément auquel on pense après. Ou que l'on achète à un fournisseur extérieur.



Chaque serveur Netfinity est assorti d'une garantie de 3 ans sur site, de l'assistance IBM Start-Up pendant 90 jours et d'une solution Lotus Domino gratuite. Des offres de financement attractives vous sont proposées sur toute la gamme.

Des serveurs puissants qui résistent aux intrus.

Les données concernant vos clients sont importantes. Surtout pour eux. Si vous traitez des affaires par e-business, protéger les données est une obligation. *Elles sont en effet hébergées par vos serveurs.* C'est pourquoi il vous faut des serveurs conçus pour empêcher les intrus d'entrer et d'avoir accès aux informations. Les serveurs IBM sont le cauchemar des pirates.

Ils peuvent être configurés selon des degrés de sécurité variables, allant des mots de passe à l'identification par cartes à puce. Vous déterminez très précisément qui est invité à entrer sur vos réseaux et qui reste à la porte.

Grâce aux puissantes fonctions d'encryptage IBM (disponibles sur tous nos serveurs), les entreprises abordent l'e-business avec le minimum de risques d'être exposées ou d'exposer leurs clients à des intrusions.

Les logiciels e-business d'IBM tels que Net.Commerce, qui fait partie de la famille WebSphere, permettent pratiquement à toute entreprise de développer son activité sur Internet en préservant ses informations privées.

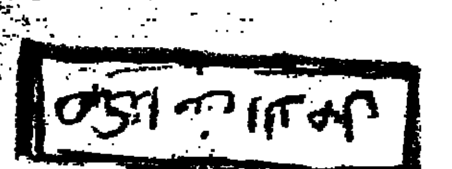
Certaines des plus importantes compagnies aériennes ont ainsi rendu leurs systèmes de réservation accessibles aux voyageurs. Ils peuvent réserver leurs vols et acheter leurs billets directement à partir de la base de données des compagnies. *Pour ces dernières, cela représente* maintenant un volume d'affaires appréciable.

La sécurité des solutions IBM apporte à ceux qui gèrent un réseau un confort inégalable. La certitude de bénéficier de la protection la plus complète qui existe aujourd'hui quand ils mènent leurs affaires sur un réseau, sur un Extranet ou sur le Web.

Pour en savoir plus, tournez la page.

Tivoli est une marque ou une marque déposée de Tivoli Systems, Inc., une société IBM. UNIX est une marque déposée aux Etats-Unis et/ou dans d'autres pays sous licence exclusive de X/Open Company Limited. Microsoft, Windows et Windows NT sont des marques ou des marques déposées de Microsoft Corporation aux Etats-Unis et/ou dans d'autres pays. Limited Warranty comprend International Warranty Service dans les pays où ce produit est vendu par IBM ou les Partenaires Commerciaux d'IBM (enregistrement requis). Java est une marque déposée de Sun Microsystems aux Etats-Unis et dans les autres pays.





هكذا من الاجل

Sur le Web, si le serveur n'est pas évolutif, c'est l'activité qui stagne.



En créant un show-room ouvert 24h/24, Vespa peut toucher des millions de clients qu'il ne pourrait atteindre autrement. Grâce à une solution IBM intégrant Lotus Notes.

Quand le site Web d'une entreprise devient la première source d'interaction entre elle et ses clients, la croissance de l'e-business et l'évolutivité des solutions mises en œuvre sont cruciales.

L'évolutivité est la capacité de grandir jusqu'à servir des millions d'utilisateurs pour un coût raisonnable.

Il y a des années qu'IBM a pris en compte ces enjeux. De même qu'ils intègrent dès le départ la disponibilité et la sécurité, les serveurs IBM sont conçus pour faire face aux croissances les plus spectaculaires. La croissance, c'est la raison d'être des serveurs IBM. C'est aussi celle de votre activité. C'est en tout cas celle de l'e-business.



IBM permet à France Starter, un fournisseur de produits gastronomiques du Sud-Ouest de la France, de distribuer ses produits dans le monde entier.

Des sites Web hautement évolutifs.

Jusqu'où ira l'e-business ? Personne ne peut le dire aujourd'hui. Mais nombre d'entreprises misent sur une croissance exponentielle et s'y préparent.

Si l'une des plus importantes sociétés européennes de vente par correspondance a choisi le S/390 pour héberger son site Web, c'est pour son évolutivité. Avec son extraordinaire échelle de puissance, la gamme S/390 offre un potentiel de croissance virtuellement illimité, tout en garantissant les niveaux de sécurité élevés qu'exigent les commerçants en ligne, les banques et tous les acteurs du commerce électronique.

Le site Web des Jeux Olympiques d'hiver de Nagano, qui reçut 634 716 480 visites en 16 jours, était animé par un RS/6000, une plate-forme connue pour avoir hébergé quelques-uns des sites Web les plus visités de l'histoire.



La Redoute utilise Net.Commerce d'IBM pour vendre en ligne la totalité de sa gamme de produits, avec des transactions totalement sécurisées.

L'U.S. Open de tennis 1998, qui a accueilli sur son Web 383 millions de visiteurs de 157 pays, avait, lui, opté pour une solution constituée de différents serveurs IBM.

Quant au tournoi de golf PGA Tour en 1998 (www.pgatour.com) il a pu, grâce aux serveurs IBM, afficher 200 millions de pages, tenir sa boutique électronique et alimenter les internautes en résultats, infos et anecdotes.

Chacun des serveurs IBM, du plus petit Netfinity au S/390, peut relever les défis du trafic, du volume et de la croissance qu'impose l'e-business.

Des questions ?

Sur quelles solutions e-business souhaitez-vous avoir plus d'informations ?

- Comment installer un site Web.
- Comment mieux vendre des produits et services sur le Web.
- Comment rendre ma chaîne d'approvisionnement plus efficace et mettre *plus vite les produits sur le marché.*
- Comment *utiliser le Web* pour conquérir de nouveaux marchés.
- Comment mettre en ligne les principales composantes de mon activité *(appels d'offre, devis, ressources humaines, etc).*

De quoi pensez-vous avoir besoin pour atteindre vos objectifs e-business ?

- De conseils stratégiques *(comment utiliser l'e-business pour aider mon entreprise ?).*
- De conseils technologiques *(comment associer les nouvelles technologies à mes systèmes actuels en conciliant efficacité et coûts ?).*
- D'expertise sur la façon dont l'e-business s'applique dans mon domaine d'activité.
- D'aide pour intégrer mes réseaux et faire en sorte qu'ils fonctionnent en synergie.
- De serveurs de haute capacité capables de gérer des millions de connexions/jour, *et de traiter parallèlement des transactions complexes.*
- D'aide pour développer des applications sur mesure, Intranet et Extranet.
- De conseils sur la sécurité *(comment protéger mon système d'information tout en fournissant la bonne information à ceux qui en ont besoin ?)*
- De conseils sur la façon dont l'e-business peut aider de petites entreprises à devenir grandes.

e-business

{ [illegible] l'e-business, ce n'est pas *simplement* acheter des livres sur le Web.
Le "*business-to-business*" représente 60 % du commerce en ligne. }



IBM Global Services compte plus de 118 000 collaborateurs à travers 160 pays. Ils accompagnent des milliers d'entreprises dans leur développement e-business.

Sur le Web, il vous faut des gens d'expérience.

Connecter au Web les systèmes dont vous disposez demande une parfaite connaissance de technologies complexes et souvent très compartimentées. Et là, l'expertise et la longue expérience d'IBM dans l'intégration d'architectures multiples, de logiciels et de systèmes d'exploitation peuvent vous apporter beaucoup.

Mieux que n'importe quelle autre société, nous maîtrisons des environnements hétérogènes mêlant Windows NT*, UNIX, serveurs intermédiaires et grands serveurs d'entreprise.

IBM Global Services et les milliers de Partenaires Commerciaux dans le monde vous aident à définir, concevoir, planifier, mettre en œuvre *et faire fonctionner votre solution e-business.*

Et IBM Global Financing vous propose tout un choix de formules de financement en fonction de vos besoins et de vos contraintes.

La plupart des entreprises, quelle que soit leur taille, qu'IBM a aidées à *devenir des entreprises en ligne, n'auraient jamais pensé pouvoir y arriver aussi rapidement.* Pour des PME, quelques semaines ont suffi.

Et il ne nous a fallu que quelques petits mois pour que de très grandes sociétés deviennent, elles aussi, des entreprises en ligne à part entière.

Pour en savoir plus, appelez-nous au **0 801 TEL IBM** (0 801 835 426) ou mieux, connectez-vous à www.ibm.com/servers/ebusiness/fr (vous trouverez dans la partie gauche de cette page quelques-uns des sujets sur lesquels nous pouvons vous être utiles).

Notre site Web vous donnera toutes les informations qui vous aideront à transformer vos affaires en affaires en ligne ou à rendre plus efficace et plus rentable votre activité e-business actuelle.

www.ibm.com/servers/ebusiness/fr

IBM

HORIZONS

REPORTAGE

4 TIBET INTERDIT

A la santé de la « tête de serpent »

Si la tristesse était une ville, elle s'appellerait Golmud. Ici, c'est l'extrême nord dénudé du monde tibétain. A 2 800 mètres d'altitude seulement, cette ville-transit, cette cité de pionniers chinois construite à la hâte au pied du haut plateau aligne ses avenues vides, ses HLM bétonnées, son marché couvert où s'affaire une population d'ouvriers en bleu de chauffe, de bouchers découpant des têtes de poulet et de quelques élégantes en talons hauts qui font leurs commissions en laissant errer sur le bas peuple le regard franchement hautain des parvenus. Même ici, dans ce coin de désert, nul n'échappe à la Chine post-maoïste de l'*« Enrichissez-vous »* proné par feu Deng Xiaoping.

Depuis la lointaine Lhassa, deux jours de route ont été nécessaires pour gagner ce milieu de nulle part. On arrive aux frontières du monde tibétain. Dans une région que la théocratie des dalaïs-lamas ne contrôlait qu'imparfaitement. Jadis, le Tibet était un vaste pays. Un empire énorme qui fut, entre le VIIe et le IXe siècle, l'un des plus puissants, avec le Califat et la Chine. Avant de finir par éclater il y a un peu plus de mille ans...

Pour arriver à Golmud, il a donc fallu avaler un millier de kilomètres dans un bus bondé, un voyage interminable à travers l'aridité répétitive et infinie du haut plateau, où seules les taches noires des troupeaux de yaks et la silhouette cubique de fermettes isolées viennent rompre la monotonie du paysage. A plus de 5000 mètres, dans la gargotte d'une tenancière acariâtre qui sert sa soupe aux légumes et au porc, Tenzing, un passager de vingt ans en route pour la province du Sichuan, en a profité pour raconter, à mots couverts, ses récents démêlés avec les autorités chinoises.

Il y a une quinzaine de jours, il a essayé de fuir le Tibet pour gagner le Népal. Pendant une semaine, il a joué les trekkeurs, au pied de l'Himalaya, espérant échapper aux gardes-frontières, avec un seul sac de couchage et vêtu de son blouson de cuir. *« Ils m'ont arrêté alors que j'approchais du Népal. Pendant huit jours, ils m'ont enfermé dans une cellule sans fenêtres, ils m'ont interrogé, m'accusant d'être un fuyard. Ils ont fini par me relâcher. Peut-être ont-ils cru à mon histoire de trek. Ensuite, je suis revenu à Lhassa et j'ai décidé de fuir le Tibet quand même. »* Il sourit tristement, en lappant sa soupe à grand bruit : *« Mais, maintenant, c'est vers la Chine que je fuis. »* Il ajoute dans un souffle : *« On ne peut pas espérer grand-chose du Tibet chinois quand on est jeune et que l'on vit à Lhassa. Il paraît que même les cadres du Parti communiste sont antichinois... »*

CETTE affirmation, relayée par les déclarations de plusieurs interlocuteurs rencontrés à Lhassa ou ailleurs, un fonctionnaire d'une trentaine d'années l'avait confirmée, l'avant-veille, lors d'une rencontre discrète et imprévue dans la capitale tibétaine. L'homme avait poussé à fond le niveau sonore de sa télévision, histoire d'assourdir les « oreilles » d'éventuels micros. *« Je suis de ceux qui ont soutenu le principe de la révolution au Tibet »*, avait-il expliqué ; [C'est-à-dire l'invasion du pays par les troupes chinoises, en 1950]. *Sans cette révolution, moi, le fils de paysans, je ne serais jamais devenu ce que je suis. Je ne serais pas un intellectuel. Mais je dois reconnaître que la culture tibétaine risque aujourd'hui de disparaître. C'est vrai que la propagande chinoise a raison d'affirmer qu'il y a de plus en plus de gens alphabétisés. Mais le tibétain, en tant que langue, est de moins en moins enseigné et son utilité est donc moindre qu'auparavant. Je suis très inquiet. Non seulement je suis redevenu bouddhiste et admirateur du dalaï-lama, moi qui n'avais jamais vu un monastère avant 1980, puisque, jusqu'à la mort de Mao et la chute de la "bande des quatre", toute activité religieuse était proscrite. Je suis désormais opposé à la politique chinoise à l'égard de ses minorités ethniques. »* L'homme s'était arrêté un moment quand l'on avait évoqué la répression en cours contre les cadres du parti soupçonnés de posséder chez eux des autels bouddhistes et de se montrer par trop religieux. Il avait réfléchi et confié dans un demi-sourire : *« Je dois vous avouer que 95 % des gens du parti sont écartelés entre Marx et Bouddha. » « La politique chinoise a provoqué un conflit très fort à l'intérieur du parti. »* Il avait conclu par ces mots : *« Je garde l'espoir que ma culture survivra. Nous sommes désormais entre chien et loup, juste avant l'aube et la promesse d'un renouveau. Mais avant que ne renaisse la lumière de la culture tibétaine, il est possible que nous plongions de plus en plus dans l'obscurité... »*

Retour à Golmud et à sa tristesse. Golmud, on y était presque par hasard. Sorti de la Région autonome du Tibet, il fallait pourtant bien y passer pour s'enfoncer dans l'Amdo, l'une des quatre grandes provinces du Tibet originel. Une région baptisée aujourd'hui Quinhaï, mais sinisée depuis longtemps car transformée en protectorat par la dynastie des Mandchous dès 1724.

Car si les communistes continuèrent, après 1950, à démanteler ce qui fut le grand Tibet, ils ne furent ni les premiers ni les seuls : l'empire des fils du ciel a eu, durant des lustres, et bien avant Mao, l'ambition de s'arroger des parties de ce Tibet désuni où, d'un château l'autre, on guerroyait entre fiefs. C'est pourquoi, et c'est là une étrange revanche de l'Histoire, l'invasion chinoise a fini par réunir des Tibétains issus de provinces naguère antagonistes, donnant peut-être naissance aujourd'hui à une sorte de revendication identitaire pantibétaine, qui dépasse les clivages régionaux traditionnels.

On trace maintenant la piste, droit vers le Kokonor. Ce lac, l'une des plus grandes retenues d'eau d'Asie, est légendaire. Pour les Tibétains, c'est un lac sacré. Soleil éblouissant sur une sorte de mer bleu opale, au centre d'une plaine rase et jaune que dominent des montagnes pelées, proches, nues. Au loin, se dressent des *Chörtens* – monuments-reliquaires que l'on rencontre partout au Tibet –, flanqués de drapeaux à prières multicolores qu'un vent violent fait flotter avec furie. On s'arrête dans une ville, le long du Kokonor.

Descente du bus. Un policier en tenue bleu marine, casquette frappée de l'inévitable étoile rouge, s'avance. Son uniforme est chinois, il est tibétain. Sourire et politesses d'usage. On s'attend à ce qu'il veuille s'informer sur les raisons de la présence de ces étrangers venus se fourvoyer sur ces terres lointaines. Pas du tout. *« Bienvenue en terre tibétaine ! Quel plaisir de voir des étrangers, pour nous qui vivons sous la botte chinoise ! »*

Terre tibétaine, donc. Ici, se côtoie une population hétérogène : on y voit des femmes de l'Amdo, vêtues de *tchouba* de couleur bleue, verte, mauve, coiffées de foulard rose, leur chevelure, en une multitude de nattes qui se rejoignent au bas du dos, attachée par un savant nœud prolongé d'un camaïeu de turquoises et de pierre de corail. On y croise des *lamas* de choc, chevauchant des motos, vestes de brocart au vent, allant ravitailler de lointains monastères. On y voit d'autres Tibétains, emmitouflés dans leurs peaux de moutons, une manche vide, flottante et repoussée dans leur dos, comme un troisième bras. Ils sont coiffés de casquette mao ; ils affectionnent de larges lunettes de soleil carrées qui leur donnent de drôles de têtes de mafiosis du bout du monde. D'autres déambulent, engoncés dans des manteaux militaires kakis, boutonnés d'étoiles rouges. Parmi eux, se promènent des colons chinois et des *huis*, ces musulmans coiffés de calottes blanches. Leurs femmes sont voilées, leurs cheveux recouverts d'une mantille noire qui leur donnent des airs de veuves portugaises.

« Ici, c'est le Tibet ! », répètent les deux policiers, gesticulant devant une foule de curieux. Catégoriques. Inquiétants même. Après avoir entraîné les visiteurs dans leurs chambrées, ils vont faire montre d'un comportement de plus en plus surprenant. D'abord, ils dévoilent, sur un mur de la pièce, un grand portrait du dalaï-lama, le souverain pontife tibétain en exil dont il est interdit de montrer images et photos. Ensuite, et après avoir débouché quelques bouteilles de bière et d'alcool de riz, ils finissent par tenir un discours politiquement très peu correct. *« Nous sommes tibétains et fiers de l'être »*, vocifère l'un d'eux en trinquant. *« Nous sommes prêts à mourir au nom du dalaï-lama »*, ajoute son comparse, verre en main. *« Il n'y a pas de plus haut dignitaire que Sa Sainteté le dalaï-lama »*, renchérit le premier, en remplissant les verres.

Et nous voilà trinquant et retrinquant à la santé de Sa Sainteté, de la *« tête de serpent »*, vocabulaire en vigueur pour désigner le chef de l'Eglise tibétaine en exil. Celui que le numéro un du Parti communiste de la région autonome du Tibet, un Chinois nommé Chen Kuiyuan, accuse de n'être que le responsable d'*« une clique féodale, stupide et réactionnaire »*. Mais les spiritueux auront, hélas !, raison des deux policiers, qui succomberont à l'enthousiasme de leur nationalisme éthylique en s'écroulant sur les lits de camp de la petite caserne. Heureusement pour eux, la salle est vide et cette vaillante démonstration de la fierté tibétaine restera ignorée du reste de la population.

Tout au long de la route qui conduit, bien plus au sud, vers le monastère de Labrang, l'un des plus grands du Tibet, d'autres langues se délieront. Au gré des rencontres avec des moines ou des jeunes hommes et femmes, une évidence finira ainsi par s'imposer : même à l'extérieur de la Région autonome du Tibet, dans ces marches de l'empire où finissait jadis le grand Tibet historique, la même résistance passive, le même discours sur leur identité menacée semble unir les Tibétains dans un rejet parfois discret mais toujours vivace de la mainmise chinoise sur leur terre.

IL y a, bien sûr, des exceptions. Comme le *rimpoche* de Labrang (lama de haut rang), l'abbé en chef du monastère qui séjourne souvent à Pékin et dont l'allégeance au régime permet la renaissance du bouddhisme tibétain dans cette vallée sacrée. Si la pression des autorités de Pékin sur les religieux est forte, nul n'est en fait empêché de pratiquer le bouddhisme. A la condition, pour les moines, de renoncer, entre autres, à soutenir le dalaï-lama et d'admettre que le Tibet fait partie intégrante de la « mère patrie » chinoise. En échange, les autorités reconstruisent à tour de bras monastères et temples détruits durant les noires années de la révolution culturelle.

Cette renaissance du bouddhisme, un passage à Labrang suffit à s'en rendre compte. Aujourd'hui, c'est fête. Dans le vaste complexe religieux qui abrite une école de dialectique, où philosophie et mathémathique sont encore enseignées à un millier de moines, les pèlerins affluent par centaines pour commémorer le retour de Bouddha au paradis du *Tushita*, quand le seigneur revint, en des temps mythiques, revoir sa mère.

La foule se presse pour déposer ses offrandes dans l'obscure cathédrale. Il y a là tout un peuple des gens de l'Amdo, vêtus de superbes *tchoubas* aux revers en peaux de léopard, bottés de cuir comme à la parade. Certains transportent des lampes à beurre de 1 mètre de haut. Tous, hommes, femmes et enfants, en apportent au moins une, qu'ils iront déposer au pied des grands bouddhas.

Et en ville, sur les murs des cafés et des restaurants, la photo d'un homme au léger sourire contemple les clients : c'est l'image de Tenzing Gyatso, le quatorzième dalaï-lama, qui, il y a tout juste quarante ans, a fui son pays... La photo, on le sait, est interdite. Mais ici, les Tibétains semblent s'en moquer. Tous ont peut-être en mémoire l'antique prédiction de Padmasambhava, celui qui introduisit l'enseignement du seigneur Bouddha au Tibet, voici treize siècles : *« Le jour où le cheval de fer volera dans le ciel de Lhassa,* aurait prophétisé le saint homme, *notre peuple sera éparpillé et le dharma* [la religion bouddhiste] *renaîtra à l'étranger. »*

Bruno Philip

★ **A lire sur le Tibet :** ***Lhassa, lieu du divin*, sous la direction de Françoise Pommaret, éditions Olizane ;**
***Histoire du Tibet*, par Laurent Deshayes, Fayard ;**
***Tibétains, 40 ans de colonisation*, sous la direction de Katia Buffetrille et Charles Ramble, éditions Autrement ;**
***Tibet, pays des neiges*, par Giuseppe Tucci, Kaïlash éditions ;**
***Les Neuf Forces de l'homme : récits des confins du Tibet*, par Samten Karmay et Philippe Sagant, société d'ethnologie de Nanterre.**

FIN



MANUEL BAUER/LOOKAT PHOTOS

Le chômage affecte beaucoup de jeunes qui se réfugient dans l'alcool et le jeu.

« Avant que renaisse la lumière de la culture tibétaine, il est possible que nous plongions de plus en plus dans l'obscurité », redoute un fonctionnaire

Un même discours sur leur identité menacée semble unir les Tibétains dans un rejet discret mais toujours vivace de la mainmise chinoise

« Nous sommes Tibétains et fiers de l'être », vocifère un policier. « Nous sommes prêts à mourir au nom du dalaï-lama. »

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La santé, mieux partagée

ONZE ans après l'instauration du revenu minimum d'insertion (RMI), la France s'apprête à accomplir un nouveau progrès majeur dans la lutte contre les exclusions, avec le projet de loi sur la couverture maladie universelle (CMU). Ce texte permettra de corriger une des injustices sociales les plus criantes : celle qui consistait à ne pas garantir à tous, quel que soit le niveau de revenu, un accès minimal aux soins.

Avec retard par rapport au calendrier annoncé – il faudra avancer à marche forcée pour que le texte puisse être appliqué au début de l'an 2000 – Martine Aubry a mis, cette semaine, la dernière main à un projet qui constitue une vraie avancée sociale. La lente maturation du texte aura permis d'éviter les deux dangers qui menaçaient cette réforme. D'abord, la CMU ne met pas en place un système spécifique – une sorte de « sous-Sécu » pour les pauvres – qui aurait enfermé les populations les plus défavorisées dans un ghetto supplémentaire. En ouvrant à tous la possibilité de bénéficier d'une assurance complémentaire, en plus du régime de base, la CMU généralise un système qui ne s'appliquait pas, dans les faits, à plus de six millions de personnes en France.

La contribution demandée, dans ce cadre, aux mutuelles et aux assurances constitue un tournant dans l'évolution de la solidarité en France. Pour la première fois, le privé aura un rôle éminent à jouer dans un système tourné vers les plus démunis. Le projet de Martine Aubry place désormais assureurs et mutuelles au pied du mur : à eux de confirmer maintenant les promesses qu'ils ont faites ces derniers mois.

Loin de faire courir le risque d'un mélange des genres entre public et privé, comme le craignent certains, la CMU pourrait, si chacun de ses acteurs joue le jeu, conduire à une meilleure harmonisation des parcours entre les minima sociaux et l'emploi. Le dispositif fait, en effet, tomber un des derniers arguments de ceux qui avancent que le RMI et les autres prestations de solidarité contribuent à décourager le retour vers l'emploi.

Démentie dans la plupart des cas, cette thèse ne pourra même plus s'appuyer sur le fait que les RMistes bénéficiaient d'un accès aux soins facilité. Désormais, travailleurs précaires et nombre de smicards ne vivront plus leur situation comme un désavantage par rapport aux bénéficiaires de minima sociaux.

S'il faut se réjouir de cette réforme, il faut aussi être conscient de ses limites. Pour renforcer la logique d'un retour facilité à l'emploi, ne conviendrait-il pas d'améliorer le dispositif de sorte qu'il n'ait pas d'effet de seuil ? Précisément, ne faudra-t-il pas, un jour, envisager de relever le plafond de la CMU ? A 3 500 francs, il reste pour l'instant inférieur au seuil de pauvreté, qui est évalué à 3 800 francs. Pour être réellement universelle, la CMU doit pouvoir prendre en compte la totalité des situations de détresse. C'est, en l'état, la seule vraie limite de cette loi généreuse.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses) ;
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ;
Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La reconstruction des villes russes

LE FORMALISME, l'idéalisme, l'apolitisme, toutes ces graves erreurs idéologiques que l'on a dépistées chez les écrivains, les artistes et les savants, on les retrouve également chez les architectes de l'URSS. C'est un de leurs collègues, A. Vlasov, chargé de la reconstruction de Kiev, qui a fait cette découverte et qui s'en indigne dans la *Pravda*.

L'académie d'architecture est un repaire d'urbanistes qui ne comprennent rien à la reconstruction des villes socialistes. Dans un ouvrage récent, trois membres de cette académie osent parler sérieusement des travaux accomplis à l'étranger : « *Comment ont-ils pu taire les profondes contradictions sociales et la terrible crise des villes capitalistes ?* »

Vlasov dénonce aussi ceux qui, sous prétexte de retour au classicisme et au style Empire russe, manifestent un engouement excessif pour les colonnades. C'est ainsi que dans une usine de l'Oural on a approuvé le projet de construction d'une cité ouvrière où les vingt-quatre maisons prévues sont ornées chacune de douze à vingt colonnes.

Quant aux maisons individuelles dont on encourage la construction, certains architectes s'abandonnent à une « *interprétation vulgaire de l'art populaire* », et c'est ainsi qu'on propose à des paysans kolkhoziens des habitations étranges dans le style d'une vieille *khata* ukrainienne ou d'une *izba* russe du dix-septième siècle, alors que le camarade Staline lui-même a déclaré que la force de l'architecture soviétique était « *dans sa liaison organique avec la vie socialiste* ».

André Pierre
(4 mars 1949.)

La croissance française tirée par les services

JEAN qui pleure et Jean qui rit. D'un côté, une industrie morose, de l'autre, des services en pleine forme. L'économie française est devenue, depuis l'été 1998, complètement duale : la crise internationale a contraint les industriels à réduire la voilure, puisant dans leurs stocks et revoyant leurs projets d'investissement à la baisse ; alors que la vigueur de la demande intérieure soutient les activités de services et de nouvelles technologies.

Depuis la Coupe du monde, les ménages français ont le moral. Baisse du chômage et inflation basse ont dopé leur pouvoir d'achat (il s'est accru de plus de 3,5 % en 1998) et leur confiance. L'an dernier, ils se sont enfin mis à dépenser pour partir en vacances, pour s'équiper en informatique ou pour s'acheter une nouvelle voiture.

Cette belle euphorie ne s'est pas démentie depuis. Le « *trou d'air* », selon les termes de Dominique Strauss-Kahn, que traverse l'industrie française n'y fait rien. C'est un visage inédit qu'offre aujourd'hui l'économie française. Alors que, dans le passé, le malaise de l'industrie finissait toujours par se transmettre au reste de l'économie – ce fut le cas en 1993 –, celle-ci résiste globalement étonnamment bien.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Mieux, la vigueur de la consommation des ménages français (+ 3,8 % en 1998) pourrait même sortir l'industrie de son passage à vide. Ce scénario reste pour l'instant hypothétique : certains indicateurs le valident, d'autres l'infirment. Ainsi, selon la dernière enquête de l'Insee auprès des chefs d'entreprise, publiée le 19 février, les entreprises prévoient d'augmenter leurs investissements de 5 % en valeur en 1999 alors que l'étude précédente réalisée en octobre 1998 évoquait une possible stagnation.

Mais l'enquête mensuelle dans l'industrie qu'a publiée l'institut jeudi 25 février fait apparaître une nouvelle baisse du moral des patrons en février. « *Si la demande des ménages persiste, l'industrie finira par se redresser, même s'il ne faut pas attendre de grand cycle d'investissement comme à la fin des années 80. Quoi qu'il en soit, il est possible d'avoir des cycles assez longs où l'économie fonctionne avec les services* », estime Jean Pisani-Ferry, économiste et conseiller de Dominique Strauss-Kahn.

Car l'industrie n'est plus aujourd'hui au cœur du système économique français. Les services, et notamment ceux qui sont liés aux nouvelles technologies, ont pris leur autonomie. Il faudrait, dans le contexte actuel de confiance, une très forte dégradation de l'industrie, et des destructions massives d'emplois, pour que la consommation soit contaminée.

De ce fait, « *l'économie française est devenue beaucoup plus résistante* », considère Patrick Artus, directeur des études économiques de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) qui, pour sa part, ne croit pas à un rebond de l'industrie. « *On se rapproche du modèle américain* », résume-il.

En réorientant leur consommation vers les services et les produits de nouvelle technologie, les ménages mènent, à leur insu, une véritable politique de l'emploi et de la croissance. Car technologies et services embauchent fortement. Les premiers, naturellement, parce qu'il s'agit d'activités nouvelles qui génèrent tout un ensemble de prestations (forfaits pour les téléphones mobiles, abonnements Internet...).

120 000 EMPLOIS-JEUNES

Les seconds, parce que les gains de productivité y sont faibles, à l'inverse de l'industrie où plus personne n'attend de créations d'emplois à long terme. La baisse des charges sur les bas salaires et la flexibilité accrue du marché du travail depuis le début de la décennie ont accentué cette tendance naturelle. Conséquence, dès que la demande augmente, l'emploi redémarre.

« *La France commence à profiter de cette mutation* », estime Michel Aglietta, conseiller scientifique au CEPII. La consommation des services s'est accrue de 3,5 % en 1998, avec une forte orientation vers les loisirs et le tourisme, « *le chiffre le plus élevé depuis 1991* », commente l'Insee.

Par ailleurs, la consommation de biens d'équipement électroniques grand public a, en volume, bondi de 17,9 % l'an dernier. Avec la reprise des immatriculations automobiles, ce chiffre explique une grande partie de la progression de la consommation de produits manufacturés en 1998 (+ 5,8 % en volume). « *Nous avons franchi en 1998 plusieurs seuils symboliques : pour la première fois, il s'est vendu plus de 1 million d'ordinateurs en France, le cap des 10 millions d'abonnés à la téléphonie mobile a été franchi et plus de 1 million de Français supplémentaires se sont connectés à Internet dans l'année, portant le nombre d'internautes à un peu plus de 3,5 millions de personnes* », calculait récemment le ministre des finances.

Entre l'évolution de la consommation française et celle de l'emploi, il y a eu l'an dernier une jolie symétrie. Certes l'industrie, qui fait travailler 30 % des salariés du privé, n'a pas, ou très peu, créé d'emplois (environ 30 000 si l'on tient compte de l'intérim). Toutefois, certains secteurs se sont mieux comportés que d'autres, en particulier celui des biens d'équipement tiré par la consommation informatique des ménages mais aussi des entreprises. Avec la montée en puissance d'Internet, la préparation à l'euro et au bogue de l'an 2000, les informaticiens français n'ont pas chômé.

Ce sont les services (62 % des emplois du privé) qui ont fourni le gros des bataillons des emplois nouveaux : sur les plus de 400 000 emplois créés l'an dernier, 120 000 l'ont été dans la fonction publique au titre des emplois-jeunes de Martine Aubry, et le solde dans le tertiaire.

Cette situation devrait perdurer en 1999, sauf en cas de ralentissement fort aux Etats-Unis (improbable) ou d'une aggravation des difficultés de l'Allemagne (moins improbable). Dans une étude de février, la CDC table sur une croissance de 2,2 % et prévoit que l'économie française créera 260 000 emplois en 1999, dont 100 000 emplois dans les services, le solde étant imputable aux emplois-jeunes (100 000) et aux 35 heures dans une moindre mesure. « *L'évolution de l'emploi associée à une hausse encore significative du pouvoir d'achat laisse présager une consommation encore dynamique cette année (+ 2,6 %)*, note la CDC. *Le point de départ des revenus, de la demande, de la confiance, de l'emploi permet de maintenir une forte demande de services pendant assez longtemps.* »

Tant que les services créeront des emplois, la confiance des consommateurs restera forte. Et leur demande de services aussi. Un nouveau cercle vertueux qui a pour prix, l'exemple américain l'a prouvé, une plus grande précarité du travail et une paupérisation de certaines classes de salariés.

Virginie Malingre

Ancienneté *par Leiter*

L'armée française en quête d'une éthique

EN COURS de refondation, puisque tel est le vocable que ses chefs préfèrent à celui de réduction, l'armée de terre est aussi à la recherche d'une éthique propre à sa professionnalisation. Ce travail qu'elle exerce sur elle-même l'amène à se remettre en cause et, parfois, à se voir telle qu'elle souhaite qu'on la voie et pas telle que les autres la voient, ou telle qu'elle est en vérité. Mais ce travail d'introspection ne concerne pas les seuls militaires : il intéresse directement la relation qu'une armée de métier entretient avec la société civile, c'est-à-dire la nation qu'elle est censée défendre ou dont elle soutient l'action à l'extérieur.

Deux documents viennent de paraître sur ce thème. Le premier se veut « *un guide pour la réflexion et l'action* » sur l'exercice du métier des armes. Il a été rédigé, quelques semaines avant son retour à la vie civile, par le général Philippe Mercier, chef d'état-major de l'armée de terre jusqu'en janvier. Le second est un rapport de Bernard Grasset (député PS de Charente-Maritime) sur « *les relations entre la nation et son armée* », dont la commission de la défense à l'Assemblée a autorisé la diffusion.

Ces deux textes partent d'une même interrogation : la professionnalisation des armées a-t-elle pour conséquence inéluctable de diluer leur lien avec la nation, les militaires se recroquevillant progressivement sur eux-mêmes et les civils s'abandonnant à un sentiment assez diffus d'indifférence, voire d'incompréhension à leur encontre dès lors qu'ils délèguent leur sécurité à des « pros » rémunérés pour cela ?

Une armée professionnelle n'est plus irriguée par la conscription et ses missions, à l'exception du plan « *Vigipirate* » destiné à la lutte contre le terrorisme en France, la conduisent de plus en plus vers des théâtres extérieurs. La réduction de ses effectifs et la rétraction de son patrimoine immobilier – infrastructures diverses, bases et camps – vont instaurer, d'ici à l'an 2002, de véritables « déserts » militaires dans des régions où, jadis, elle a représenté la principale activité.

Comment ne partagerait-elle pas le sentiment qu'elle se « ghettoïse » insidieusement et qu'elle gagnerait à se constituer en entité autonome, quasiment autogérée, au nom de valeurs et de repères qu'elle serait la seule à connaître et à revendiquer ?

« EN PHASE » AVEC LA NATION

Dans ce qui apparaît comme son testament, le général Mercier craint précisément que l'institution militaire s'inscrive « *en rupture* » avec la communauté nationale. Le recours légitime à la force, que le soldat incarne, est désormais moins bien toléré de sociétés pour qui la violence est condamnable. Dès lors, il faut dépasser la contradiction qui tient au fait qu'un soldat de métier est investi d'une responsabilité singulière que la nation lui délègue – à savoir qu'il donne la mort, au nom de la collectivité, au risque de sa propre vie – mais qu'il a, en même temps, les devoirs et les droits de tout citoyen, serviteur de l'Etat, à quelques exceptions près comme les restrictions apportées à sa libre expression.

Entre ces deux impératifs, le soldat n'a pas à choisir, même s'ils lui semblent antagonistes. « *La déontologie du soldat*, écrit l'ancien chef d'état-major de l'armée de terre, *s'exprime par la notion de « force maîtrisée », c'est-à-dire la capacité de prendre l'ascendant, physique et moral, mais maîtrisée, en référence aux valeurs fondatrices de la communauté nationale, traduites notamment par la devise de la République, aux droits de l'homme et aux conventions internationales.* »

Conclusion du général Mercier : servir la France, c'est servir « *les valeurs universelles dans lesquelles elle se reconnaît* », sous l'autorité d'un pouvoir légitime auquel les armées doivent loyauté, et c'est aussi « *cultiver des liens forts avec la communauté nationale* » de façon que les sociétés civile et militaire restent « *en phase* » l'une avec l'autre.

Inquiet, lui aussi, d'une éventuelle « *coupure* » entre les armées et le reste du pays, Bernard Grasset ne dit pas autre chose, quand il préconise une formation des militaires qui soit ouverte sur la citoyenneté et une sensibilisation du citoyen aux problèmes de défense.

Selon le député de la majorité, qui énumère pas moins de quarante-huit propositions, cela passe notamment par un recrutement accru de diplômés de l'université dans les écoles d'officiers et de sous-officiers et par un enseignement de défense donné, le plus tôt possible et avec objectivité, par l'éducation nationale. Deux options convergentes, qui doivent être menées de front, à la condition que les militaires et les enseignants – deux corporations qui se sont longtemps ignorées – n'y soient pas hostiles.

Trop repliée sur elle-même, faute qu'un contingent lui permette de respirer un air différent et de le renouveler à chaque incorporation, une armée professionnelle peut avoir et chercher à développer une vision « messianique » de ses missions. « *Se considérant comme la gardienne ultime de valeurs qui transcenderaient les structures démocratiques du pays* », observe M. Grasset, l'armée pourrait, si l'on n'y prête pas une attention éclairée, entretenir des tentations extrémistes malsaines.

Mais, n'ayant plus de contact direct et pérennne avec l'institution de défense, une nation peut perdre son sens de la vigilance face à des crises soudaines, brutales et imprévisibles. Elle aura tendance à se reposer sur un petit nombre de citoyens du soin de se défendre et arguer qu'elle paie, en quelque sorte, une assurance-survie, quitte, chaque année, par la voix de ses élus, qui sont appelés à approuver le budget militaire, à contester la validité et l'ampleur de sa « cotisation ».

Les exemples d'armée de métier disciplinée et « *bien dans sa peau* », aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, inclinent à croire que le divorce entre militaires et civils n'est pas fatal en dépit des difficultés de recrutement rencontrées en chemin. La France doit s'attendre aux mêmes obstacles dans l'*aggiornamento* de ses armées. C'est une évolution qu'elle n'est pas la seule à devoir maîtriser en Europe. La Belgique, l'Espagne, l'Italie, et, demain, la Russie sont ou y seront aussi confrontées.

Jacques Isnard

rée par les services

Réponse au président

par Charles Pasqua

LE président de la République vient d'ouvrir la campagne pour les élections européennes. Il aurait pu choisir la voie du référendum pour associer les Français à la construction de l'Europe, qui ne les concerne pas assez, comme il l'a justement souligné. C'est cette voie que notre Constitution commande à qui entend être fidèle à l'esprit de la Ve République. C'est celle qu'attendaient effectivement les Français pour s'associer à l'entreprise européenne. S'associer, c'est-à-dire avoir le pouvoir de dire « oui », mais aussi le droit de dire « non ».

Faut-il qu'on les craigne, ces Français, pour que ce droit leur soit refusé par deux fois, et par les deux têtes de l'exécutif, fonctionnant dans la plus parfaite harmonie. Car, si la révision constitutionnelle devait conduire au référendum que seul Jacques Chirac avait le pouvoir d'éviter, selon l'article 89 de la Constitution, la ratification du traité d'Amsterdam ouvrait la possibilité à Lionel Jospin de proposer au président de consulter les Français en vertu de l'article 11. Ce fut d'ailleurs la procédure choisie par François Mitterrand en 1992 pour le traité de Maastricht.

On se demande au passage où ont disparu ceux qui, à gauche, avaient la même démarche que la mienne et qui réclamaient naguère le référendum ? Aux abris, camarades ! *Aux abonnés absents*, citoyens ! S'il n'en reste qu'un...

La position choisie par Jacques Chirac nous concerne cependant davantage. Je rappellerai d'abord au président que ses messages au Parlement se suivent mais ne se ressemblent pas. Le premier message qu'il lui adressa, peu après son élection, fut pour proposer l'extension du champ du référendum ! Comme le dit une célèbre publicité, ce sont ceux qui en parlent le plus...

Passons. Donnons acte à Jacques Chirac d'avoir situé l'enjeu des prochaines élections européennes là où il devait se situer et non dans la partie de saute-mouton à laquelle entendent se livrer MM. Séguin et Hollande. Ceux qui siégeront à Strasbourg représenteront le peuple français, auront à défendre les intérêts de la France, et non les partis socialistes ou les partis libéraux. L'Europe des partis, non merci ! On a ce qu'il faut à la maison, si j'ose dire.

Les élections du 13 juin vont ainsi *être la seule occasion offerte* aux Français de donner leur avis sur l'Europe. Le président vient donc de nous donner sa propre vision des choses et s'affirme sans complexe comme un européen beaucoup plus fervent que ce à *quoi il nous avait habitués* jusqu'ici. Son message a le mérite de la clarté et je n'y vois rien qu'un européiste de vieille souche n'aurait pu prononcer. L'Europe fédérale est au bout du chemin, la nation est priée de s'y couler, puisque seule l'Europe lui permet, je cite, de « *respirer* ». CQFD.

Si les nations sont priées de se dissoudre, les peuples, eux, ont le droit de conserver « *leur identité, leur langue, leur culture* ». Cela tombe à pic. Nous venons de ratifier la Convention européenne *pour la défense des langues et* cultures régionales. Nous ne nous doutions pas qu'elle allait s'appliquer aussitôt à la France !

Je crains que les Français ne se rendent absolument pas compte de l'état d'avancement de l'engrenage fédéraliste. A chaque traité, on leur dit, et Jacques Chirac n'a pas failli à la règle hier, que le traité suivant serait celui qui « *démocratiserait* » les institutions européennes. On nous l'a expliqué, MM. Mitterrand et Kohl en tête, au moment de Maastricht. Ce devait être Amsterdam. Dans son message, Jacques Chirac expédie le traité d'Amsterdam, qu'il a quand même négocié, d'une pichenette – « *il ouvre des voies nouvelles* » – et renvoie à une nouvelle négociation la démocratisation promise.

Le problème, c'est que traité d'Amsterdam il y a et qu'il ferme toute autre voie que celle du fédéralisme le plus authentique, qu'il verrouille le dispositif au seul bénéfice des institutions fédérales que sont la Commission de Bruxelles et la Cour de justice de Luxembourg, et au détriment de l'institution qui représente les nations, le Conseil des ministres.

Qu'on le lise ce traité, enfin ! Il confère à la Commission de Bruxelles le monopole, oui le monopole, de l'initiative, jusqu'ici partagée avec le Conseil. C'est exactement comme si l'on supprimait aux parlementaires le droit de proposer des lois, pour donner le monopole aux projets du gouvernement ! Car le gouvernement de l'Union européenne, c'est la Commission, pas le Conseil : quand va-t-on oser l'avouer aux Français ? Dans le cadre des traités de Rome, de Maastricht et maintenant d'Amsterdam, le Conseil des ministres, comme le Conseil européen, est l'organe législatif ; l'exécutif, c'est la Commission. Et la réforme des institutions européennes qu'on nous annonce comme le contrepoids politique des organes technocratiques, c'est en réalité, Jacques Chirac nous le dit franchement, *de modifier* les règles de la majorité au Conseil de façon que les « petits » pays ne puissent pas mettre les « grands » en minorité.

A part cela, promis juré, il ne s'agit pas de « *je ne sais quelle Europe fédérale* »... Qu'est-ce que le fédéralisme, alors ?

Sans prononcer le mot, le président de la République a franchi dans ce message solennel un pas décisif dans cette direction. En paroles, c'est son droit et c'est même le propre de sa fonction d'indiquer la direction qu'il souhaite pour le pays. Mais il n'a reçu aucun mandat du peuple qui l'autorise, dans les faits, à aller aussi loin. Sa campagne présidentielle s'était placée, chacun s'en souvient, sous un tout autre registre et c'est parce qu'il lui a tourné le dos que les électeurs ne lui ont pas accordé la confiance qu'il réclamait lors de la dissolution de l'Assemblée nationale.

C'est qu'on peut faire l'impasse sur le peuple, compter sur son oubli et se contenter de l'approbation des partis. *Mais cela n'a qu'un* temps. Quant à moi, je ferai campagne d'abord et avant tout pour rendre aux Français la parole et le pouvoir qu'on leur a confisqués.

> Sans prononcer le mot fédéralisme, Jacques Chirac a franchi un pas décisif dans cette direction. En paroles, c'est son droit. Mais il n'a reçu aucun mandat du peuple *qui l'autorise, dans les faits, à aller aussi loin*

***Charles Pasqua** est sénateur (RPR) et président du conseil général des Hauts-de-Seine.*

Le berbère, langue de France

par Hocine Sadi

DEPUIS la publication, en octobre 1998, de l'extrait du rapport de Guy Carcassonne au premier ministre proposant d'intégrer le berbère comme langue de France pour la signature de la charte européenne des langues régionales ou minoritaires, une certaine fébrilité a gagné les milieux berbères de France. Pétitions, rassemblements, prises de position se multiplient.

Dans les années 50, des associations culturelles ont commencé à poser la question berbère. A cette époque, déjà, un premier rapport, établi par Henri Giordan, proposait d'inclure la langue berbère dans les *langues de France*. Cette proposition n'a pas franchi le seuil du rapport puisqu'elle n'a pas été retenue dans la proposition de la loi qui l'a suivi. Seules avaient été gardées les langues régionales liées à un territoire de France.

Présent à la discussion qui eut lieu à l'Assemblée nationale au sein du groupe qui préparait ce projet de loi, je garde en mémoire la violence du rejet de la proposition Giordan de la part d'élus très fortement marqués par la tradition jacobine. Considérer le berbère comme langue de France était assimilé à un encouragement au communautarisme, inadmissible au sein de la République française, une et indivisible. En fait, d'autres langues non territorialisées, comme l'arménien et l'hébreu, avaient été prises en *compte dans différentes circulaires*. En aparté, il nous avait été dit que le poids électoral de citoyens d'origine arménienne dans la région Rhône-Alpes n'avait pas laissé indifférents certains élus.

Cette fois, le débat vient d'être réintroduit par le biais européen. Il s'agit d'une charte qui émane du Conseil de l'Europe. Ce Conseil, créé en 1949, regroupe une quarantaine d'Etats – dont certains ne sont pas européens – et n'a qu'un pouvoir consultatif.

Avant d'aborder les conséquences de ce cadre institutionnel, remarquons que, lorsque le premier ministre, Lionel Jospin, fait référence à cette charte des langues régionales ou minoritaires, le titre en est tronqué, réduit à celui de « *charte des langues régionales* ». *Faut-il craindre que le choix de* cette dénomination exprime à nouveau la volonté d'exclusion des langues minoritaires non régionales ?

Pour ce qui est du cadre juridique proprement dit, il est évident qu'il en limite la portée. Par exemple, rien dans la charte n'est prévu pour sanctionner un Etat qui aurait signé, puis ratifié cette charte mais se refuserait à l'appliquer dans les faits ! Mieux, il est spécifié que celle-ci peut à tout moment être dénoncée par une partie.

Avant cette tentative de M. Jospin, Alain Juppé avait, dans la perspective de la signature puis de la ratification, sollicité l'avis du Conseil d'Etat. La réponse de ce dernier, le 24 septembre 1996, fut nette : « *L'obligation de retenir un nombre minimum d'obligations dans les articles 9 et 10 s'oppose à la ratification.* » Dans le même esprit, le Conseil constitutionnel, interprétant le fameux article 2 de la Constitution disposant que « *la langue de la République est le français* », a considéré que l'article 115 de la loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française, disposant que, « *le français étant la langue officielle de la République, la langue tahitienne et les autres langues polynésiennes peuvent être utilisées* », devait être modifié.

Pourtant, en dépit de ces réponses, M. Jospin a relancé le processus de signature. Le rapporteur Bernard Poignant a recommandé une expertise juridique de la charte pour déterminer les trente-cinq points de celle-ci – minimum requis pour son adoption – conformes à la Constitution sur la centaine y figurant. Un autre rapporteur, M. Carcassonne, conclut à la compatibilité de la charte avec la Constitution en faisant valoir qu'un certain nombre d'alinéas retenus sont des possibilités offertes et non des droits accordés.

Se référant à l'esprit de la charte, qui est de protéger un patrimoine linguistique historique menacé de *disparition, M. Carcassonne donne* des critères pouvant servir à dresser la liste des langues à retenir. L'effet Zidane aidant, il argumente fortement en faveur de la langue berbère. Suivant ces critères, le berbère a toutes les chances de figurer dans la liste finale, d'abord parce qu'il est la langue de plusieurs centaines de milliers de ressortissants français, ensuite comme langue de territoires qui ont été historiquement des départements français et, enfin, il n'est la langue officielle d'aucun Etat étranger. Par conséquent, les menaces de disparition qui pèsent sur lui font qu'il devrait être protégé.

A l'heure actuelle, d'autres experts ont pris le relais, et il semble que le yiddish, le romani, le berbère et l'arabe dialectal soient retenus dans la liste des langues de France, en plus des langues régionales. A l'instar d'autres pays, le gouvernement français devrait signer rapidement cette charte. Longtemps réticent, le Royaume-Uni s'apprête également à la signer, tandis que l'Allemagne, qui l'a signée en 1992, l'a ratifiée en septembre 1998.

Les engagements prescrits sont nombreux et importants. Il est raisonnable d'envisager des retombées bénéfiques, notamment sur le mouvement associatif berbère, jusqu'ici marginalisé – par exemple, pas un seul des projets de radios de langue berbère n'a reçu d'agrément de la part du Conseil supérieur de l'audiovisuel. Par ailleurs, si le texte n'est pas contraignant vis-à-vis de l'Etat signataire de la charte, il autorise désormais des actions en faveur des langues régionales ou minoritaires dès lors que la volonté politique existe. Le verrou juridique, blocage absolu par le passé, aura sauté.

Au temps des fractures sociales, et pour paradoxal que cela paraisse, *il est sain de permettre l'épanouissement d'éléments culturels* qui constituent l'intimité du vécu réel de nombreux citoyens. On ne leur avait laissé comme seul référent identitaire reconnu que l'aspect confessionnel. Mais si l'on a pu vérifier que, loin d'être incompatibles avec les valeurs de la République, ces éléments s'inséraient harmonieusement dans la vie nationale, on a également pu mesurer le danger qu'il y avait à laisser se structurer une identité seulement autour d'une religion qui soude en un seul bloc de multiples entités.

Il n'est que justice que la langue berbère, celle de la grand-mère d'Edith Piaf, celle du poète Jean Amrouche, ancien directeur à l'ORTF et compagnon du général *de Gaulle, celle de saint Augustin* et, aujourd'hui, celle de centaines de milliers de ressortissants français, soit enfin considérée comme langue de France.

> Permettre l'épanouissement d'éléments culturels qui constituent l'intimité du vécu réel de nombreux citoyens

***Hocine Sadi** est professeur agrégé de mathématiques à l'université d'Evry (Essonne).*

uête d'une éthique

La fin du chômage en 2010

Suite de la première page

Ainsi le socle démographique de la France va-t-il subir des séismes d'une ampleur inconnue jusqu'à ce jour. Si nous concentrons notre regard sur la population active – celle qui travaille effectivement ou qui *voudrait travailler, ce qui* inclut les chômeurs –, les risques d'erreur sont plus grands puisque cela implique des hypothèses sur les taux d'activité. On entre de plus en plus tard dans la vie active : à 17 ans, en moyenne, il y a trente ans ; à plus de 20 ans, aujourd'hui. On en sort de plus en plus tôt : à 62 ans au début des années 70, à 58 ans aujourd'hui. En compensation, le taux d'activité des femmes a bondi ; il est passé de 45 % il y a trente ans à plus de 80 % aujourd'hui. Il reste une marge de progression, mais assez faible. La France a toujours eu recours à des « *armées de réserve* » pour nourrir sa population active : hier les paysans, les immigrés, les femmes. Demain, les chômeurs, les retraités – d'autant qu'on ne pourra plus financer la retraite à taux plein dès 60 ans – et, à nouveau, les immigrés.

Les pénuries de main-d'œuvre vont apparaître dès le début de la prochaine décennie. En effet, la population la plus active, celle des 25-54 ans, s'est encore accrue de plus de 200 000 en 1998, et elle augmentera de 150 000 cette année. Mais elle commencera à diminuer dès l'an 2000 et, ensuite, pendant vingt ans, à raison de 30 000 à 50 000 actifs de moins chaque année, d'après les « Projections de population active 1995-2040 » de l'Insee.

Nos partenaires de l'Union européenne qui ont vu leur fécondité baisser plus vite que la nôtre connaissent déjà un fort ralentissement de leur population active. Selon les estimations de la Commission de Bruxelles, la population active dans l'Union a encore augmenté de 9,4 millions de personnes pendant la décennie 1985-1995 ; elle augmentera de 6,9 millions de personnes de 1995 à 2005 ; puis elle diminuera de 2,1 millions de personnes dès la décennie 2005-2015. Encore cela suppose-t-il des changements de comportement dans les taux d'activité. En termes purement démographiques, la baisse de la population active dans la décennie 2005-2015 serait de 3 500 000 personnes.

Avec la création de l'euro, le marché du travail va s'européaniser beaucoup plus vite qu'on le pense – on sous-estime le goût des jeunes générations pour chercher du travail hors de leur pays. Et, de toute façon, les capitaux viendront s'investir dans les régions où il restera des réserves de main-d'œuvre qualifiée. La France sera un des principaux pays bénéficiaires de ces investissements. La chasse aux « *jeunes diplômés français parlant anglais* » ne fait que commencer.

Cet environnement démographique entièrement nouveau ne suffirait pas, à lui seul, à provoquer un recul sensible du chômage. Il devra être accompagné d'une croissance soutenue et d'une réorganisation du travail. L'une et l'autre sont en cours. Sauf crise mondiale, la croissance européenne va bénéficier de l'unification monétaire (disparition du risque de change et réduction des taux d'intérêt), de la révolution technologique (nous avons du retard à combler sur les Etats-Unis) et de l'arrivée à l'âge de pleines dépenses (autour de 50 ans) des générations du baby-boom. Pendant dix ans, le potentiel de croissance de nos économies sera plus près de *3 % l'an que de 2 %. Ce qui*, avec des gains de productivité de l'ordre de 1,5 % à 2 % l'an, suppose une croissance des ressources en main-d'œuvre dans l'Union de l'ordre de 15 millions sur dix ans, c'est-à-dire sensiblement plus élevée que la croissance de la population active.

La réorganisation du travail est également à l'œuvre partout. C'est grâce à elle que plusieurs de nos partenaires ont *déjà fait reculer* le chômage chez eux. Notre problème majeur sera de faire « *entrer la main dans le gant* », pour reprendre une expression de notre cher Alfred Sauvy. C'est-à-dire d'épouser les besoins nouveaux avec des mentalités marquées par le passé.

Observons qu'au cours des dernières années six pays de l'Union ont réalisé des performances significatives contre le chômage : au Danemark, il est revenu de 10 % de la population active en 1993 à 4 % aujourd'hui ; en Espagne, de 24 % en 1994 à 18 % ; en Irlande, de 16 % en 1993 à 8 % ; aux Pays-Bas de 7 % en 1994 à moins de 4 % ; en Finlande de 17 % en 1994 à 11 % ; au Royaume-Uni, de plus de 10 % en *1993 à 6 %*.

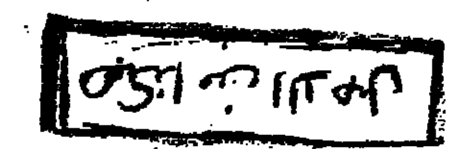
Désormais, on connaît les bonnes recettes : abaissement du coût du travail le moins qualifié, recours au temps partiel choisi – la seule façon de créer réellement des emplois par une réduction de la durée du travail –, stimulation à la formation, développement de l'esprit d'entreprise dans les services.

Si la France avait aujourd'hui, en proportion de sa population, autant de travailleurs que les Etats-Unis – c'était le cas au début des années 70 –, nous aurions 5 mil*lions d'emplois en plus chez nous*. Il faudra bien finir par prendre au sérieux les travaux sur le droit du travail (autour d'Alain Supiot, en France) qui conduisent à imaginer des structures juridiques nouvelles (contrat d'activité, droits de tirage *sociaux) pour rendre compatibles* la nécessaire mobilité du travail et le légitime respect des droits de la personne.

L'objectif de ramener le taux de chômage, en France, au-dessous de 5 % avant la fin de la prochaine dé*cennie – ce qui correspond* sans doute au plein emploi en période de mutations technologiques rapides et dans des pays à protection sociale élevée – est donc parfaitement réaliste. Personne n'ose l'afficher, dans la crainte de décevoir. Ce serait pourtant une façon de se mobiliser et, par là, de l'atteindre.

> Désormais, on connaît les bonnes recettes : abaissement du coût du travail le moins qualifié, temps partiel choisi

Jean Boissonnat



AUTOMOBILE Le groupe PSA a réalisé en 1998 un redressement spectaculaire. Jean-Martin Folz, président du directoire, a annoncé, *mercredi 3 mars,* des bénéfices de 3,178 milliards de francs, après une perte de 2,768 milliards en 1997. ● *COMME RENAULT,* Peugeot-Citroën a profité de la croissance des ventes de voitures et d'une accélération de son programme de réduction des coûts. En 1998, 5,2 milliards de francs d'économies ont été réalisées. Pour 1999, M. Folz s'est fixé le même objectif. ● AVEC DES MOYENS financiers retrouvés, PSA peut désormais réaliser ses ambitions. ● FIN D'UN TABOU, M. Folz a osé aborder l'éventualité d'une fusion-acquisition : *« Si la croissance externe permet la mise en œuvre rapide de plates-formes communes, nous saisirons les opportunités qui se présentent »,* a affirmé le successeur de Jacques Calvet.

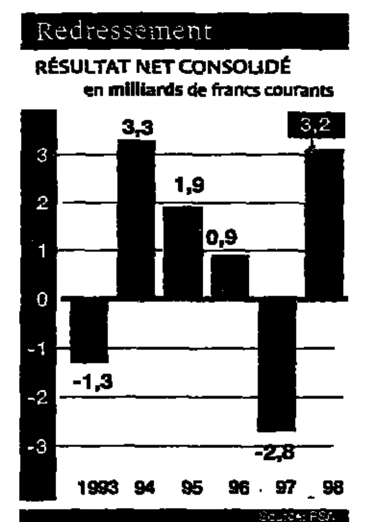
Le groupe PSA a renoué avec les bénéfices en 1998

Croissance des ventes et réduction des coûts permettent à Jean-Martin Folz, président du directoire, d'afficher 3,2 milliards de francs de profits, contre une perte de 2,8 milliards en 1997. Et d'oser briser un tabou en évoquant la possibilité d'une acquisition

L'AN I de l'ère Folz démarre sur les chapeaux de roue. Le président du directoire de PSA a annoncé, *mercredi 3 mars,* un bénéfice net de 3,178 milliards de francs (0,48 milliard d'euros). Le redressement est spectaculaire : en 1997, le groupe affichait une perte de 2,768 milliards de francs. Jean-Martin Folz ne s'était pas caché d'avoir *« remis les compteurs à zéro »* après les quinze ans de règne de Jacques Calvet. L'exercice 1998 constitue la première étape d'un processus qui vise à faire sortir PSA de son *« déficit de croissance, d'innovation et de rentabilité ». « 1998 aura été une année de remise en mouvement,* a affirmé M. Folz. *1999 devra conserver cette dynamique, que nous voulons accélérer. »* La croissance a été au rendez-vous. En 1998, Peugeot et Citroën ont vendu un total de 2 277 600 véhicules : c'est 8,5 % de mieux qu'en 1997. Cette croissance est essentiellement due à la France, tandis que les ventes à l'international se sont maintenues, malgré la chute des marchés asiatique et sud-américain. PSA a commencé à tirer profit de la montée en puissance de la production de la Peugeot 206 et des ventes de la Citroën Xsara. Les ventes du Berlingo et du Partner sont en progression de 17,6 %. Elles permettent à PSA de rester le premier constructeur européen de véhicules utilitaires légers. Du coup, le chiffre d'affaires a progressé de 11,2 %, à 221,4 milliards de francs.

Deuxième volet du plan de marche de M. Folz : l'amélioration de la rentabilité du groupe, sans doute l'aspect le plus spectaculaire de la politique du nouveau patron. La rentabilité des capitaux employés est passée de 2,4 % en 1997 à 8,5 % en 1998, alors qu'elle était en constante baisse depuis 1994. La marge opérationnelle s'élève à 7,16 milliards de francs (1,09 milliard d'euros), soit 2,1 % du chiffre d'affaires, alors que l'objectif était fixé à 1,5 %.

Comme chez son concurrent Renault, c'est la branche automobile – ce qui n'était pas forcément le cas par le passé – qui a le plus fortement contribué à la restauration de la rentabilité. La hausse des ventes est à l'origine de cette progression mais, plus encore, *l'accélération de la réduction des coûts : 5,2 milliards de francs d'économies ont été réalisées.* Pour 1999, M. Folz s'est fixé le même objectif.



La marge opérationnelle de PSA a été multipliée par 3,5 en 1998 par rapport à 1997.

PSA touche les premiers dividendes de sa « politique de plate-forme » initiée par M. Folz. Celle-ci vise à mettre en commun un certain nombre d'éléments de fabrication (soubassement, moteur, transmissions, liaisons au sol et autres équipements comme la climatisation) pour des modèles d'un même segment, qui ne se distingueront plus que par leur apparence extérieure. Objectif : allonger les séries de production et réaliser ainsi des économies d'échelle. La méthode a été initiée avec la Peugeot 106 et la Citroën Saxo fabriquées dans l'usine d'Aulnay (Seine-Saint-Denis). Le nombre de pièces utilisées a été réduit de 30 % et les éléments communs multipliés par trois.

VERS LES 2,5 MILLIONS DE VENTES

Corollaire de la hausse de la rentabilité : PSA a fabriqué plus de voitures en 1998 (la production a augmenté de 7,7 %) avec moins de salariés (les effectifs du groupe ont baissé de 2,3 %). La situation financière s'est sensiblement améliorée : PSA n'a plus de dettes et se retrouve même dans une situation d'excédent financier net de 5,3 milliards de francs. Le groupe dispose d'une trésorerie de 12 milliards de francs, ce qui lui donne des moyens pour ses ambitions.

Pour 1999, le groupe automobile veut poursuivre ses efforts de rentabilité et réaliser une marge opérationnelle de 9 milliards de francs. PSA vise une nouvelle progression de ses ventes, qui devraient passer de 2,27 à 2,4 millions d'unités. Alors que sa production stagnait depuis plusieurs années autour de 2 millions de véhicules, PSA devrait cette année se rapprocher de ses pleines capacités de production, qui tournent autour de 2,5 millions.

Cet objectif volontariste a été fixé dans un marché européen qui devrait baisser de 2 % en 1999, avec des zones de prospérité en Espagne et en France, où PSA est bien implanté. Un objectif qui s'explique aussi par la poursuite de la montée en cadence de la Peugeot 206. Pour y faire face, 1 200 personnes seront embauchées sur le site de Mulhouse (Haut-Rhin), où est fabriquée la petite dernière de Peugeot : la production passera de 7 500 à 9 000 voitures par semaine dès le mois de mai. Le groupe compte aussi sur le lancement des Peugeot Partner et Berlingo avec porte latérale coulissante, le *restyling* de la 406 et, enfin, sur le lancement des moteurs HDI, un diesel plus économe et plus propre.

Le tryptique croissance-rentabilité-innovation est désormais en place. Cette situation donne à M. Folz l'audace d'aborder une question jusque-là tabou chez PSA : celle d'une possible fusion-acquisition. *« On me prête un avis trop définitif sur la question,* a confessé M. Folz. *Nous sommes pragmatiques sur le sujet. Si la croissance externe permet la mise en œuvre rapide de plates-formes communes, nous saisirons les opportunités qui se présentent, mais celles-ci sont rares. »* Une illustration supplémentaire de la fin de l'ère Calvet.

S. L.

Renault : la CGC s'oppose aux propositions sur les 35 heures

Renault a proposé, mardi* 2 mars, que la réduction du temps de travail (RTT) des ingénieurs et cadres se fasse par l'attribution de huit jours de repos supplémentaires et de six jours de formation par an, avec maintien de la rémunération. Les cadres verraient leur temps de travail mesuré en nombre de journées par an et non plus en heures. Les jours de repos supplémentaires se répartiraient en 4 jours *« collectifs »* (chômés à la demande de l'entreprise) et 4 jours *« individuels »* (à disposition du salarié). Ces journées de repos, comme les journées de formation, seraient *« capitalisables sur plusieurs années ».

La CGC a *« refusé d'emblée ces propositions inéquitables ».* Elle juge, au lendemain de l'annonce par Renault d'un bénéfice de *8,8 milliards de francs,* que *« les résultats 1998 pouvaient laisser espérer autre chose de plus positif. Nous assistons à un véritable lynchage sur l'autel de la rentabilité maximum ».* La CFDT et la CGT ont appelé à des débrayages jeudi 4 mars.

Des moyens financiers retrouvés pour des ambitions incertaines

AVEC 8,8 MILLIARDS de francs (1,34 milliard d'euros) pour Renault et 3,2 milliards de francs (0,48 milliard d'euros) pour PSA, les bénéfices des constructeurs automobiles français en 1998 dénotent une santé éclatante. *Ce bilan sera-t-il un feu de paille ?* L'automobile est une industrie cyclique, où des pertes abyssales succèdent souvent à des bénéfices gigantesques. Quelle capacité de résistance vont démontrer les Français dans un marché automobile 1999 que l'on annonce moins porteur ?

ANALYSE

Les Français sont prêts à recourir à la croissance externe. L'intention est là mais les cibles ne sont pas définies

Tous les constructeurs mondiaux cherchent aujourd'hui à lisser ces mouvements cycliques par tous les moyens. L'un des éléments de réponse se situe dans la course à la taille. Mercedes, en 1998, en rachetant l'américain Chrysler, Ford au mois de janvier, en engloutissant le suédois Volvo, ont déjà fait leur emplettes pour parvenir à une envergure susceptible d'absorber les sautes de conjoncture. Jusqu'à maintenant, les constructeurs français sont restés à l'écart de ce mouvement de concentration, préférant d'abord rétablir leur rentabilité. C'est désormais chose faite – ou en bonne voie de l'être. Quid maintenant de la croissance ?

Renault a pris un train d'avance sur PSA. *Louis Schweitzer s'est fixé l'objectif de* vendre 4 millions de véhicules en 2010. Si l'échéance est si lointaine, c'est que le PDG de Renault ne veut pas forcer le destin et grossir à n'importe quel prix. La *« croissance rentable »* est désormais son leitmotiv. L'échec de l'alliance avec Volvo en 1993 est encore dans toutes les têtes. Mais la page est tournée : *« Au prix payé par Ford* [6,45 milliards de dollars], *Renault n'était pas candidat au rachat de Volvo »*, affirmait M. Schweitzer le 1er mars, en présentant ses résultats. Renault a *« les moyens de* [se] *développer sans alliance globale »*, même s'il ne veut se fermer aucune porte : *« Si une opportunité se présente, ce serait une faute grave de ne pas la saisir »*, a ajouté M. Schweitzer.

Cette opportunité pointe aujourd'hui son nez, là où on ne l'attendait pas forcément : au cœur de la citadelle imprenable de l'automobile, le Japon. Fidèle à sa stratégie de coopérations partielles, Renault discutait avec Nissan la possibilité de lui louer certaines usines. Et découvre que le numéro deux japonais ne serait pas hostile à une alliance plus globale, avec prise de participation financière. Un tel ensemble pèserait 5 millions de véhicules par an, dans le monde entier. Mais Renault n'est pas seul sur les rangs : le géant germano-américain DaimlerChrysler s'intéresse également à l'affaire.

En attendant, la firme au losange poursuit sa *« phase d'étude active »* en Afrique du Sud et au Mexique, en vue d'utiliser des capacités existantes sur place. En Roumanie, Renault est en train de finaliser sa prise de contrôle de Dacia pour fabriquer un modèle de voiture destinée aux pays émergents, vendue sous une deuxième marque, Dacia en l'occurrence. Totalement désendettée, Renault dispose désormais d'un trésor de guerre de 12,6 milliards de francs (1,92 milliard d'euros) et de plus de 50 milliards de francs (7,62 milliards d'euros) de fonds propres. Avec l'effet de levier de la dette, Renault pourrait mettre sur la table jusqu'à 37 milliards de francs (5,6 milliards d'euros). De quoi mener à bien son internationalisation.

DISCOURS PRAGMATIQUE

PSA est également sur la voie de l'assainissement et de la rationalisation, même si le groupe est parti avec un temps de retard sur Renault. Surprise : l'idée d'une alliance avec un autre constructeur, semble-t-il, fait son chemin. Rompant avec le discours tenu par l'ancien président de PSA, Jacques Calvet, et qu'il avait fait sien jusqu'ici, Jean-Martin Folz se veut désormais pragmatique et prêt à saisir les opportunités, à condition qu'elles soient génératrices de productivité. Le groupe dispose lui aussi des moyens financiers de ses ambitions, avec une situation nette de 55 milliards de francs (8,38 milliards d'euros). Mais M. Folz n'exclut pas de « rembourser » le trop-plein à ses actionnaires, puisqu'il compte demander l'autorisation à la prochaine assemblée générale de lancer un programme de rachat d'actions à hauteur de 10 % du capital de PSA.

En attendant, PSA poursuit sa croissance interne. La construction d'une usine au Brésil, dont la première pierre a été posée début février, illustre ce choix. PSA, contrairement à Renault, dispose déjà de deux marques, Peugeot et Citroën, qui génèrent ensemble leurs propres économies d'échelle. Son challenge actuel est de faire en sorte qu'elles soient plus complémentaires que concurrentes, pour générer là aussi une croissance rentable.

L'objectif de PSA est de réaliser 25 % de ses ventes hors d'Europe d'ici à l'an 2000, contre 16 % aujourd'hui. Le chiffre peut encore sembler modeste face aux performances de Volkswagen et de Fiat, qui se sont lancés sur les marchés étrangers dès les années 80. Le groupe allemand et la firme italienne vendent respectivement 42 % et plus de 30 % de leurs voitures hors d'Europe. Le marché français, lorsqu'il est porteur comme en 1998, est une force pour ses constructeurs. En cas de retournement de conjoncture, il devient un piège, dont seule une forte présence à l'international permet de se tirer. Renault vient seulement de retrouver son niveau de profit d'il y a dix ans, et PSA est encore loin des records de l'ère Calvet.

Stéphane Lauer

La Deutsche Bank ouvre son propre réseau en France

« UNE NOUVELLE CARRIÈRE dans une nouvelle banque » : cette pleine page d'offres d'emplois anonyme, publiée dans plusieurs quotidiens, avait fait naître les rumeurs ces derniers jours. La Deutsche Bank, déjà présente en France comme banque d'investissement – elle est notamment spécialiste en valeurs du Trésor – a fini par dévoiler, mardi 2 mars, sa volonté d'entrouvrir la porte du marché de la banque de détail français. Après avoir imaginé de s'appuyer sur la reprise d'un établissement tricolore, le numéro un européen a finalement choisi de sauter seul le pas pour le moment : il procède au recrutement d'environ 150 personnes, afin de se lancer d'ici à l'automne dans la gestion de patrimoine et de portefeuille, en proposant ses services à une clientèle privée à haut revenu.

Discrète sur ses intentions, la Deutsche Bank va allier la mise en place d'un réseau de succursales avec les techniques *« modernes »* de la banque à distance. Dix agences, comprenant chacune cinq à dix personnes, seront ouvertes à Paris (deux), dans les Hauts-de-Seine, les Yvelines et les principales villes de France (Lyon, Aix-Marseille, Bordeaux, Lille, Nice et Toulouse). En parallèle, une plate-forme de banque directe (Internet, téléphone) sera créée en région parisienne, avec quelques dizaines de téléconseillers. Une demande d'agrément a été déposée au Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, dépendant de la Banque de France.

Cette implantation *« est un premier pas sur une niche particulière avec des clients et des produits très ciblés »*, indique un porte-parole de la Deutsche Bank. Cette dernière demeure le principal gestionnaire de patrimoine en Allemagne ; le rachat de Bankers Trust, aux Etats-Unis, va renforcer sa position mondiale dans le secteur. Dans l'Europe de la monnaie unique, la banque allemande cherche à conforter sa présence dans la banque de détail. Elle disposait déjà de deux importants réseaux en Italie et en Espagne. Depuis fin 1998, elle a racheté la filiale belge du Crédit lyonnais, et détient des participations en Italie (Comit, Unicredito) et en Grèce (EFG Bank), tandis qu'un accord de distribution de produits financiers a été conclu avec la poste espagnole.

La création d'un réseau ex nihilo traduit la difficulté du groupe à prendre pied en France, pays qui figure pourtant parmi ses priorités affichées. Malgré quelques initiatives en ce sens, l'établissement n'est pas parvenu à acquérir un réseau, toujours repoussé par les dirigeants de banques françaises, ceux du CCF notamment, voire, officieusement, par le ministère des finances. Alors qu'elle ne cachait pas son intérêt, elle ne devrait pas non plus bénéficier de la privatisation du Crédit lyonnais. La fusion de la Société générale et de Paribas lui ôte aussi toute chance de ce côté. C'est sur ce constat de semi-échec que la Deutsche Bank avait, fin 1998, créé une filiale de crédit-bail immobilier (DIL France).

Malgré ce développement, évalué entre 20 et 30 millions de deutschemarks par un spécialiste (10,25 à 15,4 millions d'euros), la Deutsche Bank *« n'exclut pas d'autres projets en France »*, indique-t-on à Francfort. *« Cette opération permet au groupe de montrer qu'il a les moyens et la volonté de prendre pied sur le marché, avec ses propres forces s'il ne trouve pas de partenaires »*, observe Volker von Krüchten, analyste bancaire à la BHF Bank.

Philippe Ricard

La Russie et le Brésil font plonger SEB

1998 restera décidément comme une « annus horribilis » pour les deux leaders français du petit électroménager, SEB et Moulinex. Le premier a annoncé, mardi 2 mars, des résultats en chute libre pour l'année écoulée. Le bénéfice net a été divisé par dix, tombant à 7,9 millions d'euros (52 millions de francs). Et le chiffre d'affaires a reculé de 2,3 %, à 1,76 milliard d'euros (11,5 milliards de francs).

SEB, comme Moulinex, incrimine en premier lieu l'effondrement du marché russe, qui avait représenté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires du groupe en 1997. Le manque à gagner dans ce pays est estimé à 600 millions de francs (91,5 millions d'euros) en 1998. Sa chute devrait encore se faire sentir en 1999, a prévenu Jacques Gairard, le PDG de SEB. Sur la sellette également, le Brésil, où SEB a racheté le numéro un du petit électroménager local, Arno. La dévaluation du real, la devise brésilienne, a entraîné une perte de *« 400 à 500 millions de francs sur l'exercice 1998 »*.

« [Ce] contretemps ne remet pas en cause la stratégie de long terme », affirme-t-on chez SEB. Voire. Le groupe s'est attaqué dès l'automne 1998 à la restructuration de son outil de production français. Le plan « Ambition 2000 » a été promptement rebaptisé « Rebond 2000 ». Trois sites seront fermés : Saint-Priest, Villefranche-sur-Saône et Lourdes. Près de 400 emplois sont concernés. Tout ce qui n'a pas la taille suffisante pour rester fabriqué en interne est appelé à être sous-traité ou vendu. Ainsi des cafetières espresso ou des cordons électriques de fers à repasser, la climatisation mobile et le chauffage d'appoint.

RECENTRAGE

SEB va se concentrer sur ses six familles traditionnelles de produits : articles de ménage, repassage, cuisson, entretien du sol, soins de la personne, préparation des aliments et boissons. Adepte jusqu'ici de la décentralisation, le groupe a mis en place des fonctions transversales : finance, système d'information, ressources humaines, achats et logistique. Il en espère une réduction totale de ses coûts de 354 millions de francs dès 2000.

En somme, avec un temps de retard sur Moulinex, dont la grande crise de 1997 a provoqué l'électrochoc salutaire, SEB découvre en son sein des gisements de productivité et d'économies inexplorés, parfois délibérément pour des raisons sociales. Jusqu'à récemment, SEB se voulait surtout tourné vers l'international, où il se targue d'être aujourd'hui l'un des groupes de petit électroménager les mieux déployés. *« Les ventes s'équilibrent par quart entre la France, l'Europe, l'Amérique du Sud et le reste du monde »*, observe M. Gairard. Le PDG entend tout miser sur ses deux marques « mondiales », Tefal et Rowenta, et celles qui ont vocation à le devenir, SEB et Calor. *« Chaque seconde, quatre consommateurs dans le monde choisissent un produit du groupe SEB »*, souligne M. Gairard dans son message aux actionnaires.

L'objectif est de revenir dès l'année 2000 à un chiffre d'affaires de 12 milliards de francs (1,8 milliard d'euros). Il sera bien temps, alors, de penser à une éventuelle alliance ou à une acquisition d'envergure. Et ce ne sera pas avec Moulinex, a réaffirmé M. Gairard, qui souligne qu'un tel rapprochement, prôné par son homologue de Moulinex, Pierre Blayau, ne présente *« aucune complémentarité de produits ou géographique »*. A moins que les actionnaires familiaux, jusqu'ici parfaitement *« soudés »* dans un pacte, n'en décident finalement autrement.

Pascal Galinier

Quand l'Etat donne un coup de pouce au capital-risque français

Les 900 millions de francs d'argent public permettront de lever de 4 à 6 milliards

La haute technologie est porteuse de croissance. Aussi les pouvoirs publics ont-ils décidé en 1998 d'amorcer la pompe du capital-risque, maillon indispensable pour l'émergence de sociétés innovantes. Les 900 millions de francs apportés par l'Etat français et l'Union européenne permettront de lever de 4 à 6 milliards. Ce fonds public a déjà investi dans plusieurs fonds nationaux, régionaux ou créés par des particuliers.

DOMINIQUE STRAUSS-KAHN, le ministre de l'économie et des finances, aime à souligner l'importance que prend la haute technologie dans l'économie française. Dans un entretien au *Journal du dimanche* du 28 février, il rappelait que ce secteur avait ajouté 0,5 % de croissance de la consommation. Surtout, il se félicitait du rôle joué par les capitaux publics dans le financement des sociétés de haute technologie. Au milieu de l'année 1998, l'Etat français et l'Union européenne avaient décidé d'amorcer la pompe du capital-risque, maillon indispensable pour favoriser l'émergence de sociétés innovantes.

Le gouvernement français a consacré 91 millions d'euros (600 millions de francs) provenant de la privatisation de France Télécom à cette activité. La Banque européenne d'investissement a ajouté 45,73 millions d'euros (300 millions de francs). Ces sommes sont gérées par le Fonds public pour le capital-risque (FPCR), confié à la Caisse des dépôts et consignations. Cette structure prend des parts dans les fonds de capital-risque d'envergure nationale, régionale ou créés par des personnes physiques, sur le modèle des *business angels* américains. L'argent public a un « effet de levier » : les 900 millions de francs injectés devraient entraîner la levée de près de 4 à 6 milliards de francs (de 600 à 900 millions d'euros environ). Une manne pour les PME innovantes, qui ont besoin de beaucoup d'argent dès les premiers temps pour acquérir rapidement une dimension internationale. *« Les dossiers de qualité ne manquent pas et les nouveaux dirigeants ont des ambitions et des fonds propres pour les réaliser »*, estime Pierre Battini, responsable de la gestion du FPCR.

Aujourd'hui, 52 millions d'euros ont été investis par le fonds public dans cinq nouveaux fonds de capital-risque nationaux, dont Sofinnova Capital III (120 millions d'euros, le plus important fonds de capital-risque jamais constitué en France), Galileo II (77 millions d'euros), Banexi Ventures II (61,5 millions d'euros), Auriga (61 millions d'euros) et Siparex Ventures I (46 millions d'euros). Une nouvelle tranche du fonds public sera débloquée ce mois-ci en faveur de fonds régionaux et de ceux créés par des personnes physiques.

INGÉNIOSITÉ RÉGIONALE

Pour se distinguer de leurs consœurs parisiennes, les sociétés de capital-risques régionales doivent faire preuve de dynamisme mais aussi d'ingéniosité. Ainsi, à Clermont-Ferrand, Jean-Marc Vernière, président de Sofimac, vient-il de constituer un fonds baptisé France Capital Innovation (31 millions d'euros). L'apport du fonds public lui a permis d'emporter l'adhésion d'autres financiers. L'originalité de ce fonds est de proposer aux PME innovantes une prestation complète : apport de fonds propres, formation des salariés aux technologies de pointe et infrastructures à Clermont-Ferrand.

Dans le capital d'amorçage (création d'entreprises), le fonds public apportera près de 25 % des 15,2 millions d'euros levés par Seeft, un fonds dirigé par trois *business angels*, François Poirier, Jean-Michel Renck et Régis Saleur. Ces derniers veulent mettre leurs compétences techniques et financières au service de sociétés en constitution. C'est la première fois que des particuliers disposent de sommes importantes pour répondre aux besoins financiers de leurs poulains.

Une partie des fonds levés a déjà trouvé à s'employer. Sofinnova Capital III a investi dans de nombreuses sociétés en forte croissance comme Perform (éditeur de logiciels de supervision de réseaux informatiques) ou Staff & Line (logiciel de ressources informatiques). Galileo II a consacré 10 millions d'euros à dix nouvelles affaires. Celle qui connaît la croissance la plus rapide est Netgem, qui fabrique des boîtiers pour l'internet sur la télévision. Créée en 1997, elle devrait réaliser rapidement un chiffre d'affaires de 58 millions d'euros et vise une introduction en Bourse. Elle sera rejointe par Consodata, qui édite une banque de données pour définir les profils de consommateurs. Banexi Ventures II est plus spécialisé dans l'industrie électronique et les biotechnologies. Ses premiers dossiers (il a déjà investi 17 millions d'euros) sont des PME issues de grands groupes industriels. Ainsi, Humirel, constitué par une équipe d'anciens cadres de Motorola, fabrique des capteurs d'humidité à 1 dollar pièce. Meristem Therapeutics est une ancienne division de Limagrain, qui produit des protéines thérapeutiques à partir des plantes.

De l'aide à la constitution de PME à la cotation sur un marché boursier spécialisé (le Nouveau Marché), la France est en train de se doter de structures favorisant l'émergence des industries de demain.

E. R.

TROIS QUESTIONS À...

WALTER BUTLER

1 Vous êtes président de l'Association française des investisseurs en capital. Quel est le bilan du capital-risque en 1998 ?

La France a connu une année 1998 exceptionnelle. Les montants levés par les fonds spécialisés dans le financement de l'innovation (capital d'amorçage et capital-risque) devraient tripler pour atteindre 610 millions d'euros. Dans le capital-développement et la transmission d'entreprises, les fonds devraient doubler pour atteindre 910 millions d'euros. La France conforte sa troisième place mondiale. Même si elle reste loin derrière les Etats-Unis, qui ont levé 60,3 milliards d'euros dans le capital-développement et plus de 8,62 milliards d'euros dans l'innovation.

Pourquoi une telle croissance ? Les liquidités sont abondantes dans le monde, beaucoup d'argent s'investit dans le capital-risque, particulièrement en Europe continentale. Les contrats d'assurance-vie investis en actions (les contrats DSK) ont ramené les investisseurs institutionnels français vers les sociétés non cotées. Les entreprises commencent, elles aussi, à consacrer des fonds au capital-risque pour participer à la révolution technologique : les sociétés d'Internet ou de biotechnologies peuvent rapidement devenir plus grosses que les industries traditionnelles. Enfin, la France dispose désormais d'équipes de capital-risque professionnelles et reconnues.

2 Quels sont les enjeux du capital-risque ?

Le changement de modèle de développement des petites sociétés de technologie est radical : une entreprise qui développait son activité internationale en six ans doit désormais le faire en dix-huit mois, sous peine d'être dépassée. Les investisseurs en capital doivent donc accélérer le processus de validation des produits, injecter rapidement beaucoup plus d'argent et trouver des dirigeants de dimension internationale. Mais pour les recruter, il faut des incitations financières.

3 Comme les stocks-options ?

Les stock-options sont au cœur de la création d'emplois. Toutes les études démontrent que les grandes entreprises détruisent des emplois et que seules les petites sociétés en créent. Le gouvernement actuel a déjà fait beaucoup pour le capital-risque avec la création des fonds DSK. Je regrette qu'il n'ait pas été jusqu'au bout de sa réforme des stocks-options. Avec son volet transparence et son volet fiscal, c'était une bonne réforme. Il est impossible d'utiliser les stocks-options sous leur forme actuelle pour recruter des dirigeants pour des startups, pour des sociétés en retournement ou pour celles qui font l'objet d'une transmission. De très nombreux emplois sont en jeu. Le risque serait d'être obligé de recourir à des montages juridiques compliqués pour attirer des dirigeants de haut niveau.

Propos recueillis par Enguérand Renault

Regain de tensions monétaires au Brésil

Les entreprises achètent massivement du dollar pour honorer leurs dettes. Du coup, le real a atteint, mardi, un plus bas niveau historique

APRÈS une accalmie de quelques semaines, et malgré l'espoir de la signature imminente d'un accord avec le Fonds monétaire international (FMI), la crise financière au Brésil connaît une nouvelle aggravation. Le real est tombé, mardi 2 mars, à un plus bas niveau historique de 2,23 pour 1 dollar. Il a perdu 44 % de sa valeur face au billet vert depuis la mi-janvier et la décision de Brasilia de laisser flotter sa monnaie. Parallèlement, les marchés d'obligations brésiliens ont lourdement chuté, mardi, le rendement de l'emprunt de référence – le « *C-bond* » – montant jusqu'à 18,16 %.

Les experts expliquent ce regain de tensions monétaires par les achats de dollars auxquels sont obligées de procéder les entreprises brésiliennes pour honorer leurs dettes libellées en billet vert. Elles doivent ainsi rembourser, au cours des deux prochaines semaines, pas moins de 640 millions de dollars (587 millions d'euros) d'intérêts et de capital sur leurs emprunts. La société de services aux collectivités Light Servicos doit ainsi faire face à une charge de 130 millions de dollars et la Banco do Brasil, deuxième banque du pays, à une note de 200 millions de dollars.

Pour tenter d'enrayer la baisse du real, la banque centrale brésilienne serait intervenue à plusieurs reprises, mardi. Mais ses munitions s'épuisent vite – ses réserves ont baissé de 275 millions de dollars au cours des derniers jours. Dans ces conditions, l'institut d'émission pourrait, selon les experts, être contraint de relever ses taux, actuellement fixés à 41 %, tant pour protéger sa monnaie que lutter contre les pressions inflationnistes. Selon le courtier américain Merrill Lynch, les prix à la consommation progresseront de 33 % cette année au Brésil, après une baisse de 1,8 % en 1998. Mais un tel resserrement monétaire aurait pour conséquence de freiner davantage l'activité économique et de renchérir, cette fois, le coût de la gigantesque dette domestique (175 milliards de dollars).

P.-A. D. (avec Bloomberg)

Après l'échec du raid sur Pathé, TF 1 est en quête d'une stratégie

Une alliance avec la CLT-UFA dans la télévision généraliste, la relance de son leadership dans le bouquet payant TPS et des investissements dans le multimédia seraient les trois pistes actuellement étudiées par la Une pour rebondir

CONVICTION ancrée, méthode Coué ? *« Patrick Le Lay n'est jamais aussi bon que dans l'adversité »*, tente-t-on de se convaincre à TF 1. Dans l'immeuble de verre du quai du Point-du-jour, à Boulogne (Hauts-de-Seine), siège de la Une, tous les regards convergent vers le quatorzième étage. Celui de la direction. Depuis l'échec de l'opération Pathé, et les divergences entre les actionnaires de TPS, bouquet dirigé par TF 1, *« tout le monde est en attente d'une stratégie »*. Le sentiment général est que, dans un premier temps, le PDG aurait été *« un peu sonné »* par son raid manqué contre le groupe de Jérôme Seydoux. Mais cet étourdissement aura été de courte durée. Aujourd'hui, *« la chaîne bosse »*, confirme un haut cadre. Enfin *« sorti d'une grippe »* et aujourd'hui *« en pleine forme »*, Patrick Le Lay s'emploie à trouver une voie de relance.

Paradoxalement, au moment où TF 1 bute dans ses développements sur le secteur de la télévision à péage en France et à l'étranger, tous les clignotants de la chaîne sont au vert. L'an passé, et pour la première fois depuis 1991, la part d'audience moyenne de la Une s'est à nouveau inscrite en légère progession. En 1998, la chaîne a enregistré une part d'audience moyenne de 35,3 % auprès des personnes de quatre ans et plus, contre 35 % un an plus tôt. Les résultats financiers sont aussi à la hausse. La première chaîne privée d'Europe a engrangé un bénéfice net de 715 millions de francs (109 millions d'euros) en 1998, en hausse de 48,7 % par rapport à l'année précédente.

Ces chiffres enviables consolent les analystes financiers des initiatives avortées de diversification. Pour le Crédit lyonnais, *« TF 1 est avant tout une valeur de télévision commerciale »*. La banque s'estime *« complètement satisfaite des résultats de la Une »*. Selon elle, *« avec une croissance du résultat net de près de 50 % d'une année sur l'autre, TF 1 est une chaîne magique »*.

Le caractère franco-français du développement de TF 1 et son manque de stratégie internationale ne constituent pas un point noir pour le Crédit lyonnais. *« Il est très difficile de développer une chaîne commerciale à l'étranger »*, admettent les analystes de la banque. *« En quoi un développement international renforcerait-il TF 1 ? »*, interroge Patrick Le Lay. Selon lui, une présence ou non de la chaîne à l'étranger *« serait totalement neutre »* pour la Une. Dans tous les cas *« cela ne changerait rien à son métier de tous les jours »* qui reste la télévision généraliste.

TROIS OPTIONS

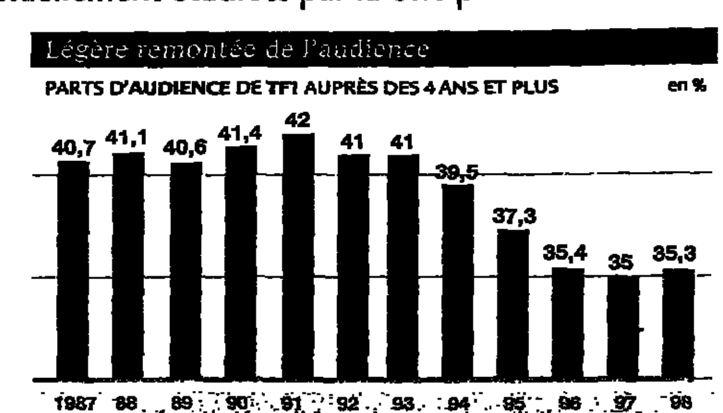
Pourtant, au siège de Boulogne, toutes les hypothèses d'un possible rebond sont à l'étude. En guise de tête de pont à l'étranger, M. Le Lay affecte de toujours tenir l'Italie dans sa ligne de mire. Fort du succès de TPS, le PDG de la Une veut croire aux chances d'un bouquet concurrent de Telepiù. En France, TF 1 cherche aussi à se relancer dans TPS. Dans la foulée du refus de France Télécom, M 6 et Suez-Lyonnaise des eaux, partenaires de TF 1 sur TPS, d'acquérir les droits cryptés de la future Ligue des champions de football, la Une avait mis trois scénarios à l'étude.

Le premier prévoyait le départ de M. Le Lay de la présidence, et son remplacement par une personnalité nommée par TF 1. Un second signait le retrait de TF 1 du tour de table de TPS. Le troisième, copié sur la célèbre formule du soutien sans participation, maintenait la chaîne dans le tour de table du bouquet mais en laissant le leadership à Suez-Lyonnaise des eaux et M 6. Mais ce moment de dépit a été surmonté. Le PDG de TF 1 n'a aucunement l'intention de laisser choir un bouquet qu'il a plus que largement contribué à créer. Il n'aurait toujours pas abandonné l'objectif d'en devenir l'actionnaire de référence. Deux ans après son lancement, le bouquet est estimé entre 4 et 5 milliards de francs (entre 609 et 762 millions d'euros). En face, le concurrent CanalSatellite vaudrait 8 milliards de francs (1,21 milliard d'euros).

Mais le marché du péage n'est pas la seule issue pour TF 1, qui pourrait choisir la carte de la télévision généraliste. Depuis quelques semaines, Albert Frère, patron d'Audiofina, holding de tête de la CLT-UFA, et Patrick Le Lay multiplient les rencontres. L'homme d'affaires belge, ami de François Pinault, actionnaire du groupe Bouygues et administrateur de TF 1, pourrait considérer d'un bon œil un rapprochement entre la CLT-UFA et TF 1. Une telle alliance entre les deux géants européens de la télévision généraliste aurait fière allure, notamment *face à l'axe Murdoch-Canal Plus*. Avant de se lancer, la CLT-UFA devra céder sa participation dans Premiere au groupe Kirch. L'accord devrait être signé vendredi 5 mars.

A ces deux options, TF 1 pourrait en ajouter une troisième. Avec la nomination d'Anne Sinclair, directrice général adjointe chargée de la stratégie et du développement, le multimédia est devenu l'un des points forts de la chaîne privée. Après avoir pris 15 % de World on line, TF 1 pourrait annoncer prochainement une avancée significative sur Internet.

Guy Dutheil



De 1987 à 1990, le calcul était effectué sur des foyers. A partir de 1991, l'audience est calculée auprès des individus. C'est la première fois depuis cette date que la chaîne enregistre une inversion de la courbe.

Frédéric Fillioux nommé directeur de la rédaction de « Libération »

RESPONSABLE du site Web de *Libération*, Frédéric Fillioux a été nommé directeur de la rédaction du quotidien par Serge July, PDG du journal. Sa nomination devra toutefois être entérinée par un vote de la rédaction. Il succède à Laurent Joffrin, qui a rejoint *Le Nouvel Observateur*. Il sera assisté de deux directeurs-adjoints de la rédaction : Jean-Michel Helvig, qui occupait déjà ces fonctions et qui assurait l'intérim depuis le départ de M. Joffrin, le 15 février, et de Jacques Amalric, précédemment rédacteur en chef, qui a rejoint *Libération* en 1993, après avoir été chef du service étranger et rédacteur en chef du *Monde*.

Agé de 40 ans, Frédéric Fillioux a commencé sa carrière en Nouvelle-Calédonie, comme rédacteur en chef d'un magazine et correspondant du *Monde* à Nouméa. Il entre à *Libération* en 1986, comme journaliste économique, avant de devenir correspondant du quotidien à New York en 1989. En 1994, il devient chef du département multimédia et lance le cahier Multimédia du quotidien en 1995. Il quitte le journal en 1996, pour être directeur multimédia de l'agence de publicité BDDP. Il revient, début 1997, comme directeur des éditions multimédia, où il contribue au développement du site Web du quotidien.

Dans un texte adressé, mardi 2 mars, à la rédaction, Serge July explique que *« pour aller de l'avant,* Libération *a besoin d'un entraîneur, capable de mobiliser les énergies, de dynamiser les équipes »* afin de mener *« la bataille de la qualité »* et *« les projets de développement »*. Il cherchait un *« journaliste entrepreneur, manager d'équipes et de projets, un réalisateur »*. Il souligne que Frédéric Fillioux, qui a créé le cahier multimédia et le site Web, incarne *« les vertus innovatrices du journal »*.

Ce choix a surpris une bonne partie de la rédaction. Certains craignent notamment qu'il n'entraine un fléchissement de la ligne éditoriale du quotidien, après le coup de barre à gauche qu'avait donné Laurent Joffrin. Une *réunion d'information aura lieu mardi 9 mars* et le vote de la rédaction interviendra vendredi 12 mars. Après la vente du journal au groupe Pathé-Chargeurs de Jérôme Seydoux en 1996, la rédaction a un droit de veto sur le choix du directeur de la rédaction. *« Alors que l'actionnariat est en mouvement, cette procédure est plus que jamais nécessaire »*, souligne Serge July, faisant allusion à l'entrée en force de Vivendi et Canal Plus dans le capital de son actionnaire, Pathé. *Le* vote n'est valable que *si le* taux de participation atteint 51 %. Le veto de la rédaction s'applique si 66 % de la rédaction vote contre le choix proposé.

Alain Salles

Lagardère, partenaire à 34 % du Monde interactif

LE GROUPE LAGARDÈRE, *via* sa filiale multimédia Grolier interactive, est désormais partenaire du Monde interactif, une filiale du *Monde* créée en juin 1998 et détenue jusque-là à 100 % par le quotidien. Après l'accord, conclu mardi 2 mars à Paris, Lagardère détient 34 % des parts du capital de la société, qui est de 30 millions de francs.

Ce partenariat financier entre les deux groupes *« vise à renforcer une offre de qualité sur ce nouveau média par des services éditoriaux, commerciaux et d'éditions électroniques pour le grand public, les institutions et les entreprises »*. Outre la création de services en ligne plus particulièrement destinés aux PME, les deux associés misent sur une synergie de leurs ressources éditoriales pour créer des sites *« verticaux », c'est-à-dire spécialisés*. Les deux premiers devraient être consacrés au cinéma et à la télévision.

Le site du *Monde* (www.lemonde.fr) *est parmi les plus visités* avec 38 000 connexions quotidiennes en février et près de 5 millions de pages vues durant le mois. L'objectif est de parvenir à *50 000 visites par jour et près de* 8 millions de pages vues mensuellement d'ici à la fin de l'année. Dans ce but, une nouvelle version du site sera en place à la fin du mois d'avril. Elle permettra une consultation plus dynamique grâce à l'adoption de l'outil de gestion « Vignette », déjà adopté par Bertelsmann en Allemagne, le *Guardian* en Grande-Bretagne ou le *Chicago Tribune* aux Etats-Unis.

ÉCHANGE DE CONTENUS

Par ailleurs, Canal Plus et Le Monde interactif ont annoncé, le même jour, la mise en œuvre d'un échange de contenus rédactionnels sur leurs sites Web, ainsi que *pour le supplément hebdomadaire* « Le Monde interactif » que publie le quotidien chaque mardi (daté mercredi). Dès l'édition du 3 mars, des journalistes du site Web de *Canal Plus (www.cplus.fr) ont pris* en charge une page consacrée à l'univers d'Internet et du jeu vidéo.

Tandis que Canal Plus mettra à *la disposition du site du Monde* un suivi en direct des matches du championnat de France de football, Le Monde interactif alimentera en archives et articles les pages *infos du site de Canal Plus.*

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : le rapprochement entre Canal Plus-Vivendi et BSkyB-News Corp.** *« est une véritable agression contre l'Europe audiovisuelle »*, a estimé, mardi 2 mars, l'Union syndicale de la production audiovisuelle (USPA). Elle invite le gouvernement français à *« impérativement s'opposer à une telle fusion »* et rappelle *« l'urgence du débat parlementaire sur la loi audiovisuelle »*.

■ **Les plates-formes numériques de Canal Plus et @ Entertainment pourraient fusionner** en Pologne. Les directions des deux bouquets, qui rassemblent chacun près de 100 000 abonnés, ont repris leurs discussions pour aboutir à un rapprochement.

■ **PRESSE : Hola, société espagnole éditrice du magazine** *Oh là !*, a réclamé, mardi 2 mars, 10 millions de francs de dommages-intérêts à Prisma-Presse devant le tribunal de grande instance de Paris. En septembre 1998, Hola, en passe de lancer *Oh là !* en France, avait été devancée par Prisma-Presse, éditeur d'*Allo !*, sur le même créneau de la presse « people ».

■ **Le groupe canadien Quebecor va supprimer 180 emplois**, sur un effectif de 6 250 salariés, après l'acquisition des journaux de Sun Media. Quebecor est désormais le deuxième éditeur de quotidiens du Canada. Le groupe vient de céder quatre journaux régionaux au groupe de presse Torstar, candidat malheureux au rachat de Sun Media.

Grève à « Presse-Océan »

NANTES
de notre correspondant

Les quotidiens nantais *Presse-Océan* et *L'Eclair* n'ont pas paru, mercredi 3 mars, à la suite d'un arrêt de travail de vingt-quatre heures voté la veille par la rédaction et une partie des employés de presse. Ce mouvement fait suite aux réductions d'effectifs annoncées récemment (*Le Monde* du 26 février). Les syndicats CFDT et SNJ des journalistes ont présenté, mardi, un contre-projet rédactionnel à Christian Coustal, PDG de *Presse-Océan*, acceptant le principe du rapprochement avec *Ouest-France*, mais en modifiant le contenu.

La rédaction demande le maintien des pages locales sur l'ensemble de la Loire-Atlantique et de la Vendée. Elle propose que la reprise des pages de *Ouest-France* se fasse sur les informations générales et thématiques, et non sur la vie des quartiers nantais et des communes de Loire-Atlantique. Le projet du groupe Hersant, propriétaire de *Presse-Océan*, prévoit en effet de ne conserver qu'une dizaine de pages spécifiques d'actualité régionale, départementale et, pour une faible part, locale sur Nantes. *« Nous voulons du pluralisme offensif, et non de façade. C'est l'intérêt des lecteurs et des deux groupes de presse. Un quotidien régional est un système d'information partant de la petite locale. Sans elle, c'est la fin du journal »*, expliquent les représentants de la rédaction, dont le projet suppose le maintien d'un plus grand nombre de journalistes que les vingt et un prévus dans le projet de la Socpresse et de *Ouest-France*.

« Ce qui nous est proposé est d'autant plus regrettable que les lacunes fondamentales de Presse-Océan, *liées à sa taille et à sa situation financière, sur l'impression, les petites annonces, la publicité et la diffusion, seront comblées par le rapprochement avec* Ouest-France. *Il y a une carte à jouer, qui suppose l'existence d'une rédaction et d'un réseau de correspondants à la hauteur »*, ajoutent-ils.

Dominique Luneau

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **PSA : le groupe automobile français** renoue en 1998 avec les bénéfices. *(Lire p. 20.)*

● **SEB : le groupe de petit électroménager** enregistre une chute de 90 % de son résultat net en 1998 *(Lire p. 20.)*

● **HEWLETT-PACKARD : le constructeur informatique** a annoncé, mardi 2 mars, la séparation de ses activités en deux sociétés distinctes. La première conservera les systèmes d'informatique et d'imagerie, l'autre reprendra les instruments de mesures (7,6 milliards de dollars soit 16 % du chiffre d'affaires total). 15 % du capital de cette dernière entité sera introduit en Bourse.

● **LINUX : IBM a annoncé**, mardi, son soutien au système d'exploitation libre Linux, en présentant des accords avec les principaux distributeurs de ce programme. De son côté, Intel adaptera Linux à sa future architecture en 64 bits, en collaboration avec le fabricant VA Research. Linux, le grand concurrent de Windows NT de Microsoft, a pris en quelques mois 17 % de parts de marché.

SERVICES

● **TELECOM ITALIA : Fulvio Conti, directeur financier du groupe italien,** a donné, mardi, sans explication, sa démission, alors que Telecom Italia fait l'objet d'une OPA hostile de la part d'Olivetti. Selon de nombreuses rumeurs, Franco Bernabè, président de Telecom Italia, s'apprêterait à convoquer une assemblée générale pour faire approuver une série de mesures pour contrer l'attaque d'Olivetti.

● **AVIS : le loueur automobile** a décidé de suspendre la location de la Smart dans les agences européennes du groupe confrontées à la neige. Avis attend du constructeur une amélioration de la sécurité du véhicule.

● **FLO : le groupe français de restauration** a racheté au groupe Trajectoire les six restaurants l'Amanguier situés en Ile-de-France qu'il va rebaptiser du nom de ses brasseries économiques « Petit Bofinger ».

● **WALT DISNEY : le gouvernement de Hongkong** a confirmé, mercredi, qu'il négocie avec le géant américain Walt Disney pour la construction d'un parc à thèmes sur son territoire.

FINANCES

● **DEUTSCHE BANK : la banque allemande** part seule à la conquête du marché français *(Lire p. 20.)*

● **BANQUES ALLEMANDES : l'échec des négociations salariales** avec le patronat pour les 470 000 employés de la branche pourrait conduire à une grève. Les syndicats ont annoncé, mardi, vouloir consulter leur base à ce sujet. Si 75 % des salariés y sont favorables, les premières grèves pourraient avoir lieu dès la mi-mars.

● **CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS (CDC) : les syndicats** CGT, CFTC, FO, CFDT, CGC et UAI appellent à une *« grève nationale d'avertissement »*, jeudi 11 mars, pour demander le retrait d'un projet de filialisation de l'activité bancaire de la CDC.

● **BSCH : les syndicats et la direction** de la banque née de la fusion du Banco Santander et du Banco Central Hispano sont parvenus, mardi, à un accord sur l'emploi jusqu'en 2002 : les suppressions d'emplois pouvant découler de la fusion se feront uniquement sur une base volontaire ou par pré-retraites.

RÉSULTATS

■ **SAIRGROUP : la holding de la compagnie nationale helvétique** Swissair a réalisé en 1998 un résultat net en hausse de 11,4 %, à 361 millions de francs suisses (226 millions d'euros). Son chiffre d'affaires atteint 11,3 milliards de francs suisses (7 milliards d'euros) (+ 7 %).

■ **CHARGEURS : le groupe** Chargeurs (laine, textile) a enregistré une baisse de 26 % de son bénéfice net lors de l'exercice 1998, à 224 millions de francs (34 millions d'euros). Son chiffre d'affaires s'est élevé à 7,5 milliards de francs (1,15 milliards d'euros) (– 17 %).

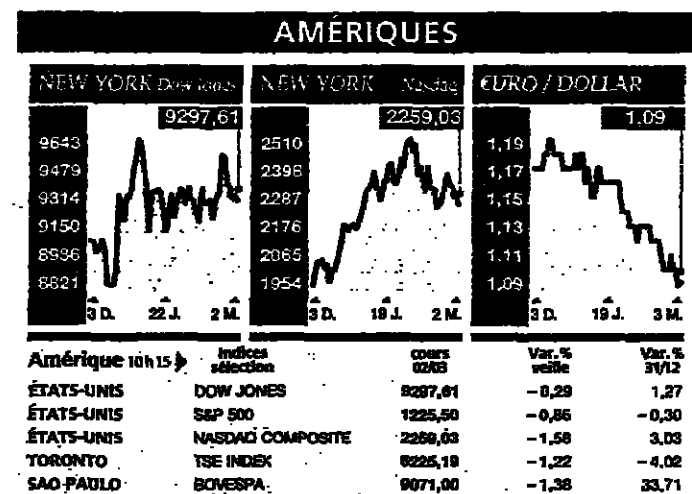
■ **HEINEKEN : le brasseur néerlandais** a enregistré en 1998 un bénéfice net en augmentation de 29 %, à 445 millions d'euros. Son chiffre d'affaires atteint 6,27 milliards d'euros (+ 2 %).

EUROPE

FRANCFORT – 4792 | LONDRES – 6067 | PARIS – 4079,46

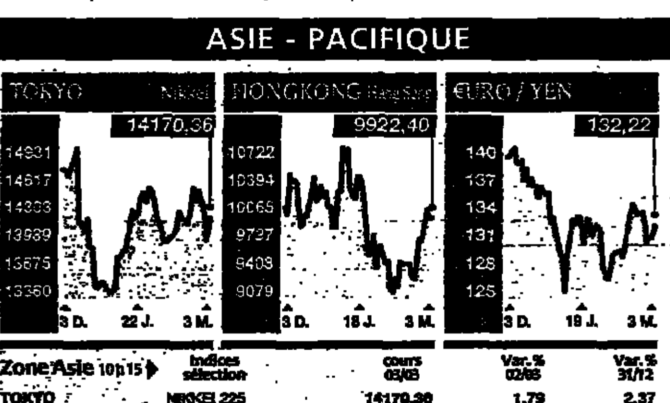
Europe 12h30	Indices sélection	cours 03/03	Var. % 02/03	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3448,43	–0,08	3,17
EUROPE	STOXX 50	3434,36	0,11	3,44
EUROPE	EURO STOXX 324	308,24	0,06	0,63
EUROPE	STOXX 653	287,99	0,31	3,15
PARIS	CAC 40	4079,45	0,75	3,47
PARIS	MIDCAC	1577,61	0,05	–4,25
PARIS	SBF 120	2742,13	0,66	3,23
PARIS	SBF 250	2555,11	–0,27	2,20
PARIS	SECOND MARCHÉ	1881,81	0,03	–5,98
AMSTERDAM	AEX	526,03	–0,01	–2,29
BRUXELLES	BEL 20	3308,02	0,11	–5,88
FRANCFORT	DAX 30	4792,00	–0,25	–4,21
LONDRES	FTSE 100	6067,00	0,09	3,13
MADRID	STOCK EXCHANGE	9892,40	0,71	0,57
MILAN	MIBTEL 30	34887,00	0,35	–0,75
ZURICH	SPI	7006,50	0,43	–2,15

AMÉRIQUES



Amérique 10h15	Indices sélection	cours 02/03	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9297,61	–0,29	1,27
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1225,50	–0,86	–0,30
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2259,03	–1,58	3,03
TORONTO	TSE INDEX	6225,19	–1,22	–4,02
SAO PAULO	BOVESPA	9071,00	–1,38	33,71
MEXICO	BOLSA	244,48	–0,32	5,16
BUENOS AIRES	MERVAL	379,71	–0,66	–11,71
SANTIAGO	IPSA GENERAL	107,99	–1,01	40,25
CARACAS	CAPITAL GENERAL	3787,62	–0,61	–20,90

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 10h15	Indices sélection	cours 03/03	Var. % 02/03	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	14170,36	1,79	2,37
HONGKONG	HANG SENG	9922,40	0,09	–1,26
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	...	1,66
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	62,21	0,45	–4,20
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2889,90	–0,10	2,72
BANGKOK	SET	24,63	0,70	–4,09
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3663,86	3,97	19,91
WELLINGTON	NZSE-40	2157,77	–0,01	4,48

ÉCONOMIE

Lawrence Summers dénonce le déséquilibre de la croissance mondiale

LE SECRÉTAIRE adjoint au Trésor américain, Lawrence Summers, a estimé, mardi 2 mars, qu'il n'y avait pas assez de croissance dans l'économie mondiale et qu'elle était trop peu équilibrée, invitant l'Europe et le Japon à faire plus. Dans un discours devant une association d'économistes à Washington, M. Summers a déclaré qu'au regard des risques mondiaux de ralentissement économique, de tassement de la demande et de déclin des prix, *« il y a trop peu de croissance dans l'économie mondiale ». « Cette croissance est trop peu équilibrée. La croissance des Etats-Unis a compté pour l'essentiel de la croissance des pays industrialisés, mais, à 4 %* [taux de croissance américain pour 1998], *c'est sans doute au-dessus de ce qu'on peut considérer comme durable »*, a indiqué M. Summers.

■ ***ÉTATS-UNIS* : l'indice composite des principaux indicateurs économiques**, calculé par le Conference Board, a progressé de 0,5 % en janvier, pour s'établir à 106,9 points, a annoncé, mardi, l'institut privé de conjoncture. La progression de l'indice de décembre a été revue à la baisse à 0,2 %, contre une première estimation de 0,3 %. Les analystes de Wall Street tablaient généralement sur une progression de 0,4 % de cet indice censé préfigurer l'évolution de la conjoncture sur les six à neuf prochains mois.

■ **Les ventes de logements neufs aux Etats-Unis** ont baissé de 5 % en janvier, à 918 000, a annoncé, mardi, le département américain du commerce. Les analystes s'attendaient à une hausse de 0,5 %. En décembre, les ventes de logements neufs avaient déjà chuté de 3,6 %, à 966 000 unités.

■ **Le déclenchement des sanctions américaines** contre plus de 500 millions de dollars (458 millions d'euros) d'exportations européennes aux Etats-Unis, prévue mercredi 3 mars en rétorsion au système communautaire d'importation de bananes, sera probablement retardé de plusieurs semaines, a-t-on indiqué, mardi, de source proche de la Maison Blanche. Le groupe d'arbitrage de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Genève a rendu, toujours mardi, un rapport provisoire sur le montant des préjudices subis par les exportateurs américains de bananes du fait du système discriminatoire d'importation européen, et demande plus d'informations avant de conclure.

■ **AUSTRALIE : l'économie a enregistré une croissance de 1,1 %** au quatrième trimestre 1998, a indiqué, mercredi, le Bureau australien des statistiques. En taux annuel, la croissance s'est maintenue à 4,7 %, alors que les économistes attendaient 4,1 %.

■ **CHINE : le premier ministre, Zhu Rongji,** s'apprête à annoncer un déficit budgétaire de 150,3 milliards de yuans (16,5 milliards d'euros) pour 1999, en hausse de 56 % sur l'année dernière, rapporte, mercredi, le quotidien *South China Morning Post*. Le projet de budget que M. Zhu doit présenter vendredi devant la session plénière annuelle de l'Assemblée nationale populaire est fondé sur un objectif de croissance économique de 7 %, contre 8 % l'an dernier, ajoute le journal.

■ **UNION EUROPÉENNE :** le taux d'inflation de la zone euro est resté stable, à 0,8 %, en janvier 1999, en rythme annuel par rapport au mois de décembre, a annoncé, mardi, Eurostat. Dans l'ensemble de l'UE, le taux d'inflation a été de 0,9 % en janvier 1999, contre 1 % en décembre. Les taux annuels d'inflation les plus élevés en janvier ont été relevés en Grèce (3,5 %), au Portugal (2,5 %), en Irlande et aux Pays-Bas (2,1 %). Les taux les plus bas ont été enregistrés au Luxembourg (– 1,4 %), en Suède (0 %), en Allemagne (0,2 %), en Autriche (0,3 %) et en France (0,4 %).

■ **ITALIE : l'indice des ventes au détail** a progressé de 2,7 % en 1998 par rapport à 1997, a annoncé, mardi, l'Institut national des statistiques. Pour le seul mois de décembre 1998, par rapport à décembre 1997, les ventes au détail ont progressé de 2,4 %.

■ **FRANCE : le gouvernement a notifié à Bruxelles** une amélioration du besoin de financement de l'Etat en 1998 par rapport à ce qui était prévu, mais une légère dégradation du déficit des administrations de Sécurité sociale. Le déficit public global de 1998 est maintenu à 2,9 % du PIB, comme prévu depuis septembre. Pour 1999, la prévision de déficit public est maintenue à 2,3 % du PIB.

■ **FAO : l'impact prolongé de sévères perturbations météorologiques** et de l'agitation sur les marchés financiers mondiaux fait peser de *« lourdes menaces sur l'approvisionnement en denrées alimentaires de nombreux pays »*, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui s'alarme de la situation en Asie.

VALEUR DU JOUR

La SCOR résiste à un environnement difficile

Action SCOR – en euros à Paris – 46,8 le 2 mars

LA SCOR, premier réassureur français et sixième mondial, a annoncé, mercredi 3 mars, un bénéfice net part du groupe en hausse de 5 %, à 970 millions de francs (148 millions d'euros) pour 1998, contre 925 millions de francs (141 millions d'euros) un an auparavant, soit un rendement sur fonds propres de 12 %. Pour faire face à un environnement de marché difficile, marqué par des baisses de tarifs importantes en risques industriels, la SCOR *« a montré un changement de cap profond de son portefeuille d'affaires depuis deux ans, en baissant l'activité de réassurance traditionnelle dommages* (en repli de 6 %), *et en augmentant la réassurance de personnes, qui représente 24 % du chiffre d'affaires »*, a souligné Jacques Blondeau, président de la SCOR. L'objectif est de voir ce secteur atteindre 30 %. La baisse des prix s'est accompagnée d'une augmentation des sinistres. Les tempêtes de neige qui ont touché le Canada début 1998 ont coûté 2,5 milliards de dollars canadiens (1,5 milliard d'euros), soit la catastrophe la plus coûteuse du marché canadien de l'assurance. De même, les ouragans Mitch et George, les inondations dues à El Nino... ont pesé sur les résultats.

La SCOR n'est guère optimiste sur une amélioration des conditions de marché, ce qui conduira à une réduction du chiffre d'affaires en 1999. Cette baisse est aggravée par les incertitudes liées au passage à l'an 2000. Le réassureur affiche une *« extrême prudence »* sur la sélection de ces risques, et n'a pas hésité à refuser des affaires.

Au total, le chiffre d'affaires (primes nettes émises) est resté quasi stable, à 13,44 milliards de francs (2,048 milliards d'euros). A la Bourse de Paris, l'action SCOR a terminé la séance du mardi 2 mars en légère hausse de 1,29 %, à 46,8 € (306,99 F), mais a fléchi de 16,94 % depuis le début de l'année, victime du cycle baissier des valeurs de réassurance. La SCOR, qui a racheté l'américain Allstate Ré en 1996 et s'est sensiblement renforcée dans l'assurance-crédit en 1998, dans la Coface et Euler, devrait faire une pause dans ce domaine.

Pascale Santi

SUR LES MARCHÉS

PARIS

EN RECUL à l'ouverture de la séance, la Bourse de Paris était en hausse vers 12 heures, l'indice CAC 40 progressant de 0,50 % à 4 068,98 points. Mardi, le marché avait été également irrégulier pour clôturer finalement en hausse, l'indice CAC 40 terminant sur un gain de 0,41 %, à 4 048,63 points.

FRANCFORT

L'INDICE DAX de la Bourse allemande s'inscrivait en baisse de 0,27 %, à 4 784,86 points, mercredi 3 mars à la mi-séance. Après de fortes variations en cours de séance, la Bourse de Francfort avait clôturé mardi sur une hausse de 0,39 %, l'indice DAX s'établissant à 4 797,84 points.

LONDRES

MERCREDI 3 MARS, les opérateurs restaient dans l'expectative dans l'attente de la décision de la *Banque d'Angleterre sur la* conduite de sa politique monétaire, l'indice Footsie progressant légèrement de 0,04 %, à 6 064,00 points. Mardi, l'indice Footsie 100 était aussi resté pratiquement stable, à 6 061,3 points.

TOKYO

APRÈS la forte baisse enregistrée mardi, la Bourse de Tokyo a enregistré un rebond mercredi 3 mars, aidée par la hausse du dollar qui favorise les valeurs exportatrices. L'indice Nikkei a terminé sur un gain de 1,8 % pour finir à 14 170,36 points.

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES de la Bourse de New York a terminé la séance du mardi 2 mars sur une baisse de 0,51 %, à 9 297,61 points. Dans la journée, le marché américain avait pourtant fait preuve de fermeté, soutenu par l'action Hewlett-Packard, qui a annoncé la séparation de ses activités. Mais la faiblesse des valeurs automobiles et pétrolières a entraîné l'indice à la baisse.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens ont débuté la journée du mercredi 3 mars par une hausse. Ce mouvement s'est traduit par une baisse des rendements aussi bien sur l'OAT française à 10 ans (4,164 %) que sur le Bund allemand *de même échéance* (4,056 %). La veille, aux Etats-Unis, les rendements des bons du Trésor à 30 ans s'étaient détendus, passant de 5,67 %, à 5,62 %.

MONNAIES

DANS LES PREMIÈRES transactions en Europe, mercredi 3 mars, l'euro s'est raffermi face au billet vert, à 1,092 dollar. La devise européenne a profité d'achats techniques après être tombée à son plus bas niveau depuis son lancement officiel, le 4 janvier.

En revanche, le billet vert a poursuivi sa hausse face au yen, pour se négocier à 121,20 yens. Il a bénéficié de la chute du taux au jour le jour japonais, à 0,02 %.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre	02/03
COURONNE DANOISE	7,4347
COUR. NORVÉGIENNE	8,6475
COUR. SUÉDOISE	9,0005
COURONNE TCHÈQUE	37,570
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7788
DOLLAR CANADIEN	1,6579
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0936
DRACHME GRECQUE	321,75
FLORINT HONGROIS	254,53
ZLOTY POLONAIS	4,3074

Cours de change croisés

03/03 12h30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	....	0,82521	1,09196	0,16650	1,61670	0,68667
YEN	121,03500	....	132,22000	20,15500	195,70000	83,12500
€URO	0,91579	0,75632	....	0,15245	1,48025	0,62880
FRANC	6,00610	4,96125	6,55957	....	9,71010	4,12425
LIVRE	0,61854	0,51100	0,67555	0,10295	....	0,42475
FRANC SUISSE	1,45630	1,20305	1,59110	0,24250	2,35440	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 02/03	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,06	2,97	4,19	5,08
ALLEMAGNE	3,08	3,12	4,08	5,04
GDE-BRETAG.	5,88	5,23	4,73	4,57
ITALIE	....	3,02	4,33	5,25
JAPON	0,23	0,13	1,82	....
ÉTATS-UNIS	4,84	4,70	5,39	5,67
SUISSE	0,83	1,26	2,46	3,84
PAYS-BAS	3,09	3,08	4,19	5,07

Matif

Cours 12h30	Volume 03/03	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 MARS 99	7306	109,93	109,80
Euribor 3 mois MARS 99	3567	96,92	96,90

Matières premières

En dollars	Cours 02/03	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1388	–0,04
ALUMINIUM 3 MOIS	1171	0,09
PLOMB 3 MOIS	520	0,19
ETAIN 3 MOIS	5365	0,19
ZINC 3 MOIS	1065	0,09
NICKEL 3 MOIS	4938	0,16
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,49	–0,72
PLATINE A TERME	82783,81	0,07
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	251	–0,89
MAÏS (CHICAGO)	209,5	–0,36
SOJA TOURTEAU (CHG.)	126,6	–0,16
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1223	–4,38
CAFÉ (LONDRES)	1795	....
SUCRE BLANC (PARIS)	233	....

Pétrole

En dollars	Cours 02/03	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	11	—
WTI (NEW YORK)	12,86	1,20
LIGHT SWEET CRUDE	12,86	1,52

Or

En €uros	Cours 02/03	Var % 01/03
OR FIN KILO BARRE	8500	+1,19
OR FIN LINGOT	8450	....
ONCE D'OR (LO) $	288,25	+0,54
PIÈCE FRANCE 20 F	50,50	+0,20
PIÈCE SUISSE 20 F	50,40	+1,41
PIÈCE UNION LAT. 20 F	50	+0,81
PIÈCE 10 DOLLARS US	253,25	....
PIÈCE 20 DOLLARS US	450,25	+0,06
PIÈCE 50 PESOS MEX	314,75	—

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse



VALEURS EUROPÉENNES

● **Baan** a clôturé en baisse de 6 %, à 7,9 euros, mardi 2 mars. L'année 1999 s'annonce délicate pour le groupe néerlandais de logiciels de bureau, après la perte de 291 millions d'euros enregistrée en 1998.

● **Centros Comerciales Continente** a grimpé mardi de 3,7 %, à 25,8 euros. Le groupe d'hypermarchés espagnol a annoncé que son bénéfice avait progressé de 13 % en 1998.

● **Eni** s'est apprécié mardi de 1,6 %, à 5,37 euros. La compagnie pétrolière italienne et Elf Aquitaine ont signé lundi un contrat avec les autorités iraniennes pour l'exploitation d'un champ pétrolier en Iran.

● **NCL Holding** a chuté de 4,5 % mardi, à 17,1 couronnes norvégiennes. La compagnie de croisières, numéro quatre mondial du secteur, a indiqué que ses frais de marketing et d'administration ont fortement augmenté au quatrième trimestre.

● **Norwich Union** a gagné mardi 1,6 %, à 453,75 euros. Le sixième assureur britannique a publié un résultat en progression de 11 % en 1999.

● **Quick Restaurants** a bondi mardi de 11,5 %, à 34,9 euros. La chaîne de restauration rapide a enregistré en 1998 un bénéfice de 3 millions d'euros contre une perte de plus de 7 millions d'euros en 1997.

03/03 12h45 ▶ Code pays · Cours en Euros · % Var. veille

STOXX 653 — sur un an : 287,99 — axe : 315, 294, 273, 253, 232, 212 — 13 MARS, 3 SEPT., 3 MARS — sur 5 jours : J 291,09 ; V 290,08 ; L 288,06 ; M 286,19 ; M 287,99

EURO STOXX 50 — sur un an : 3448,43 — axe : 3685, 3432, 3178, 2925, 2672, 2419 — 3 MARS, 2 SEPT., 3 MARS — sur 5 jours : J, V, L, M 3421,23 ; M 3448,43

AUTOMOBILE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	35,17	-0,94
BASF AG	BE •	31,8	+1,27
BMW	DE •	618	-1,90
CONTINENTAL AG	DE •	21,5	+0,94
DAIMLERCHRYSLER	DE •	81,1	-3,45
FIAT	IT •	2,69	+2,67
FIAT PRIV.	IT •	1,39	+3,73
LABINAL /RM	FR •	172,8	-1,54
LUCAS VARITY	GB	4,20	....
MAGNETI MARELLI	IT •	1,35	-1,46
MICHELIN-B- /RM	FR •	38,1	+1,71
PEUGEOT /RM	FR •	118	-0,92
PIRELLI	IT •	2,62	-1,50
RENAULT	FR •	37,14	+2,12
SOMMER ALLIBER/	FR •	21,99	+0,92
VALEO /RM	FR •	76,5	-1,54
VOLKSWAGEN	DE •	57,2	+0,88
VOLVO -A-	SE	23,21	+1,48
VOLVO -B-	SE	23,82	+1,68
▶ DJ E STOXX AUTO P		246,17	-1,40

BANQUES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ABBEY NATIONAL	GB	18,09	+1,58
ABN AMRO HOLDIN	NL •	17,9	-0,83
ALLIED IRISH BA	GB	15,45	-0,38
ALPHA CREDIT BA	GR	103,37	...
ARGENTARIA R	ES •	21,71	-0,37
B PINTO MAYOR R	PT •	16,13	....
BANCO ESSI R	PT •	10,32	....
BANK AUSTRIA AG	AT •	48,69	-0,72
BANK OF IRELAND	GB	18,04	+0,16
BANK OF PIRAEUS	GR	42,53	....
BANKINTER R	ES •	32,7	+1,30
BARCLAYS PLC	GB	26,16	+2,28
BAYR.HYPO-U.VER	DE •	50,7	....
BCA FIDEURAM	IT •	5,18	....
BCA INTESA	IT •	4,87	...
BCA ROMA	IT •	1,39	+4,51
BCO BILBAO VIZC	ES •	13,28	+0,84
BCO CENTRAL HIS	ES •	10,63	+0,66
BCO POPULAR ESP	ES •	60,2	+1,69
BCO SANTANDER	ES •	17,64	+1,36
BCP REG	PT •	27,19	....
BNP /RM	FR •	75,7	+1,61
CCF /RM	FR •	79,46	+1,15
CHRISTIANIA BK	NO	3,35	+3,20
COMIT	IT •	5,59	+1,82
COMM.BANK OF GR	GR	109,82	....
COMMERZBANK	DE •	24,7	+0,20
DEN DANSKE BK	DK	101,55	+0,94
DEN NORSKE BANK	NO	3,21	+3,35
DEUTSCHE BANK A	DE •	47	+1,73
DEXIA CC	BE •	134,3	+0,22
DEXIA FCE RM	FR •	119,3	+1,10
DRESDNER BK AG	DE •	30,6	-0,33
ERGO BANK	GR	69,84	....
FIRST AUSTRIAN	AT •	575	....
FOERENINGSSB A	SE	19,87	-0,83
FOKUS BK	NO	8,90	+1,32
HALIFAX	GB	10,75	-0,68
HSBC HOLDS	GB	26,11	....
IMI	IT •	....	....
IONIAN BK REG.S	GR	55,87	....
JYSKE BANK REG	DK	78	....
KAPITAL HOLDING	DK	42,37	...
KBC BANCASSURAN	BE •	69,55	+0,59
LLOYDS TSB	GB	13,42	+0,89
MERITA	FI •	5,15	-0,96
NAT BANK GREECE	GR	63,79	....
NATEXIS	FR •	52	....
NATL WESTM BK	GB	18,94	+0,79
NORDBANKEN HOLD	SE	5,38	-0,41
OBERBANK	AT •	63	....
ROLO BANCA 1473	IT •	22,25	+0,68
ROYAL BK SCOTL	GB	17,80	+1,69
S-E-BANKEN -A-	SE	10,02	-0,55
SPAREBANKEN NOR	NL •	163	+0,93
STE GENERAL-A-/	FR •	136,4	+0,66
SV HANDBK -A-	SE	30,94	+1,09
UBS REG	CH	279,98	+0,56
UNICREDITO ITAL	IT •	4,52	-1,31
UNIDANMARK -A-	DK	66,13	+0,75
XIOSBANK	GR	44,06	....
▶ DJ E STOXX BANK P		257,3	-0,30

PRODUITS DE BASE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ACERINOX REG	ES •	....	....
ALUMINIUM GREEC	GR	66,19	....
ARJO WIGGINS AP	GB	1,83	-3,13
ASSIDOMAEN AB	SE	16,69	+0,33
AVESTA	SE	3,43	+0,65
BEKAERT	BE •	371,8	-0,19
BILTON	GB	4,48	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT •	40,65	-0,81
BRITISH STEEL	GB	1,89	+0,79
BUHRMANN NV	NL •	17,05	-0,87
BUNZL PLC	GB	3,34	+3,67
CART.BURGO	IT •	5,15	....
DEGUSSA-HUELS	DE •	32,6	+3,17
ELKEM ASA, OSLO	NO	12,71	+0,46
ELVAL	GR	11,48	....
INPARSA	PT •	18,75	....
JOHNSON MATTHEY	GB	6,69	+0,45
MAYR-MELNHOF KA	AT •	44,7	+1,57
METSAE-SERLA A	FI •	6,4	-0,78
MODO B FR	SE	24,84	+2,32
NORSKE SKOGIND-	NO	28,78	+1,63
OUTOKUMPU OY -A	FI •	8,05	....
PECHINEY-A-	FR •	29,08	-0,62
PORTUCEL INDUST	PT •	6,17	....
RAUTARUUKKI K	FI •	6	+1,69
RIO TINTO	GB	11,77	+0,38
SIDENOR	GR	23,70	....
SILVER & BARYTE	GR	31,35	....
SMURFIT JEFFERS	GB	1,86	-1,56
SONAE INDUSTRIA	PT •	12	....
SOPORCEL	PT •	11,65	....
SSAB SW ST A FR	SE	9,57	-0,58
STORA ENSO -A-	FI •	7,9	+3,95
STORA ENSO -R-	FI •	8,3	+3,75
SVENSKA CELLULO	SE	18,75	+2,43
THYSSEN	DE •	182,8	-0,73
TRELLEBORG B	SE	8,51	....
UNION MINIERE	BE •	28,89	+1,01
UPM-KYMMENE COR	FI •	23,53	+0,56
USINOR	FR •	11,43	-3,95
VIOHALCO	GR	31,35	....
VOEST-ALPINE ST	AT •	26,37	-1,68
▶ DJ E STOXX BASI P		147,82	-0,98

CHIMIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AGA -A-	SE	12,24	+2,33
AGA -B-	SE	12,13	+2,83
AIR LIQUIDE /RM	FR •	137,6	+2,07
AKZO NOBEL	NL •	....	....
BASF AG	DE •	31,8	+1,27
BAYER AG	DE •	32,79	-0,67
BOC GROUP PLC	GB	12,42	+0,60
CIBA SPEC CHEM	CH	65,20	-0,72
CLARIANT N	CH	429,24	+0,74
DYNO INDUSTRIER	NO	13,87	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4383,48	-0,36
HENKEL KGAA VZ	DE •	73,5	-1,34
HOECHST AG	DE •	39,4	....
ICI	GB	7,76	....
KEMIRA	FI •	5,47	+0,37
LAPORTE	GB	8,07	-0,36
LENZING AG	AT •	56,4	+4,43
PERSTORP -B-	SE	8,90	+0,63
SNIA BPD	IT •	1,19	-4,80
SOLVAY	BE •	61,75	-0,88
TESSENDERLO CHE	BE •	45,6	....
UCB	BE •	....	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		284,97	+0,44

CONGLOMÉRATS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AKER RGI -A-	NO	10,63	+2,22
CGIP /RM	FR •	47,78	-0,87
CIR	IT •	0,96	....
D'IETEREN SA	BE •	455,1	+0,46
GAZ ET EAUX /RM	FR •	40,8	+0,25
GBL	BE •	172	+0,35
GENL ELECTR CO	GB	8,01	+1,31
GEVAERT	BE •	68	-0,73
HAGEMEYER NV	NL •	27,35	-1,08
INCHCAPE PLC	GB	2,17	+2,08
INVESTOR -A-	SE	36,12	-0,15
INVESTOR -B-	SE	37,51	+0,75
KVAERNER -A-	NO	17,34	+1,35
KVAERNER -B-	NO	14,10	+0,83
LVMH / RM	FR •	160,7	-1,75
MYTILINEOS HOLD	GR	14,28	....
NORSK HYDRO	NO	32,94	+1,24
OERLIKON-BUEHRL	CH	109,85	+2,05
ORKLA -A-	NO	12,42	+1,90
ORKLA -B-	NO	10,75	+3,33
SONAE INVESTIME	PT •	34,73	...
VEBA AG	DE •	45,7	-1,72
▶ DJ E STOXX CONG P		214,02	-1,20

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
BRITISH TELECOM	GB	15,83	-0,28
CABLE & WIRELES	GB	12,38	-1,53
DEUTSCHE TELEKO	DE •	42,6	-2,07
EUROPOLITAN HLD	SE	98,72	+0,34
FRANCE TELECOM	FR •	83	+0,24
HELLENIC TELE (	GR	23,28	....
KONINKLIJKE KPN	NL •	45,7	....
PORTUGAL TELECO	PT •	45,15	....
SWISSCOM N	CH	381,38	+0,17
TELE DANMARK	DK	109,38	+0,99
TELECEL	PT •	162,37	....
TELECOM ITALIA	IT •	9,48	-1,25
TELECOM ITALIA	IT •	5,55	-1,77
TELEFONICA	ES •	42,01	+0,31
TIM	IT •	5,98	-0,50
VODAFONE GROUP	GB	18,60	....
▶ DJ E STOXX TCOM P		701,44	-0,85

CONSTRUCTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AALBORG PORTLAN	DK	16,81	....
ACCIONA	ES •	54,9	+0,27
ACESA REG	ES •	12,76	+0,08
AKTOR SA	GR	13,25	....
ASKO OY	FI •	13,9	+0,72
AUMAR	ES •	23,07	+1,18
AUTOSTRADE	IT •	7,78	-1,77
BCA INTESA	IT •	4,87	....
BICC PLC	GB	1,24	....
BILFINGER & BER	DE •	18,2	+5,81
BLUE CIRCLE IND	GB	4,57	-0,96
BOUYGUES /RM	FR •	238,7	-0,55
BPB	GB	3,28	....
CARADON	GB	2,25	+3,40
CBR	BE •	84	-0,59
CHARTER	GB	5,19	+0,86
CIMPOR SGPS R	PT •	25,43	....
COLAS /RM	FR •	171,9	-0,52
CRH PLC	GB	18,56	+0,45
CRISTALERIA ESP	ES •	47,33	-0,34
DRAGADOS CONSTR	ES •	34,75	+1,28
FOM CON CONTRAT	ES •	61,66	+1,40
GROUPE GTM	FR •	82	+0,61
HEIDELBERGER ZE	DE •	67,5	+0,86
HELL.TECHNODO.R	GR	11,80	....
HERACLES GENL R	GR	22,36	....
HOCHTIEF ESSEN	DE •	30,4	+1,67
HOLDERBANK FINA	CH	229,39	....
HOLDERBANK FINA	CH	930,74	-0,47
IMETAL /RM	FR •	105,1	-0,47
ITALCEMENTI	IT •	10,3	-0,96
ITALCEMENTI RNC	IT •	4,28	+0,24
LAFARGE /RM	FR •	82,65	+2,93
MICHANIKI REG.	GR	8,55	....
PARTEK	FI •	8,85	+4,98
PHILIPP HOLZMAN	DE •	121,5	+2,10
PILKINGTON PLC	GB	0,93	-1,56
POTAGUA -B-	DK	18,63	....
RMC GROUP PLC	GB	10,62	....
RUGBY GRP	GB	1,48	-1,96
SAINT GOBAIN /R	FR •	143,7	+0,49
SEMAPA	PT •	14,5	....
SKANSKA -B-	SE	28,83	+0,75
SUPERFOS	DK	12,78	-0,78
TARMAC	GB	1,83	+2,80
TAYLOR WOODROW	GB	2,78	+1,08
TECHNIP /RM	FR •	86	-0,58
TITAN CEMENT RE	GR	71,49	....
UNICEM	IT •	9,9	-1,49
URALITA SA	ES •	9,07	+0,33
VALENCIANA CEM	ES •	11,3	+2,73
WIENERB BAUSTOF	AT •	173,95	-1,44
WILLIAMS	GB	5,53	-0,27
▶ DJ E STOXX CNST P		189,34	+0,61

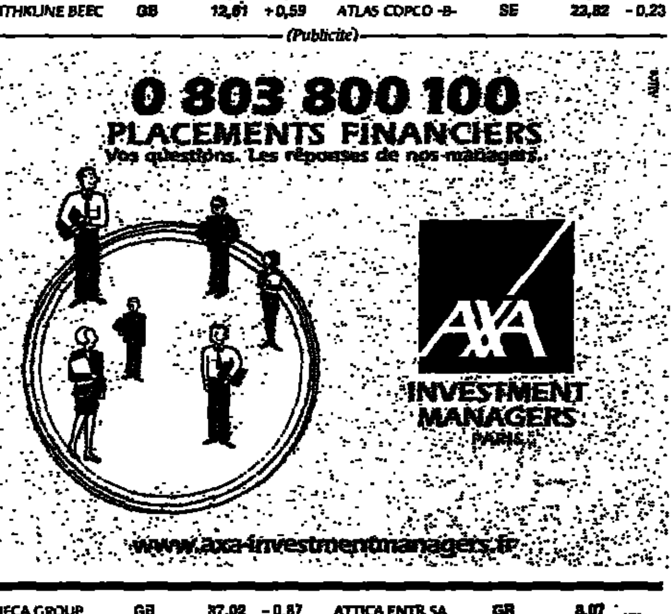
CONSOMMATION CYCLIQUE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ACCOR /RM	FR •	215,2	+0,09
ADIDAS-SALOMON	DE •	87,25	+0,29
AMER GROUP A	FI •	13,25	-3,28
AUSTRIAN AIRLIN	AT •	29,1	-1,52
BANG & OLUFSEN	DK	61,05	-0,25
BARRATT DEV PLC	GB	4,28	+6,32
BEAZER GROUP	GB	2,84	+2,13
BENETTON GROUP	IT •	1,44	+0,70
BERKELEY GROUP	GB	8,48	+0,35
BRITISH AIRWAYS	GB	6,42	-1,38
BRYANT GROUP PL	GB	1,70	....
CHARGEURS RM	FR •	41,87	+2,12
CLUB MED. /RM	FR •	85	-1,16
COATS VIYELLA	GB	0,58	....
COMPASS GRP	GB	11,28	+2,55
COURTAULDS TEXT	GB	2,25	....
DT.LUFTHANSA N	DE •	20	-1,96
ELECTROLUX -B-	SE	16,87	+0,33
EMI GROUP	GB	6,67	+0,22
EURO DISNEY /RM	FR •	1,22	-3,17
FINNAIR	FI •	4,8	+2,13
G WIMPEY PLC	GB	2,20	+4,88
GRANADA GROUP P	GB	18,84	-0,39
HERMES INTL	FR •	62,8	-1,88
HPI	IT •	0,54	+1,89
HUNTER DOUGLAS	NL •	27,4	-2,49
KLM	NL •	26,5	-0,19
LADBROKE GRP	GB	4,18	-0,70
MOULINEX /RM	FR •	10,35	+1,47
NCL HLDG	NO	1,98	-0,58
PATHE /RM	FR •	251,2	-0,71
PENTLAND GRP	GB	1,45	....
PERSIMMON PLC	GB	3,34	+2,26
RANK GROUP	GB	3,52	-1,85
SAIRGROUP N	CH	193,88	-2,99
SAS DANMARK AS	DK	9,15	-1,45
SEB /RM	FR •	57,55	-1,79
THE SWATCH GRP	CH	575,04	-1,08
THE SWATCH GRP	CH	126,63	-0,74
WILLIAM BAIRD	GB	1,51	-5,56
WILSON BOWDEN	GB	9,52	+2,55
WOLFORD AG	AT •	48	-1,03
WWW UK UNITS	GB	0,72	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		155,16	-0,98

PHARMACIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ASTRA -A-	SE	17,81	....
ASTRA -B-	SE	17,81	....
ELAN CORP	GB	68,63	+0,09
GLAXO WELLCOME	GB	28,46	-0,36
NOVARTIS N	CH	1575,54	+0,24
NOVO NORDISK B	DK	104,24	-0,07
ORION A	FI •	20,3	+1,50
ORION B	FI •	20	+5,26
RHONE POUL/RM	FR •	41,9	+0,05
ROCHE HOLDING	CH	16352,44	+0,13
ROCHE HOLDING G	CH	11613,88	+0,90
SANOFI /RM	FR •	161,1	-1,47
SCHERING AG	DE •	110,1	-0,94
SMITHKLINE BEEC	GB	12,61	+0,59
ZENECA GROUP	GB	37,02	-0,87
▶ DJ E STOXX PHAR P		385,13	-0,76

(Publicité)



ÉNERGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AKER MARITIME	NO	6,13	....
BG	GB	5,22	-1,12
BP AMOCO	GB	12,73	+0,58
BURMAH CASTROL	GB	13,75	+4,73
CESPA	ES •	32,55	+0,18
ELECTRAFINA	BE •	107,5	....
ELF AQUITAINE /	FR •	100,3	+0,30
ENI	IT •	5,45	+1,30
ENTERPRISE OIL	GB	4,02	+1,87
F.OLSEN ENERGY	NO	6,41	+2,78
LASMO	GB	1,80	+0,83
OCEAN RIG	NO	0,18	+1,27
OMV AG	AT •	82,65	+0,80
PETROFINA SA BR	BE •	428,3	+0,54
PETROLEUM GEO-S	NO	10,75	+3,33
PRIMAGAZ /RM	FR •	71	....
PROSAFE	NO	5,79	+1,01
REPSOL	ES •	47,73	+0,27
ROYAL DUTCH CO	NL •	39,1	-0,51
SAGA PETROLEUM	NO	7,92	+3,79
SAIPEM	IT •	3,15	....
SHELL TRANSP &	GB	4,88	+0,30
SMEDVIG -A-	NO	7,28	+4,13
TOTAL /RM	FR •	97,7	-0,10
▶ DJ E STOXX ENGY P		329,42	-0,13

SERVICES FINANCIERS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
3I	GB	9,09	-0,49
ALMANIJ	BE •	69,8	-0,64
ALPHA FINANCE	GR	51,67	....
AMVESCAP	GB	9,11	+1,15
BAIL INVEST /RM	FR •	127,7	....
BPI-SGPS N	PT •	30,15	....
BRITISH LAND CO	GB	7,81	+0,57
CAPITAL SHOPPIN	GB	5,69	....
COBEPA	BE •	63,05	-1,18
CORP FIN ALBA -	ES •	130	+1,09
CPR /RM	FR •	38	-0,69
CS GROUP N	CH	141,09	+0,87
EURAFRANCE /RM	FR •	452,2	-0,40
FONCIERE LYONNA	FR •	127,5	+0,39
FORTIS AG	BE •	....	....
GECINA /RM	FR •	102,2	-0,39
HAMMERSON	GB	6,15	+1,46
IMMEUBLES FRANC	FR •	16,88	-0,71
KAPITAL HOLDING	DK	42,37	....
LAND SECURITIES	GB	12,38	-0,59
LIBERTY INT.HDG	GB	6,27	-0,24
MEDIOBANCA	IT •	10,2	+0,99
MEDIOLANUM	IT •	5,8	+0,90
MEPC PLC	GB	7,24	+4,26
METROVACESA	ES •	23,5	....
NATIO-INTER -C-	NL •	....	....
PARIBAS	FR •	80,4	+1,45
PROVIDENT FIN	GB	14,49	+1,77
RODAMCO NV	NL •	22,25	-0,89
SCHRODERS PLC	GB	19,81	+8,01
SEFIMEG N /RM	FR •	62,85	+0,64
SIMCO N /RM	FR •	83,5	-0,42
SLOUGH ESTATES	GB	5,01	+0,59
SOPHIA /RM	FR •	36,78	+0,38
UNIBAIL /RM	FR •	118,6	-0,51
UNIM	IT •	0,62	....
VALLEHERMOSO	ES •	10,84	+1,69
WOOLWICH PLC	GB	5,60	-1,04
▶ DJ E STOXX FINS P		241,87	+0,15

ALIMENTATION ET BOISSON

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALLIED DOMECQ	GB	7,10	+0,42
ASSOCIATE BRIT	GB	6,70	+0,22
BASS	GB	12,79	+0,58
BBAG OE BRAU-BE	AT •	44	-2,11
BONGRAIN /RM	FR •	350	+1,13
BRAU-UNION	AT •	48,05	-0,21
CADBURY SCHWEPP	GB	13,81	....
CARLSBERG -B-	DK	41,70	....
CARLSBERG AS -A	DK	41,02	....
CHR. HANSEN HLD	DK	102,23	....
CULTOR -1-	FI •	17	+0,89
DANISCO	DK	43,72	-0,61
DANONE /RM	FR •	225	+0,22
DELTA DAIRY	GR	20,97	....
DIAGEO	GB	10,45	+1,87
ELAIS OLEAGINOU	GR	20,49	....
ERID.BEGH.SAY /	FR •	127	+1,60
GREENCORE GROUP	GB	3,69	....
HEINEKEN	NL •	48,75	-1,37
HELLENIC BOTTLI	GR	28,56	....
HELLENIC SUGAR	GR	8,97	....
HUHTAMAEKI I VZ	FI •	31,9	+0,63
KERRY GRP-A-	GB	11,78	....
MONTEDISON	IT •	0,89	....
NESTLE N	CH	1702,49	-0,15
PARMALAT	IT •	1,26	-2,34
PERNOD RICARD /	FR •	54,6	+0,28
RAISIO GRP K	FI •	5,85	-2,50
RAISIO GRP V	FI •	5,9	-0,51
RIEBER & SON -B	NO	5,20	....
TATE & LYLE	GB	6,36	-1,60
UNICER REG	PT •	20,88	....
UNIGATE PLC	GB	6,40	-0,92
UNILEVER	NL •	66,7	-2,34
UNILEVER	GB	8,81	-0,17
▶ DJ E STOXX F & BV P		232,65	+0,01

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ABB AB -A-	SE	10,41	+1,08
ABB AB -B-	SE	10,46	+1,08
ABB BADEN	CH	1099,17	-0,57
ADECCO CHESEREX	CH	469,46	+3,18
ALSTOM	FR •	23,25	-1,69
ALUSUISSE LON G	CH	869,82	-0,32
ASSOC BR PORTS	GB	3,98	+1,51
ATLAS COPCO -A-	SE	24,10	....
ATLAS COPCO -B-	SE	23,82	-0,23
ATTICA ENTR SA	GR	8,07	....
BAA	GB	10,48	+1,72
BBA GROUP PLC	GB	5,89	+1,05
BERGESEN	NO	14,10	+2,95
BONHEUR	NO	17,81	+3,33
CMB	BE •	32,5	-0,49
COOKSON GROUP P	GB	2,22	-2,60
DAMPSKIBS -A-	DK	5380,32	+2,56
DAMPSKIBS -B-	DK	5763,85	+1,18
DAMSKIBS SVEND	DK	8070,48	-1,33
DELTA PLC	GB	1,62	....
DET SONDENFJ NO	NO	5,78	+2,04
ELECTROCOMPONEN	GB	5,37	-0,27
EQUANT NV	DE •	66	....
FINNLINES	FI •	27,9	+2,57
FKI	GB	2,38	+0,63
FLS IND.B	DK	19,77	+1,38
FLUGHAFEN WIEN	AT •	37,6	-1,47
GKN	GB	13,31	+8,64
GLYNWED INTL PL	GB	2,94	+0,51
HALKOR	GR	9,77	....
HANSON PLC	GB	7,79	+0,57
HAYS	GB	8,89	-0,50
HEIDELBERGER DR	DE •	49,8	-0,40
HELLAS CAN SA P	GR	20,84	....
IFIL	IT •	3,02	-0,98
IMI PLC	GB	3,25	-2,22
ISS INTL SERV-B	DK	55,82	....
KOEBENHAVN LUFT	DK	96,85	+0,70
KON.NEDLLOYD	NL •	10,2	....
KONE B	FI •	98	-2,97
LAHMEYER	DE •	45,5	....
LEGRAND /RM	FR •	186,5	+0,54
LEIF HOEGH	NO	10,88	....
LINDE AG	DE •	487	-2,21
MAN AG	DE •	23,9	+0,84
MANNESMANN AG	DE •	119,2	+0,17
METALLGESELLSCH	DE •	16,5	+1,54
METRA A	FI •	18	+2,86
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,28	+1,83
NFC	GB	2,23	-1,31
NKT HOLDING	DK	69,94	-1,33
OCEAN GROUP	GB	11,87	-9,50
PENINS.ORIENT.S	GB	10,59	+0,14
PREMIER FARNELL	GB	2,90	+0,51
PREUSSAG AG	DE •	460,5	+1,24
RAILTRACK	GB	22,48	-0,78
RANDSTAD HOLDIN	NL •	46,8	+0,65
RATIN -A-	DK	162,75	-3,97
RATIN -B-	DK	170,15	-1,56
RAUMA OY	FI •	10,7	+0,94
RENTOKIL INITIA	GB	5,87	-4,80
REXAM	GB	2,86	+0,82
REXEL /RM	FR •	76	+0,26
RHI AG	AT •	25,06	+0,44
RIETER HLDG N	CH	531,05	+0,60
SANDVIK -A-	SE	18,09	+0,62
SANDVIK -B-	SE	18,09	+0,62
SAURER ARBON N	CH	436,49	+0,44
SCANIA AB -A-	SE	23,54	+0,48
SCANIA AB -B-	SE	23,87	+0,23
SCHINDLER HOLD	CH	1439,17	-0,43
SCHINDLER HOLD	CH	1539,72	....
SCHNEIDER /RM	FR •	48,98	+0,33
SEAT-PAGINE GIA	IT •	1,26	....
SECURICOR	GB	8,60	-0,51
SECURITAS -B-	SE	14,88	-1,11
SGS GENEVA BR	CH	876,59	-0,46
SHANKS & MCEWAN	GB	3,56	....
SIDEL /RM	FR •	67,2	+1,82
BTR SIEBE	GB	3,90	+1,15
SITA /RM	FR •	190,8	+2,47
SKF -A-	SE	12,69	+1,33
SKF -B-	SE	13,24	...
SOPHUS BEREND -	DK	28,65	-3,18
SOPHUS BERENDS	DK	27,44	-2,86
STORK NV	NL •	17,7	+0,28
SULZER FRAT.SA1	CH	635,44	+0,12
SVEDALA	SE	15,03	+1,50
SVENDBORG -A-	DK	7397,94	...
T.I.GROUP PLC	GB	5,80	+2,35
TOMRA SYSTEMS	NO	31,55	-0,16
ULSTEIN HOLDING	NO	20,46	+2,91
UNITOR	NO	8,32	....
VA TECHNOLOGIE	AT •	72	+2,16
VALMET	FI •	9,85	....
▶ DJ E STOXX IND GO P		310,85	+1,09

ASSURANCES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AGF /RM	FR •	49,51	-1,08
ALLEANZA ASS	IT •	8,58	+2,02
ALLIANZ AG	DE •	275,5	+2,61
ALLIED ZURICH	GB	13,48	+1,67
ASPIS PRONIA GE	GR	14,57	....
AXA /RM	FR •	114	+1,60
CGU	GB	14,21	+5,14
CORP.MAPFRE REG	ES •	19,58	+1,77
ERGO VERSICHERU	DE •	118,5	+3,10
ETHNIKI GEN INS	GR	43,46	....
FONDIARIA ASS	IT •	4,26	+0,71
FORSIKRING CODA	DK	86,85	+0,25
FORTIS AMEV NV	NL •	74,7	....
GENERALI ASS	IT •	34,9	+1,16
GENERALI HLD VI	AT •	200	....
INA	IT •	2,27	....
IRISH LIFE	GB	9,24	-1,57
LEGAL & GENERAL	GB	11,40	+2,53
MUENCH RUECKVER	DE •	182,5	+4,14
NORWICH UNION	GB	6,79	+1,77
POHJOLA GRP.B	FI •	51	+2
PRUDENTIAL CORP	GB	12,21	+0,49
RAS	IT •	8,4	+0,86
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,10	+4,38
SAMPO -A-	FI •	28,8	-1
SWISS RE N	CH	1997,88	-0,19
SEGUROS MUNDIAL	PT •	28,7	....
SKANDIA FOERSAE	SE	16,25	+1,04
STOREBRAND	NO	7,05	+0,83
SWISS LIFE BR	CH	585,81	+2,51
TOPDANMARK AS	DK	174,19	-0,38
TRYG-BALTICA	DK	22,87	....
ZURICH ALLIED N	CH	595,78	+0,85
▶ DJ E STOXX INSU P		532,58	+1,37

MEDIAS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
B SKY B GROUP	GB	8,29	-0,36
CANAL PLUS /RM	FR •	293,5	-2,17
CARLTON COMMUNI	GB	9,21	-1,27
ELSEVIER	NL •	14,7	....
HAVAS ADVERTISI	FR •	179,3	-1,48
INDEPENDENT NEW	IR •	3,66	....
LAGARDERE SCA N	FR •	32,77	+1,14
MEDIASET	IT •	8,79	-0,68
PEARSON	GB	20,33	+0,81
REED INTERNATIO	GB	8,85	-0,17
REUTERS GROUP	GB	13,05	+2,56
SCHIBSTED	NO	10,52	+1,68
TF1	FR •	161	+2,68
UNITED NEWS & M	GB	9,61	-1,52
WOLTERS KLUWER	NL •	167,2	....
WPP GROUP	GB	7,50	+1,20
▶ DJ E STOXX MEDIA P		324,65	-0,13

BIENS DE CONSOMMATION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AHOLD	NL •	33,96	-0,59
ASDA GROUP PLC	GB	2,28	....
ATHENS MEDICAL	GR	21,42	....
AUSTRIA TABAK A	AT •	70,1	-0,89
BEIERSDORF AG	DE •	67	....
BIC /RM	FR •	46,8	-2,19
BRIT AMER TOBAC	GB	8,37	-0,53
CASINO GP /RM	FR •	83,2	-2,06
CFR UNITS -A-	CH	1414,03	+2,27
CPT MODERNES /R	FR •	506,5	....
DELHAIZE	BE •	86,5	+1,17
ESSILOR INTL /R	FR •	343,5	-0,15
ETS COLRUYT	BE •	693,5	+0,51
FYFFES	GB	2,32	+1,29
GIB	BE •	37,81	-1,70
GOODYS	GR	26,15	....
IMPERIAL TOBACC	GB	11,06	+0,27
KESKO OY	FI •	12,85	-0,77
L'OREAL /RM	FR •	570	+0,88
MODELO CONTINEN	PT •	18,98	....
PAPASTRATOS CIG	GR	14,76	....
PROMODES /RM	FR •	572	+0,53
RECKITT & COLMA	GB	12,06	....
SAFEWAY	GB	3,90	....
SAINSBURY J. PL	GB	5,34	-1,90
SEITA /RM	FR •	54	....
SMITH & NEPHEW	GB	2,65	....
STAGECOACH HLDG	GB	3,59	+2,58
TABACALERA REG	ES •	20,1	-0,25
TAMRO	FI •	5,8	+8,26
TESCO PLC	GB	2,45	-2,35
TNT POST GROEP	NL •	31,7	+0,63
▶ DJ E STOXX N CY G P		437,17	-0,15

COMMERCE DISTRIBUTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ARCADIA GRP	GB	3,16	-7,36
BOOTS CO PLC	GB	14,70	-8,10
CARREFOUR /RM	FR •	632	-0,39
CASTO.DUBOIS /R	FR •	194,5	-0,77
CENTROS COMER P	ES •	20,62	+2,08
CONTINENTE	ES •	28,23	+2,46
DIXONS GROUP PL	GB	17,12	+1,05
GEHE AG	DE •	50,4	-0,79
GREAT UNIV STOR	GB	12,48	+4,33
GUILBERT /RM	FR •	119,5	-0,17
HENNES & MAURIT	SE	69,23	-0,96
JERONIMO MARTIN	PT •	37,2	....
KARSTADT AG	DE •	334	+1,06
KINGFISHER	GB	11,16	-0,53
MARKS & SPENCER	GB	5,60	-4,77
METRO	DE •	61,2	-0,65
NEXT PLC	GB	10,88	+2,51
PINAULT PRINT./	FR •	148,2	+0,13
RINASCENTE	IT •	7,7	....
STOCKMANN A	FI •	21	....
VALORA HLDG N	CH	202,05	+0,47
W.H SMITH GRP	GB	7,84	-0,37
WOLSELEY PLC	GB	6,06	+2,25
▶ DJ E STOXX RETL P		337,61	-0,54

HAUTE TECHNOLOGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALCATEL /RM	FR •	108,6	+7,98
ALTEC SA REG.	GR	31,63	....
ASK PROXIMA	NO	6,89	+0,99
BAAN COMPANY	NL •	7,45	-5,10
BARCO	BE •	157,2	+0,38
BOWTHORPE	GB	6,51	-0,80
BRITISH AEROSPA	GB	5,91	+1,52
BRITISH BIOTECH	GB	0,25	....
CAP GEMINI /RM	FR •	154	+0,33
COLOPLAST B	DK	95,50	+0,29
DASSAULT SYST/	FR •	35,2	-0,85
ERICSSON A	SE	35,10	....
FINMECCANICA	IT •	1,06	-0,93
FRESENIUS MED C	DE •	52,66	-0,28
GAMBRO -A-	SE	7,40	+1,51
GAMBRO -B-	SE	7,46	-1,32
GETRONICS	NL •	37,2	-0,33
GN GREAT NORDIC	DK	28,48	-2,45
INSTRUMENTARIUM	FI •	27	+1,23
INTRACOM N	GR	61	...
KON. PHILIPS EL	NL •	62,5	-0,16
MERKANTILDATA	NO	9,19	-0,63
MISYS	GB	9,25	+0,97
NERA ASA	NO	1,78	+1,33
NETCOM ASA	NO	30,05	-1,17
NOKIA -A-	FI •	125,4	+0,64
NOKIA -K-	FI •	125,1	+0,24
NYCOMED AMERSHA	GB	6,39	-0,23
OCE	NL •	24,75	+2,25
OLIVETTI	IT •	3,06	+2,01
RACAL ELECT CON	GB	5,80	+0,25
RADIOMETER -B-	DK	44,39	-2,35
ROLLS ROYCE	GB	4,07	-1,10
SAGEM	FR •	495	-0,39
SAP AG	DE •	300	-0,33
SAP VZ	DE •	329	-2,95
SEMA GROUP	GB	10,57	+0,66
SIEMENS AG	DE •	54,8	-1,62
SIRTI	IT •	5,59	+2,57
SMITHS IND PLC	GB	14,38	+1,35
STMICROELEC SIC	FR •	75	-2,56
TANDBERG DATA A	NO	3,24	..
THOMSON CSF /RM	FR •	27	+0,62
WILLIAM DEMANT	DK	56,49	....
ZODIAC /RM	FR •	176	-0,57
▶ DJ E STOXX TECH P		369,56	+0,12

SERVICES COLLECTIFS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ANGLIAN WATER	GB	10,90	-0,[illegible]
BRITISH ENERGY	GB	9,40	..
CENTRICA	GB	1,78	....
EDISON	IT •	8,52	+1,19
ELECTRABEL	BE •	358,3	-1,2[illegible]
ELECTRIC PORTUG	PT •	19,09	....
ENDESA	ES •	23,86	-0,42
EVN	AT •	120,2	-0,90
GAS NATURAL SDG	ES •	89,3	+1,53
HAFSLUND -A-	NO	5,78	-1,95
HAFSLUND -B-	NO	3,48	....
IBERDROLA	ES •	13,65	+1,11
ITALGAS	IT •	4,36	-0,23
NATIONAL GRID G	GB	6,71	-1,34
NATIONAL POWER	GB	7,50	-1,60
OESTERR ELEKTR	AT •	145,6	+0,07
POWERGEN	GB	11,43	+0,65
RWE	DE •	36,65	-1,26
SCOT POWER	GB	8,94	+2,72
SEVERN TRENT	GB	13,48	+1,57
SUEZ LYON EAUX/	FR •	160,6	+0,17
SYDKRAFT -A-	SE	24,04	..
SYDKRAFT -C-	SE	17,36	-0,65
THAMES WATER	GB	15,35	-1,96
TRACTEBEL	BE •	150,4	-1,57
UNION EL.-FENOS	ES •	15,19	+1,27
UNITED UTILITIE	GB	11,59	-0,59
VIAG	DE •	472	-0,74
VIVENDI/RM	FR •	230,7	-1,54
▶ DJ E STOXX PO SUP P		319,77	-0,38

EURO NOUVEAU MARCHÉ

03/03 12h45 ▶ Cours en Euros · % Var. veille

AMSTERDAM

Valeur	Cours en euros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	25	-0,57
ANTONOV	0,73	-2,67
CTAC	13,3	-3,27
CARDIO CONTROL	8,75	-0,57
CSS	16,2	-0,62
HITT NV	7,25	-2,03
INNOCONCEPTS NV	18,1	-1,63
NEDGRAPHICS HOLD	18,65	+2,61
POLYDOC	2	+5,11
PROLION HOLDING	90,95	+10,24
RING ROSA	6,9	-6,76
RING ROSA WT	0,95	-4,04
UCC HOLDING NV	14,55	-2,02

BRUXELLES

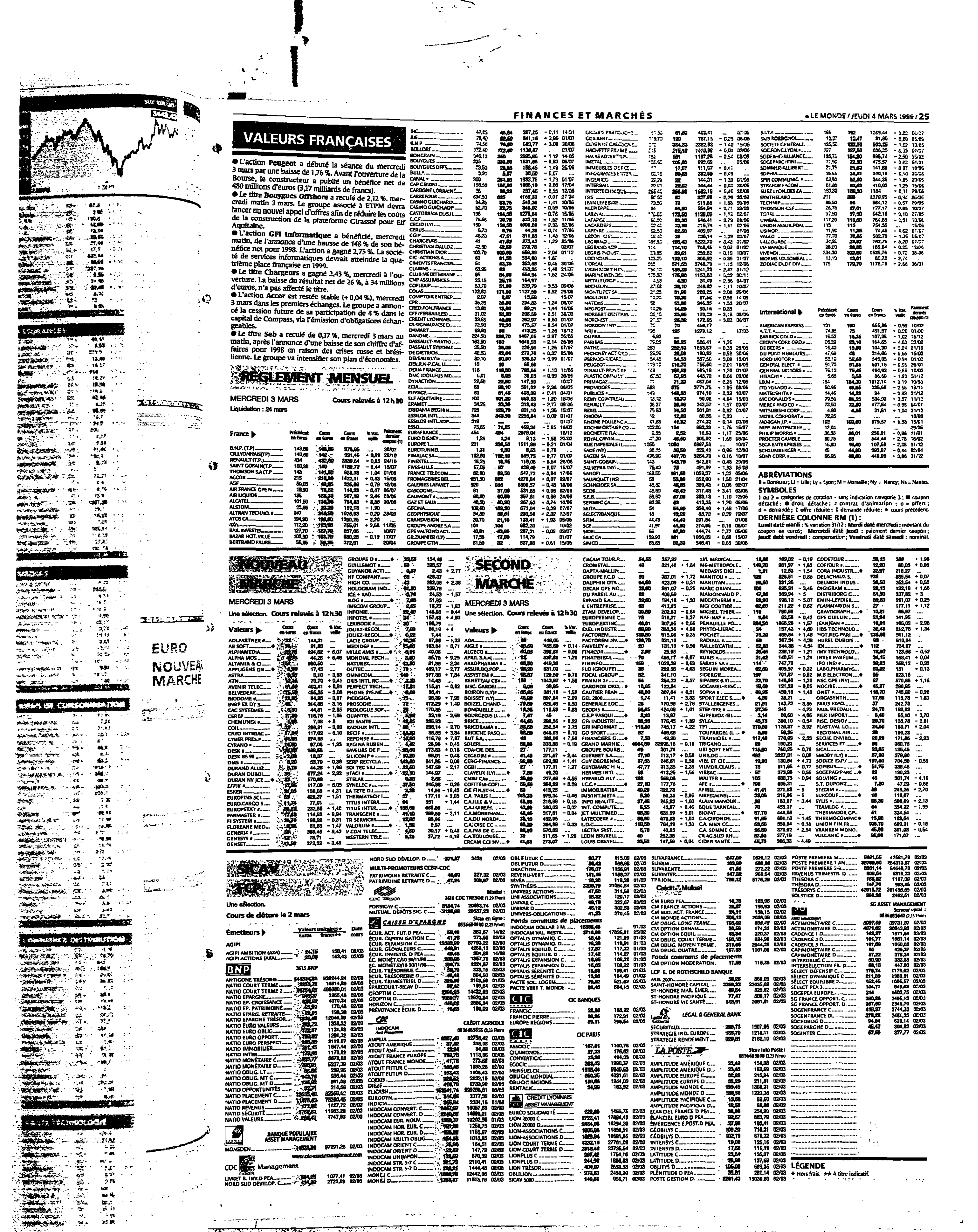
Valeur	Cours en euros	% Var. veille
ENVIPCO HLD CT	2,74	+1,43
FARDEM BELGIUM ABC	19,1	+3,80
INTERNOC HLD	4,8	+5,49
INTL BRACHYTHER B	17	+6,25
LINK SOFTWARE B	7,6	..
PAYTON PLANAR	2,7	..
SYNERGIA	7,05	-6,71

FRANCFORT

Valeur	Cours en euros	% Var. veille
1 & 1 AG & CO.KGAA	130	.
AIXTRON	191,75	-1,16
AUGUSTA BETEILIGUN	64,1	-2,88
BB BIOTECH ZT-D	32,4	+1,25
BB MEDTECH ZT-D	17,4	....
BERTRANDT AG	75	+0,40
BETA SYSTEMS SOFTW	20,3	+1
CE COMPUTER EQUIPM	150,7	-3,40
CE CONSUMER ELECTR	288	-0,69
CENIT SYSTEMHAUS	228	-1,72
DRILLISCH	153	-4,38
EDEL MUSIC E 98	405	-2,64
ELSA	78	-2,50
EM.TV & MERCHANDI	825	-1,79
EUROMICRON	30,8	-1,60
GRAPHISOFT NV	20,61	-2,38
HOEFT & WESSEL	157,5	-5,12
HUNZINGER INFORMAT	115	+0,66
INFOMATEC	295	+4,98
INTERSHOP COMMUNIC	139	-1,42
KINOWELT MEDIEN	176	-7,37
LHS GROUP	36,5	-7,59
LINTEC COMPUTER	140	-3,45
LOESCH UMWELTSCHUT	9,6	-1,03
MENSCH UND MASCHIN	84	-3,11
MOBILCOM	319,9	-2,47
MUEHL PRODUCT & SE	17,1	....
MUEHLBAUER HOLDING	89	-2,73
PFEIFFER VACU TECH	43,1	-2,05
PLENUM	155	-5,49
PSI	77	-4,35
QIAGEN NV	62,5	-0,78
REFUGIUM HOLDING A	34,5	-1,71
SACHSENRING AUTO	16,7	...
SALTUS TECHNOLOGY	34,8	-1,14
SCM MICROSYSTEMS	71	-5,08
SER SYSTEME	405	-1,70
SERO ENTSORGUNG	10,9	-1,09

★ **CODES PAYS ZONE EURO**
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grece - SE : Suède



VALEURS FRANÇAISES

● L'action **Peugeot** a débuté la séance du mercredi 3 mars par une baisse de 1,76 %. Avant l'ouverture de la Bourse, le constructeur a publié un bénéfice net de 480 millions d'euros (3,17 milliards de francs).

● Le titre **Bouygues Offshore** a reculé de 2,12 %, mercredi matin 3 mars. Le groupe associé à ETPM devra lancer un nouvel appel d'offres afin de réduire les coûts de la construction de la plateforme Girassol pour Elf Aquitaine.

● L'action **GFI Informatique** a bénéficié, mercredi matin, de l'annonce d'une hausse de 148 % de son bénéfice net pour 1998. L'action a gagné 2,75 %. La société de services informatiques devrait atteindre la quatrième place française en 1999.

● Le titre **Chargeurs** a gagné 2,43 %, mercredi à l'ouverture. La baisse du résultat net de 26 %, à 34 millions d'euros, n'a pas affecté le titre.

● L'action **Accor** est restée stable (+ 0,04 %), mercredi 3 mars dans les premiers échanges. Le groupe a annoncé la cession future de sa participation de 4 % dans le capital de Compass, via l'émission d'obligations échangeables.

● Le titre **Seb** a reculé de 0,17 %, mercredi 3 mars au matin, après l'annonce d'une baisse de son chiffre d'affaires pour 1998 en raison des crises russe et brésilienne. Le groupe va intensifier son plan d'économies.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 3 MARS — **Cours relevés à 12 h 30**

Liquidation : 24 mars

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
B.N.P. (T.P)	148,89	148,89	976,65	....	30/07
CR.LYONNAIS(TP)	140,60	142	931,46	+ 0,99	22/10
RENAULT (T.P.)	434	432,90	2839,64	– 0,25	24/10
SAINT GOBAIN(T.P	180,80	180	1180,72	– 0,44	15/07
THOMSON S.A (T.P	143	141,50	928,18	– 1,04	01/08
ACCOR	215	216,80	1422,11	+ 0,83	15/06
AGF	50,05	49,65	325,68	– 0,79	12/06
AIR FRANCE GPE N	16,90	16,82	110,33	– 0,47	06/07
AIR LIQUIDE	135	138,30	907,19	+ 2,44	28/05
ALCATEL	101,50	110,50	724,83	+ 8,86	30/06
ALSTOM	23,65	23,20	152,18	– 1,90	....
ALTRAN TECHNO. #	247	246,50	1616,93	– 0,20	28/09
ATOS CA	194,90	190,60	1250,25	– 2,20	....
AXA	112,20	115,10	755,01	+ 2,58	11/05
BAIL INVESTIS	127,70	127,70	837,66	....	10/07
BAZAR HOT. VILLE	103,90	103,70	680,23	– 0,19	17/07
BERTRAND FAURE	56,85	56,85	372,91	....	20/04

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 3 MARS

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 3 MARS

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros ; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon ; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.

SICAV ET FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 2 mars

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

SPORTS Les quarts de finale aller de la Coupe de l'UEFA, qui se sont disputés mardi 2 mars, ne se sont pas révélés bénéfiques pour les clubs français en compétition. ● L'OLYMPIQUE DE MARSEILLE a dû se contenter d'une courte victoire (2-1) grâce à un doublé de Florian Maurice face au Celta Vigo, ce qui laisse augurer un match retour délicat, le 16 mars, sur le terrain de l'équipe espagnole. ● LES GIRONDINS DE BORDEAUX se retrouvent dans la même situation après leur succès étriqué (2-1) obtenu devant leur public face à Parme. Les Italiens, menés 0-2 après des buts de Johan Micoud et de Sylvain Wiltord, ont trouvé les ressources pour revenir au score malgré l'exclusion de leur capitaine, Antonio Benarrivo. ● L'OLYMPIQUE LYONNAIS a déçu en s'inclinant lourdement (0-3) à Bologne, seulement neuvième du championnat italien.

L'assurance retrouvée de Florian Maurice ne garantit rien à l'OM

Critiqué depuis le début de l'année pour son inefficacité, l'attaquant marseillais s'est pleinement réhabilité en réussissant un doublé face au Celta Vigo. Mais, avec un seul but d'avance (2-1), l'OM risque de souffrir lors des quarts de finale retour de la Coupe de l'UEFA de football

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Plus nombreux, plus chaleureux, plus intimidant : le public marseillais n'a pas d'équivalent en France. Les soirs de matches, une file ininterrompue décorée aux couleurs du club (blanc et bleu) chemine vers le Stade-Vélodrome. La procession, braillarde et sarcastique, s'échauffe en raillant l'adversaire, mais n'épargne pas toujours ses propres joueurs. Il suffit d'une réflexion lâchée près d'une buvette pour nourrir un débat. Mardi 2 mars, Florian Maurice était déjà dans les vestiaires quand un petit cercle s'est formé devant le stade pour évoquer son cas à une heure du coup d'envoi du quart de finale aller de la Coupe de l'UEFA face au Celta Vigo (Espagne). *« Pourvu qu'il ne soit pas titulaire »*, en vint à supplier un adolescent...

Comme tant d'autres attaquants marseillais avant lui, Florian Maurice a dû faire face depuis le début de l'année à l'inflexible condition de l'avant-centre en mal d'efficacité. Avant de charmer la foule, Jean-Pierre Papin subit moqueries et menaces. Florian Maurice crut s'épargner le funeste sort. Dès son arrivée, en juillet 1998, en provenance du Paris-Saint-Germain, il eut la bonne fortune d'alimenter de ses buts l'inextinguible frénésie de victoires des supporteurs. L'exploit n'était pas mince pour ce joueur qui avait connu au PSG un dernier semestre troublé par les crises à répétition du club.

Avec onze réalisations en championnat et deux en Coupe de l'UEFA, face aux Allemands du Werder Brême, Florian Maurice soldait l'année 1998 dans la volupté du bonheur professionnel retrouvé. Mais sous l'euphorie pointait déjà le doute – telle est la saumâtre condition de l'avant-centre. Depuis le 16 décembre 1998, à Montpellier, date de son dernier but en championnat, le Marseillais cavale à la poursuite de cette réussite qui s'obstine à lui échapper. La venue du RC Strasbourg, jeudi 25 février, avait tout pour lui offrir le renouveau attendu, tant l'équipe alsacienne accumule déroutes et déconvenues. Elle allait, au contraire, accentuer le malaise. Et une, et deux et trois fois, Florian Maurice ratait la cible, s'attirant des sifflets réprobateurs des tribunes.

L'ENTRAIN DU NÉOPHYTE

Le mal sembla si retors que la rumeur médiatique annonça son éviction pour cette première manche devant le Celta Vigo. C'était ignorer les coutumes de l'entraîneur de l'OM. Rolland Courbis ne déteste rien de moins qu'agir sous la pression ou de retirer sa confiance à un attaquant fragilisé. La bouille ronde de Florian Maurice était donc bien présente sur la pelouse, mardi au soir, pour livrer bataille à une défense espagnole réputée tenace.

Comme à ses plus fastueuses heures européennes, Marseille a d'abord figé l'adversaire dans sa moitié de terrain. Vingt premières minutes haletantes avec une pression physique permanente sur l'adversaire et des séquences offensives rythmées : la recette n'est pas originale, encore convient-il de la maîtriser.

Entouré de Fabrizio Ravanelli et de Christophe Dugarry, Florian Maurice a mené le trident offensif avec l'entrain du néophyte. Dès que le Celta parvint à dénouer l'étreinte pour décocher une contre-attaque, on le vit même aux trousses du porteur du ballon pour le gêner ou le déséquilibrer, ce qui lui valut des remontrances de l'arbitre néerlandais, Dick Jol. Mais c'est à l'autre extrémité du pré que l'on attendait une inspiration décisive, comme sur ce centre de Christophe Dugarry. La tête expédiée par Florian Maurice ne trouva que le montant droit de la cage adverse (24e). Ce fut là l'ultime coup du sort avant la libération. Un nouveau service de Dugarry profita enfin au nº 9 marseillais (32e). Bras levés dans une posture de gladiateur, Florian Maurice se laissa fêter par la grappe humaine pour partager l'ivresse.

Le héros retrouvé ignorait encore que la soirée serait celle de la rédemption. Il fallut d'abord passer par un coup de froid avec l'égalisation signée Alexander Mostovoï en conclusion d'une maladresse du gardien marseillais, Stéphane Porato (64e). La réplique fut exemplaire : centre en retrait académique de Robert Pires ponctué d'une reprise imparable de Florian Maurice (68e). Le dernier quart de la partie n'apporta rien de plus à un quart de finale dont l'issue reste incertaine, faute pour l'OM d'avoir concrétisé plusieurs occasions face au gardien français du Celta, Richard Dutruel, auteur d'un réflexe étonnant sur une tête de Laurent Blanc (10e). Exténué, l'OM fut moins pressant en seconde mi-temps, ce qui permît aux Espagnols d'exprimer leur football chatoyant, avec le Brésilien Mazinho dans le rôle du catalyseur.

« Cette petite victoire nous laisse des regrets, car nous n'avons pas été récompensés de nos efforts », commentait Rolland Courbis, avant de rendre hommage au buteur retrouvé : *« Florian ne s'est pas découragé, même si, comme tout attaquant en panne, il a été gagné par le doute ces derniers temps. »* L'intéressé ne l'a pas nié. Dans ses propos perçait la déception d'avoir été remis en cause sans ménagement par l'opinion publique : *« On a un peu vite oublié tout le travail que j'ai fourni pour la collectivité. Par mes appels de balle, j'ai libéré des espaces pour les coéquipiers, je n'ai jamais renoncé. »* On a sans doute oublié aussi que Florian Maurice s'est forgé un moral sans faille après sa mésaventure parisienne. Sommé, pendant l'été, de trouver un nouvel employeur par l'ancien président délégué du PSG, Charles Biétry, ce jeune homme de vingt-cinq ans s'est promis de réussir à tout prix. *« Son doublé, c'est la meilleure des réponses, celle d'un grand joueur »*, assure Christophe Dugarry.

Elie Barth

MARSEILLE - CELTA VIGO 2 - 1

Mardi 2 mars
Quart de finale de Coupe UEFA
Stade-Vélodrome, à Marseille
• Temps doux. • Terrain excellent.
• Public enthousiaste • 54 137 spectateurs
Arbitre : M. Jol (P-B)

COMMENTAIRE Dans les tribunes, autant que sur le terrain, le Stade-Vélodrome a retrouvé l'euphorie des grands matches européens. Au cours de la première période, les Marseillais, à l'image d'un Dugarry transcendé, ont eu le monopole des occasions de but. Dangereux en contre, les Galiciens n'ont dû leur salut qu'à l'efficacité de Dutruel et l'aide des poteaux. Emoussés en deuxième mi-temps, les Phocéens se sont mis à balbutier leur football, à subir les assauts, et à se faire très peur en encaissant un but, suite à une erreur de jugement de Porato. Si le deuxième but de Maurice a donné la victoire, il n'a pas suffi à étouffer les espoirs *gallegos de qualification*.

MARSEILLE
Entraîneur : R. Courbis
Porato • Blondeau (Brando, 78e), Domoraud ; L. Blanc (cap.) ; Gallas • Boy ; Luccin ; Pires • Dugarry ; Ravanelli (Camara, 73e) ; Maurice (Edson, 86e)

CELTA VIGO
Entraîneur : V. Fernandez
Dutruel • Salgado ; Djorovic ; Caceres ; Josemi (Eggen, 89e) • Oskar Vales, Mazinho (cap.), Karpin, Mostovoï (Tomas, 86e). Revivo • Penev (Juan Sanchez, 61e)

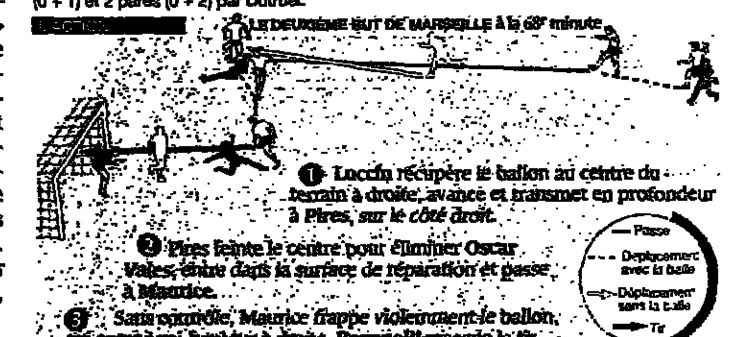
BUTS M ARSEILLE : Maurice (32e, tir du droit, de 16 m légèrement à gauche, au ras du poteau droit à mi-hauteur) ; Maurice (68e, frappe du pied droit, de 10 m à gauche, à mi-hauteur à droite).
CELTA VIGO : Mostovoï (64e, tir du pied droit, de 2 m).

ARRÊTS DE JEU En faveur de MARSEILLE : 26 coups francs (12 + 14), 8 corners (2 + 6)
En faveur du CELTA VIGO : 22 coups francs (10 + 12), 1 corner (0 + 1)

AVERTISSEMENTS MARSEILLE : Blanc (15e, jeu dangereux), Luccin (28e, jeu dangereux), Ravanelli (41e, jeu dangereux), Gallas (79e, jeu dangereux).
CELTA VIGO : Salgado (16e, jeu dangereux), Revivo (51e, jeu dangereux), Mostovoï (79e, comportement anti sportif).

OCCASIONS MARSEILLE : 66 positions d'attaque dans les 30 m (37 + 29) dont 7 occasions (4 + 3) ; 14 tirs (6 + 8), dont 2 contrés (1 + 1), 2 sur les montatnts (1 + 1) et 2 parés (0 + 2) par Porato.
CELTA VIGO : 54 positions d'attaque dans les 30 m (24 + 30) dont 3 occasions (0 + 3) ; 13 tirs (4 + 9), dont 5 contrés (1 + 4), 1 dévié (0 + 1), 1 sur le montant (0 + 1) et 2 parés (0 + 2) par Dutruel.

ACTION



Infographie "Le Monde" ·

De brillants Girondins se font rattraper par le réalisme « à l'italienne » de Parme

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Si l'exercice consistant à comparer les mérites du football français aux vertus du football italien ne date pas d'hier, chaque nouvel affrontement entre clubs des deux camps mérite d'être ajouté au chapitre. Ce Bordeaux-Parme, quart de finale aller de la Coupe d'Europe de l'UEFA entre l'actuel deuxième du championnat de France et le deuxième du championnat d'Italie, ne fera pas exception. La façon dont s'est conclue la rencontre, mardi 2 mars en Aquitaine, en dit même assez long sur le fossé qui sépare les cultures footballistiques des deux pays.

Il restait moins de dix minutes de jeu. Les Girondins menaient par 2 à 0. Parme ne jouait plus qu'à dix, après l'exclusion de son capitaine, Antonio Benarrivo. La domination bordelaise était telle qu'un parfum de troisième but avait même commencé à se répandre dans les travées du stade. Les spectateurs français en ont désormais l'habitude : depuis la finale de la Coupe du monde, ils réclament des 3-0 à longueur de rencontre. En tout bien tout honneur, le public du Parc Lescure s'apprêtait à reprendre le slogan. Le spectacle auquel il assistait lui en donnait parfaitement le droit.

C'est à ce moment qu'un siècle de football italien rappela tout le monde à l'ordre. Une action anodine sur le flanc droit ; un centre à ras de terre banal et un génial petit coup de talon pour un but qui vaut son pesant d'or. Le centreur Enrico Chiesa et le buteur Argentin Hernan Crespo étaient entrés en cours de jeu quelques minutes plus tôt. L'entraîneur parmesan Alberto Malesani s'était dit qu'en laissant sur le banc de touche ses deux attaquants vedettes – Crespo est actuellement le deuxième buteur du Calcio, avec quinze réalisations – il aurait ainsi le moyen de « corriger le tir » au cas où les choses se passeraient mal pour son équipe. Cette leçon de clairvoyance a payé. Après être passé au bord du précipice, Parme croit désormais en ses chances pour le match retour.

DES BUTS D'ÉCOLE

Le champion du monde Lilian Thuram, qui porte les couleurs du club d'Emilie-Romagne depuis 1996, ne cachait pas son soulagement, au coup de sifflet final : *« Nous avons été catastrophiques. Nous n'avons rien pu enchaîner. Bordeaux est apparu largement supérieur sur ce match. Franchement, il y aurait eu 3-0, il n'y avait rien à dire. »* A quel moment les Girondins ont-ils raté le coup de grâce ? Sans doute aurait-il fallu que la première mi-temps durât cinq ou six minutes de plus.

Les deux buts bordelais survinrent en effet juste avant le retour aux vestiaires – le moment idéal, dit-on, pour ruiner le moral de son adversaire. Une tête plongeante de Johan Micoud (40e) puis un tir du pied droit de Sylvain Wiltord (45e) avaient conclu deux actions collectives de haut vol. *« Des buts à montrer à nos jeunes du centre de formation »*, se félicitait sans conviction Elie Baup, sous l'ombre triste de sa casquette. *« Quand vous jouez une première mi-temps à 3 000 à l'heure, il est difficile de maintenir ce rythme pendant toute la rencontre »*, constatait également l'entraîneur bordelais.

Il faut dire que ses joueurs, une fois encore, ont offert un véritable *récital de football en mouvement*. Ali Benarbia, Sylvain Wiltord, Johan Micoud, Michel Pavon et Lilian Laslandes donnent parfois l'impression de jouer ensemble depuis l'âge de dix ans. *« Le plaisir que nous prenons sur le terrain vaut bien plus que l'argent que nous pouvons gagner les uns et les autres »*, assure le capitaine, Michel Pavon. De passes courtes en longues transversales, de déviations en jeu en soutien, ce quintet constitue la plus belle horlogerie du championnat de France. Et Johan Micoud, vingt-cinq ans, est sans aucun doute la pièce la plus prometteuse. L'ancien Cannois, qui débuta sa carrière aux côtés de Zinedine Zidane et de Patrick Vieira, appartient à cette corporation de footballeurs qui allient élégance et efficacité. Le meilleur passeur du dernier championnat a rayonné, mardi, sur la pelouse.

Johan Micoud, qui n'a toujours pas renouvelé son contrat avec les Girondins de Bordeaux, goûtera peut-être, un jour, aux plaisirs hebdomadaires du Calcio. Peut-être rejoindra-t-il une équipe comme celle de Parme, où se côtoyent déjà des Italiens, des Argentins, des Français, un Colombien, un Croate. Il y apprendra alors une chose essentielle : que le *scudetto* – le championnat d'Italie – vaut bien plus qu'une victoire en coupe d'Europe.

C'est aussi pour cette raison que l'entraîneur Alberto Malesani n'avait pas aligné son équipe type à Bordeaux. Dimanche, Parme doit effectuer un déplacement périlleux à la Fiorentina, actuellement à la troisième place du classement. Les Girondins doivent retenir le message : s'ils se font éliminer à ce stade de la Coupe d'Europe, ils pourront se consoler, à raison, en se répétant que rien n'est plus beau que le titre après lequel ils courent, parallèlement. Celui de champion de France.

Frédéric Potet

Lyon compromet ses chances

L'Olympique lyonnais a très sérieusement compromis ses chances d'accéder en demi-finales de la Coupe de l'UEFA après sa défaite (3-0) sur le terrain de Bologne, mardi 2 mars, en match aller des quarts de finale. L'OL, invaincu à l'extérieur en coupes d'Europe depuis 1995, n'a pas réussi à inscrire le fameux but à l'extérieur, face à un adversaire particulièrement bien organisé dans tous les domaines, et qui possède des joueurs expérimentés. Les Lyonnais, que l'entraîneur, Bernard Lacombe, a trouvés *« trop naïfs »*, ont souffert dans l'engagement physique dans les zones décisives. Ils ont été particulièrement inattentifs sur les trois buts : deux de Beppe Signori (7e et 49e) et un de Binotto (55e). L'AS Roma, le troisième club italien engagé en Coupe de l'UEFA, a également réalisé une bonne opération en s'inclinant de justesse (2-1) sur le terrain des Espagnols de l'Atletico Madrid.

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : Luc Leblanc, ancien champion du monde** sur route, à Agrigente (Sicile), en 1994, a décidé de mettre un terme à sa carrière. Agé de trente-deux ans, le coureur limousin, en délicatesse avec son dernier employeur, l'Italien Franco Polti, n'avait pu trouver une nouvelle formation pour la saison 1999.

■ **La ministre de la jeunesse et des sports, *Marie-George Buffet*,** doit rencontrer Francisco Villar, secrétaire d'Etat espagnol aux sports, le 15 mars à Paris, pour évoquer les problèmes de dopage. Ils examineront notamment la suite à donner aux affaires de dopage qui avaient émaillé le Tour de France 1998, afin de savoir *« sur quel terrain vont évoluer les groupes cyclistes espagnols quand ils courront en France »*.

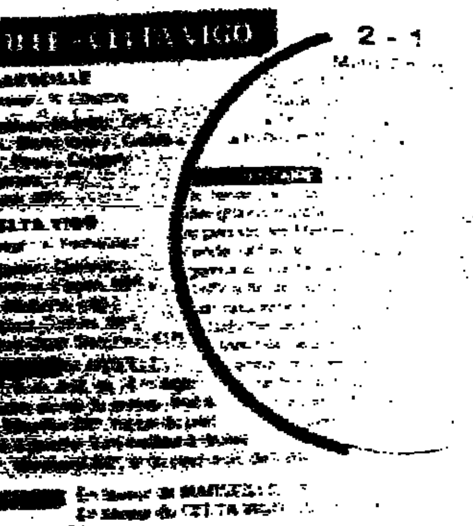
■ **BASKET-BALL : l'ASVEL-Lyon-Villeurbanne a bien entamé les huitièmes de finale** de l'Euroligue en s'imposant largement (95-63) face aux Croates du Cibona Zagreb, mardi 2 mars. En revanche, l'Elan béarnais de Pau-Orthez a été défait (72-63) chez les Slovènes de Ljubljana.

■ ***CIO : le vérificateur général de* Toronto** a découvert, en examinant les dossiers du Comité de candidature de la ville pour les Jeux d'été 1996, des dépenses de plusieurs milliers de dollars, pour des billets d'avion offerts à des membres du Comité international olympique (CIO), dont son président, Juan Antonio Samaranch.

capitaine. Antonio Benar...
● L'OLYMPIQUE LYONNAIS ... en s'inclinant ... logne, seulement ... championnat ...

antit rien à l'OM

habilité en réussissant un doublé ... retour de la Coupe de l'UEFA de football



alienne » de Parme

Un successeur d'Internet plus rapide et plus sûr est inauguré aux Etats-Unis

Un nouveau réseau en fibre optique pour chercheurs et professionnels

Une opération chirurgicale dirigée à distance entre Washington et l'Ohio a marqué l'inauguration d'Abilene, « doublure » d'Internet offrant un débit dix mille fois supérieur à celui de la Toile actuelle. Ce projet, qui représente un investissement de 500 millions de dollars (458 millions d'euros) sur trois ans, préfigure Internet 2, conçu pour des applications à haut débit, qui marquera une véritable rupture avec son prédécesseur.

L'HISTOIRE d'Internet recommence. Victime de son succès, le réseau mondial se régénère à sa source. Sans remonter, toutefois, jusqu'à ses origines militaires, il s'apprête à se dédoubler pour se mettre à nouveau au service des chercheurs et des utilisateurs professionnels.

L'infrastructure qui préfigure l'avenir d'Internet a été utilisée pour la première fois par un chirurgien mercredi 24 février, à Washington. Pour cette inauguration *de facto*, le docteur Jerry Johnson a dirigé une opération de laparoscopie (examen interne des viscères à l'aide d'une sonde) qui se déroulait à plus de 400 kilomètres de distance, dans les locaux de l'hôpital de l'université de l'Ohio. A l'aide de microphones sans fil, de caméras vidéo et d'un écran grand format, le médecin a *pu piloter l'intervention* grâce au dialogue en temps réel avec les praticiens de l'hôpital.

Ce type de télémédecine est déjà pratiqué sur les réseaux de télécommunications classiques, avec la location de lignes spécialisées ou par satellite. Mais les liaisons de ce type sont extrêmement coûteuses, ce qui limite le développement des expériences de télédiagnostic et de télémanipulation d'instruments chirurgicaux. Elles sont difficilement imaginables sur Internet. Pour des raisons techniques et, surtout, d'encombrement.

La Toile est envahie aujourd'hui par une multitude d'utilisateurs. Sur les câbles qui parcourent le monde, se côtoient les blagues de collégiens, les messages publicitaires, le courrier personnel, les documents de travail, les fichiers en cours de téléchargement, la musique piratée, la vidéo en direct. Environ 150 millions d'internautes se partagent ainsi une bande passante (c'est-à-dire le débit d'informations disponible) qui, si elle croît sans cesse, n'en est pas moins limitée et sujette aux encombrements.

« Un chirurgien et un internaute jouant à Doom peuvent-ils coexister sur le même réseau ? La réponse est évidemment négative », lance l'un des artisans du nouveau réseau. Lancé le 14 avril 1998 par le vice-président Al Gore, le *« new Internet »* a été baptisé Abilene – du nom d'une célèbre tête de ligne du chemin de fer américain établie en 1860 au Kansas. Il fournit déjà à trente-quatre universités une liaison à 2,4 gigabits par seconde. Les utilisateurs peuvent ainsi faire fonctionner leurs applications à des débits variant de 155 à 622 mégabits par seconde, soit un débit plus de dix mille fois supérieur à celui des modems les plus rapides utilisés aujourd'hui sur Internet (56 kilobits par seconde).

Sous la direction de l'University Corporation for Advanced Development (Ucaid), maître d'œuvre, les travaux doivent se poursuivre pour pousser cette capacité à 9,6 gigabits par seconde et au-delà. Environ 16 000 kilomètres de fibres optiques ont déjà été posés par l'entreprise Qwest Communication. Le projet, auquel participent également Cisco Systems, Nortel Networks et l'université de l'Indiana, représente un investissement de 500 millions de dollars (458 millions d'euros) sur trois ans. *D'ici la fin de l'année*, soixante-dix universités, centres de recherche et institutions doivent être reliés à Abilene. Le réseau à grande vitesse servira à tester des applications consommatrices de hauts débits d'informations telles que l'éducation à distance, la télémédecine et l'exploitation des bibliothèques virtuelles.

RÊVE INACCESSIBLE

Impressionnant, Abilene ne représente pourtant que la tête de pont d'un projet beaucoup plus ambitieux : Internet 2. Egalement dirigée par l'Ucaid, la création du successeur du réseau mondial actuel rassemble cent trente universités américaines, qui investissent chaque année 60 millions de dollars (55 millions d'euros) dans le projet, et l'industrie privée, qui apporte 20 millions de dollars (18,3 millions d'euros). Par ailleurs, d'autres contributions proviennent de la National Science Foundation (NSF) – acteur majeur du développement de la première mouture d'Internet – *et d'autres agences fédérales*.

Conçu dès 1996, Internet 2 marquera une véritable rupture avec son « ancêtre ». Il mettra en œuvre le nouveau protocole d'Internet (IPv6), qui fera passer la longueur des adresses de 32 à 128 bits pour pallier la carence qui s'annonce. Par ailleurs, outre les débits considérables qui seront disponibles, Internet 2 fera appel à des technologies comme l'ATM, qui autorise la réservation d'une bande passante donnée en fonction des besoins des utilisateurs. De quoi supprimer les risques inhérents au système actuel de partage automatique des ressources existantes. Les applications critiques, comme justement la télémédecine, pourront ainsi faire appel sans réticence au nouveau réseau.

Même s'il n'est pas conçu pour eux, les consommateurs devraient bénéficier des retombées d'Internet 2. Ce qui relève aujourd'hui du rêve inaccessible, comme l'accès en temps réel à la vidéo à la demande, deviendra alors réalisable. Lors de la démonstration du 24 février, Terry Rogers, directeur du réseau Abilene, a résumé l'évolution du réseau en une formule frappante : *« La différence entre Internet et Internet 2 sera aussi grande que celle qui existe entre les livres et la télévision »*.

Michel Alberganti

L'Europe suit le mouvement

Le 16 février, un accord a été signé à Paris entre l'Ucaid – la structure qui dirige l'élaboration d'Internet 2 aux Etats-Unis – et les représentants d'organisations européennes de recherche en vue de créer les bases d'une collaboration pour le développement de la nouvelle génération de réseau mondial. Malgré leur avance, les Américains affichent ainsi leur volonté de préserver l'interconnexion des réseaux. L'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre et la France font partie des signataires.

Le réseau national pour la technologie, l'enseignement et la recherche (Renater), un groupement d'intérêt public français créé en 1993, met actuellement la dernière main au projet Renater 2 qui doit être mis en service au mois de juin. L'objectif de ce réseau est de multiplier les débits par 15, pour atteindre 155 mégabits par seconde, et d'offrir de nouveaux services avec, en particulier, des garanties de qualité et de disponibilité qu'Internet n'est pas capable d'offrir aujourd'hui.

Création d'un réseau national de recherche en micro et nanotechnologies

Favoriser la coopération entre les secteurs public et privé

PIÈCE après pièce, le dispositif gouvernemental en faveur de la valorisation de la recherche se met en place. Après la présentation du projet de loi sur l'innovation (*Le Monde* du 14 janvier), Pascal Colombani, directeur de la technologie au ministère de la recherche, et Jeanne Seyvet, directrice générale de l'industrie, des technologies de l'information et des postes, viennent d'annoncer, à *Grenoble, la création d'un réseau* national de recherche en micro- et nanotechnologies.

La constitution de réseaux de recherche technologique était l'une des mesures arrêtées par Lionel Jospin, à l'issue des Assises de l'innovation de mai 1998, pour *« favoriser, dans des domaines jugés prioritaires, la collaboration entre la recherche publique et les entreprises »*. De tels regroupements existaient déjà, dans le secteur des transports terrestres, des télécommunications, ainsi que du génie civil.

> Susciter, à terme, la création et la croissance d'entreprises innovantes

Les microtechnologies, dont les produits (« puces » électroniques, microcapteurs, microsystèmes...) sont déjà omniprésents dans les objets quotidiens, représentent un marché mondial estimé à 130 milliards de dollars (120 milliards d'euros) et dont la croissance annuelle est supérieure à 15 %. Les nanotechnologies, dont l'échelle de grandeur est l'atome, relèvent encore, pour leur part, des travaux de laboratoires, mais elles sont susceptibles d'intéresser des secteurs aussi divers que l'électronique, la mécanique, l'optique, la chimie ou la biologie. Elles constituent, selon Pascal Colombani, *« un enjeu stratégique, même si leurs applications industrielles sont, pour certaines, encore lointaines »*.

Le nouveau réseau doit, à moyen terme, *« susciter la création et la croissance d'entreprises innovantes »*. Il s'articule autour d'un ensemble de laboratoires publics et industriels déjà habitués, pour certains, à travailler ensemble. Environ deux mille chercheurs du secteur public (CNRS et universités) sont spécialisés, en France, dans les micro- et les nanotechnologies. S'y ajoutent les équipes du CEA – 950 personnes au Laboratoire d'électronique, de technologie et d'instrumentation (LETI) de Grenoble, choisi comme *tête de réseau, et 600 au Département* de recherche sur l'état condensé, les atomes et les molécules (Drecam) de Saclay – et celles du CNET.

Côté industriel, de grands groupes comme STMicroelectronics, Hewlett Packard ou Sextant avionique, mais aussi des PME, à l'image de Soitec ou Tronics, pourront être associés aux projets. *« Nous souhaitons fédérer tous les acteurs, les grands comme les petits »*, insiste Daniel Ivanier, sous-directeur chargé du secteur de la microélectronique au secrétariat d'Etat à l'industrie. L'objectif est de rattraper le retard accumulé par l'Europe dans ce domaine : alors que l'Union européenne représente 20 % de la consommation de microtechnologies, elle ne pèse que 11 % dans la production mondiale.

Le ministère de la recherche et le secrétariat d'Etat à l'industrie ont prévu d'affecter respectivement 40 millions de francs (6,10 millions d'euros) et 15 millions de francs (2,29 millions d'euros), en 1999, à des projets labellisés dans ce cadre. Un comité d'orientation réunissant industriels et universités sélectionnera les projets.

En parallèle, le premier fonds d'amorçage français, Emertec, qui réunit le CEA, Thomson, la Caisse des dépôts et consignations ainsi que des partenaires industriels privés, s'installe à Grenoble. Doté de près de 200 millions de francs (environ 30 millions d'euros), il est destiné à financer les entreprises nouvelles dans les secteurs à haute technologie.

D'ici à la fin de l'année, plusieurs autres réseaux doivent être créés : après le secteur de l'ingénierie alimentaire – avec le lancement de Génoplante (*Le Monde* du 24 février) – seront concernés les domaines de la santé, de l'informatique et de l'énergie.

Pierre Le Hir et Martine Orange

Capteurs vidéo et ordinateur secondent les pompiers de l'Estérel

TOULON
de notre correspondant

La prévention contre les incendies évolue. Ainsi, depuis le début de l'année ce sont des caméras qui remplacent les guetteurs et leurs jumelles dans le massif de l'Estérel. Une trentaine de capteurs vidéo contrôlent en permanence 30 000 hectares de cette « Provence africaine » qui, depuis le bord de mer, développe une série de monts, de gorges et d'à-pics particulièrement difficiles d'accès. Ces caméras équipées d'unités de traitement informatique détectent la moindre fumée et transmettent leurs informations à un système qui les analyse, les décode et localise un éventuel départ de feu avant de lancer l'alarme. Le tout en moins de deux minutes. Mis au point et diffusé par T2M, une société implantée à Fréjus, ce système baptisé « Artis-Fire » a été validé par le centre d'essais et de recherches de l'Entente (Ceren), un établissement public interdépartemental chargé de l'expérimentation des produits et matériels de lutte contre les feux de forêt. Le syndicat communal à vocation multiple (Sivom) de Fréjus-Saint-Raphaël a acquis et mis en place ce système. Pour ses responsables *« il n'y a pas de comparaison possible entre Artis-Fire et un guetteur qui, même très avisé, ne peut pas distinguer certaines fumées légères, a des difficultés à les analyser et* a fortiori *à les localiser avec précision »*.

Après 15 minutes de combustion, un foyer modeste peut se transformer en un incendie difficilement maîtrisable. Tous les sapeurs-pompiers le savent et le redoutent.

Cette urgence liée à l'efficacité est aussi la préoccupation majeure des trois ingénieurs qui, en 1989, ont créé T2M avec la volonté d'utiliser toutes les ressources de nouvelles techniques de communication de type visiophonie applications, multimédias et liens haut débit. Ainsi naîtra Artis Subway, un système applicable à tous les métros automatisés et actuellement *en cours d'installation à Copenhague*. Grâce à une « barrière » immatérielle de rayons infrarouges placée sous le quai, il permet de détecter tout événement anormal. Une cellule de contrôle avec écran informatique analyse chaque anomalie, l'identifie et, en cas d'urgence, commande le freinage des trains et la coupure des rames d'alimentation afin d'éviter des électrocutions.

AFFABLE ET COURTOIS

Très tôt, la société T2M, qui compte aujourd'hui vingt ingénieurs, s'est attachée à intégrer le très vaste marché de la sécurité évalué à 56 milliards de francs (8,54 milliards d'euros) en France. Et notamment celui de la détection rapide des feux de forêts. Le nouveau matériel conçu, encore fallait-il convaincre le colonel Claude Picard, l'incontournable technicien de tous les produits et matériels de lutte contre l'incendie.

Cet homme affable et courtois à la double casquette de pompier et d'ingénieur dirige le Ceren et il ne cache pas une certaine circonspection devant *« ces multiples produits et solutions miracles que nous sommes habitués à tester à longueur d'année »*. Il a donc décidé de mettre les multiples concepteurs de systèmes au défi en organisant, en mai 1995, une semaine d'essais grandeur nature près de Marignane. *« Il y eu beaucoup moins de volontaires que de découvreurs »*, ironise le colonel Picard.

Une dizaine à peine, dont certains venus d'Italie ou d'Espagne. *« Tous les systèmes fonctionnaient à partir de rayons infrarouges. Mais dès qu'on était en présence d'un obstacle naturel – et ils sont fréquents dans les zones à risque d'incendie – la détection était inopérante. Seule T2M, avec son appareillage comprenant un complément de capteurs vidéo, permettait d'aller plus avant. »*

Le système méritait néanmoins quelques améliorations aux termes desquels de nouveaux tests étaient effectués en fin d'année dernière. Aujourd'hui le colonel Picard estime que *« les résultats sont concluants et réellement très efficaces »*.

Dans sa formule actuelle, Artis-Fire se compose d'un réseau de caméras capteurs répartis sur l'ensemble de la zone à surveiller. Alimentés par batteries ou énergie solaire, ils sont autonomes et fonctionnent en permanence avec une capacité de détection qui varie de 500 mètres à 10 kilomètres suivant le relief avec un angle d'observation de 60 degrés.

Ces caméras, équipées d'unités de traitement avec algorithmes spécifiques, transmettent les données en continu à un poste central de commande. Là un ordinateur permet d'affficher, au choix, les images ou le secteur cartographique surveillé. En cas de détection de fumée, le capteur déclenche une alarme dans les 3 à 10 secondes qui suivent. Le contrôleur peut alors visualiser l'endroit suspecté et le matérialiser avec précision sur une carte afin de déclencher les secours. Ce PC assure également un suivi de l'évolution de la situation à raison d'un nouveau plan image toutes les 5 secondes.

Le système Artis-Fire mis en place dans l'Estérel a coûté 4,5 millions de francs (0,69 million d'euros). Ce qui, selon un responsable des services incendie du Var, *« est dérisoire eu égard à l'étendue de la surface protégée et au coût des moyens aériens qu'il faut engager en cas de gros sinistre. »*

José Lenzini

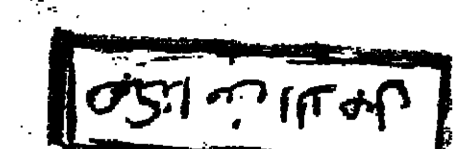
Logiciel et simulateur

Installé à Vallabre (Bouches-du-Rhône), le Ceren est un établissement public interdépartemental regroupant quinze départements du sud de la France au sein de quatre régions (PACA, Languedoc-Roussillon, Corse, Rhône-Alpes). Il a été créé en 1979 par le ministère de l'intérieur souhaitant se doter d'une structure d'évaluation et d'expérimentation des moyens de lutte contre les incendies. Le *Ceren – qui emploie une douzaine d'ingénieurs et de techniciens qui* sont également des spécialistes de terrain dans la lutte contre le feu – travaille pour les sapeurs-pompiers, pour des organismes d'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics ou des industriels. Il a initié de nombreux programmes de recherches et de développement au niveau de la Commission des communautés européennes, réalisant notamment un logiciel pour la modélisation des feux de forêts en fonction de la topographie du terrain, des températures et des fuites thermiques et un simulateur de feux de forêts qui sert à la formation de l'ensemble des pompiers français. Il a développé également un prototype de lanceur d'eau pouvant être embarqué sur hélicoptère permettant d'intervenir rapidement sur un départ de feu d'accès difficile.

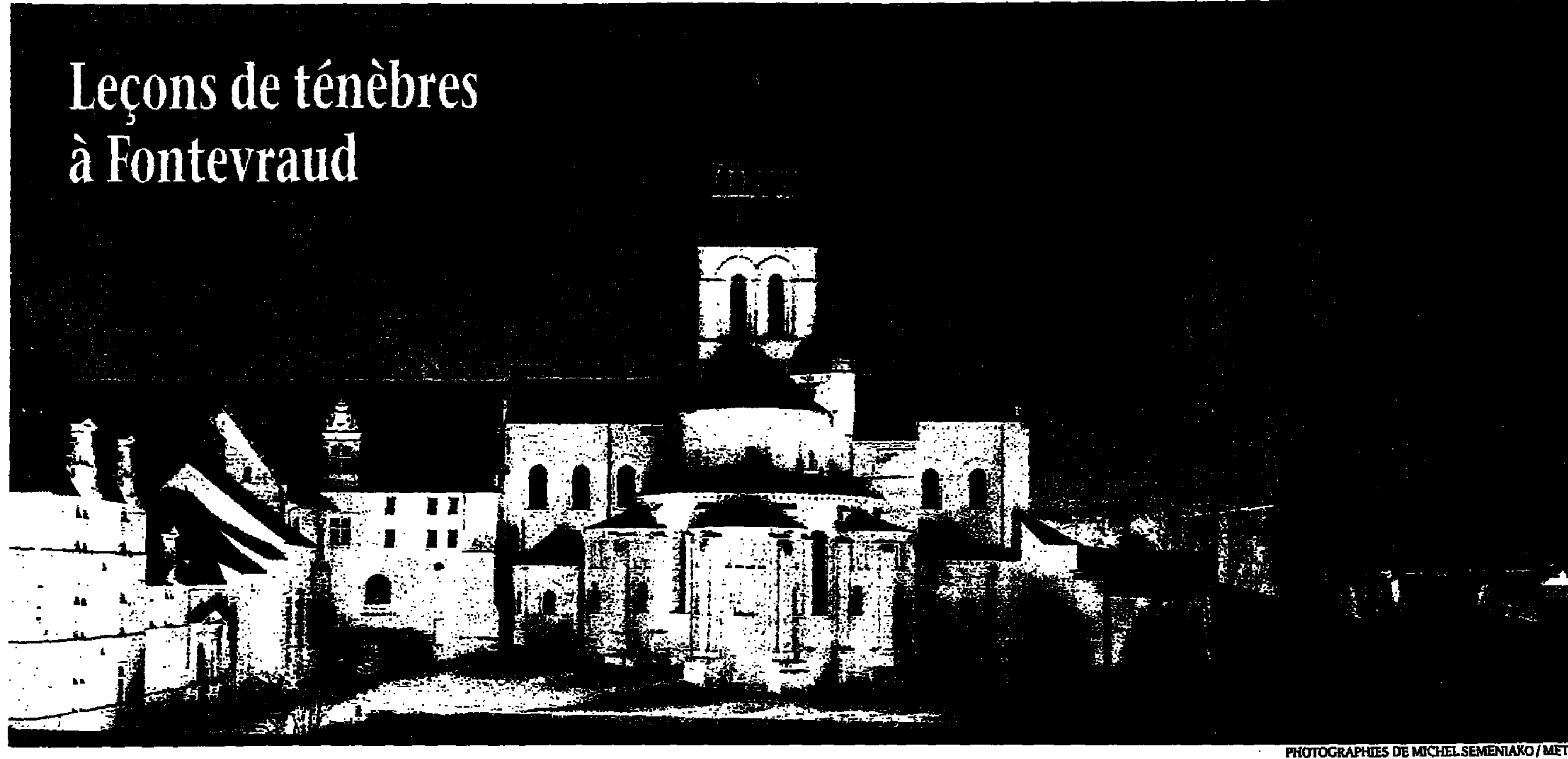
DÉPÊCHES

■ **ESPACE : l'astronaute Jean-Loup Chrétien** a intégré l'Agence spatiale américaine (NASA) depuis lundi 1er mars pour y diriger le *« corps expéditionnaire »* de la future station spatiale internationale, *« avec trois ou quatre astronautes »*, a-t-il annoncé lui-même. Âgé de 60 ans, il a dû prendre sa retraite du CNES. Aux Etats-Unis, la limite d'âge est fixée au cas par cas par les médecins, et le doyen des astronautes français, qui a volé deux fois avec les Russes (en 1982 et 1988) et une fois avec les Américains (en 1997), n'a jamais caché son désir d'effectuer une nouvelle mission. – (*AFP.*)

■ **RISQUES NATURELS : l'Agence spatiale japonaise** (Nasda) et le Centre national d'études spatiales (CNES) ont décidé de créer des groupes de travail sur le suivi des risques naturels et le transport spatial. L'un d'eux sera chargé de préparer un projet pour une meilleure utilisation des données spatiales en provenance de satellites existants, comme les SPOT français, ou futurs, comme l'Adeos japonais. Un autre travaillera sur le renforcement de la coopération scientifique en vue d'une meilleure compréhension générale de l'environnement planétaire et des risques naturels. Deux autres groupes mèneront des travaux sur la propulsion cryogénique pour les étages supérieurs des fusées et sur les lanceurs réutilisables. – (*AFP.*)



Leçons de ténèbres à Fontevraud



PHOTOGRAPHIES DE MICHEL SEMENIAKO / METIS

Dans les cellules romanes, les détenus avaient succédé aux moines. Aujourd'hui, l'église abbatiale a retrouvé sa sérénité sans perdre la mémoire

FONTEVRAUD-L'ABBAYE
de notre envoyé spécial

– Ton nom ?
– Genet.
– Plantagenêt ?
– Genet, je vous dis.

Ainsi l'auteur du *Miracle de la rose* raconte, après une arrestation à Paris, puis un voyage *« chaînes aux pieds et aux poignets »*, son arrivée, *« au milieu d'une masse de ténèbres »*, à Fontevraud, *« de toutes les centrales de France... la plus troublante »*. Pourtant, on le sait aujourd'hui, Jean Genet, expert en lieux de détention, ne fut jamais incarcéré à Fontevraud. Tout juste admet-on qu'il y fit quelques visites en 1944, sans doute pour des repérages. A l'époque, il terminait son livre, et s'était installé tout près, à Montsoreau, à l'hôtel de la Loire. Les plus beaux mensonges peuvent faire les plus beaux livres.

Le Val de Loire est une vitrine, un salon où les bibelots les plus précieux trônent sur la cheminée. C'est une insulte faite au fleuve que de le réduire à une vulgaire barrière « météo » qui séparerait deux France, l'une ensoleillée et l'autre qui ferait grise mine. Ce *« calme central »*, fait de paysages *« sans arrogance »* (Giraudoux), qui occupe le milieu de notre pays, offre des palais divins. Mais il fut aussi le refuge des grands laborieux, des grands solitaires. Rabelais, perché à La Devinière, Balzac enfoui sous les frondaisons de Saché, Léonard de Vinci, le machiniste du Clos-Lucé, sont les voisins de Robert d'Arbrissel, fondateur, au début du XIIe siècle, de l'abbaye de Fontevraud.

LES « MAUVAIS PAUVRES »

Fontevraud ne s'expose pas au regard du tout-venant. Il faut quitter l'allée bruyante du fleuve. Le village se découvre au fond d'un vallon. Passé le porche de l'abbaye, telle la porte d'un purgatoire, on a de grandes chances de tomber sur Bertrand Ménard, animateur du Centre culturel de l'Ouest, qui, depuis vingt ans, tente de sauver ce qui peut l'être encore du passé carcéral. *« Cette souffrance*, insiste-t-il, *il ne fallait pas qu'elle se perde. »*

Il faut remonter à 1963. Cette année-là, c'en est fini du pénitencier. L'Angevin Jean Foyer, ministre de la justice, et Michel Debré, voisin tourangeau, ont décidé sa fermeture. Se pose alors la question de la reconversion de l'édifice. Olivier Guichard, autre ténor gaulliste, passionné par le monument, veut en faire un point de rencontre culturel. En 1975 naît le Centre culturel de l'Ouest. Les Monuments historiques estiment qu'il faut redonner à l'ensemble architectural sa signification d'origine. Durant tout le XIXe siècle – c'est Napoléon qui a créé la centrale en 1804 après la dispersion de la communauté monastique sous la Révolution – l'église abbatiale, merveille romane, a notamment servi de dortoir sur cinq niveaux. *« On avait oublié que c'était une abbaye »* reconnaît Bertrand Ménard.

Pendant des années, tout ce qui avait trait à la vie carcérale est détruit. Une besogne menée par un petit contingent de détenus, maintenus sur le site et qui, évidemment, mettent du cœur à l'ouvrage. Le dernier prisonnier quitte Fontevraud en 1985. Le passé pénitencier est, cette fois, bien gommé. On n'est pas mécontent d'effacer ces cent soixante ans de nuit carcérale, après sept siècles de lustre religieux. *« On jetait tout dans les poubelles*, se souvient Bertrand Ménard. *J'ai récupéré des objets à la décharge : une porte de cachot, des sabots, des casquettes, etc. Si l'on m'avait vu... Aujourd'hui ce sont de précieux objets exposés dans une vitrine. »* A l'abbaye, une exposition permanente présente ces petits riens d'une existence recluse. Bertrand Ménard fait l'inventaire du moindre graffiti. Les « mauvais pauvres » ont droit aussi à la mémoire.

Autre conséquence de la disparition de la centrale : le village se vide d'une partie de sa population. Aujourd'hui, Fontevraud a découvert les avantages du tourisme culturel : 170 000 visiteurs déambulent dans une abbaye dont l'animation a été confiée au Centre culturel de l'Ouest. Priorité à la musique – René Martin est le directeur artistique – et aux colloques. Les lieux se sont pacifiés. L'église abbatiale a retrouvé sa splendeur romane. Et on a réglé l'épineuse question des gisants.

Avant d'être un mitard, autant pour de pauvres hères que pour *« les plus belles crapules de France »*, ainsi que le disait Genet, Fontevraud s'adonnait à un autre enfermement, religieux celui-là. Robert d'Arbrissel, le fondateur, qui avait, paraît-il, des allures de hippie, prit surtout une décision impensable : il mit une femme à la tête d'une communauté constituée d'hommes et de femmes. Si bien que ce fut toujours une abbesse – les moines étaient en minorité – qui régna sur ces murs immenses. Quant aux Plantagenêt, ces rois français qui gouvernèrent l'Angleterre, ils en firent leur tombeau.

Ces gisants superbes, au nombre de quatre – ceux d'Henri II et de son épouse Aliénor d'Aquitaine, de Richard Cœur de Lion, grande vedette des lieux, et d'Isabelle, l'épouse du vil Jean Sans Terre –, que de soucis ont-ils donnés aux responsables culturels, et même aux politiques ! Au siècle passé, Victoria voulut les récupérer, en profitant de son amitié avec Eugénie, l'épouse de Napoléon III. La chute du Second Empire mit fin à l'entreprise. Et nos voisins d'outre-Manche renoncèrent à leurs prétentions.

UN ULTIME REPOS ?

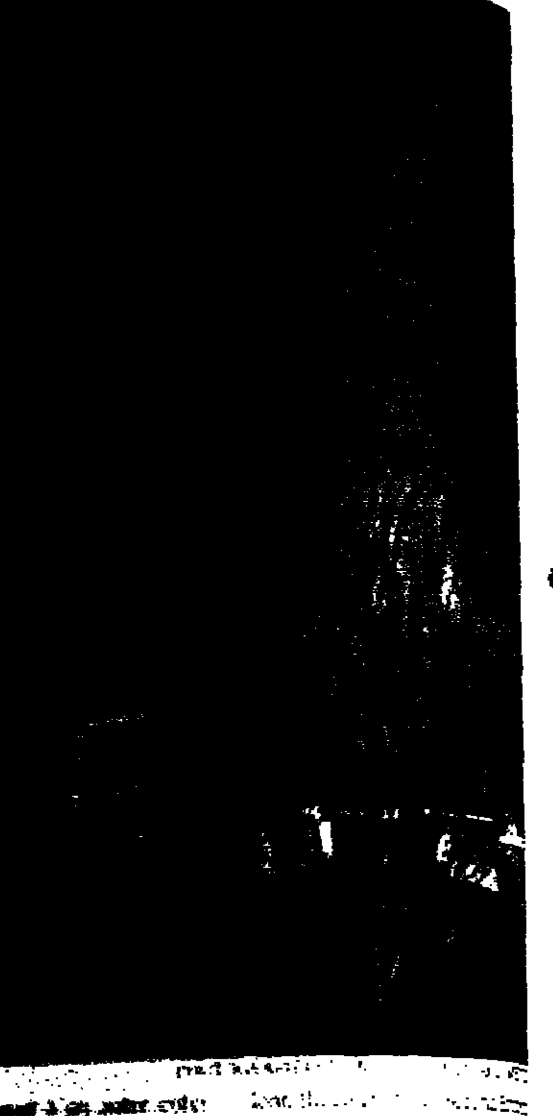
En revanche, dans les années 80, quand l'église abbatiale fut rénovée, se posa la question de leur présentation. Durant la période carcérale, on avait quelque peu perdu leur trace et ils allèrent même jusqu'à s'égarer dans les cuisines. Une fois remis dans l'abbatiale, où leur accorder un ultime repos ? Un projet de Jean-Pierre Raynaud, soutenu par Jack Lang, les imaginait en lévitation. L'audace était insupportable. Lorsque François Léotard s'installa à la culture, le projet fut rangé dans les cartons. Puis Georges Duby, appelé à la rescousse, trancha. Ils sont là, tous les quatre, à présent, au milieu de la nef, sur le sol ferme. Et des escouades anglaises, en quête de leurs souverains perdus, leur jettent parfois une rose.

Dans la nuit qui descend sur le vallon, Fontevraud ressemble à un énorme gisant, où fondent les ténèbres. On ne reprend ses esprits qu'à Montsoreau, lorsque le vent de la Loire frappe le visage. Le fleuve donne une leçon de liberté et semble reprocher aux hommes leurs tourments.

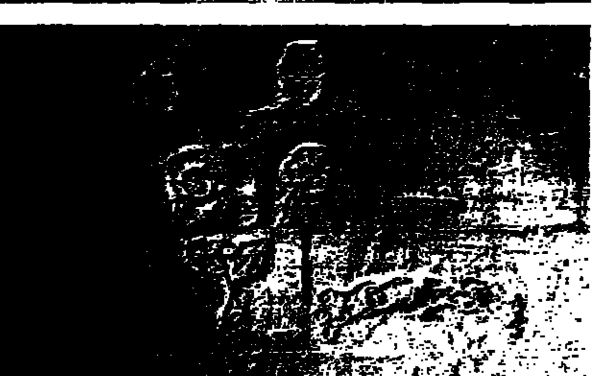
Régis Guyotat

Richard superstar

Ses fans poussent même le culte jusqu'à manger du camembert « Richard-Cœur-de-Lion ». La cote du royal baroudeur n'a jamais été aussi forte. L'abbaye de Fontevraud, où il fut enterré avec les autres Plantagenêt, organise, du mois d'avril jusqu'à l'automne, une série de festivités à l'occasion du 800e anniversaire de sa mort, en 1199. Sont prévus expositions, conférences sur le personnage et son mythe – fourni – à travers la littérature et le cinéma, ainsi que des concerts et un spectacle autour des gisants.



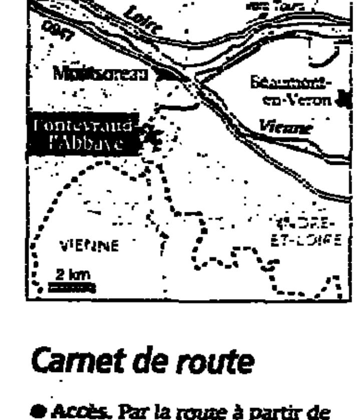




Dans la nuit qui descend sur le vallon, Fontevraud ressemble à un énorme gisant, où fondent les ténèbres.

Ces gisants superbes, au nombre de quatre – ceux d'Henri II et de son épouse Aliénor d'Aquitaine, de Richard Cœur de Lion, grande vedette des lieux, et d'Isabelle, l'épouse du vil Jean sans Terre

Les graffitis des anciens détenus ou la mémoire des « mauvais pauvres »



Carnet de route

● **Accès.** Par la route à partir de Tours (une heure de trajet, 50 km), prendre la rive gauche de la Loire, direction Saumur. Deux itinéraires possibles : l'un tout droit, donc plus rapide, Chinon, Fontevraud (on passe quand même à Azay-le-Rideau et à proximité de Saché) ; l'autre, exceptionnel, par la levée de la Loire, avec une bonne « ration » de châteaux (Villandry, Ussé) ou de sites (Candes-Saint-Martin, Montsoreau). Au retour, emprunter la rive droite par *Bourgueil, Langeais, Luynes, et* regagner Tours.

● **Hôtels.** A l'intérieur de l'abbaye, hôtellerie du Prieuré Saint-Lazare, chambres de 295 F (45 €) à 640 F (97 €), tél. : 02-41-51-73-16. Sur la place du village, la Croix Blanche, chambres de 309 F (47 €) à 470 F (71 €), tél. : 02-41-51-71-11.

● **Visites.** L'abbaye, dont *l'entrée est située sur la place du* village, est ouverte tous les jours de l'année, sauf les 1er janvier, 1er et 11 novembre et le 25 décembre. Les heures de visite varient selon la saison : jusqu'au 27 mars, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30. En été, de 9 heures à 19 heures. En juillet-août, sauf les lundis et mardis, visites thématiques avec *des guides comédiens: la vie* monastique, la vie pénitentiaire, Richard Cœur de Lion. Renseignements au 02-41-51-71-41. Concerts, stages, expositions au Centre culturel de l'Ouest (tél. : 02-41-51-73-52).

● **Livres.** Guide Bleu *Pays de la Loire* (Hachette).-*Miracle de la rose*, de Jean Genet (Folio). *Encore 264 jours à tirer, pénitencier de Fontevraud*, de Bertrand Ménard (éditions Cheminements), *La Vallée de la Loire*, de James Bentley, photographies de Charlie Waite (Arthaud, 1988). Un très bel album, *Val de Loire*, photographies de Jaroslav Poncar (Revue K, tél. : 01-48-93-97-82, fax. : 01-43-75-12-31).

LA PLONGÉE SOUS-MARINE

L'appel des profondeurs

MERS ET OCÉANS occupent les trois quarts de la surface du globe. De quoi combler l'amateur de fonds sous-marins une fois acquises les bases techniques requises pour explorer, à sa guise, le « sixième continent ». Après avoir étudié *Plongée passion* (Hachette), deux options : partir pour apprendre ou apprendre avant de partir. Par exemple à Aqua 92 (tél. : 01-40-85-81-28), à Villeneuve-la-Garenne, où l'UCPA propose baptêmes (105 F, 16 €) et cours (135 F, 21 €) dans un ensemble *unique en Europe. Ou au Ken Club* (tél. : 01-48-25-06-65), près de la tour Eiffel, où Blue Lagoon propose baptêmes gratuits et initiation (6 heures, 2 500 F, 381 €). Si on préfère conjuguer apprentissage et dépaysement, on consultera les brochures des voyagistes. Les plus aguerris, eux, auront le choix entre le séjour classique ou la croisière-plongée qui permet de sortir des fonds trop fréquentés.

Où et quand partir ? Guides des plus beaux fonds marins, trois ouvrages publiés chez Hachette *(Le Nouveau Tour du monde en 80 plongées, Mer Rouge et Maldives en 80 plongées* et *Les Caraïbes en 80 plongées)* dressent un inventaire des lieux. Encore modeste, la Méditerranée propose, surtout en juin, quelques sites séduisants : en France (le parc marin de Port-Cros, Calvi et Bonifacio), en Espagne (les îles Medas, sur la Costa Brava), en Tunisie (Tabarka) et en Grèce (Corfou). *Mecque incontestée de la plongée*, la mer Rouge (idéale au printemps) est accessible par charters, d'où des forfaits très attractifs. Plus on descend vers le sud, plus le spectacle se bonifie. En vedette, Ras Mohammed (Sinaï), l'épave du *Thistlegorn*, Carless Reef et Djibouti.

Dans l'océan Indien (mai et juin), le dépaysement est garanti mais les plongées aléatoires excepté aux *Maldives (jusqu'en avril), paradis* préservé à l'image de Vabbinfaru, au nord de Malé. Plus à l'est, la Malaisie (d'avril à août) avec le « cimetière des tortues » à Sipadan, la Micronésie avec l'archipel de Palau et le lagon de Truk (exceptionnelle concentration d'épaves), la Papouasie et Ningaloo Reef, sanctuaire du requin-baleine (fin mars, mi-avril), en Australie où la Grande Barrière *de corail (programmée notamment* par Australie Tours, tél. : 01-45-53-58-39) s'offre, pendant l'été austral, aux plongeurs nantis et expérimentés qui, de février à juin, ont rendez-vous, en Polynésie, avec les requins, les napoléons et les raies mantas. Frissons garantis ! Aux Caraïbes, on nage, jusqu'en mars, avec les lamantins (à Crystal River, en Floride) ou avec les raies (à Grand Cayman) et *de mai à août avec les dauphins, aux* Bahamas. Quant au grand récif de Belize, il offre, jusqu'en mai, une des meilleures plongées des Caraïbes.

Avec qui partir ? Deux options : les spécialistes ou les généralistes. Les premiers garantissent les meilleurs prix et privilégient les séjours les plus appropriés à la plongée, au détriment, parfois, de la qualité de l'hébergement, à l'inverse des seconds chez qui la plongée est souvent optionnelle. Une distinction caduque dans le cas de généralistes qui revendiquent une réelle expertise en la matière. Nouvelles Frontières (tél. : 0803-33-33-33), par exemple, avec une filiale spécialisée, son propre label pédagogique, des stages multiples, des formules pour les enfants et une vingtaine de destinations dont la mer Rouge, la Corse (en promotion du 12 mai au 11 juin, 3 160 F, 482 €, en demi-pension, avec l'avion et six plongées à 960 F, 146 €, ainsi qu'une croisière d'une semaine à 3 400 F, 518 €, sans l'avion), les Antilles et Madagascar ainsi que des croisières en mer Rouge (3 000 F, 457 €, la semaine plus 1 900 F, 289 €, le vol A/R), aux Maldives, aux Seychelles et aux Tuamotou (12 jours, autour de 12 000 F, 1 830 €, plus environ 6 500 F, 990 €, *pour l'avion)*.

De son côté, « la plus grande école de sport du monde », le Club Méditerranée (tél. : 0801-802-803) programme la plongée bouteille dans plusieurs de ses villages, notamment en Espagne (Cadaquès), aux Antilles (Les Boucaniers, Sainte-Lucie, Columbus, Turquoise), en Polynésie et aux Maldives. A noter, cet été, des stages du champion du monde de plongée libre, Umberto Pelizzari, à Santa Teresa, en Sardaigne. Quant à l'UCPA (tél. : 0803-820-830), association sans but lucratif, *elle propose aux jeunes des vacances* en France (autour de 2 380 F, 363 €, la semaine sans le transport) et à l'étranger (environ 5 000 F, 762 €, en mer Rouge, avec l'avion) avec notamment, des centres en Guadeloupe et en Martinique. Deux points forts : le tout compris (matériel fourni) et une pédagogie ludique.

« SHARK AVENTURE »

A signaler aussi la séduisante brochure d'Aquarev/Accor Tour (tél. : 01-48-87-55-78), qui ajoute aux classiques (mer Rouge), le Sénégal, la République dominicaine et des croisières à Madagascar, ainsi que celle de Frantour (agences), qui propose des séjours plongée à la Martinique et à Maurice. Quant à Havas Voyages (tél. : 01-41-06-41-23), il *programme Hurghada, en mer* Rouge (à partir de 4 000 F, 610 €, la semaine, en demi-pension, de Paris et de province) et les Maldives (à partir de 8 865 F, 1 351 €, 10 jours/7 nuits, en pension complète).

Côté spécialistes, citons, par ordre alphabétique, Blue Lagoon (tél. : 01-42-82-95-40) avec une vingtaine de sites protégés en mer Rouge, une « Shark Aventure » pour flirter avec *les requins, la Malaisie, les Canaries* et des croisières aux Maldives ; Sport Away Voyages (tél. : 0803-01-3000) avec une vingtaine de destinations et, en vedette, trois clubs Nathalie Simon à Rodrigues, au Cap-Vert et en Egypte ; Subexplor (tél. : 01-40-39-99-33) avec la mer Rouge, Djibouti, la Libye, Cuba, Belize et la Polynésie, où il propose des croisières comme à Madagascar, en *Thaïlande et aux Maldives destination* privilégiée d'Ultramarina (tél. : 0800-04-06-63), qui joue la carte de l'originalité, notamment avec l'Australie et, en mer Rouge, des sites moins fréquentés ; Voile Voyages (tél. : 01-45-61-03-09), qui programme des croisières en catamaran en Polynésie, aux Maldives et dans les Grenadines.

Patrick Francès

★ Salon de la plongée sous-marine, les vendredi 12 (12 à 23 heures), samedi 13 (10 à 20 heures) et dimanche 14 mars (10 à 19 heures), à l'Aquaboulevard, 4, rue Louis-Armand, 75015 Paris. Entrée : 35 F, gratuit pour les moins de 8 ans.

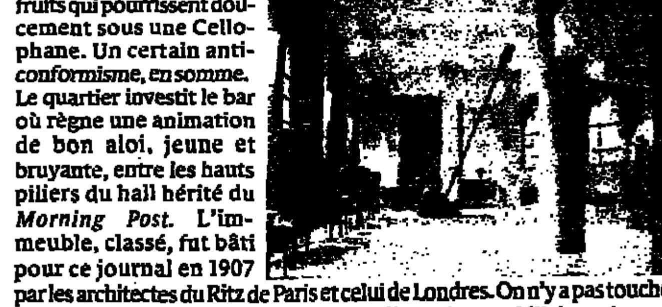
A tous prix

■ **2 350 F (356 €)** : une découverte « à la carte » des Pyrénées Roussillon. On choisit son itinéraire et ses hôtels (35 établissements labellisés). Le prix (par personne), valable du 3 avril au 2 juillet (2 880 F, 436 €, en haute saison), comprend 6 nuits en chambre double en hôtel « 3 étoiles » et demi-pension (pour les enfants partageant la chambre des parents, gratuit jusqu'à 2 ans, 1 140 F, 174 €, de 2 à 7 ans, 1 495 F, 228 €, de 7 à 12 ans), un panier terroir, un chéquier gourmand accepté dans une vingtaine de restaurants, l'accès gratuit à 22 sites historiques, une carte et un guide avec les coordonnées des prestataires. Renseignements auprès du CDT (tél. : 04-68-66-61-11) et de la Maison des Pyrénées (tél. : 01-42-86-51-86).

■ **14 360 F (2 189 €)** : une croisière golf en Méditerranée, du 24 mai au 4 juin, à bord du *Mermoz* (croisières Paquet), de Marseille à Marseille *via* l'Espagne, le Maroc et les Baléares. Spécialiste du golf, l'agence Global Voyage a sélectionné sept parcours haut de gamme : Barcelone, Malaga, Tanger, Dar-es-Salam/Casablanca, la Manga (Carthagène), Ibiza et Palma. Prix à partir de 14 360 F pour les golfeurs, en cabine double intérieure, pension complète et forfait « golf » (transferts, green-fees et déjeuners) et de 9 320 F (1 420 €) pour les accompagnants. Cabine double avec hublot à partir, respectivement, de 15 055 F (2 295 €) et 10 060 F (1 534 €). Renseignements au 01-40-61-24-60.

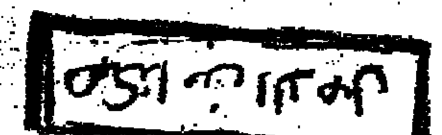
Londres, un hôtel pour la City

Une situation stratégique au coeur du quartier des théâtres, à proximité de la National Gallery et de Covent Garden, une façade en éperon de navire, au carrefour du Strand et d'Aldwych : ainsi apparaît le One Aldwych. Son adresse lui a donné son nom. Intérieur élégant. Design sobre dans les chambres, lin blanc, point lumineux de chevet à fibre optique, rideaux en soie thaïe de Jim Thompson et, dans la salle de bains, fleur noire dressée sur sa tige, un second téléviseur. L'hôte apprécie l'espace, le mariage des fibres naturelles, les miroirs anti-buée, le bouquet et les fruits frais renouvelés chaque jour. Dans la piscine, musique classique que l'on entend en nageant au fond de l'eau. Surtout, grande gentillesse du service (plusieurs Français au restaurant) – l'influence du propriétaire, Gordon Campbell Gray, qui a consacré une partie de sa vie aux enfants déshérités de ce monde, au Bangladesh, au Maroc et au Nicaragua, n'y est pas étrangère. Avant d'ouvrir le One Aldwych, l'homme a fréquenté les grands hôtels à travers le monde. Une expérience dont il tire des leçons. Faisant le tri entre ce qui apporte un réel confort et certaines « manies » qui n'ont aucun sens, lescorbeilles de fruits qui pourrissent doucement sous une Cellophane. Un certain anticonformisme, en somme. Le quartier investit le bar où règne une animation de bon aloi, jeune et bruyante, entre les hauts piliers du hall hérité du *Morning Post*. L'immeuble, classé, fut bâti pour ce journal en 1907 par les architectes du Ritz de Paris et celui de Londres. On n'y a pas touché. En balcon sur le hall, le restaurant Indigo (risotto délicieux, beurre d'Echiré et, au petit déjeuner, miel en rayon). *En sous-sol, un restaurant* gastronomique, l'Axis, avec grand escalier et peinture murale spectaculaire. Côté rue, enfin, un fleuriste et un bar où cols blancs et midinettes peuvent prendre un « petit noir » le matin et une collation au sortir du théâtre. Ouvert en juillet 1998, l'hôtel se flatte d'un taux de fréquentation de 80 % : 60 % hommes d'affaires de la City, 20 % visiteurs.



Danielle Tramard

★ One Aldwich, 1, Aldwych, 93 chambres, 12 suites, dont deux avec salle de gymnastique privée. Réservations au 00-44-171-300-1000. Chambre double à partir de 2 200 F environ (335 €). Egalement forfait Jackson Pollock, du 11 mars au 6 juin, 2 250 F (343 €) par personne, 1 nuit en chambre double et petit déjeuner, entrée coupe-file à l'exposition et Paris-Londres en Eurostar inclus.



Les giboulées au rendez-vous

JEUDI, une vaste dépression est située sur la France, maintenant un *temps agité et instable. Les giboulées* de mars sont au rendez-vous, *avec beaucoup d'averses*, des orages locaux, du grésil et des rafales de vent.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les nuages resteront nombreux toute la journée, avec des averses, accompagnées *parfois* de grésil. Le vent de nord-ouest soufflera *à 70 km/h en rafales près des* côtes. Il fera 8 à 10 degrés l'après-midi.

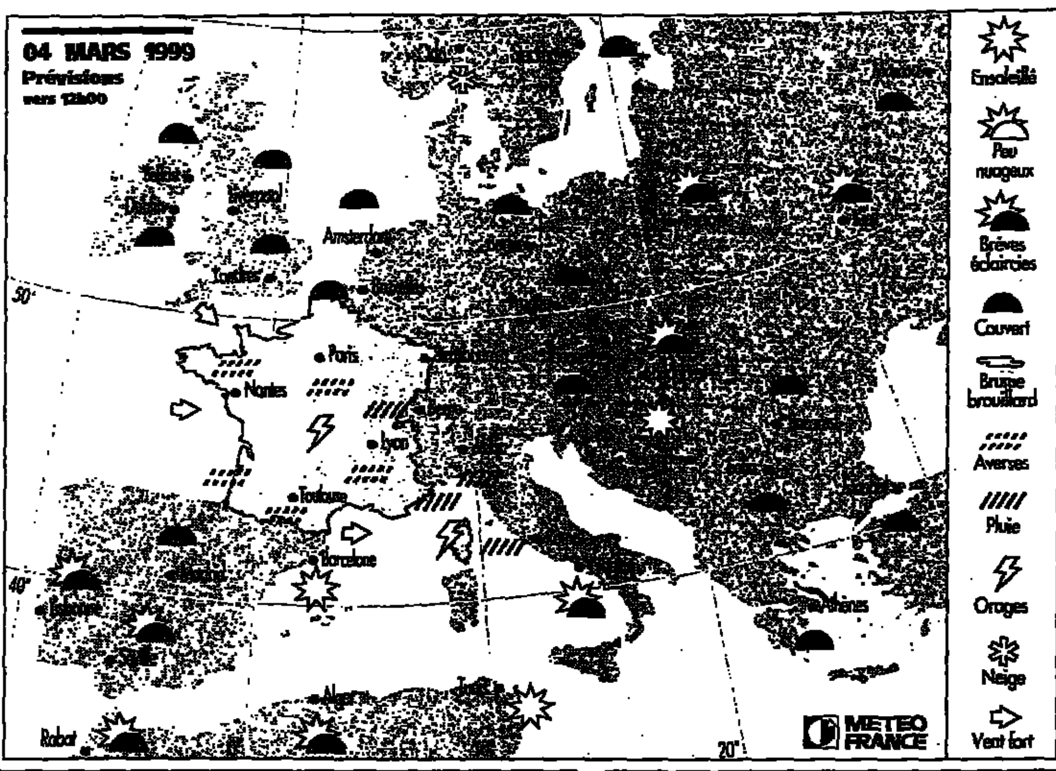
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La journée sera placée sous le signe des nuages et de fréquentes averses, localement orageuses. Les températures maximales *seront en baisse, avec 8 à* 10 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le ciel restera très nuageux, avec quelques averses. Il neigera sur le relief au-dessus de 600 mètres. Le thermomètre marquera 8 à 11 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les nuages res*teront nombreux*, avec de fréquentes averses, parfois orageuses et accompagnées de grêle. Il neigera modérément sur les Pyrénées au-dessus de 700 mètres. Il fera plus frais avec 9 à 12 degrés au meilleur moment de la journée.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le temps restera agité toute la *journée*, avec de fréquentes averses. Il neigera sur le *relief au-dessus de 800 mètres. Les* températures maximales avoisineront 7 à 11 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur le Languedoc-Roussillon et la Corse, le ciel sera nuageux avec *des averses localement orageuses.* Ailleurs, le temps sera couvert et pluvieux le matin, puis les nuages resteront nombreux, avec des averses. Il neigera sur les Alpes du Sud au-dessus de 800 mètres. Il fera 10 à 15 degrés l'après-midi.



PRÉVISIONS POUR LE 04 MARS 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/30 N	KIEV	4/9 N	VENISE	6/12 P	LE CAIRE	11/22 S
				POINTE-A-PIT.	21/28 S	LISBONNE	9/14 N	VIENNE	4/13 C	MARRAKECH	10/17 S
				ST-DENIS-RÉ.	24/29 N	LIVERPOOL	5/8 C	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	18/29 N
				EUROPE		LONDRES	6/8 C	BRASILIA	20/25 P	PRETORIA	20/34 S
				AMSTERDAM	4/10 C	LUXEMBOURG	2/6 C	BUENOS AIR.	22/30 N	RABAT	10/16 N
FRANCE métropole		NANCY	6/9 P	ATHENES	10/17 C	MADRID	5/11 C	CARACAS	22/29 S	TUNIS	9/20 S
AJACCIO	7/15 P	NANTES	6/9 N	BARCELONE	8/15 S	MILAN	7/12 P	CHICAGO	-4/2 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	6/9 C	NICE	8/12 P	BELFAST	3/5 C	MOSCOU	-3/1 C	LIMA	22/28 N	BANGKOK	25/32 P
BORDEAUX	6/11 C	PARIS	6/10 N	BELGRADE	3/18 S	MUNICH	1/10 P	LOS ANGELES	9/13 N	BOMBAY	25/34 S
BOURGES	5/9 N	PAU	3/8 C	BERLIN	5/12 C	NAPLES	8/14 N	MEXICO	11/23 S	DJAKARTA	25/30 C
BREST	4/8 N	PERPIGNAN	8/13 N	BERNE	3/5 P	OSLO	-7/-2 *	MONTREAL	-7/6 P	DUBAI	19/26 S
CAEN	5/8 N	RENNES	6/9 N	BRUXELLES	4/8 C	PALMA DE M.	10/15 N	NEW YORK	3/13 N	HANOI	20/25 C
CHERBOURG	4/7 N	ST-ETIENNE	5/10 N	BUCAREST	4/16 C	PRAGUE	3/10 C	SAN FRANCS.	7/11 S	HONGKONG	19/26 S
CLERMONT-F.	7/10 N	STRASBOURG	8/12 P	BUDAPEST	5/13 N	ROME	10/14 P	SANTIAGO/CHI	10/26 S	JERUSALEM	12/20 S
DIJON	5/10 P	TOULOUSE	5/9 C	COPENHAGUE	3/6 C	SEVILLE	8/17 N	TORONTO	-5/-1 C	NEW DEHLI	17/29 C
GRENOBLE	2/10 P	TOURS	6/9 N	DUBLIN	3/6 C	SOFIA	0/13 C	WASHINGTON	2/8 N	PEKIN	6/18 N
LILLE	5/9 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	4/9 C	ST-PETERSB.	-6/-2 N	**AFRIQUE**		SEOUL	4/12 S
LIMOGES	3/7 N	CAYENNE	23/29 S	GENEVE	2/7 C	STOCKHOLM	-2/2 C	ALGER	10/17 N	SINGAPOUR	25/31 C
LYON	6/11 P	FORT-DE-FR.	22/28 N	HELSINKI	-6/-2 C	TENERIFE	11/14 N	DAKAR	17/23 S	SYDNEY	21/29 S
MARSEILLE	7/11 N	NOUMEA	25/30 S	ISTANBUL	10/17 C	VARSOVIE	4/12 N	KINSHASA	22/30 P	TOKYO	6/16 S

Situation le 3 mars à 0 heure TU

Prévisions pour le 5 mars à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AVION.** Spécialiste des vols secs, Go Voyages propose une série de prix *« extra light »* au départ de Paris *pour une période comprise* entre le 1er mai et le 24 octobre. Pour ces vols, *une condition : il est* nécessaire de réserver son billet avant mercredi 31 mars. Sont notamment proposés des vols à destination de Palma et Shannon (990 F, 150,92 €), Monastir, Djerba et Faro (1 230 F, 187,51 €), Athènes (1 440 F, 219,52 €) et Dakar (2 590 F, 394,84 €). Renseignements au 0803-803-747.

■ **HÔTELS.** La nouvelle édition de l'annuaire des Bass Hotels & Resorts, qui regroupe plus de 2 600 établissements des marques Holiday Inn, Intercontinental et Crown Plaza notamment, vient de paraître. *Pour l'obtenir, il suffit de* contacter le Bureau central européen de réservations à Amsterdam en composant le 0800-905-999 (numéro vert, gratuit).

JARDINAGE

L'art et la manière de cultiver un bougainvillier

L'AIR DE RIEN, les journées rallongent et le soleil, quand il daigne *se montrer, chauffe de plus en plus.* On ne se rend guère compte quand on est dehors, mais les jardiniers qui ont une véranda ou une serre s'en sont aperçus : il n'est désormais pas rare que la température y grimpe à 30 degrés vers 2 ou *3 heures de l'après-midi.*

La végétation se réveille donc… avec son lot de surprises. Un grand bougainvillier endormi, qui avait perdu presque toutes ses feuilles car il était volontairement maintenu en sommeil en étant arrosé de *façon parcimonieuse dans un en*droit frais de la véranda, s'est brusquement réveillé. Le voici qui bourgeonne à « vitesse grand V ». Plus question de ne pas l'arroser, il se*rait tellement contrarié* qu'il pourrait en crever.

Pas question non plus de trop l'encourager à croître, ses jeunes pousses seraient trop tendres, s'allongeraient démesurément et il perdrait de sa belle allure touffue. *Que faire ? Aérer le plus possible* quand la température grimpe en début d'après-midi de façon qu'elle baisse et soit sensiblement égale à celle qui règne à l'extérieur. Arroser ce qu'il faut, pas trop donc, attendre que la terre soit sèche sur un ou deux centimètres à la surface du bac. Et rempoter sérieusement.

Le bougainvillier est une plante très facile à conserver, à faire fleurir chaque année, au moins dans sa version sauvage, la plus belle à notre avis, qui épanouit des grappes de petites bractées violettes. Les bougainvilliers à grandes bractées rouges, orange, roses ou blanches, sont plus fragiles et moins beaux… à cause de la taille trop grande de leurs fausses fleurs – les vraies sont minuscules et *s'épanouissent au fond des brac*tées qui, en fait, sont des feuilles qui se soudent et changent de couleurs.

TERRE DE BRUYÈRE, LE SALUT

Cette plante originaire des forêts d'Amérique du Sud a quand même quelques exigences. Dont une rarement décrite dans les ouvrages spécialisés et qui a trait à la terre. Ce n'est qu'après en avoir perdu plu*sieurs pieds que nous avons* compris qu'en dehors de la terre de bruyère il n'y avait aucun salut. En pleine terre, elle semble plus accommodante, mais en pot ou en bac, il lui faut impérativement un sol acide, fibreux et très aéré.

Notre bougainvillier, qui fait presque 3 mètres de haut et *1 mètre d'envergure, pousse dans* un grand pot circulaire de 50 centimètres de diamètre. Quand nous l'avons acheté, il faisait 30 centimètres de hauteur. Planté dans un *mélange de terreau et de terre de* jardin, dans un pot de terre convenablement drainé, il n'a pas bougé d'un centimètre pendant une année.

Un peu désespéré, on s'est dit : *« Pas celui-là, pas cette fois-ci ! »* En le retirant de son pot, quelle ne fut pas notre surprise de constater qu'aucune racine n'avait colonisé la *nouvelle terre. Nous avions pour*tant procédé comme il le faut : désagréger une bonne partie de l'ancienne motte de façon que les racines soient bien dégagées et qu'elles ne se mettent pas à tourner en rond pour former un chignon.

Tentons la terre de bruyère pure ; il est rare que les plantes originaires de l'Extrême-Orient et de l'Amérique latine ne s'y plaisent pas. Le problème de ce substrat est qu'il est très pauvre en éléments nutritifs, qu'il est facilement lessivé par les eaux d'arrosage et qu'il est *fichtrement difficile à réhumidifier* si on le laisse trop se dessécher en plein été.

Installé dans son pot, dans sa nouvelle terre, ce bougainvillier chétif s'est tout de suite réveillé et s'est mis immédiatement à pousser avec une *vigueur étonnante.*

DES BRACTÉES TOUT L'ÉTÉ

Ses feuilles vert épinard, ses bractées bien colorées sont les *signes d'une excellente santé.* Le problème maintenant serait de le maintenir dans une taille raisonnable. En le rempotant chaque année, début mars, pour le remettre dans le même pot, en réduisant à chaque fois sa motte d'une moitié, nous retardons tout à la fois sa repousse, car ce rempotage choc le bloque pendant une quinzaine de jours dans ses élans, et l'empêchons de trop grandir.

En revanche, il ne faut pas tailler le bougainvillier adulte comme on taille quantité d'autres plantes. Ce n'est pas qu'il n'aime pas cela, mais cela réduit sa floraison. Ce qu'il faut faire, c'est supprimer, là où elles surgissent sur le tronc et les plus grosses banches, les grandes pousses qu'il lui arrive d'envoyer vers le ciel, *mais ne jamais tailler* les branches secondaires, sauf pour un tout petit nettoyage qui consiste surtout à enlever le petit bois mort.

Il ne faut conserver l'une de ces grandes pousses que lorsqu'on souhaite supprimer une vieille branche charpentière *qui montre* des signes de fatigue. Traité ainsi depuis six ans, le nôtre est recouvert de bractées pendant tout l'été, de la surface du pot jusqu'à son sommet.

Sorti à la mi-mai, il fait d'abord un séjour à l'ombre pendant une petite quinzaine afin que ses feuilles s'habituent aux UV dont elles sont privées derrière les vitres. Puis il passe en plein soleil. Mais là, attention : il ne doit jamais manquer d'eau et en consomme beaucoup, environ 5 litres par jour. Un petit traitement anti-pucerons en mai, un autre en juin. Un petit peu *d'engrais pour rosiers bien dilué* dans l'eau. Et c'est tout. Cela vaut la peine d'essayer.

Alain Lompech

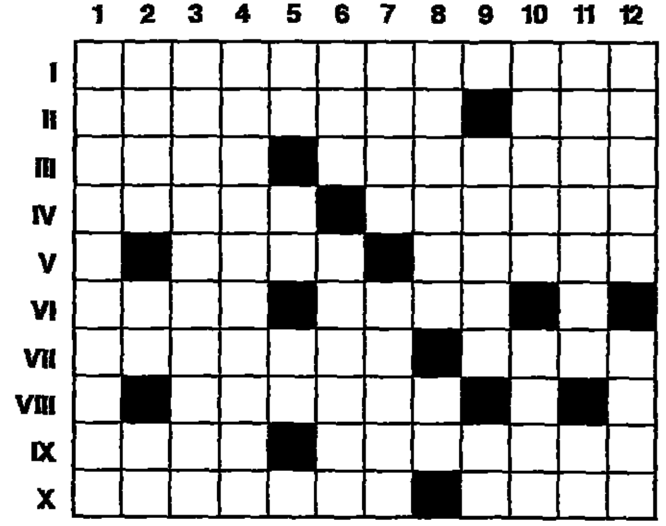
Le réveil des insectes

De nombreux insectes que la fraîcheur des serres froides et des vérandas maintenues à une dizaine de degrés avaient endormis se réveillent maintenant. Les pucerons notamment et aussi les aleurodes (une sorte de minuscule papillon blanc qui se tient sous les feuilles et s'envole en groupe dès qu'on touche une plante envahie). On serait tenté de se dire « ce n'est pas grave, il ne sont pas encore nombreux ». Erreur ! C'est justement le moment de sortir l'artillerie lourde pour s'en débarrasser, car ils vont se multiplier très rapidement.

Il existe maintenant d'excellents insecticides systémiques (véhi*culés par la sève, ils atteignent toutes les parties de la plante) dont* la longue rémanence les rend, sinon moins dangereux à manipuler, au moins efficaces plus longtemps. On aura donc intérêt à investir dans ces spécialités plus chères à l'achat, mais plus économiques à l'usage : une pulvérisation par quinzaine suffit.

MOTS CROISÉS — PROBLÈME N° 99054

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. C'est charmant et craquant comme un biscuit. – II. Qui vit au bord et sur l'eau. Doit rester dans l'eau s'il veut *vivre*. – III. Un os en plus chez les Amérindiens. Tube à essai. – *IV. Association professionnelle. Sans fantaisie.* – V. Même transparente, elle garde ses secrets. Attaqué par le haut. – VI. Bien charpenté. Frais sur la table de Provence. – VII. Moins nombreux que le 4 vertical. Son union est enregistrée. – VIII. En salades ou à l'apéritif. – IX. Récitée à 15 heures. Hors des sentiers battus. – X. Pratiquent des réductions. Ont trouvé un siège.

VERTICALEMENT

1. Indicateur économique. – 2. *Epouse du raja. Le* strontium. Voyelles. – 3. Font la fermeture. – 4. On les attend, mais ça fait du monde quand ils arrivent. – 5. Dans tous. Préposition. Pour mesurer la Muraille. – 6. Chez Brigitte. Capitale arménienne. – 7. Double, il est servi à table. Se lancent. – 8. Bien marquées. Points sur la carte. – 9. Une partie de méridien mise à l'envers. Personnel. – 10. Elle trouva en Auguste un père pour ses enfants. Donné en garantie. – 11. Exprimer avec force. Pris en connaissance. – 12. Protection de *fortune*. Fleurissent dans les jachères.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99053

HORIZONTALEMENT

I. Réclamations. – II. Obligation. – III. Noises. Etang. – IV. Dune. Tabagie. – V. Destrier. – VI. Eu. Tacle. Eus (sue). – VII. Cries. Aar. Ré. – VIII. Esaü. Kami. – IX. IGN. IBM. Vino. – X. Réactualiser.

VERTICALEMENT

1. *Rond-de-cuir.* – 2. Eboueur. Ge. – 3. Clins. Iéna. – 4. Lisettes. – 5. Age. Rasait. – 6. Mastic. Ubu. – 7. At. Aela (aléa). Ma. – 8. Tie-break. – 9. Iota. Ravi. – 10. Onagre. Mis. – 11. Ni. Urine. – 12. Sagesse. Or.

BRIDGE — PROBLÈME N° 1830

L'HAMEÇON ANGLAIS

A Lisbonne, dans un championnat d'Europe, cette donne contribua à la victoire des Anglais sur nos joueurs. Au début, cachez les mains adverses et mettez-vous à la place de Flint en Sud.

Nord : ♠ A V 8 7 ; ♡ 2 ; ♢ V 7 5 2 ; ♣ R D 5 4
Ouest : ♠ *D* 2 ; ♡ D 5 4 ; ♢ A 8 6 4 3 ; ♣ V 3 2
Est : ♠ 9 3 ; ♡ R 9 8 3 ; ♢ D 10 ; ♣ 10 9 8 7 6
Sud : ♠ R 10 6 5 4 ; ♡ A V 10 7 6 ; ♢ R 9 ; ♣ A

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Boulenger	Reese	Svarc	Flint
passe	passe	passe	1 ♠
passe	2 ♣	passe	2 ♡
passe	4 ♠	passe	5 ♣
passe	5 ♡	passe	6 ♠…

Ouest entama l'As de Carreau (Est mit le 10) et rejoua le 4 de Carreau pour *la Dame d'Est et le Roi* de Sud. *Comment fallait-il jouer* pour gagner ce PETIT CHELEM À PIQUE contre toute défense et de quelle façon manier les atouts pour n'en perdre aucun ?

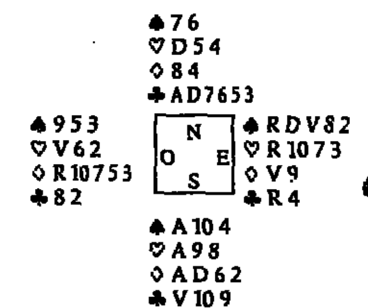
Réponse

En principe, avec *neuf cartes*, on ne fait pas l'impasse à la Dame s'il n'y a pas d'indication particulière sur la distribution. Mais, ici, on sa*vait qu'Est n'avait que deux Car*reaux et il était donc probable qu'il avait trois Piques. Or, Stoppa, en salle fermée, tira l'As de Pique, puis il fit l'impasse à Pique, et chuta.

En salle ouverte, Flint prit une chance supplémentaire en tendant *un hameçon à l'adversaire : il* tira l'As de Cœur, coupa un Cœur et *joua le Valet de Carreau maître ! Est coupa*, Flint surcoupa, et il n'eut plus de problème pour battre atout sans perdre la Dame, puisque, après un coup d'atout, elle était *forcément sèche…*

BATAILLE FRANCO-ITALIENNE

Les rencontres entre Français et Italiens sont fréquentes, et elles tournent, en général, en faveur des Français, comme dans ce « défi » en 64 donnes que Reiplinger, Mari, Levy et Mouiel ont gagné de 50 IMPs, grâce, notamment, à cette donne.



Nord : ♠ 7 6 ; ♡ D 5 4 ; ♢ 8 4 ; ♣ A D 7 6 5 3
Ouest : ♠ 9 5 3 ; ♡ V 6 2 ; ♢ R 10 7 5 3 ; ♣ 8 2
Est : ♠ *R D V 8 2* ; ♡ R 10 7 3 ; ♢ V 9 ; ♣ R 4
Sud : ♠ A 10 4 ; ♡ A 9 8 ; ♢ A D 6 2 ; ♣ V 10 9

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Lauria	Levy	Versace	Mouiel
–	–	–	1 SA
3 ♢	3 SA	*contre*	surc.
passe	passe	passe	

Ouest ayant entamé le 3 de Carreau, *comment Mouiel, en Sud, a-t-il gagné* le contrat de TROIS SANS ATOUT avec une levée de mieux contre toute défense ?

Note sur les enchères

Le barrage « trompe-la-mort » de « 3 Carreaux » n'a manifestement pas eu l'effet dévastateur espéré, surtout quand Ouest n'a pas trouvé l'entame à Pique *que le par*tenaire espérait.

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde, 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218, 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

CINÉMA **Dix-sept des vingt et une régions françaises consacrent une ligne budgétaire au cinéma. Elles espèrent de leur soutien à la production des retombées économiques, car le système de la coproduction oblige le réalisateur à tourner sur place, et de la notoriété. ● LEUR CONTRIBUTION à la production reste encore modeste, avec 36 millions de francs en 1998, dont 20 millions pour la seule région Rhône-Alpes. L'aide va à de jeunes auteurs ou au court métrage plutôt qu'à des réalisateurs confirmés. ● SI LE CINÉMA français a toujours montré les villes et campagnes de France, jamais il n'a autant envoyé ses équipes tourner sur place. ● LE SUCCÈS du film *La Vie rêvée des anges* est aussi celui du Centre régional des ressources audiovisuelles (CRRAV) de la région Centre, qui joue le rôle d'opérateur. Jack Lang, maire de Blois, souhaite créer une université d'été du cinéma.**

Les régions participent de plus en plus au financement des films

Le Nord - Pas-de-Calais, le Centre et Rhône-Alpes sont de bons exemples de l'engagement croissant des budgets régionaux à la production cinématographique, qui, en retour, renouvelle l'image de la vie en province

LES RÉGIONS aiment le cinéma. Elles en raffolent même. Dix-sept sur vingt et une lui consacrent une ligne budgétaire. En revanche, les départements (sept seulement) s'y intéressent nettement moins ; quant aux villes, seules trois (Clermont-Ferrand, Décines, Strasbourg), hormis les villes festivalières, ont eu une action significative en 1998, si on en croit le très complet *Guide 99 des politiques territoriales de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle*, édité par l'Atelier de production Centre-Val-de-Loire.

Le cinéma a donc encore une belle marge de progression auprès des collectivités locales. Les régions financent de l'action pédagogique (éveil des élèves, formation d'enseignants) dans les lycées, et surtout du soutien à la production. Elles en espèrent un double profit : des retombées économiques, car le système de la coproduction oblige le réalisateur à tourner sur place, et de la notoriété liée à un bénéfice culturel. *« Le côté "paillettes" fonctionne énormément : on n'a pas trop de mal à fasciner les élus sur le thème du cinéma »*, reconnaît un professionnel.

La sortie en 1993 du *Germinal* de Claude Berri, réalisé au pied des corons, a donné le signal de l'engouement des régions et illustre bien cette double attente. Côté économique : pour un investissement de 10 millions de francs (1,55 million d'euros), la région Nord - Pas-de-Calais a récupéré six fois plus en sommes dépensées lors du tournage ; et un bénéfice culturel, en l'occurrence la mémoire de la mine, qui n'est guère chiffrable.

La contribution des régions à la production n'en demeure pas moins encore modeste, avec 36 millions de francs (5,57 millions d'euros), en 1998 (un peu moins qu'en 1997). La région Rhône-Alpes arrive largement en tête avec 20 millions de francs (3,1 millions d'euros), grâce à sa société de coproduction Rhône-Alpes Cinéma, qui pratique en fait l'avance sur recettes.

PROJET CULTUREL

Le Nord - Pas-de-Calais a engagé, en 1998, 4 millions de francs (620 000 euros) en coproduction : *« La simple subvention ne permet pas de retour »*, explique-t-on au Centre régional des ressources audiovisuelles (CRRAV), la structure cinéma de la région. Au comité de lecture du 23 février, quarante projets attendaient. Partager s'annonçait cornélien. *« On aimerait pouvoir intervenir plus. On ne va tout de même pas passer à côté d'une proposition de Bertrand Tavernier ! Nous essayons d'avoir une négociation avec le Centre national du cinéma pour étoffer notre fonds »*, précise Catherine Haut, du CRRAV.

L'activité économique n'est pas dissociée du projet culturel. Récent exemple : le tournage de *La Vie de Jésus*, de Bruno Dumont – 8 millions de francs de budget, dont 900 000 F de la région – aurait généré près de 3 millions de francs de retombées.

Le CNC a encouragé la création de commissions locales du film, à l'image des *« film commissions »* américaines. Le premier bilan de celle du Nord - Pas-de-Calais, mise en place en 1997, est encourageant, avec trente-huit semaines de tournage enregistrées en 1998. La cellule d'accueil facilite le travail des équipes. *« On a plus de mille décors repérés »*, dit Catherine Haut. Dorénavant, à Tourcoing, on ne tourne pas que des scènes de *L'Aveu* ou de rideau de fer ! Et le producteur qui se présente dans la métropole nordiste y trouve une foule de services gratuits, qui valent bien une subvention.

Même fièvre dans le Centre. « Nous examinons 360 scénarios de courts métrages par an », affirme Jean-Raymond Garcia, un des responsables de l'APCVL, l'atelier de cinéma de la région. Un accueil de tournage fonctionne. On peut y trouver une banque de données de 500 sites, avec d'inévitables châteaux de la Loire, ou, plus étrange, *« 1 000 mètres carrés à brûler sans danger ! »* : l'APCVL édite un recto-verso, *Le Mètre carré*, bourré d'annonces destinées aux assistants chargés des repérages. Les régions rivalisent pour accueillir les tournages.

La part des régions reste toutefois modeste (environ 2 %) dans le financement des films, qui reste centralisé à Paris. Mais pour être réduit, cet appoint peut se montrer décisif, la collectivité intervenant comme « second financeur », difficile à trouver. *« Ce n'est pas un hasard si toute une génération de réalisateurs et de producteurs ont franchi le cap du long métrage grâce aux régions »*, explique Jean-Raymond Garcia. *« Le coût d'une première œuvre est faible. L'intervention de la région est alors relativement décisive »*, précise Christian Vanneste, élu régional (RPR) du Nord - Pas-de-Calais, président du CRRAV. *« Les régions financent peu, mais elles sont plus attentives aux projets et prennent des risques que d'autres institutions ne prendraient pas »*, ajoute un producteur.

VALEURS SÛRES OU JEUNES AUTEURS

C'est une question que se posent les élus : faut-il aider des valeurs sûres, comme c'est le cas en Rhône-Alpes, ou promouvoir les jeunes cinéastes qui ont besoin d'un coup de pouce ? Il s'agit bien là d'un choix culturel. A part quelques-unes, qui coproduisent des réalisateurs confirmés, les régions aident plutôt le court métrage (116 œuvres en 1997, soit une moyenne de 60 000 F par œuvre, ce qui reste faible) et de jeunes auteurs.

Cette approche culturelle résistera-t-elle longtemps à la logique économique ? On voit mal des élus fermer leurs portes à un gros producteur, apportant la promesse de mois de travail dans la région, sous le prétexte que son projet artistique serait « moyen ». *« L'audiovisuel peut être un pôle de reconversion intéressant »*, répond-on à Lille.

Régis Guyotat

Les régions, partenaires de la production cinématographique française

Des caméras aux quatre coins de la France

AU FESTIVAL de Berlin (*Le Monde* du 23 février), les trois films français en compétition étaient situés en province : deux, *Ça commence aujourd'hui* et *Karnaval*, dans le Nord, le troisième, *Au cœur du mensonge*, en Bretagne. Tout un symbole. Et, voilà quelques mois, les films de deux réalisateurs présentés comme exemplaires du renouveau ne se déroulaient pas seulement dans les régions : *Marius et Jeannette*, de Robert Guediguian, et *Western*, de Manuel Poirier, faisaient de leur localisation l'un de leurs thèmes principaux.

Ce pourrait être un jeu de société : citez, parmi les films sortis en 1998, ceux dont l'action se situe à Marseille, Limoges, Dunkerque, Strasbourg, Nice, son arrière-pays, les Côtes du Rhône ou la campagne normande ? Et, sans attendre les résultats de la cérémonie des Césars, le 6 mars, on pourrait rappeler que le film envoyé représenter la France aux Oscars, à Los Angeles, est *La Vie rêvée des anges*, dont l'auteur, Erick Zonca, fut accompagné dès ses premiers pas de réalisateur par la région Centre et doit une partie de sa singularité à son inscription dans la région lilloise.

Sans doute le cinéma français a-t-il toujours montré les villes, bourgades et campagnes de France. Jamais il n'a autant situé ses récits dans des lieux aussi variés, en envoyant ses équipes tourner sur place : souvent, une bonne part des scénarios situés en province étaient réalisés dans des studios presque tous situés dans la capitale ou ses abords immédiats. Le règne du cliché et du folklore y était d'autant mieux assuré.

Les tournages en décors réels, appelés par les mécanismes financiers régionaux d'aide au cinéma, incitent à davantage de réalisme – sans garantie, naturellement. Volontiers taxé de parisianisme, le cinéma de la nouvelle vague aura finalement été très tôt davantage attentif aux réalités régionales (de Chabrol – *Le Beau Serge* – à Rohmer – *Ma nuit chez Maud* –, de Rozier – *Adieu Philippine* – à Pialat – *L'Enfance nue* –, de Resnais – *Muriel* – à Eustache – *Le Père Noël a les yeux bleus*).

« DÉJACOBINISATION »

La mise en place de systèmes régionaux de soutien au cinéma est venue de la volonté de multiplier les sources d'argent pour la production, de décentraliser les procédures et de soutenir l'emploi. Ces logiques (économique, administrative et sociale) auront néanmoins eu des « effets secondaires » à la fois sur les histoires racontées et sur le réalisme de leur ancrage dans leur environnement. Sans qu'on y prenne garde, les écrans auront, durant cette décennie, accompagné et montré la relative « déjacobinisation » du pays. Il est juste que ce phénomène ait accompagné le redéploiement des salles à travers le territoire, cause majeure du récent renouveau économique du cinéma, dû à la fois aux multiplexes, au réseau art et essai et aux salles municipalisées.

Quant au jeu de société évoqué plus haut, les réponses étaient : *Taxi*, *A la place du cœur*, *A vendre*, *Ceux qui m'aiment prendront le train*, *C'est la tangente que je préfère*, *L'Inconnu de Strasbourg*, *Bimboland*, *Marie Baie des anges*, *Conte d'automne* et *Julie est amoureuse*. La liste pour la saison qui s'annonce est au moins aussi longue.

J.-M. F.

Le smoking du président Sapin et le rêve de Jack Lang

AH ! le doux plaisir d'enfiler un smoking ! Jamais Michel Sapin (PS) n'aurait imaginé gravir les marches du Palais des festivals à Cannes et trouver le cadeau de *La Vie rêvée des anges* dans sa corbeille de nouveau président de la région Centre. L'ancien ministre, cinéphile raisonnable, explique qu'il va deux ou trois fois par mois au cinéma à Argenton-sur-Creuse (Indre), la ville dont il est le maire et dont il a fait rénover la salle de projection, et qu'il aime bien Ken Loach *« et le jeune cinéma français »*, évidemment.

La Vie rêvée des anges a été réalisée avec un petit budget (10 millions de francs, 1,55 million d'euros) auquel ont contribué deux régions : le Centre (350 000 F d'« aides ») et le Nord - Pas-de-Calais (600 000 F en coproduction). Les deux collectivités ont eu du flair. *« On va récupérer 1 million de francs sur les entrées en salles, somme qui sera réinjectée dans le Fonds d'aide à la production »*, précise-t-on au Centre régional des ressources audiovisuelles (CRRAV) à Lille. Le succès d'Eric Zonca est aussi celui de l'association qui joue le rôle d'opérateur régional, installée depuis 1991 à Château-Renault (Indre-et-Loire).

C'est là que le jeune réalisateur (natif d'Orléans) a donné ses premiers tours de manivelle. Les relations sont exemplaires entre la région Centre et cette équipe de jeunes professionnels, qui a cherché à se donner une image plus « technicienne » que « culturelle ». Tant dans le domaine éducatif (treize mille élèves inscrits dans l'opération « Lycéens au cinéma ») que dans celui de la prévention sociale (animation dans les quartiers de quinze villes de la région), ou celui du domaine du soutien à la production (cinquante courts-métrages aidés entre 1991 et 1998), le bilan de l'APCVL est copieux.

« PAS TOUS LES FILMS »

Le futur contrat de plan Etat-région devrait permettre de pérenniser l'action initiée par l'équipe régionale précédente de Maurice Dousset (UDF). C'est le souhait, semble-t-il, de Michel Sapin. *« Plus on tournera en région Centre, mieux ce sera, mais on ne peut pas se limiter à ce seul critère. Il nous faut partir du postulat que nous n'aidons pas tous les films, mais le jeune cinéma. Il nous faut inventer une voie entre la subvention et la coproduction* stricto sensu, *qui risque de nous faire tomber dans des logiques purement marchandes »*, affirme-t-il.

Orientation que partage l'APCVL, qui estime *« réel le risque de voir des initiatives culturelles menacées par des intérêts de promotion patrimoniale, voire touristique, au mépris total de la trajectoire d'un cinéaste et de l'intégrité de son œuvre »*. Pour les responsables de l'APCVL, multiplier les cofinancements régionaux est hasardeux, car alors *« il faut tourner partout, chaque région veut en retirer du profit »*.

Michel Sapin n'est pas le seul à s'intéresser au cinéma dans la région. Jack Lang, maire de Blois, caresse le rêve d'une université d'été du cinéma. Il s'agirait d'offrir à de jeunes réalisateurs sélectionnés la possibilité de tourner des « maquettes » de films afin de convaincre un producteur.

À BLOIS COMME À SUNDANCE

A Sundance, Robert Redford a créé une telle structure, qui avait séduit Jack Lang lorsqu'il était ministre de la culture, et Gérard Depardieu de passage chez son collègue américain. L'acteur parraine le projet, baptisé « Emergence ». Coût : 4 millions de francs (609 000 €) dès 1999. 278 candidats se seraient manifestés. Date de la première session : du 30 mai au 18 juin prochain, au château de Seillac (Loir-et-Cher).

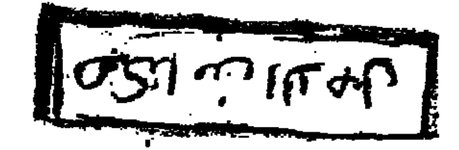
Ces grandes manœuvres risquent d'embarrasser plutôt que de réjouir Michel Sapin : la région ne pourra pas ouvrir en grand sa bourse à tout le monde. Les dirigeants de la Société des réalisateurs viennent d'écrire à Catherine Trautmann pour soutenir l'APCVL au cas où l'association *« devrait pâtir de la mise en place du projet de M.M. Lang et Depardieu »*. *« Nous ne voulons prendre la place de personne, l'APCVL fait un travail admirable »*, a répondu Jack Gajos, au nom des auteurs du projet Lang-Depardieu.

R. G.

Le retour de Rhône-Alpes Cinéma

Rhône-Alpes Cinéma reprend ses activités, à la suite du déblocage de l'aide du conseil régional rendue possible par l'élection d'Anne-Marie Comparini à sa présidence. Pionnier de l'investissement régional dans la production, cet organisme présidé par Roger Planchon n'avait reçu en 1998 que 3 millions de francs (460 000 €) sur les 12 prévus, en raison d'un vote négatif du Front national, conjugué à l'opposition systématique de la gauche socialiste et écologiste opposée à l'alliance entre Charles Millon et le FN.

Au mois d'octobre, le ministère de la culture avait débloqué 1,9 million de francs (290 000 €) au profit de Rhône-Alpes Cinéma, afin d'éviter le dépôt de bilan. Ce conflit qui voit l'instance régionale menacer de se transformer en censeur n'est pas unique : en Pays de Loire, des proches du FN et de Philippe de Villiers ont écarté des subventions un projet de Sébastien Lifschitz (prix Jean-Vigo pour *Les Corps ouverts*) qui traitait de l'homosexualité.



Deux hommes, une femme et un coupé

Le Vent de la nuit. Philippe Garrel signe une œuvre stendhalienne qui met en scène la mélancolie des adieux

Film français de Philippe Garrel. Avec Catherine Deneuve, Daniel Duval, Xavier Beauvois. (1 h 35.)

Tout film nouveau de Philippe Garrel rajoute un chapitre à une œuvre constituée comme le feuilleton de sa vie d'homme et de cinéaste. *Des Enfants désaccordés* (1964) au *Vent de la nuit*, il tient le journal intime d'une généalogie cinématographique qui s'enracine dans le mystère de la filiation (reflux de la nouvelle vague à la mi-temps des années 60), explose dans le radicalisme d'une génération sacrifiée (Rozier, Eustache, Pialat, Garrel dans les années 70), se survit dans l'éclat singulier des rescapés (par-delà l'aseptisation des années 80).

Qu'on accueille *Le Vent de la nuit* à la lumière de ce feuilleton moderne ou qu'on découvre le cinéaste à cette occasion importe assez peu. Le film est en soi une *manière de « résumé des épisodes précédents »*, et son effet sera aussi bouleversant dans l'un ou l'autre cas. C'est d'autant plus remarquable qu'il s'agit de peu de choses : le trajet de quatre personnages, dont trois êtres humains et une voiture. Hélène (Catherine Deneuve), la cinquantaine inquiète, au bout de son mariage et au sommet d'une beauté que le temps commence de flétrir, a décidé de *« tout flamber » avec un étudiant* des Beaux-Arts. Paul (Xavier Beauvois), indécis comme on peut l'être aujourd'hui à son âge, faute d'illusion et d'idéal, la quitte après une après-midi d'amour pour partir à Naples. Là, au bas d'un bâtiment ouvert à tous les vents, stationne ce que l'on pourrait *considérer comme* le personnage principal du film, un superbe coupé Porsche rouge vif. *Paul tourne* longuement autour, tandis que du haut de l'immeuble dominant la baie, un homme l'observe. Serge (Daniel Duval), architecte taciturne, est le propriétaire de l'engin. Il a décidé de mettre fin à ses jours. Ils rentreront ensemble à Paris.



MARION STALENS/SYGMA

Daniel Duval et Catherine Deneuve dans « Le Vent de la nuit », de Philippe Garrel.

LEÇON DE TÉNÈBRES

Ce qui arrive ensuite tient à la fois du roman d'apprentissage, du rite initiatique et du chant crépusculaire. Prenons le titre au sérieux : hanté par le thème de la disparition, englouti par les ténèbres à *mesure qu'il avance*, *Le Vent de la nuit* est bâti sur la figure du passage, dont le souffle est *aussi* impalpable que celui du vent. Passage du temps sur le corps des personnages, passage du témoin entre les sexes et les générations, passage *récurrent* d'un bolide rouge aussi fugace que la durée d'une vie, le *long d'une route aussi serpentine* qu'un parcours spirituel. Serge au volant de sa Porsche, roulant laconiquement vers le néant, évoquera le héros du *Goût de la cerise*, d'Abbas Kiarostami, confronté récemment à semblable épreuve.

La différence, c'est que, chez Philippe Garrel, la *brûlure existentielle* ne s'éprouve qu'en couple. Il y en a plusieurs ici. Celui d'Hélène et de Paul, qui voit le jeune homme fuir l'étreinte angoissée de son amante. Celui de Paul et de Serge, où le même, en questionneur impénitent, exige de son aîné qu'il lui montre le chemin que ce dernier *s'apprête justement à quitter*. Celui de Serge et d'Hélène, ou l'étrange rencontre de deux morts vivants, duquel Paul aura été, dans une fuite ultime, le médiateur. Cette mort qui va à la mort tandis que la vie file à l'anglaise, c'est une des *plus généreuses et des plus cruelles* leçons de ténèbres que le cinéma nous a jamais données.

Reste l'automobile, belle prostituée rouge qui relie tous ces personnages et couche avec chacun pour mieux lui voler la vedette. Avec Serge, telle l'impavide et *luxueuse incarnation de ses idéaux* révolutionnaires trahis. Avec Paul, qui ne demande qu'à poser ses mains sur elle. Avec Hélène enfin, dont elle concurrence, sous le signe de la couleur rouge et de la cinégénie, le pouvoir de fascination. Catherine Deneuve *(le corps)*, la Porsche rouge (la machine) et les *deux hommes (la fluctuation du* désir) forment un dispositif qui n'est autre que celui du cinéma lui-même. Une histoire d'amour, de voyage et de mort, qui ne passe pas incidemment par l'Italie et l'Allemagne, ni ne laisse par hasard *Xavier Beauvois – représentant* d'une jeune génération de cinéastes qui paie sa dette aux grands auteurs des années 70 – s'échapper au final, seul dans la nuit parisienne.

Une histoire enfin, en vertu de laquelle Philippe Garrel signe, *entre le rouge et le noir*, une œuvre stendhalienne dont Beauvois serait le Julien Sorel. Un état de la société en même temps qu'un état d'âme, véhiculés par une mécanique stylée et rutilante sous les vrombissements de laquelle le *monde et le désir de vivre* s'étiolent à bas bruit, dans le déchirement *élégiaque* de la *guitare* de John Cale. Œuvre à combustion lente mais à tombeau ouvert, *Le Vent de la nuit* exhale l'insoutenable mélancolie des adieux. Il donne envie de crier à Philippe Garrel qu'on l'aime, qu'on attend *son prochain film*.

Jacques Mandelbaum

DÉPÊCHES

■ *Astérix et Obélix contre César continue* de caracoler en tête du box-office dans la semaine du 24 *au 28 février*. Avec *775 000* entrées, le film de Claude Zidi voit néanmoins sa fréquentation *baisser* de 47 % par rapport à la semaine précédente. La fin des vacances scolaires explique cette chute. Avec un cumul de 7 400 000 entrées, *Astérix* devrait pourtant atteindre les 10 millions souhaitées par Claude Berri, son producteur. *La Ligne rouge* réussit un départ tonitruant. Avec 252 000 spectateurs dans un circuit réduit *de 216 salles, le film de Terrence* Malick réalise un score très honorable grâce à un fort soutien de la presse. Derrière, *Rien sur Robert* obtient une belle performance en approchant les 200 000 entrées, et une moyenne *de 1 270* spectateurs par écran, la plus élevée de la semaine. *Les Grandes bouches*, de Bernie Bonvoisin, connaît des débuts difficiles avec 55 000 spectateurs sur 141 écrans. A *signaler* l'excellente performance de *Vénus Beauté (Institut)* qui, avec 117 000 spectateurs supplémentaires, franchit la barre des 700 000 entrées.

■ **Claude Berri, coproducteur d'*Astérix et Obélix*,** n'a pas exclu lundi, lors de la première allemande du film à Munich, une suite aux aventures cinématographiques des deux célèbres Gaulois. *« Si on tourne encore, j'en serai »*, a pour sa part affirmé le comédien Gérard Depardieu, qui assistait également à cette première. *Astérix et Obélix sortira le 18* mars sur les écrans allemands, avec 600 copies distribuées. Les irréductibles Gaulois sont aussi populaires en Allemagne qu'en France et les tirages des éditions en langue allemande de leurs albums *sont identiques*, voire supérieurs à ceux des versions francophones. – *(AFP.)*

Sur Arte, rencontre avec un cinéaste « armé contre le réel »

DÈS les premières images, dès la première question, Philippe Garrel tel qu'en sa légende vraie – ce regard farouche, sous la tignasse ébouriffée, visage sombre. *« Qu'est-ce que le cinéma ? » « Pourquoi c'est à moi que tu demandes ça ? »* On pourrait se dire que la partie est mal engagée ; ou alors que pour son interlocuteur, Thomas Lescure, elle va se jouer rusée, *sur l'air du presque rien. Et puis* voilà qu'une fois posé le mode d'échange – parole réticente, phrases serrées –, cette rencontre sobre tissée d'extraits de films, diffusée sur Arte à l'occasion de la sortie du *Vent de la nuit*, apparaît comme *l'un des plus* beaux volets de la collection de Janine Bazin et André S. Labarthe, « Cinéma, de notre temps ».

D'un bout à l'autre, ce *Philippe Garrel, artiste*, réalisé par Françoise Etchegaray, fraye dans l'essentiel. L'intime et l'émotion à fleur de peau, comme ne sait pas le dire autrement le cinéma de Garrel, un art *« manuel »*, fabriqué dans la pauvreté – *« On ne voit pas pourquoi c'est si difficile de trouver les moyens de faire un film alors que, dès qu'il est fini, c'est un objet d'usage tout à fait courant, comme une voiture ou une machine à laver la vaisselle. »* Qu'apprend-on, sinon que la caméra lui a donné *« le droit de survivre »* et de se sentir *« armé contre le réel »*. De film en film, d'époque en époque (trente-cinq ans d'artisanat), le *cinéaste file* les variations d'une même partition : *« J'éprouve la nécessité d'entrouvrir les gouffres qu'il y a dans la vie de chacun. Mais en même temps qu'on veut dévoiler l'existence, chez chacun, d'une terreur intérieure, on ne peut pas donner des détails, parce que c'est quelque chose qui leur appartient. C'est la question de l'art. »*

Réflexions sur le rêve comme source d'inspiration ; le travail sur la durée, le lien, la séparation, l'amour. Acuité du mystère des visages, des regards, des corps. Tout ce qui doit être consumé par le tournage, qui *« détruit beaucoup, et pour toujours »*. Et puis de la douceur, des hommages aimants. A Jean Seberg et Nico, deux des femmes de sa vie, autrement dit de son œuvre ; à ce père auquel il *« fait »* un film tous les cinq ans, le comédien Maurice Garrel, qui a su avant lui ce qu'est la violence d'être artiste. *Une même* vérité pour l'un et l'autre : *« A un moment donné, il s'est avéré crucial de savoir réussir une œuvre, justement, pour se sortir du froid. Et c'est pour ça aussi que votre bras n'a pas tremblé, parce qu'il n'y avait pas moyen matériel de faire autrement. Et cet art, vous saurez le faire pendant toute votre vie. »*

Valérie Cadet

★ « Cinéma, de notre temps ». *Philippe Garrel, artiste*. Documentaire réalisé par Françoise Etchegaray. Arte, mercredi 3 mars à 23 h 10. A lire, le recueil d'entretiens de Thomas Lescure avec Philippe Garrel publié aux éditions Institut de l'image sous le titre *Une caméra à la place du cœur* (1992). Par ailleurs, le cinéma Grand Action (5, rue des Ecoles, Paris 5e, tél. : 01-43-29-44-40) propose une rétrospective des films de Philippe Garrel du 10 au 16 mars.

Course amoureuse dans la chaleur de la fête

Karnaval. Dans le fracas de Dunkerque en délire, une poursuite sentimentale, burlesque et tragique

Film français de Thomas Vincent. Avec Clovis Cornillac, Sylvie Testud, Amar Ben Abdallah (1 h 28.)

Au début, c'est tout simple. Nous sommes à Dunkerque, où la population célèbre le carnaval avec force déguisements, beuveries et brailleries. Ensuite, ce n'est guère plus compliqué : un ouvrier arabe, à la tête près du bonnet, *se fâche avec son patron et décide* de transbahuter ses cliques et ses claques sous les cieux marseillais, qu'il espère plus cléments. Mais, tandis qu'il attend son train, il est amené par hasard à donner un coup de main à une jeune femme dont le volumineux époux a dépassé la dose prescrite de caisses de bière. *Concevant pour elle une passion aussi subite* que violente, il la poursuit dans les rues de la ville, enfiévrées par une foule travestie. Ce qui, bien entendu, n'est du goût ni du mari, qui exerce par ailleurs la poétique profession de vigile sur le port, ni des copains de celui-ci. Voilà.

Karnaval, premier film de Thomas Vincent, est un film extraordinaire. D'autant plus extraordinaire qu'il n'est construit qu'avec des éléments très ordinaires. Tout l'art du cinéaste réside dans la combinaison de ces éléments et dans la manière dont il joue avec leur prévisibilité, déjouant les réactions programmées du public. *Le récit additionne une série de conflits* simples : la rivalité amoureuse de deux hommes pour une même femme ; le racisme banal qui, redoublé par l'ébriété, est susceptible de dresser une bande de braves types, prolos et chômeurs, contre un élément extérieur ; le dilemme de la femme (Sylvie Testud, *remarquable de subtilité et de vitalité*, de force et de fragilité) partagée entre son amour pour son mari et le désir de l'autre.

SOLUTIONS MORALEMENT ODIEUSES

A ces oppositions, internes à l'intrigue, s'ajoute celle du déchaînement collectif de la *ville, enregistré de manière documentaire*, et du développement du récit par les acteurs. Et l'ambivalence du carnaval lui-même, liesse outrancièrement vulgaire et bariolée, puisant dans les tréfonds du grotesque le plus archaïque, révolte hurlée, à défaut de pouvoir être articulée (ici placée agressivement sous le *signe de la sexualité*), *qui renvoie à la misère et* au chômage contemporains.

Le réalisateur inscrit la trame de sa fiction dans la densité vertigineuse de ces joies et de ces désespoirs. Elle explose dans des plans larges où s'agglutinent plusieurs milliers de personnes, foule dont les spasmes, scandés par les chants traditionnels, peuvent mener à chaque instant à la violence. *Karnaval* est une succession de montées de tension, de poussées d'adrénaline vers des éclats de brutalité, de rire ou de bonheur, qui n'adviendront pas. Sans jamais tricher avec ses personnages ni avec leur comportement, choisissant à chaque plan une autre pente *que celle attendue*, le film prend à revers le regard routinier du spectateur.

Cet effet doit énormément aux phénomènes d'attraction et de répulsion suscités par le corps des interprètes. Tous, même les comparses, sont étonnants, mais Clovis Cornillac (le mari) plus que tout autre. En *conscience*, le *spectateur ne pourra que refu*ser les solutions, toutes moralement odieuses, des conflits développés par le film alors même que, assistant à un spectacle, il aspire à voir ces conflits résolus. Thomas Vincent ira sans faiblesse au bout de cette contradiction, sacrifiant sur l'autel du spectacle une victime qui *symbolise parfaitement le caractère insoluble* de la violence sociale..

Jean-Michel Frodon

Comment devenir antiraciste en une leçon

American History X. Un jeune cinéaste échoue à témoigner du néo-nazisme aux Etats-Unis

Film américain de Tony Kaye. Avec Edward Norton, Edward Furlong, Beverly d'Angelo, Elliot Gould. (1 h 55.)

Le cinéma américain ne sait plus aborder autrement que par le tableau noir ses problèmes de société. A l'*Ethique* d'Aristote, les jeunes réalisateurs semblent pré*férer un vulgaire traité de morale* à l'attention d'étudiants besogneux. *American History X* est, vu son sujet – la résurgence des mouvements néo-nazis aux Etats-Unis –, un film estimable. Ses bonnes intentions sont son seul prix. Le film s'ouvre sur un prêche imposé au jeune Danny Vinyard *(Edward Furlong) par son proviseur* noir à la suite d'un devoir où il exaltait les thèses de *Mein Kampf*. Il se termine par une inévitable apologie de la tolérance.

Danny Vinyard revient de loin. Le malheureux est tombé tout petit dans la marmite du néo-nazisme. Il est le frère de Derek Vinyard (Edward Norton, dans une interprétation très intense, qui lui vaut une nomination aux Oscars, mais dont le réalisateur Tony Kaye est loin de tirer toutes les possibilités), vedette d'un groupuscule d'une petite ville californienne. Croix *gammées et autres* symboles tatoués sur son corps d'athlète, cheveux rasés, regard fébrile font de Derek Vinyard un authentique homme-sandwich au service de l'extrême droite. Mais ce malheureux garçon a des excuses. Il ne s'est pas remis de la mort accidentelle de son père, *pompier de profession, dans l'in*cendie d'un immeuble alors qu'il tentait de sauver les locataires, tous noirs. Le père lui-même n'est pas exempt de tout reproche : il avait sommé son fils d'arrêter de lire les romans écrits par des Noirs que lui conseillait un professeur *à l'école, parce qu'il était* convaincu que l'Amérique blanche était menacée par les métèques.

LA RÉDEMPTION D'UN BRAVE TYPE

Derek est donc un écorché vif tombé dans une mauvaise famille, un brave type qui, après un long *séjour en prison pour le meurtre* d'un Noir, finit par ouvrir les yeux et par prendre en charge son frère pour lui éviter de tomber, lui aussi, dans les mailles d'un mouvement néo-nazi. Tony Kaye, réalisateur anglais d'*American History X*, s'est fait remarquer en *octobre 1998 par la longue polé*mique qui l'a opposé à New Line, son producteur, qui lui a imposé un montage dénaturant son œuvre. Quelles que soient les manipulations, le style de Tony Kaye, ancien réalisateur de clips, demeure. *Le meurtre, insoutenable*, d'un Noir, la mâchoire fracassée contre un trottoir, est filmé dans un noir et blanc granuleux mettant en valeur le corps athlétique d'Edward Norton comme s'il était le sujet d'un dessin de la Renaissance ; le séjour de Derek en prison est ponctué par des ralentis *lors de scènes de douche, mar*quant la volonté du réalisateur d'imprimer un « style » quand il aurait dû introduire une réflexion.

American History X a pour ambition d'éveiller le spectateur américain, qui ignorerait tout des mouvements d'extrême droite agissant aux Etats-Unis. Cette dimension documentaire est malheureusement annihilée par une dissertation édifiante destinée à compléter la formation du parfait petit écolier démocrate.

Samuel Blumenfeld

Le corps-armure d'Edward Norton

Edward Norton est l'un des jeunes comédiens américains les plus en vue. Après deux seconds rôles très remarqués dans *Larry Flynt*, de Milos Forman, et *Tout le monde dit I love you*, de Woody Allen, *American History X* est son premier grand rôle de composition.

« Je ne connaissais pas grand-chose des skinheads avant de commencer à travailler sur* American History X, *a-t-il expliqué au* Monde. *Contrairement à l'Europe peut-être, les skinheads sont, aux Etats-Unis, plus isolés, plus perdus. Quand vous parlez à ces gens, ils ne comprennent rien à la politique. J'ai vu des gamins avec une croix gammée tatouée sur le torse qui ne savaient même pas ce qu'elle signifiait. C'est comme les "bloods" et les "crisps" des gangs de Los Angeles. Ils ont besoin d'appartenir à un groupe... Ça a vraiment été pour moi un rôle très difficile. J'ai utilisé mon corps comme une armure. »



Le festival Cinéma du réel révèle la longue route du réalisme iranien

La rétrospective proposée à Paris est la plus vaste jamais consacrée à cette riche cinématographie

Outre une imposante rétrospective iranienne, cinquante films documentaires issus d'une vingtaine de pays composent le programme de la 21e édition du festival Cinéma du réel, répartis comme d'ordinaire en deux sélections compétitives, internationale et française. On peut d'ores et déjà annoncer la couleur : absence des grandes signatures, raréfaction de la veine intime et grand retour du sujet, social, politique, historique.

POINT D'ORGUE de la 21e édition du festival Cinéma du réel, la rétrospective consacrée, du 5 au 14 mars à Paris, au documentaire iranien relève à la fois du prodige *politico-diplomatique*, du miracle artistique et du trait de génie historique. Le prodige consiste en la présentation, pour la première fois, d'un ensemble aussi vaste consacré à cette *cinématographie* et enjambant la date butoir, jusqu'à présent réputée infranchissable par les autorités de Téhéran, de la révolution khomeyniste de 1979. La sélection réunie par Suzette Glenadel, déléguée générale de la manifestation, permet ainsi une vue d'ensemble mettant en évidence les ruptures liées à ce changement d'époque, mais aussi les continuités de la transformation du régime du shah en République islamique.

Le miracle artistique tient à la réunion au même programme de presque tous les plus grands noms du cinéma iranien : Farokh Gaffari, Ebrahim Golestan, Kamran Shirdel, Sohrab Shahid Sales, Abbas Kiarostami, Nasser Taghvai, Mohsen Makhmalbaf... Le résultat est, sur le terrain artistique et pour le pur plaisir du spectateur, exceptionnel par la qualité des œuvres montrées. Mais cet ensemble permet aussi la mise en perspective historique d'un mouvement cinématographique engagé dès les années 60, qui privilégie les partis pris formels ambitieux et l'attention portée au quotidien aux dépens du rocambolesque coloré jusque-là à l'honneur dans le cinéma iranien.

Les films d'Abbas Kiarostami, à partir d'*Où est la maison de mon ami ?* (1987), ont fait connaître au *public occidental* ce cinéma à la charnière du documentaire et de la fiction. Si l'auteur du *Goût de la cerise* est très bien représenté au festival, grâce notamment aux courts métrages *Solution* (1978), *Rage de dents* (1980) et *Le Chœur* (1982), le programme met en évidence les origines de sa manière, grâce à des œuvres restées méconnues hors du pays.

La Nuit où il a plu, de Kamran Shirdel, est, en 1967, une œuvre fondatrice qui entraîne le spectateur dans une enquête déroutante à propos d'un fait divers authentique : lors d'une nuit d'averse, un garçon aurait stoppé, dans un acte héroïque, un train roulant vers un fatal accident. Le réalisateur interroge la presse, les villageois, le garçon, les cheminots... Chacun affirme sa vérité, chaque fois différente, la conclusion de l'enquête étant laissée au spectateur. Le film réunit ainsi les deux lignes de force auxquelles on identifiera le cinéma iranien : montrer que le documentaire est tout aussi ambigu que la fiction dans son rapport à la réalité ; inviter le public à prolonger l'œuvre selon son imagination et ses convictions.

Sans être l'apanage de l'Iran, cette démarche cinématographique trouve dans ce pays un terrain particulièrement propice. Elle prend aussi une valeur particulière, dans la mesure où la justice y est fondée sur le principe islamique du *haqq*, qui signifie en arabe (et en persan) à la fois « le juste », « le vrai » et « le réel », et qui est également l'un des quatre-vingt-dix-neuf noms de Dieu. En s'interrogeant sur le principe de réalité et de vérité, ce cinéma se penche donc également sur celui de la justice, comme le fera explicitement *Close Up*, de Kiarostami, en 1991. Plus généralement, dans les régimes autoritaires où, avant comme après la révolution, une vérité unique est réputée indiscutable, ce cinéma est naturellement perturbateur.

> Les enfants permettent d'aborder des sujets qui deviendraient scabreux avec des héros adultes

La même approche est mise au service de thématiques sociales. Ainsi de *Prison de femmes* (1965), de ce grand cinéaste qu'est Kamran Shirdel, invité à Paris comme membre du jury ; de *Nature morte* (1975), de Sohrab Shahid Sales, sur l'indigence des retraités ; de *La maison est noire* (1962), de la poétesse Forugh Farokhzad, sur l'exclusion des lépreux – trois œuvres plastiquement splendides.

Avant la révolution islamique, ce cinéma véritablement « du réel » n'hésitait pas non plus à rendre compte des pratiques religieuses mystiques et populaires, en rupture avec l'ordre politique et religieux officiel. Ainsi Nasser Taghvai, qui s'immisce dans les transes expiatoires des Iraniens du golfe Persique (*Le Vent des djins*, 1969), ou Parviz Kimiavi qui, dans *Oh ! protecteur des gazelles* (1970), filme un croyant pauvre accomplissant ses dévotions dans un sanctuaire croulant sous les richesses. Ces films, quel que soit le régime politique, ont été écartés des écrans.

Les enfants occupent une place centrale dans ce cinéma. Parce que beaucoup de ces œuvres sont produites par l'Institut pour le développement intellectuel des enfants et adolescents, mais aussi – par exemple *La Récréation* (1971), de Kiarostami, ou *Le Voyage* (1972), de Bahram Beyzaï – parce qu'ils permettent d'aborder des sujets qui deviendraient scabreux avec des héros adultes. Au risque d'un certain conformisme, la figure de l'enfant reste au centre de la production cinématographique, comme l'illustre notamment la vaste série de documentaires produits sur le thème des « Enfants de l'Iran » (1996-1998), dont de nombreux titres sont présentés par le festival, signés par des représentants de la *génération montante*, comme Mehran Mehranfar, et des réalisateurs confirmés, comme Mohsen Makhmalbaf.

Le cinéma iranien se caractérise également par la diversité des lieux et des cultures dont il rend compte. Loin de Téhéran, le programme devient une invitation au voyage nullement innocente : au nord (*Un simple événement*, 1973, de Shahid Sales ; *L'Ecole de Seyed Ghelich Ishan*, 1996, de Farshad Fadaiyan) ; au sud (*L'Eau, le Vent, la Terre*, 1989, d'Amir Naderi) ; au Kurdistan aussi (*Vivre dans le brouillard*, 1998, de Bahman Ghobadi ; *Les Petits Voyageurs d'un périple sans fin*, 1996, de Farshad Fadaiyan, témoignant du mode de vie d'une tribu nomade).

Agnès Devictor

★ Cinéma du réel. Du 5 au 14 mars. Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris 17e. Tél. : 01-53-42-40-20.

Le documentaire en revue

Deux revues de bonne tenue sont consacrées en France au cinéma documentaire, non sans difficultés financières et logistiques pour chacune d'entre elles. Il s'agit de *La Revue documentaire* et d'*Images documentaires*, dont les nouvelles parutions accompagnent opportunément la tenue du festival Cinéma du réel. La première consacre son menu (relativement contradictoire, mais pourquoi pas ?) à la notion d'auteur, la seconde à l'« image indécidable ». Parmi beaucoup d'intéressantes contributions, contentons-nous d'indiquer, à titre de hors-d'œuvre, ici une subtile étude de Gérard Leblanc consacrée à la notion de « commande », là une vigoureuse et impériale défense de l'ontologie documentaire du cinéma par Jean-Louis Comolli.

★ *La Revue documentaire* n° 14, 204 p., 90 F (BP 16, 75560 Paris Cedex 12). *Images documentaires* n° 32/33, 133 p., 90 F (26, rue du Commandant-Mouchotte, 75014 Paris).

LES FILMS DE LA SEMAINE

SHANDURAÏ

■ De retour des superproductions internationales (*Le Dernier Empereur, Un thé au Sahara, Little Buddha*) dont *Beauté volée* conservait encore le parfum, Bernardo Bertolucci se lance dans un exercice intimiste et formaliste, *a priori* séduisant par son audace comme par sa modestie. Réunissant dans un vieux palazzo romain une étudiante africaine en exil du pays où son mari croupit dans les geôles d'une dictature et un pianiste anglais et introverti qui conçoit pour elle une violente passion, le réalisateur du *Conformiste* et du *Dernier Tango à Paris* travaille à grands à-coups esthétiques ce matériau romanesque plutôt conventionnel. Défilent allongements et compressions du temps, manipulations de l'image, utilisation métaphorique de la musique, visions oniriques et enluminures illustratives d'un conte qui se voudrait à la fois progressiste, pervers et tendre. Tout s'enlise dans un incroyable marécage de joliesse, où les armes cinématographiques du réalisateur, naguère si affûtées, semblent être irrémédiablement rouillées. *J.-M. F.*
Film italien de Bernardo Bertolucci. Avec Thandie Newton, David Thewlis, Claudio Santamaria. (1 h 40.)

LES ENFANTS DU MARAIS

■ Les enfants du marais, ce sont le bon, fort et généreux Jacques Gamblin et le gros, bête et ridicule Jacques Villeret, plus une poignée de comparses, plus Michel Serrault, vieux ferrailleur enrichi qui n'a jamais renié ses origines. A coup de scènes de genre caricaturales, ce petit monde se livre sous nos yeux d'abord intrigués, bientôt gênés, à une série de pantomimes allant du burlesque au sentimental sans jamais cesser d'être navrantes. La reconstitution de la province française (du côté des Dombes, semble-t-il) des années 20, les figures de la mémé gâteau, du vilain bourgeois ou de la belle inaccessible fournissent le matériau de numéros de franchouillardise béate qui n'auraient pas paru de *la première fraîcheur au temps* des Branquignols. Personnages, paysages et péripéties ont à peu près l'ambition et le tonus des images qui accompagnaient autrefois les tablettes de chocolat : aujourd'hui, sur grand écran, ils relèvent au mieux d'un doux gâtisme, au pire d'un pétainisme *light* pour feuilleton télé, qu'on oubliera vite, par égard pour le quarteron de bons acteurs qui s'y sont fourvoyés. *J.-M. F.*
Film français de Jean Becker. Avec Jacques Gamblin, Jacques Villeret, André Dussolier, Michel Serrault, Isabelle Carré, Eric Cantona. (1 h 55.)

LE VENT DE LA NUIT
KARNAVAL
AMERICAN HISTORY X
Lire page 32
DE LA PART DE STELLA
LAST NIGHT
MAINS FORTES
STAR TREK : INSURRECTION
UNE JOURNÉE DE MERDE
Les critiques de ces films paraîtront dans nos prochaines éditions

SORTIR

Le Cid
Le metteur en scène britannique Declan Donnellan a arraché sans façons Rodrigue à son siècle pour le porter dans le nôtre, dont les uniformes kakis hantent la cour de Castille. La fougue et la conception de l'héroïsme d'un Gérard Philipe ont été jetées sans remords. Voici venue la vie de caserne, entre goûter des généraux, complots de dames et tours de garde sur les rivages d'une Syrte incontrôlée. Et un grand garçon ballotté (William Nadylam) en est le Kid plus que le Cid, unique conscience – malheureuse – d'une micro-société confite dans des règles racornies. Ce spectacle a été présenté au Festival d'Avignon (*Le Monde* du 14 juillet 1998).
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, 10e. Mo La Chapelle. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 heures. Tél. : 01-46-07-34-50. De 50 F à 130 F. Jusqu'au 27 mars.

Orchestre de Paris
Christophe Eschenbach, le *prochain patron de l'Orchestre de* Paris, donne à entendre ce que devraient être ses programmes futurs : intelligents et passionnants. Et puis, le violoniste Gil Shaham est de la partie.
Brahms : *Concerto pour violon et orchestre op. 77*. Schoenberg : *Pelléas et Mélisande*.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e. Mo Ternes. Les 3 et 4, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 80 F à 290 F.

Michel Graillier solo
Les pianistes passent, Michel Graillier, comme Alain Jean-Marie, demeurent. Pourquoi ? Parce qu'ils sont dépositaires d'un savoir, d'une science authentique, qu'ils n'en font pas d'histoires, ne se hissent jamais du col et font croire que l'on doit les écouter simplement. Ce qui est tout un art.
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, 1er. Mo Châtelet. Les 3 et 10 mars, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

Christopher Walken
La faculté de donner naissance à un double semble avoir toujours été un don chez Christopher Walken. Le personnage de Nick dans *Voyage au bout de l'enfer* lui donne son premier grand rôle. Parmi les films présentés : *Next Stop, Greenwich Village* (Paul Mazursky, 1976), *Annie Hall* (Woody Allen, 1977), *Voyage au bout de l'enfer, La Porte du paradis* (Michael Cimino, 1978-1980), *Dead Zone* (David Cronenberg, 1983), *Comme un chien enragé* (James Foley, 1985), *The King of New York* (Abel Ferrara, 1989), *Etrange séduction* (Paul Schrader, 1990), *Batman, le défi* (Tim Burton, 1992), *Pulp Fiction* (Quentin Tarantino, 1994)...
Cinémathèque française, salle des grands boulevards, 42, boulevard de Bonne-Nouvelle, 10e. Mo Bonne-Nouvelle. Du 3 au 21 mars. Tél. : 01-56-26-01-01.

Rétrospective Frank Capra
Au programme, huit comédies américaines : *La Blonde platine* (1931), *American Madness* (La Ruée, 1932), *Forbidden* (Amour défendu, 1932), *Lady For a Day* (Grande dame d'un jour, 1933), *Horizons perdus* (1937), *Vous ne l'emporterez pas avec vous* (1938), *Arsenic et vieilles dentelles* (1944), *La vie est belle* (1946).
Champo, 51, rue des Ecoles, 5e. Mo Saint-Michel. A partir du 3 mars Tel. : 01-43-54-51-60.

VESOUL (Haute-Saône)

Festival des cinémas d'Asie
Sept films sont en compétition de cette 5e édition des cinémas d'Asie. Parallèlement, le festival propose vingt-six films issus de dix-sept pays du continent asiatique et présentés par une douzaine d'intervenants venus notamment de Corée, d'Indonésie, du Cambodge, de Palestine, du Tadjikistan et de Turquie. Un hommage à l'un des maîtres du cinema coréen, Im Kwon-taek, des longs métrages inédits et des avant-premieres complètent cette programmation.
Bureau du Festival, 25, rue du Docteur-Doillon, 70 Vesoul. Jusqu'au 9 mars. Tél. : 03-84-76-55-82.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 a 16 heures, le dimanche.

Enfer et illuminations
d'apres Arthur Rimbaud, mise en scène de Michel de Maulne, avec Sabine Amaury et la voix de Daniel Mesguich.
Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 161, rue Saint-Martin, 3e. Mo Rambuteau. Le 3, a 21 heures. Tél. : 01-44-54-53-00. 60 F et 80 F.

Meg Stuart, Ann Hamilton
Appetite (chorégraphie).
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Mo Châtelet. Le 3, a 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F. Jusqu'au 6 mars.

Bernard Vidal Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, 1er. Mo Châtelet. Le 3, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Vincent Herring Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, 1er. Mo Châtelet. Les 3 et 4, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Matmatah
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, 18e. Mo Anvers. Le 3, a 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 110 F.

Le Cabaret latin de Karine Saporta
Cabaret sauvage, parc de la Villette, 19e. Mo Porte-de-la-Villette. Le 3, à 20 h 30. Tel. : 08-03-07-50-75. De 90 F à 110 F. Jusqu'au 11 avril.

Toufic Faroukh
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, 11e. Mo Bastille. Le 3, a 20 h 30. Tél. : 01-47-00-57-59. Location FNAC.

RÉSERVATIONS

Festival Banlieues bleues
avec Diane Reeves, Mal Waldron « New York Trio », Ahmad Jamal Trio, Eddy Louiss, Archie Shepp & Le Gospel...
Dans le département de la Seine-Saint-Denis. Du 9 mars au 16 avril. Tél. : 01-49-22-10-10.

Festival Chorus des Hauts-de-Seine
Avec Julien Clerc, Faudel, Jacques Higelin, Zazie, Macéo Parker, Cheb Mami, Zachary Richard...
Dans une soixantaine de lieux. Du 12 au 31 mars. Tél. : 01-47-74-51-11.

Alpha Blondy
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e. Le 13 mars, a 20 h 30. Tél : 01-42-08-60-00. 162 F.

Gianmaria Testa
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10e. Du 16 au 20 mars. Tel. : 01-45-23-51-41. 132 F.

Natacha Atlas
Olympia, 28, boulevard des Capucines, 9e. Le 17 mars, a 20 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. 159 F.

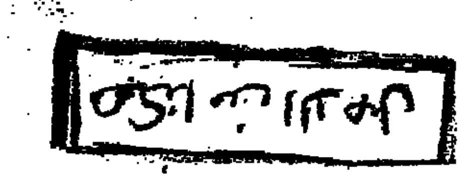
Rachid Taha
Olympia, 28, boulevard des Capucines, 9e. Le 18 mars, à 20 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. 181 F.

Liane Foly
Olympia, 28, boulevard des Capucines, 9e. Les 30 et 31 mars, et le 8 avril. Tél. : 01-47-42-25-49. De 190 F à 270 F.

DERNIERS JOURS

3 mars :
Raymond Hains
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, 3e. Tél. : 01-42-72-14-10. Entrée libre.
Shirley Jaffe
Galerie Nathalie Obadia, 5, rue du Grenier Saint-Lazare, 3e. Tél. : 01-42-74-67-68. Entrée libre.

4 mars :
Pablo Gargallo
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, 1er. Tél. : 01-42-96-37-96. Entrée libre.



هكذا من الأمل

EN VUE

■ Mardi 2 mars, à l'occasion de la Fête des lanternes, dans le cadre solennel du Palais du peuple, à Pékin, **Jiang Zemin**, président chinois, est monté sur scène pour jouer de la guitare électrique.

■ La moitié des Indonésiens vivent en dessous du seuil de pauvreté : *« Sortons de la crise par nos propres moyens et, si Dieu le veut, les signes d'une amélioration apparaîtront d'eux-mêmes »*, leur a prédit le président **Bachaddin Jusuf Habibie**, lundi 1er mars, à Djakarta.

■ ***Vuk Bojovic**, directeur du zoo* de Belgrade, accusé de xénophobie pour avoir donné à un boa constrictor femelle le prénom de **Madeleine Albright**, secrétaire d'Etat américain, vient de baptiser **Rambouillet** un chameau né pendant les pourparlers de paix sur le Kosovo.

■ Compassion in World Farming (association pour la compassion envers les animaux d'élevage) demande aux éleveurs britanniques, qui ne peuvent exporter leurs bœufs à cause de la maladie de la vache folle, de ne pas vendre à la France leurs moutons *« si cruellement mis à mort »* pendant la fête musulmane de l'Aïd.

■ La 20th Century Fox, accusée par les écologistes thaïlandais d'avoir abîmé l'environnement, a fait arracher les cocotiers qu'elle avait plantés sur l'île de Phi Phi pour le décor d'un film *« paradisiaque »* avec **Leonardo DiCaprio**, mais n'a pas remis en place les trois tonnes de détritus retirés à l'occasion du tournage.

■ *« Ce qu'ils veulent n'est pas clair »*, estime **Alexeï Chachkov**, chef adjoint de l'administration régionale de Iakoutie, en Sibérie orientale, qui, depuis lundi 1er mars, parlemente avec soixante pentecôtistes, retranchés dans un bâtiment de Koutana, chantant, dansant, menaçant de se suicider, fâchés contre les habitants de leur village.

■ Selon le juge **Marat Osmonkoulov**, de Bichkek, capitale du Kirghizstan, les experts ont trouvé totalement sain d'esprit **Pavel Gorobets**, qui a servi à table en petits pâtés (piroïki), à des amis, sa fiancée **Valentina Kachina**, à peine tuée.

■ Les Abkhazes de Soukhoumi capturent, pour les vendre à des marchands turcs, les singes d'un élevage scientifique échappés par milliers de leurs cages portant l'inscription *« Attention, sida ! »*, en 1992, au moment de la guerre civile.

■ Un internaute romain épuisé, souffrant de *« confusion mentale, hallucinations et délires »*, hospitalisé, mardi 2 mars, avait navigué, sans arrêt, sur le Réseau pendant trois jours.

Christian Colombani

La renaissance du « Monde des débats »

Le sociologue Michel Wievorka et son équipe veulent créer « un espace privilégiant la confrontation intellectuelle organisée » et contribuer à « élever le niveau d'une vie politique en panne de visées, de sens et d'idées »

LE MONDE DES DÉBATS renaît. Quatre ans après sa suspension, le titre, lancé par *Le Monde* en 1992, a été cédé, pour une durée de dix ans renouvelable, à un groupe réuni autour du sociologue Michel Wievorka. Ce dernier, avec l'économiste Elie Cohen, le sociologue Jean-Louis Missika, le politologue Pascal Perrineau, le philosophe Pierre Bouretz et les journalistes Julien Brunn et Jean-Luc Pouthier, voulait créer une revue d'idées et de débats. C'est ainsi qu'est né le nouveau *Monde des débats*, dont le premier numéro est paru mercredi 3 mars.

Dans un éditorial, Michel Wievorka explique que le journal est parti du *« constat d'un déficit »* : *« Nous avons besoin d'un espace privilégiant la confrontation intellectuelle organisée. Nous sommes frustrés de voir s'ignorer ou s'invectiver sans échange réel les pensées qui devraient nous éclairer, et nous sommes las de leurs variantes "uniques", qu'elles soient libérales ou antilibérales, qu'elles se parent des attributs de la science ou qu'elles se vautrent dans la démagogie. »*

Le journal affirme répondre au *« sentiment d'une urgence historique »*, face à *« la formidable mutation dans laquelle nous sommes engagés, (...) confrontés à des enjeux et des problèmes largement inédits, et non réductibles à l'idée de crise »*. Et il *« entend contribuer*



à élever le niveau intellectuel d'une vie politique aujourd'hui en panne de visées, de sens et d'idées ». Le dossier principal de ce premier numéro, vendu 24 francs (3,66 €), est consacré à *« l'autorité malmenée et recomposée »*. *Le Monde des débats* entend nuancer le constat qui devient de plus en plus en vogue selon lequel *« il serait urgent de mettre fin à un laxisme hérité de mai 68, propagé par des élites irresponsables, et qui mine aujourd'hui toute la société »*. Le journal se propose de regarder *« comment a évolué la notion d'autorité »* et d'aller voir *« ce que l'autorité est devenue sur les terrains où elle s'exerce : école, famille, entreprise, cité »*.

Ainsi pour le sociologue François Dubet, l'école n'est pas *« emportée par une crise générale de l'autorité »*, contrairement à une idée volontiers reçue. Selon lui, *« l'autorité des adultes et des maîtres sur les enfants et les élèves a changé de forme et probablement de nature »*. Pour François de Singly, si 1970 *« marque la fin de l'autorité paternelle »*, *« la disparition des règles imposées fait naître un modèle très exigeant : il faut en permanence redéfinir l'exercice de l'autorité »*. C'est ce travail de redéfinition-là qu'essaie de réaliser *Le Monde des débats*.

« Faut-il créer un comité d'éthique pour les journalistes ? », s'interroge encore le journal. Le professeur René Frydmann est favorable à *« une instance de réflexion – avec ou sans pouvoir de sanction – représentant à la fois les journalistes et la société »* : *« Dans tous les domaines de la vie publique, on y vient. Pourquoi le journalisme devrait-il seul rester en dehors de ce courant ? »*

« Vouloir limiter » la liberté d'expression, répond Ivan Levaï, *« pour de bonnes ou de mauvaises causes, c'est l'attaquer au cœur »*. Le journaliste Didier Pourquery, ancien éditeur à Prisma Presse, rappelle que la législation française sur la presse *« est l'une des plus répressives du monde »*. Pour lui, *« le problème de fond vient de la concentration de plus en plus forte des groupes de communication »*, dans lesquels le journaliste ne représente *« que ce que pèse un salarié, ni plus ni moins »*.

Alain Salles

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Jacques Amalric

■ Il faut savoir en finir avec une occupation. Certes. L'opération, cependant, est plus facile à recommander qu'à effectuer. Surtout en période préélectorale, comme c'est le cas en Israël. Il n'empêche : Benyamin Nétanyahou lui-même commence à réaliser que la tentative de contrôle du Sud-Liban par Tsahal et ses supplétifs libanais est de plus en plus inefficace et coûteuse en vies humaines. Comme un piège en forme de mini-Vietnam, qui rebute une majorité d'Israéliens. C'est parce qu'il est conscient du danger que le premier ministre israélien a décidé de ne pas se lancer dans des opérations de représailles tant que le Hezbollah s'abstiendra de s'en prendre par roquettes interposées, à la population civile du nord d'Israël. Au point où en sont arrivées les choses, seul un retrait unilatéral de Tsahal paraît réaliste.

LE FIGARO
Jean-Paul Mulot

■ L'Europe est comme Talleyrand, elle boite. L'opposition, bien malgré elle, l'imite. Le trépied gaullo-libéro-centriste, plus bancal que jamais, s'en va ainsi clopin-clopant aux élections de juin. Face à ces chefs de la droite qui se donnent en spectacle – alors que les nouveaux hérauts de l'Europe rose fanfaronnent au sommet de Milan –, que fait Chirac ? Il leur délivre une feuille de route. Mais, prudent, il l'adresse à tous, sans exclusive, soucieux de préserver ce qu'il reste d'unité à la droite. En se donnant pour *« ambition de faire de l'Union européenne un ensemble politique »*, il en fait *« son »* chantier. La *« volonté »* politique qui bâtira une *« Europe humaine et puissante »*, c'est mon affaire, dit-il. Même en ces temps de cohabitation.

RTL
Michèle Cotta

■ En dix minutes d'un texte mis au point avec l'équipe élyséenne le dernier week-end, Jacques Chirac a repris la main. Sur l'opposition d'abord. Elle est déchiquetée, éclatée en trois listes au moins pour les futures européennes. Bayrou écrit à Séguin, Séguin répond à Bayrou. Leurs lettres acides s'étalent dans la presse qui en fait ses choux gras. Les deux hommes doivent se rencontrer. Et puis, non, tout compte fait. Ils ne se verront pas. Plus tard, peut-être. Mais pas tout de suite, ça ne presse pas. A cet instant précis du mauvais feuilleton, Jacques Chirac entre en scène pour mettre d'accord tout ce petit monde qui, apparemment, est incapable de le faire sans lui. Il est le patron. Mais une partie du message s'adresse aussi à Lionel Jospin. Jacques Chirac a trouvé le sommet des socialistes européens de Milan, la veille, particulièrement bien choisi pour rappeler à Jospin qu'à Milan il faisait ce qu'il voulait mais qu'à Paris le premier ministre n'avait pas le monopole de l'Europe.

www.lizbekistan.com

Une communauté à la fois virtuelle et réelle, construite autour d'une principauté imaginaire

UN AN ET DEMI après son installation dans le cyberespace (*Le Monde* du 24 août 1997), la principauté du Lizbekistan continue de croître et d'embellir. Ce pays virtuel a été créé de toutes pièces par un despote visionnaire, Princess Liz. Autoproclamée « monarque absolue » sur le Web, la princesse est connue dans le civil sous le nom de Liz Stirling, artiste australienne installée à Paris.

Liz règne aujourd'hui sur plusieurs centaines de fidèles sujets, les Lizbeks. Le cercle des amis parisiens a vite été rejoint par des internautes venus de partout : Etats-Unis, Australie, Suisse, Belgique, Italie, Europe centrale et même Russie. Quelques-uns se contentent d'être simples citoyens, mais la plupart ont exigé d'occuper des postes prestigieux. Le Lizbekistan compte une centaine de ministres, nommés à des postes de plus en plus exotiques : ministre du goût et du dégoût, de la syntaxe, des préférences sexuelles, de la police-justice-repassage-nettoyage-à-sec... Il y a aussi des éminences grises redoutables,



tel le ministre de la centralisation, *« chargé d'aggraver le poids de la bureaucratie sur le pays »*. Liz a rapporté d'un séjour en Ouzbekistan un penchant pervers pour les formalités administratives incohérentes et harassantes. S'il veut devenir Lizbek à part entière, l'internaute doit acheter pour 400 francs le « kit de paperasse », contenant notamment un passeport rouge vif d'aspect très officiel, une immunité diplomatique, un certificat anti-contravention, des timbres, un chéquier et bientôt des billets de banque en devise locale, le « nipple » (téton). Le passeport seul coûte 120 francs.

On peut aussi visiter le Lizbekistan en simple touriste, en se promenant dans le site Web réalisé collectivement par la population. On découvre alors un pays déroutant, doté d'une grande variété de paysages et de coutumes. La presse y est active : on a le choix entre le *Journal officiel*, écrit par la princesse, *Le Dépendent*, proche du pouvoir, et *Galasnost*, magazine de l'actualité heureuse. Le journal d'opposition, *Le Lizbek Sentinel*, ne paraît jamais.

Pourtant, malgré cette vitalité remarquable, le destin de la principauté est scellé depuis l'origine par son Chiffre magique, le 9, car Liz est née un 9 septembre. Dans sa grande sagesse, elle a donc fixé la fin de l'histoire du Lizbekistan au 9-9-99. Ce jour-là, le pays va s'autodétruire, dans une apothéose dont les modalités restent à préciser. On sait déjà que l'événement aura lieu dans le monde réel, et qu'il sera grandiose et festif.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

CONCERTATION EN MIDI-PYRÉNÉES

■ Le conseil régional de Midi-Pyrénées a ouvert sur son site Internet un forum de discussion afin d'engager une concertation avec les habitants de la région pour l'élaboration du quatrième contrat Etat-région. Le site affichera les contributions des internautes ainsi que des informations permettant de suivre les diverses étapes de la concertation et le texte d'orientation adopté en octobre 1998, *Quatre chantiers pour l'avenir.*
www.cr-mip.fr

AFFAIRE PENTIUM

■ Les organisations américaines de défense des droits civiques poursuivent leur campagne contre le Pentium III, nouveau microprocesseur de la société Intel, doté d'une fonction permettant d'identifier et de tracer les utilisateurs dès qu'ils se connectent à Internet. Le Center for Technology and Democracy (CTD), organisation généralement réputée pour rechercher le compromis plutôt que l'affrontement, a déposé une plainte contre Intel auprès de la commission fédérale du commerce (FTC). – *(AP.)*

MERCREDI 3 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.15 Arafat, « J'ai fait un rêve ». Forum Planète
23.20 Botero. Forum Planète

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Avec Brian Setzer ; Sandrine Alexi ; Philippe Sollers ; Jean-François Kahn ; Lenny Kravitz. Canal +
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. Invité : Christian Poncelet. LCI
20.05 Viva. Tibet exilé : l'espoir insoumis. TSR
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. L'Affaire Grüninger. Arte
20.50 Des racines et des ailes. Le viol de l'innocence. Emma Bonino : Diplomate de terrain. Corée du Nord : témoins en fuite. Invitées : Emma Bonino ; Somaly Mam. France 3
22.40 Ça se discute. Divorce : peut-on se séparer sans se blesser ? France 2
23.25 Un siècle d'écrivains. Georges Courteline. France 3
0.15 De quel droit ? Argent : quand la famille règle ses comptes. M 6
0.55 Le Canal du savoir. Lire Robert Musil avec Jacques Bouveresse. Paris Première

DOCUMENTAIRES

18.30 Cinq colonnes à la une. Planète
19.00 Connaissance. Cadeaux de la nature. [1/3]. La pomme de terre. Arte
19.30 Conférences de presse. 28 octobre 1966 [2/3]. Histoire
19.35 La Guerre du Golfe. [1/4]. Invasion. Planète
20.15 360°, le reportage GEO. Forêt tropicale. [3/4]. Arte
20.25 *Voyage en Patagonie.* Où naissent les géants. Odyssée
20.30 Arafat, au-delà du mythe. Forum Planète
20.35 Un opéra sur le Nil. Planète
20.55 Les Kogis de Colombie. Odyssée
21.45 Les Tribus indiennes. [10/20]. Les Lenapes. Planète
21.50 Histoire de l'écriture. Odyssée
22.20 L'Homme de Kihnu. Planète
22.45 Eldorado, la route de l'or. Odyssée
0.00 L'Affaire Rosenberg. TSR

SPORTS EN DIRECT

16.00 Natation. Coupe du monde en petit bassin. Eurosport
16.30 Cyclisme. Tour de Murcie (1re étape). AB Sport
20.35 Football. *Ligue des champions.* Manchester United - Inter Milan. TF 1

DANSE

22.25 Speaking in Tongues. Chorégraphie de Paul Taylor. Par la Paul Taylor Dance Company. Muzzik
22.45 Le Corsaire. Chorégraphie de Marius Petipa. Par le Ballet du Kirov. *Avec Altynai Asylmuratova.* Mezzo

MUSIQUE

20.05 Jérôme Ducros aux Folles Journées Brahms. Nantes, 1998. Muzzik
20.45 *Du sitar à la guitare.* Avec Ravi Shankar. Mezzo
22.55 Black Sessions. Transmusicales de Rennes 1998. Paris Première
23.25 The Return of Maria Callas. Londres, 1973. Avec Ivor Newton ; Giuseppe Di Stefano. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 Pitié pour les rats. Jacques Ertaud. Festival
20.40 Vengeance de femmes. Ian Barry. RTL 9
20.50 Le Choix d'Elodie. Emmanuelle Bercot. O. M 6
21.20 Le Meurtrier à ma porte. Eric Till. O. RTBF 1

SÉRIES

20.55 Les Monos. La Vallée des légendes. France 2
21.30 Le Caméléon. Crazy (v.o.) Série Club
22.20 Friends. The One with the Thanksgiving Flashbacks (v.o.). Canal Jimmy
22.35 Ally McBeal. Le fruit défendu. Les nerfs à vif. M 6
0.15 New York Police Blues. Sur *de nouvelles bases (v.o.).* Canal Jimmy

FILMS

16.40 America, America ■ ■ ■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1963, N., v.o., 170 min) O. Cinétoile
17.55 Ludwig ou le crépuscule des dieux ■ ■ ■ Luchino Visconti (1/2) (Fr.-It.-All., 1972, v.o., 125 min) O. Ciné Cinéma 1
19.00 Chacun sa chance ■ ■ Karel Reisz (Etats-Unis, 1989, 95 min) O. Cinéstar 2
19.10 Lo smemorato ■ ■ Gennaro Righelli (Italie, 1936, N., v.o., 80 min) O. Ciné Classics
21.40 Little Buddha ■ ■ Bernardo Bertolucci (Fr.-GB, 1993, 145 min) O. TSR
21.50 C'était demain ■ ■ Nicholas Meyer (Etats-Unis, 1979, 110 min) O. Ciné Cinéma 2
22.55 L'Amour en fuite ■ ■ François Truffaut (France, 1979, 95 min) O. Cinétoile
23.40 Août ■ ■ Henri Herré (France, 1991, 90 min) O. Ciné Cinéma 2
23.50 Qu'elle était verte, ma vallée ■ ■ John Ford. Avec Walter Pidgeon, Maureen O'Hara (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 120 min) O. Ciné Classics
0.30 Une femme disparaît ■ ■ Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1938, N., v.o., 93 min) O. Cinétoile
0.30 Last Action Hero ■ ■ John McTiernan (Etats-Unis, 1993, v.o., 130 min) O. Cinéstar 2
1.00 Journal intime ■ ■ ■ Nanni Moretti (Italie, 1994, v.o., 100 min) O. Arte
1.10 Pat Garrett et Billy le Kid ■ ■ Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1973, v.o., 105 min) O. Ciné Cinéma 3
1.50 Au cœur de la nuit ■ ■ ■ Alberto Cavalcanti, Basil Dearden, R. Hamer et C. Crichton (GB, 1945, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.35 Football. Soirée Ligue des Champions. Quart de final, match aller. Manchester Utd - Inter Milan. 22.40 Les temps forts des autres rencontres.
23.55 Idéal palace. L'hôtel de Paris à Monaco.
0.50 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.15 Friends. O.
18.45 Et un, et deux, et trois.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les Monos. La Vallée des légendes. O.
22.40 *Ça se discute.* Divorce : peut-on se séparer sans se blesser ?
0.30 Journal, Météo.
0.55 Le Cercle.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 *Cosby.* O.
20.35 Tout le sport.
20.50 Des racines et des ailes. Invitées : Emma Bonino, Somaly Mam.
22.50 Météo, Soir 3.
23.25 Un siècle d'écrivains. Georges Courteline.
0.15 Les Quatre Dromadaires. Au royaume des lions d'Asie.

CANAL +

18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Michael Keal contre la World News Company ■ Film. Christophe Smith. O.
22.23 Les Faell. O.
22.25 L'Héritage de la haine ■ Film. James Foley (v.o.). O.
0.15 South Park. Varicelle. O.
0.40 Spin City. Coup de froid. O.
1.00 Tempête dans un verre d'eau. Film. Arnold Barkus. O.

ARTE

19.00 Connaissance. Les Cadeaux de la nature [1/3].
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO. Forêt tropicale [3/4].
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. L'Affaire Grüninger.
21.35 Les Cent Photos du siècle.
21.45 Musica. Une soirée avec l'American Ballet Theatre.
23.10 Profil. Philippe Garrel, artiste.
0.00 La Lucarne. The Star, Marina Abramovic.
1.00 Journal intime ■ ■ ■ *Film. Nanni Moretti (v.o.). O.*

M 6

19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. O.
20.40 Décrochage info, Une journée avec...
20.50 Combats de femmes. Le Choix d'Elodie. Téléfilm. Emmanuelle Bercot. O.
22.35 Ally McBeal. Le fruit défendu. O. 23.30 Les nerfs à vif. O
0.15 De quel droit ?

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Michel Delon.
21.00 Philambule. Autour de Mandeville.
22.10 Fiction. *L'Enfant Tam-tam,* de Claude Carré.
23.00 Nuits magnétiques (rediff.). [3/5].
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Œuvres de Casella, Donatoni, Berio, Dallapiccola, Respighi.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Roy, Berio.
23.07 Les Greniers de la mémoire. Invité : Yves et Charles Koechlin.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Schubert. 20.40 *La Création.* Oratorio de Haydn. Par The English Baroque Soloist, dir. John Eliot Gardiner.
22.23 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mendelssohn, Schumann, Brahms.

Le Monde TÉLÉVISION

FESTIVAL

16.05 Sept morts sur ordonnance ■ ■

Un fait divers inspira à Georges Conchon le scénario de ce film. A deux reprises, le pouvoir d'un vieux mandarin de la médecine (Charles Vanel) pèse sur la vie de deux chirurgiens mutualistes (Michel Piccoli et Gérard Depardieu) qui gênent ses privilèges. Jacques Rouffio a traité ce réquisitoire contre un clan grand bourgeois avec un réalisme « balzacien ».

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Alla breve

Pour réconcilier les mélomanes avec les créateurs, la direction de la musique de Radio-France a passé commande à vingt-six compositeurs d'une oeuvre de dix minutes en cinq mouvements. Chacun est diffusé chaque jour de la semaine dans la séquence *Alla breve,* puis l'intégralité, le vendredi à 22 h 30 et le dimanche à 1 heure, ainsi que sur France-Culture, une semaine sur deux.

ARTE

20.45 Les Mercredis de l'Histoire

Dans son dernier film, *L'Affaire Grüninger,* le réalisateur Richard Dindo raconte l'histoire d'un héros oublié, d'un fonctionnaire déchu pour avoir refusé, en 1938, d'appliquer les directives antisémites des autorités helvétiques, alors qu'il était chef de la police de Saint-Gall. Ce film remarquable relance le débat sur la question de la responsabilité du fonctionnaire devant sa conscience.

JEUDI 4 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.10 Mourir dans la dignité. Invités : Henri Caillavet ; Gilbert Desfosses ; Dominique Desmichelle ; Catherine Finaz ; Marie de Hennezel ; Jacques Pohier. Forum Planète
23.10 Comme au cinéma. Les derniers tabous. Invité : André Dussollier. France 2
0.10 Tapage. A nos amours (Sexe, tabous et perversions). Invités : Philippe Brenot ; Claude Habib ; Philippe Sollers ; Jean-Claude Kaufmann. France 3

MAGAZINES

10.40 Arrêt sur images. Chiffres et médias. Invités : Jacques Roché ; Sylviane Gasquet ; Olivier Martin. La Cinquième
13.05 Au nom de la loi. Un week-end ordinaire. Secte et justice. Péril en la demeure. TV 5
13.30 Envoyé spécial, les années 90. Destins voilés. Invitée : Claire Brisset. Histoire
14.00 20h Paris Première. Invité : Jean Becker. Paris Première
14.30 La Cinquième rencontre. Justice, société. La Cinquième
14.58 Questions au gouvernement. A l'Assemblée nationale. France 3
15.50 Le Vrai Journal. Comment le lait en poudre fait des victimes en Afrique. Trafic de cocaïne à Cuba. La nourriture transgénique est-elle vraiment un danger ? Les parlementaires français, champions de l'absentéisme au Parlement européen. Invité : Bernard Thibault. Canal +
17.00 Les Lumières du music-hall. Pierre Dudan. Nana Mouskouri. Paris Première
18.00 Stars en stock. Anthony Quinn. Deborah Kerr. Paris Première
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Barry White ; Melky Sedeck ; Charles Pasqua ; Philippe Caubère. Canal +
20.00 20 h Paris Première. Charels Gassot. Paris Première
20.05 Temps présent. Elections fédérales, cherchez la femme ! Le journal d'une Lausannoise dans les geôles indiennes. Le siècle en images : Hitler. TSR
20.40 Thema. Artisans de l'utopie : les architectes. Arte
20.55 Envoyé spécial. Loup : le grand retour. Mexique, la cité des femmes mortes. Inde : des hôpitaux pas comme les autres. France 2
22.20 La Roue du temps. Pompéi. RTBF 1
22.30 Faxculture. La revue Tchô. Un collectif réunit deux mille bédéistes du monde entier pour célébrer l'an 2000. TSR
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Mythes et mystères. Invités : Maurice Sartre ; Pascal Charvet ; Jean-Yves Martin ; Cyrille Boulay ; Jean-Christian Petitfils. Histoire

DOCUMENTAIRES

17.30 Conférences de presse. 28 octobre 1966 [2/3]. Histoire
18.20 Portraits de gangsters. [5/10]. Al Capone. Planète
18.30 Le Monde des animaux. Les Singes intrépides. La Cinquième
19.00 Voyages, voyages. Mississippi, Tennessee. Arte
19.00 Les Innocents du couloir de la mort. Odyssée
19.05 Boxeurs de Belfast. Planète
19.40 Les Splendeurs naturelles de l'Europe. [12/12]. Planète
19.45 Les Meilleurs Moments des JO. [9/10]. Les surprises des JO. Histoire
20.10 Antonio Salieri. Memories of a Genius. Muzzik
20.15 360°, le reportage GEO. Forêt tropicale. [4/4]. Arte
20.30 Les Oubliés de la Libération. [1/3]. Ceux de Provence. Odyssée
20.30 A qui appartient ma vie ? Forum Planète
20.35 Cinq colonnes à la une. Planète
20.40 Que personne ne bouge ! *Les amazones du Vaucluse.* Canal +
20.45 Renzo Piano, pièce par pièce. Arte
21.05 Des trains pas comme les autres. L'Orient-Express : Florence, Venise et la Toscane [2/2]. TV 5
21.20 La Chine, dragon millénaire. Le bois de laurier. Odyssée
21.35 La Guerre du Golfe. [1/4]. Invasion. Planète
21.50 Liv Ullmann. Odyssée
22.00 Paris poussière. Arte
22.40 Un opéra sur le Nil. Planète
22.40 Toutankhamon. [1/5]. TMC
23.50 Les Tribus indiennes. [10/20]. Les Lenapes. Planète

SPORTS EN DIRECT

15.00 Biathlon. Coupe du monde : sprint messieurs. Eurosport
16.30 Cyclisme. Tour de Murcie (2e étape). AB Sport
17.00 Saut à skis. Coupe du monde : K 120. Eurosport
18.00 Football. Coupe des coupes (quart de finale, match aller) : Lokomotiv Moscou - Maccabi Haïfa. AB Sport
18.45 Natation. Coupe du monde en petit bassin. Eurosport
20.30 Basket-ball. Euroligue. Cibona Zagreb - Asvel. AB Sport
1.35 Hockey sur glace NHL. Philadelphie - Ottawa. Canal +

DANSE

18.30 Le Corsaire. Chorégraphie de Marius Petipa. Par le Ballet du Kirov. Mezzo

MUSIQUE

20.00 Coppelia, de Leo Delibes. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Georg Solti. Mezzo
21.00 Prinsengracht Concert. Amsterdam, 1984. Muzzik
21.50 Beethoven. *Sonate pour piano nº 4.* Avec Daniel Barenboïm, piano. Mezzo
22.10 The Joshua Redman Quartet. Montréal, 1995. Muzzik
22.25 Beethoven. *Sonate pour piano nº 24.* Avec Daniel Barenboïm, piano. Mezzo
23.15 Alan Stivell. Casino de Paris 1992. Muzzik
0.05 Jean-Claude Casadesus dirige à Notre-Dame. Par l'Orchestre national de Lille, dir. Jean-Claude Casadesus. Soliste : Philippe Lefebvre. Paris Première
0.40 Tchaïkovski Festival Concert. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Moscou, dir. Vladimir Fedosseiev. Muzzik

TÉLÉFILMS

18.30 Pour l'amour de Thomas. Claude Gagnon. Téva
20.30 Faussaires et assassins. Peter Kassovitz. Festival
20.40 Dans les bras du tueur. Robert Collins. O. 13ème Rue
20.45 Château de cartes. Paul Seed [1 et 2/4]. Histoire
22.15 *La Vérité en face.* Etienne Périer. Festival
22.45 L'Enfant du mal. Mark L. Lester. O. TF 1
23.05 Darkman 3. Bradford May. O. 13ème Rue

SÉRIES

20.15 Ellen. Gladiators. RTL 9
20.40 Buffy contre les vampires. [1 et 2/2]. Innocence. Série Club
20.50 Les Cordier, juge et flic. Trahie par les siens. TF 1
22.15 L'Inspecteur Lavardin. Le Château du pendu. TV 5
1.15 Seinfeld. Quelle salade (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

14.30 Senso ■ ■ ■ Luchino Visconti (Italie, 1954, 120 min) O. Histoire
17.05 Qu'elle était verte, ma vallée ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 115 min) O. Ciné Classics
17.30 Chacun sa chance ■ ■ Karel Reisz (Etats-Unis, 1989, 95 min) O. Cinéstar 2
17.55 Une femme disparaît ■ ■ Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1938, N., 95 min) O. Cinétoile
18.10 C'était demain ■ ■ Nicholas Meyer (Etats-Unis, 1979, 110 min) O. Ciné Cinéma 1
19.00 La Vie de plaisir ■ ■ Albert Valentin (France, 1943, N., 90 min) O. *Ciné Classics*
19.30 A Talent for Loving ■ ■ Richard Quine (Etats-Unis, 1969, v.o., 105 min) O. Cinétoile
20.30 Pat Garrett et Billy le Kid ■ ■ Sam Peckinpah (EU, 1973, version courte, 105 min) O. Ciné Cinéma 1
20.35 La Collectionneuse ■ ■ Eric Rohmer (France, 1967, 85 min) O. Canal Jimmy
20.55 Josepha ■ ■ Christopher Frank (France, 1981, 95 min) O. Téva
20.55 L'Eté des roses blanches ■ ■ Rajko Grlic (GB - Youg., 1989, 105 min) O. TMC
21.00 Le Pont de la rivière Kwaï ■ ■ David Lean (Etats-Unis, 1957, 160 min) O. France 3
21.00 Mo' Better Blues ■ ■ Spike Lee (EU, 1990, v.o., 130 min) O. Paris Première



COLLECTION CHRISTOPHE L.

21.15 Manhattan ■ ■ ■ Woody Allen. *Avec Woody Allen, Diane Keaton* (Etats-Unis, 1979, N., 100 min) O. Cinétoile

COLLECTION CHRISTOPHE L.

23.00 Le Ventre de l'architecte ■ ■ ■ Peter Greenaway. Avec Brian Dennehy, Chloe Webb (GB, 1987, v.o., 115 min) O. Arte
0.10 C'était demain ■ ■ Nicholas Meyer (Etats-Unis, 1979, v.o., 115 min) O. Ciné Cinéma 3
0.45 Lo smemorato ■ ■ *Gennaro Righelli (Italie, 1936, N., v.o.,* 80 min) O. Ciné Classics
0.45 Annie Hall ■ ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1977, v.o., 90 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.30 Le Rebelle. O.
16.25 Bony. O.
17.15 Sunset Beach. O.
17.40 Beverly Hills. O.
18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Les Cordier, juge et flic. Trahie par les siens. O.
22.45 Made in America. L'Enfant du mal. Téléfilm. Mark L. Lester. O.
0.30 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

15.50 La Chance aux chansons.
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Un livre, des livres.
17.20 Cap des Pins. O.
17.50 Hartley, cœurs à vif. O.
18.45 Et un, et deux, et trois.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 Envoyé spécial. Loup : le grand retour. Mexique, la cité des femmes mortes. Inde : des hôpitaux pas comme les autres.
23.05 Expression directe. FNSEA.
23.10 Comme au cinéma.
0.45 Journal, Météo.
1.05 La 25e Heure. Soirée animation.

FRANCE 3

14.58 Questions au gouvernement.
16.00 Côté jardins.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kadox.
18.20 Questions pour un champion.
18.45 Un livre, un jour.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby. O.
20.35 Tout le sport.
21.00 Le Pont de la rivière Kwaï ■ ■ Film. David Lean. O.
23.40 Météo, Soir 3.
0.10 Tapage. A nos amours (*Sexe, tabous et perversions*).
1.15 Espace francophone.

CANAL +

15.50 Le Vrai Journal.
16.35 Cyberculture.
17.05 L'Annonce faite à Marius. Film. Harmel Sbraire. O.
▶ En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Que personne ne bouge ! Les amazones du Vaucluse.
21.35 Coup de foudre et conséquences ■ Film. Andy Tennant (v.o.). O.
23.23 Les Faell. O.
23.25 L'Oiseau au plumage de cristal ■ Film. Dario Argento (v.o.). O.
1.05 C'est ouvert le samedi.
1.35 Hockey sur glace NHL.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.30 La Cinquième rencontre... Justice, société. 14.40 Le parcours des combattantes [1/2]. 15.30 Entretein.
16.00 Pi égale 3,14...
16.30 Passe-partout.
17.00 Au nom de la loi. O.
17.30 100 % question.
17.55 Paysages du monde.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Voyages, voyages.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO. Forêt tropicale [4/4].
20.40 Thema. Artisans de l'utopie : les architectes.
20.45 Renzo Piano, pièce par pièce.
22.00 Paris poussière.
22.40 La Relève.
23.00 Le Ventre de l'architecte ■ ■ ■ Film. Peter Greenaway (v.o.). O.
0.55 Gimme Shelter ■ Film. David Maysles, Albert Maysles et Charlotte Zwerin (v.o.). O.

M 6

15.15 Central Park West. O.
16.15 et 1.10 Boulevard des clips.
17.35 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois. O.
18.25 Lois et Clark. O.
19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. O.
20.40 Décrochage info, Passé simple.
20.50 Le Péril jeune ■ Film. Cédric Klapisch. O.
22.50 Les Fiancées du diable. Téléfilm. Klaus Knoesel. O.
0.30 La Maison de tous les cauchemars. La maison sanglante. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.02 Les Chemins de la musique. [4/5].
20.30 Agora. Orlando de Rudder.
21.00 Lieux de mémoire. Guignol.
22.10 For intérieur.
23.00 Nuits magnétiques (rediff.).
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.40 Prélude.
20.00 Concert. Œuvres de Debussy, Ravel, Fauré.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Dufourt.
23.07 Papillons de nuit.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Le Magazine.
20.15 Les Soirées. *Der Freischütz,* ouverture, de Von Weber. 20.40 Festival international de Musique de chambre de Jérusalem. Œuvres de Dvorak, Dohnanyi, Haydn, Mozart.
22.30 Les Soirées... (suite). *Œuvres de Elgar, Rachmaninov.*

Le Monde TÉLÉVISION

CANAL +

20.40 Que personne ne bouge !

Cinq jeunes femmes, « les amazones du Vaucluse », avaient, pour essayer de se sortir de leur « galère », braqué des banques en 1989 et 1990. Arrêtées par la police, elles seront jugées en 1996 et sortiront libres du tribunal. Dix ans après, Solveig Anspach a retrouvé ces femmes. Bâti à partir de témoignages, *Que personne ne bouge !* est un documentaire surprenant, qui ressemble à une fiction.

ARTE

20.40 Thema : Artisans de l'utopie, les architectes

Illustrer une « Thema » consacrée aux architectes par le portrait de Renzo Piano – signé par Christopher Tuckfield – est leur faire honneur. Le coauteur (avec Richard Rogers) du Centre Georges-Pompidou à Paris (1977) est l'un des meilleurs, assez moderne pour ne pas avoir à rougir de son siècle et suffisamment classique pour que son siècle n'ait pas à rougir de lui.

ARTE

23.00 Thema (suite) : Le Ventre de l'architecte ■ ■ ■

Un architecte de Chicago vient à Rome avec sa femme pour organiser une exposition. Des obstacles le font sombrer dans la paranoïa. Peter Greenaway a établi un rapport étroit entre les formes rondes qu'il imaginait, le ventre de l'Américain *rongé par un mal clinique,* le ventre de Louisa enceinte. Un grand film, très intelligent, très beau plastiquement. En v.o.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- O Tous publics
- O Accord parental souhaitable
- O Accord parental indispensable *ou interdit aux moins de 12 ans*
- O Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
- O Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films

- ■ On peut voir
- ■ ■ A ne pas manquer
- ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +

- DD Dernière diffusion
- ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde
JEUDI 4 MARS 1999

Une ordonnance belge

par Pierre Georges

DEUX JUGES pour enfants de Bruxelles étaient absolument furieux. Ils se trouvaient pour ainsi dire dans l'état du célèbre et commode « juge rouge », puisque tel est le qualificatif qui s'applique *ordinairement à un magistrat in*docile se refusant à jurisprudencer au pas.

Les deux juges donc en avaient ras-la-toque et entendaient le signifier. Ils avaient à se préoccuper du sort de deux gamins, deux « sauvageons » d'Ixelles ou d'ailleurs, qui avaient probablement œuvré dans la délinquance et dont il fallait bien faire quelque chose. Mais quoi ? Là était toute la question. Et là fut la révolte des deux magistrats, à peu près dépourvus de tout moyen.

Alors, rapporta notre facétieux correspondant à Bruxelles, les deux juges eurent une fameuse idée. Puisque l'Etat leur déléguait tout pouvoir de régler les problèmes sans fournir, à leurs yeux, la moindre solution – pas de foyers d'accueil, pas de places disponibles en institution –, l'heure de la ré*volte avait sonné. Ils concoctèrent*, l'un et l'autre, une ordonnance de placement peu banale dans une famille d'accueil peu ordinaire. On en imagine bien le texte : *« Ordonnons que X et Y* (les deux gamins donc) *soient placés au domicile de Mme Lorette Onkelinx demeurant à... qui présente toute garantie de représentation et de sérieux. »*

Où l'affaire devient cocasse, et un peu plus que cocasse, c'est que Mme Lorette Onkelinx est ministre-présidente de la communauté française. Et que la maréchaussée bruxelloise voulant exécuter l'ordonnance de placement trouva porte de bois. Ou, du moins, le prétendit. Donc, faute de famille d'accueil, les deux juges décidèrent de renvoyer les gamins chez eux.

L'histoire ne dit pas si Mme Onkelinx fut particulièrement visée pour avoir tenu des propos définitifs sur la nécessité de mettre la « sauvageonnerie » belge hors d'état de nuire. Ou si, au contraire, *elle fut victime d'une réputation de* femme attentive au malheur du pauvre monde et d'une jeunesse déboussolée. Mais le fait est, qu'en la choisissant pour signifier leur impuissance les magistrats ne s'étaient pas trompés de cible. S'ils voulaient faire du bruit sur ordonnance, ce fut réussi.

Mais où allons-nous, où vont la Belgique et la France demain, si les juges se mêlent de pratiquer la politique de l'ordonnance-boomerang ? *Imaginons, dans nos ban*lieues, un juge « rouge », de fureur, ou blanc, d'épuisement, qui, lisant ces lignes, ordonnerait le placement d'un « sauvageon » de nos contrées dans des familles honorablement connues du côté de la place Beauvau ou de la place Vendôme. Imaginons, dans nos *villes, un brigadier de police exté*nué livrant le plein contenu d'un panier à *salade taggé grave à la re*présentation nationale, Palais-Bourbon, Paris 8e. Imaginons un proviseur, à bout de ressources, envoyant le pire de ses tourmenteurs chez le dompteur de mammouth, pour un cours de rattrapage de civisme.

Tout est imaginable, à défaut d'être possible. Même une ordonnance belge finalement assez bien venue pour signifier que les gens situés en aval du discours politique, un peu comme l'on est en bout de ligne, juges, policiers, enseignants attendent un peu moins de paroles et un peu plus d'actes.

Monica Lewinsky organise son couronnement médiatique

Plusieurs entretiens et une biographie paraissent quasi simultanément

TOUT EST SAVAMMENT orchestré dans le couronnement médiatique de Monica Lewinsky, l'ancienne stagiaire de la Maison Blanche deve*nue l'une des femmes en vue de la* planète après sa liaison avec le président des Etats-Unis. Un entretien de la jeune femme devait être diffusé, mercredi 3 mars, dans l'émission « 20/20 » sur la chaîne américaine ABC. C'est la doyenne des entretiens télévisés, Barbara Walters, soixante-sept ans, connue pour ses face-à-face avec des personnalités – elle a notamment interviewé Margaret Thatcher, Fidel Castro ou Anouar El Sadate – qui a recueilli ses confessions. *La chaîne mise sur des scores d'au*dience tout à fait remarquables (entre 25 % et 35 %) et a adapté le prix de ses spots publicitaires en conséquence (5 millions de francs, soit 734 000 euros, les 30 secondes).

Des « fuites » réalisées à bon escient ont déjà permis d'allécher le grand public. Le 25 février, le *Washington Post* puis le *New York Daily News* du 2 mars livraient certains passages dits *« croustillants »* de cet entretien. Monica Lewinsky y décrit Bill Clinton comme son *« complice sexuel idéal »* et sa liaison comme *« celle d'un homme et d'une femme et non pas celle d'un président et de sa stagiaire »*. Elle ne cache pas qu'une *« attirance sexuelle a été dès le début très forte »*. La jeune femme affirme que Bill Clinton ne lui a jamais parlé de mariage et ne lui a jamais dit qu'il l'aimait. Elle fait acte de contrition en promettant de *« ne plus avoir de nouvelles aventures avec un homme marié »* et présente ses excuses à Hillary et Chelsea Clinton *« pour ce qu'elles ont subi »*.

UNE « ANNÉE DE SCANDALES »

ABC ne sera pas la seule télévision du monde à diffuser un entretien avec Monica Lewinsky. La chaîne britannique Channel 4 diffusera aussi, jeudi 4 mars, une interview. Les journaux ne sont pas en reste puisque des entretiens avec l'égérie du président *ont été savamment distillés, dans le Corriere della Sera* en Italie le 3 mars, le lendemain en France dans *Paris-Match*, etc.

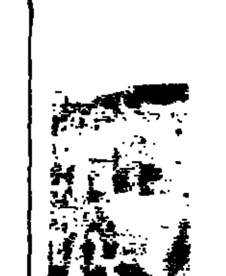
Pour faire perdurer ce soufflé médiatique, élaboré par des spécialistes en relations publiques, une biographie de Monica Lewinsky – signée par le *Britannique* Andrew Morton, qui a écrit celle de la princesse Diana – doit envahir les librairies de la planète selon un calendrier très établi. *Monica's Story* paraît aux Etats-Unis, jeudi 4 mars, le lendemain en Grande-Bretagne, puis samedi 6 mars en France (aux Presses de la Cité).

Le *New York Times* qualifie d'*« ultime obscénité couronnant une année de scandales »* l'entretien à ABC. Monica Lewinsky devrait en tirer des gains substantiels. Selon *Libération*, elle aurait obtenu, pour sa biographie aux Etats-Unis, 3,6 millions de francs d'avance (549 000 euros), autant de la part de Channel 4, sans compter les milliers de dollars payés par les journaux.

Nicole Vulser

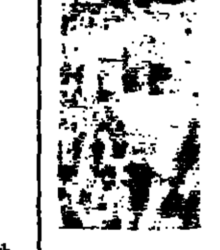
La France critique les raids aériens contre l'Irak

LA FRANCE a critiqué ouvertement, mardi 2 mars, les bombardements de l'aviation anglo-américaine de cibles irakiennes civiles et militaires. *« Il est clair que ces opérations militaires répétées ne vont pas dans le sens que nous souhaitons, à savoir l'étude des conditions pour que se rétablisse une relation globale entre l'Irak et les Nations unies dans un environnement propice »*, a déclaré le porte-parole du Quai d'Orsay, Anne Gazeau-Secret. *La France, qui avait* participé aux patrouilles aériennes dans la zone d'exclusion aérienne nord jusqu'en 1996, a cessé de coopérer avec les Américains et les Britanniques dans la zone sud depuis l'opération « Renard du désert » en décembre 1998.



BOMBARDEMENTS INTENSIFIÉS

Interrogée sur les bombardements qui ont causé l'arrêt de l'exportation du pétrole irakien par la Turquie, selon les autorités irakiennes, Mme Gazeau-Secret a affirmé que la France était *« préoccupée par ce nouvel incident »* qui *« complique l'application* [du programme « Pétrole contre nourriture »] *que nous jugeons très important »*.



Les critiques françaises interviennent alors que les Américains ont clairement indiqué leur intention d'intensifier leurs bombardements. Celui de lundi a été, selon le Pentagone, le plus violent depuis décembre. *« Même s'il* [Saddam Hussein] *en est réduit maintenant à utiliser des DCA inefficaces, nous riposterons »*, a commenté un officier de l'armée de l'air américaine. Ce regain de tensions inquiète le directeur du Bureau du programme humanitaire pour l'Irak à l'ONU, Benon Sevan. Selon lui, *« tout arrêt prolongé va rendre encore plus critique le manque de fonds disponibles pour les fournitures humanitaires dans le cadre du programme "pétrole contre nourriture" »*. M. Bevan a rappelé que la chute des prix et le délabrement de l'industrie pétrolière irakienne sont à l'origine d'un *« manque à gagner de 900 millions de dollars »* (825 millions d'euros) qui a déjà entraîné des *« coupes sévères »*. – *(AFP.)*

Trois heures de prise d'otages sur un vol Marseille-Paris

AU BOUT de trois heures de négociation, Stefano Savorani a fini par admettre qu'il valait mieux se rendre. Une équipe du groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) a pénétré *dans l'avion, stationné dans un endroit isolé de* l'aéroport de Roissy. Les gendarmes se sont saisis par surprise du pirate, resté seul avec le commandant de bord. L'homme s'est laissé prendre sans résistance. Le détournement de l'Airbus A 320, qui avait décollé de Marseille à destination d'Orly, mardi 2 mars à 14 h 40, se terminait sans dommage, pour les soixante-quinze passagers et les six membres d'équipage. Il était un peu moins de 19 heures.

Depuis de longues minutes, la cellule de crise constituée autour de Bernard Boucault, le préfet de Seine-Saint-Denis, et de Jean-Paul Simonnot, le procureur de la République, cerne la personnalité de Stefano Savorani. Cet Italien, né en 1973 dans la région de Bologne, a été très vite repéré. Il est le seul passager de l'Airbus à avoir acheté son billet en liquide. Dès son identification, les autorités *françaises entrent en contact avec leurs homo*logues italiennes. Celles-ci leur apprennent que Savorani est un ancien policier, mis en congé en 1997, après cinq années de service, pour *« troubles de la personnalité »*. Il revendique son appartenance à un mouvement politico-religieux, le *« vitalunismo »* dont le but est l'unification de l'Europe.

Selon plusieurs passagers, Stefano Savorani se *lève de son siège pendant le vol, arborant un petit* drapeau frappé d'un aigle. Il se dirige vers la cabine de pilotage et exige du commandant de bord, sous la menace d'actionner des explosifs avec une télécommande collée à son bras, qu'il se pose à Roissy au lieu d'Orly.

REVENDICATIONS CONFUSES

Dès l'atterrissage, la totalité des passagers, à *l'exception de cinq volontaires et des six membres* d'équipage, quittent l'appareil. Les revendications du pirate sont confuses. Il réclame une conférence de presse, veut faire parler de son mouvement. *« Au fil de la discussion, il était de moins en moins déterminé, on a compris qu'il pourrait finir par se rendre »*, raconte un officier du GIGN.

Après l'interpellation, les gendarmes se rendent compte que la télécommande était factice. Stefano *Savorani, qui ne disposait pas d'explosifs*, était aussitôt placé en garde à vue.

Pascal Ceaux

Les touristes enlevés en Ouganda ont été tués par leurs ravisseurs

HUIT touristes occidentaux, enlevés dans le sud-ouest de l'Ouganda, dans la nuit de lundi à mardi 2 mars, par une centaine d'hommes en armes (*Le Monde* du 3 mars), ont été tués par leurs ravisseurs, a raconté un survivant américain, Mark Ross. Identifiés comme étant des extrémistes hutus rwandais, les rebelles ont d'abord tué deux jeunes touristes américains, dont l'une a été violée, et ont ensuite emmené avec eux trois autres touristes, qui ont aussi été tués, a précisé M. Ross. Au total, huit otages, quatre Britanniques, deux Américains et deux Néo-Zélandais ont été tués. Les rebelles ont libéré six de leurs otages – deux Britanniques, un Suisse, un Américain, un Canadien, un Néo-Zélandais – alors qu'ils approchaient de la frontière avec la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre).

Tour-opérateur américain, Mark Ross, une blessure à l'œil gauche, s'est adressé aux journalistes dans les locaux du service d'information de l'ambassade américaine. *« Quand j'ai appris que le but* [des rebelles] *était de faire connaître au monde leur existence, j'ai négocié avec eux car j'étais le seul capable de communiquer en swahili »*, a-t-il déclaré. *« Ils ont dit que leur but était de déstabiliser, de créer une dépression économique et de faire savoir au monde qu'il y a une zone de guerre ici. Quand j'ai compris leurs intentions, je les ai utilisées pour les convaincre de nous relâcher et de faire ainsi connaître au monde leurs positions »*, a-t-il ajouté.

Les rebelles avaient remis un message à une diplomate française – qu'ils n'ont pas enlevée et qui a négocié la libération de cinq Français et de quatre Australiens –, après l'attaque, lundi à l'aube, d'un camp de touristes dans le parc national de Bwindi, au cours de laquelle quatre Ougandais ont été tués. *« Les Interahamwes ne sont pas satisfaits des Américains et des Britanniques car ils ont choisi de soutenir la minorité ethnique tutsie contre la majorité hutue »*, dit le message, que les agresseurs ont confié à Anne Peltier, numéro deux de l'ambassade de France à Kampala.

Sur la trentaine de touristes présents dans le camp, quatorze avaient été enlevés. Selon des sources diplomatiques, les ravisseurs – qui parlaient lingala, swahili et français – ont sélectionné des anglophones. Les rebelles ont également donné une lettre de deux pages à chacun des six otages qu'ils ont ensuite relâchés, indique le quotidien gouvernemental *New Vision*. Le contenu de ces lettres n'a pas été rendu public. Une équipe d'agents du FBI est arrivée en Ouganda pour suivre l'évolution de l'enquête. Les autorités ougandaises avaient précédemment affirmé que les otages avaient été tués au cours d'une opération lancée pour les libérer. – *(AFP.)*

Grève reconduite aux Caisses d'épargne

ALORS QUE la commission des finances de l'Assemblée nationale devait examiner, mercredi 3 et jeudi 4 mars, le projet de loi de réforme *des Caisses d'épargne, l'intersyndicale CFDT-CGT-Syndicat unifié de* l'Ecureuil prolonge son appel à la grève. Le mouvement a mobilisé, mardi 2 mars, 21 % du personnel, selon la direction, un taux en diminution par rapport aux mouvements précédents (49 % le 27 janvier 1998, 34 % le 15 décembre 1998). Les syndicats s'inquiètent de la transformation du groupe, qui avait jusqu'à présent un statut à but non lucratif, en société coopérative.

Selon l'intersyndicale, qui se dit *« satisfaite »*, 80 % des agences étaient fermées dans le Sud-Ouest, 60 % à Paris, 50 % à Lyon, 55 % dans le Pas-de-Calais, 40 % à Marseille et en Pays de la Loire. Le mouvement, reconductible chaque jour jusqu'à la discussion du texte, se poursuivait mercredi 3 mars, une manifestation étant prévue devant l'Assemblée. Une délégation devait être reçue par Augustin Bonrepaux (PS, Ariège), président de la commission des Finances.

■ **JUSTICE : l'homme d'affaires Michel Pacary est décédé, mardi 2 mars à Paris**, à l'hôpital Léopold-Bellan, à l'âge de 58 ans. Il avait été mis en examen en 1996, notamment pour *« corruption »* et *« complicité de détournement de fonds publics »*. Fondateur d'une société de courtage financier assistant les collectivités locales, il était soupçonné d'avoir versé de l'argent à des élus de droite et de gauche. Une trentaine de personnes ont été mises en examen dans ce dossier.

Tirage du *Monde* daté mercredi 3 mars : 489 582 exemplaires 1 –

Le navigateur italien Giovanni Soldini est arrivé à Punta del Este

LE MONOCOQUE *Fila*, barré par le navigateur italien Giovanni Soldini, est arrivé mercredi 3 mars à 9 heures 55 minutes (heure française) dans le port uruguayen de Puntal del Este. Giovanni Soldini s'adjuge ainsi, dans la catégorie des voiliers de classe 1 (15,2 m à 18,2 m), *la troisième étape* de l'Around Alone. Le 1er janvier à Auckland (Australie), il avait franchi en vainqueur la ligne d'arrivée de la deuxième étape de cette course à la voile autour du monde avec escales en solitaire.

Solitaire, Giovanni Soldini ne l'était plus depuis le 16 février, date à laquelle il avait recueilli la Française Isabelle Autissier, naufragée dans les eaux du Pacifique sud. Un jury international devra décider quelle compensation de temps il accordera à l'Italien pour s'être ainsi dérouté. L'autre concurrent encore en lice en classe 1, le Français Marc Thiercelin, se trouve depuis dimanche 28 février aux îles Malouines, pour réparer son bateau *Somewhere* dont le mât s'est brisé. Il pourrait arriver à Punta del Este à la fin de la semaine prochaine.

En dépit des nombreux accidents et abandons ayant émaillé l'épreuve depuis son départ, en septembre 1998, Mark Schrader, le directeur de l'Around Alone, a estimé dans un entretien à *Libération* du mercredi 3 mars, que *« la course existe encore »*. Il en veut pour preuve le fait que Marc Thiercelin *« travaille comme un fou pour continuer »*, notant aussi que chez les voiliers de classe 2, *« la compétion est extraordinaire entre Mouligné, Garside et Van Liew »*. Mark Schrader admet cependant qu'il faudra tirer les leçons sur les normes de sécurité des voiliers.